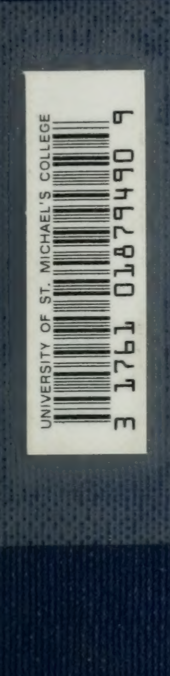

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01879490 9



SAINTE BIBLE,

EN LATIN ET EN FRANÇAIS.

TOME XXVII.

TABLES.

PARIS, IMPRIMERIE DE DECOURCHANT,
RUE D'ERFURTH, N° 1, PRÈS DE L'ABBAYE.

SAINTE BIBLE

DE VENCE,

EN LATIN ET EN FRANÇAIS,

AVEC

DES NOTES LITTÉRAIRES, CRITIQUES ET HISTORIQUES, DES PRÉFACES ET DES DISSERTATIONS, TIRÉES DU COMMENTAIRE DE DOM CALMET, ABBÉ DE SÉNONES, DE L'ABBÉ DE VENCE, ET DES AUTRES AUTEURS LES PLUS CÉLÈBRES, POUR FACILITER L'INTELLIGENCE DE L'ÉCRITURE SAINTE;

Enrichie d'un Atlas et de Cartes géographiques.

CINQUIÈME ÉDITION,

SOIGNEUSEMENT REVUE, ET AUGMENTÉE D'UN GRAND NOMBRE DE NOTES PAR M. DRACH, RABBIN CONVERTI, ET ENRICHIE DE NOUVELLES DISSERTATIONS.

OUVRAGE DÉDIÉ AU ROI.

TOME VINGT-SEPTIÈME.



PARIS,

LIBRAIRIE MÉQUIGNON-HAVARD,

RUE JACOB, N° 26, PRÈS CELLE DES SAINTS-PÈRES.

1833.

AVIS DES ÉDITEURS

DE LA 5e ÉDITION

DE LA BIBLE DE VENCE,

SUR

Les améliorations qui distinguent réellement cette édition de toutes celles qui l'ont précédée.

Parvenus enfin au terme de nos travaux, nous croyons qu'il ne sera pas sans intérêt de présenter à nos lecteurs un aperçu raisonné des corrections et augmentations par lesquelles nous croyons avoir contribué à perfectionner, autant qu'il nous a été possible, un ouvrage aussi important que la Bible de Vence, et déjà si justement estimé.

Les différentes parties dont se compose cette précieuse Bible peuvent se diviser en six classes dont l'énumération suit, et sur chacune desquelles nous donnerons nos observations dans le même ordre :

1° Les textes, dans lesquels nous comprenons les citations hébraïques, chaldaïques, etc., et la version latine ;

2° La traduction française ;

3° Les notes relatives à ces mêmes textes et traduction ;

4° Les dissertations ;

5° Les notes bibliologiques, indiquant la série des

ouvrages qui réfutent les objections faites contre la Bible et qui ne se trouvent dans aucune autre édition;

6° Enfin les tables des matières.

1° LES TEXTES.

M. Drach, ex-rabbin, dont la conversion est connue de tout le monde chrétien, a été chargé des soins à donner à la partie littéraire de cette édition. Versé dans la connaissance de la langue de ses pères, et réunissant la science de la synagogue à celle qu'il a puisée dans le sein de l'Eglise catholique, ce savant, mieux que personne, était capable d'entreprendre cet important travail, et de plus il s'en est acquitté avec un zèle religieux. Il a trouvé que beaucoup de textes avaient été altérés ou défigurés sous la plume de plusieurs des écrivains modernes qui depuis plus d'un siècle se sont occupés de l'Écriture sainte. On peut voir dans les avertissemens qui sont en tête de beaucoup de volumes, principalement dans l'*Avis de M. Drach*, tom. V^e^, et dans son *Avertissement*, tom. VIIIe, les observations qu'il a faites à ce sujet; il y donne aussi tous les détails, tous les éclaircissemens et toutes les preuves littéraires et grammaticales que les lecteurs, même les plus érudits, peuvent désirer (1).

Les mots hébreux, chaldéens, etc., qui, dans un cer-

(1) Dans l'*Avis de M. Drach* déjà cité, il annonce une nouvelle traduction, sur l'hébreu, des Cantiques de Debbora et d'Anne, ainsi que des Psaumes, ce qui devait former un volume séparé de la Bible. M. Drach n'ayant point encore pu terminer cette traduction, nous avons l'intention d'en faire la publication d'ici à quelque temps. MM. les souscripteurs à la Bible *de Vence*, 4e et 5e éditions, qui désireraient recevoir ce volume, ne le paieront que le prix d'un de ceux de la Bible, en adressant leur demande, avant le 1er octobre 1833, à la librairie Méquignon-Havard et Cie, rue Jacob, n° 26.

tain nombre de volumes de la précédente édition, étaient écrits en PETITES CAPITALES, ont été rétablis en caractères originaux, et leur correction, ainsi que celle des citations grecques, faites avec le plus grand soin.

Nous croyons devoir ici payer un tribut de reconnaissance à l'un de nos orientalistes les plus distingués, M. l'abbé Glaire, professeur de langue hébraïque à la Faculté de théologie de Paris, qui avait déjà consenti à examiner, sous le rapport de l'orthodoxie, les notes de M. Drach pour cette 5e édition. Des circonstances imprévues ayant mis ce dernier dans l'impossibilité de corriger les épreuves des derniers volumes publiés, ainsi que de l'appendice dont nous allons parler, M. l'abbé Glaire a bien voulu se charger de les revoir à sa place, pour tout ce qui avait rapport aux langues orientales.

Nous avons augmenté cette édition de deux volumes, dont le contenu ne se trouvait dans aucune des éditions précédentes (1). Le premier renferme la *Prière de Manassès*, le *Psaume* CLI, les IIIe et IVe *Livres d'Esdras*, et les IIIe et IVe *Livres des Machabées*. On trouve dans le second de ces deux volumes une *Epître de saint Paul aux Laodicéens*; une *Epître catholique de saint Barnabé*; le *Livre du pasteur, d'Hermas* (2); deux *Epîtres de saint Clément, pape*; six *Epîtres de saint Ignace*, évêque

(1) Ils forment les tomes XXVe et XXVIe de cette 5e édition, et se vendent aussi séparément, sous le titre de Livres apocryphes de l'*Ancien et du Nouveau Testament*, à l'adresse ci-dessus. Prix des deux volumes brochés : 15 fr.

(2) Quelques interprètes lui donnent le titre de *saint Hermas* : on croit que c'est celui que saint Paul, à la fin de son Epître aux Romains, recommande de saluer de sa part.

La bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise, par M. Guillon, qui se trouve également chez Méquignon-Havard, donne plusieurs détails sur cet ouvrage et sur son auteur.

d'Antioche, aux habitans de différentes villes; une *Epître du même à saint Polycarpe*, évêque de Smyrne, et *Deux Epîtres* de ce dernier saint évêque *aux Philippiens*. Ces deux volumes ont paru devoir former le complément indispensable de la Bible *de Vence*, car les écrits qu'ils renferment, rangés dans la classe des livres dits apocryphes, seulement à cause de leur défaut d'authenticité, doivent être lus par tous ceux qui veulent posséder à fond la connaissance de l'Ecriture sainte. Ces mêmes écrits sont d'ailleurs souvent cités par les Pères et autres commentateurs des premiers siècles, et ont toujours été considérés, sinon comme canoniques, au moins comme très-respectables. La réimpression d'une partie d'entre eux avait été annoncée dans le VIIIe volume de la 4e édition de la Bible de Vence, mais cette annonce n'avait pas été réalisée, et ces ouvrages se trouvaient épars dans des collections volumineuses. Les préfaces de ces deux volumes donnent de plus amples détails sur les différentes sortes de livres apocryphes, et les motifs de la préférence donnée à ceux que nous avons réimprimés, et qui sont accompagnés de dissertations de dom Calmet et d'autres savans.

2° LA TRADUCTION FRANÇAISE.

Dans les précédentes éditions de la Bible *de Vence*, cette traduction était celle de Sacy, revue et paraphrasée par le P. de Carrière. M. Drach, en comparant cette traduction avec les textes originaux, a reconnu qu'elle avait aussi subi plusieurs altérations qui changeaient le sens, et malgré le respect dû au savant P. de Carrière, il a cru devoir reporter souvent sa paraphrase dans les notes sur les versets du texte, qui se trouvent au bas des pages; la traduction elle-même a été entièrement retouchée et parfois totalement refaite. Le livre de Job,

entre autres, ce livre l'un des plus beaux et des plus poétiques de la Bible comme l'un des plus intéressans, soit par le fond même du sujet, soit par les détails qu'il renferme et le jour qu'il jette sur les mœurs de l'antiquité, mais aussi l'un des plus difficiles à faire passer dans notre langue, par l'emploi presque continuel du style oriental; ce livre, disons-nous, retraduit par M. Drach, peut servir à prouver le mérite et la fidélité de ses traductions. Il compose le tome IXe, et en tête de ce même volume se trouve un bref du souverain pontife Léon XII, de pieuse et savante mémoire, adressé à M. Drach, et contenant l'expression d'une approbation aussi précieuse qu'imposante pour tout catholique. Nous avons aussi l'honneur de compter au nombre de nos souscripteurs Sa Sainteté le Pape régnant, ainsi que beaucoup d'illustres prélats, et d'avoir ainsi reçu la preuve non équivoque de leur satisfaction.

3° LES NOTES RELATIVES AUX TEXTES ET A LA TRADUCTION FRANÇAISE.

Les nouvelles notes sont toutes de M. Drach, et signées de lui, excepté celles peu importantes ou qu'il a fondues dans les anciennes, revues d'ailleurs par lui comme tout le reste. Ces nouvelles notes, dont le nombre s'élève à plus de *trois cents*, sont l'objet d'un paragraphe de *l'Avis de M. Drach* qui est en tête du tome Ve; elles renferment un grand nombre de documens utiles et curieux sur la critique sacrée et sur l'histoire des Juifs, ainsi que sur leurs traditions et leurs usages, lesquels ne pouvaient être bien connus et expliqués que par un Israélite. L'antiquité, les arts, les sciences, les monumens, tout a été mis à contribution dans ces notes, dont beaucoup, malgré leur brièveté, n'en sont pas moins intéressantes.

D'autres, par leur étendue et l'intérêt de l'objet qu'elles traitent, ont l'importance *d'une dissertation;* nous citerons, par exemple, celle sur le 1er verset du 1er chapitre de Job, tome IXe, page 204, celles des pages 207, 211, 213 et 219 du même volume, et celle sur les 5e et 6e verset du xve chapitre de saint Matthieu, tome XXe, page 344 et suivantes. Quelques autres présentent un parallèle intéressant entre la poésie sacrée et celle des auteurs profanes les plus distingués. *V.* pag. 223, 342, 343 du tome IXe déjà cité (1).

4° LES DISSERTATIONS.

A toutes les richesses réunies dans la bible *de Vence* il semblait difficile d'en ajouter de nouvelles; cependant on regrettait de n'y pas voir figurer les prologue, lettres et préfaces de saint Jérôme sur l'Ecriture sainte en général, et sur chacun des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament en particulier; car l'Eglise elle-même a regardé les écrits de ce saint docteur comme si importans, qu'ils sont joints à toutes les grandes Bibles latines faites la plupart sous les yeux des souverains pontifes. Cette autorité pourrait nous dispenser d'en citer aucune autre, mais nous croyons cependant devoir renvoyer nos lecteurs à ce que dit à cet égard l'éloquent auteur de la *Bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise*, en français, dans le volume consacré à saint Jérôme (2).

(1) A ce sujet nous croyons devoir indiquer ici un ouvrage remarquable sur la poésie des livres saints; ce sont les *Leçons sur la poésie sacrée des Hébreux*, par le docteur Lowth, professeur de poésie au collége d'Oxford, traduit par F. Roger, conseiller de l'université. Paris, 1813, 2 vol. in-8.

(2) Tome XXe, page 50 et suivantes, édition in-8, et tome XXVII, page 352 et suivantes, édition in-12. Paris, Méquignon-Havard et Cie.

La distribution des matières de notre édition ne nous ayant pas permis de placer ces prologue, lettres et préfaces dans le premier volume, et voulant autant qu'il est possible obvier à cet inconvénient, nous en formons un appendice qui se distribue gratis aux souscripteurs, et auquel chacun pourra donner la place qui lui paraîtra la plus convenable. En outre, le retard apporté à la publication de cet appendice a donné à M. Drach, maintenant bibliothécaire de la Propagande à Rome, les moyens d'y ajouter des notes la plupart très-curieuses. Ce n'est qu'après un séjour de plus d'une année dans la capitale du monde chrétien, où il a puisé à des sources bien plus abondantes qu'en France, qu'il nous a fait passer son manuscrit.

Le texte latin de ces ouvrages de saint Jérôme se trouve en regard, afin de ne pas changer la marche adoptée pour les dissertations, qui sont imprimées en longues lignes pour les distinguer des textes de la Bible qui sont sur deux colonnes.

En tête de cet appendice se trouve une dissertation nouvelle sur le Zodiaque de Dendera (1). Dans la 4[e] édition il devait s'en trouver une de feu l'abbé Halma : cette annonce, n'ayant pas été effectuée, avait été reproduite dans le prospectus de cette 5[e] édition ; mais au moment de mettre sous presse cette dissertation, il a été reconnu qu'elle laissait beaucoup à désirer : la publication en ayant ainsi été ajournée, le temps a été mis à profit pour donner à celle que nous présentons au public un degré d'intérêt plus général et mieux approprié à l'ouvrage dont elle fait partie. Car cette fois ce n'est pas

(1) Cet Appendice, contenant la dissertation sur le Zodiaque ainsi que les prologue, lettres et préfaces de saint Jérôme, se vend séparément pour les personnes qui possèdent les précédentes éditions. Brochure in-8, couverture imprimée. Prix : 3 fr.

l'expression, plus ou moins appuyée de preuves, d'une seule opinion ou d'un seul système, qui fait la base de la dissertation insérée dans notre Bible, c'est le résumé de tout ce que les savans d'opinions diverses ont écrit sur cette matière; c'est mieux encore, puisque l'on y trouve l'historique et la fin de ce grand procès à la fois religieux et littéraire, et qui, comme chacun le sait, était d'une si grande importance pour toute l'économie de l'Ecriture sainte et du christianisme (1).

5° LES NOTES BIBLIOLOGIQUES.

Ces notes, qui ne se trouvent que dans notre 5e édition, présentent un grand intérêt; elles sont placées, soit à chaque intitulé des différens livres ou de leurs divers chapitres, soit dans le courant même de ceux-ci; et pour les distinguer des notes sur le texte, elles ont pour signe de renvoi, des lettres de l'alphabet. Elles contiennent la liste des principaux ouvrages qui ont traité d'une manière toute spéciale de chacun de ces livres, et ont répondu aux diverses objections de l'ignorance ou de l'incrédulité. On voit figurer dans cette liste les Pères, les docteurs, les théologiens, les exégètes, les controversistes, les commentateurs, enfin tous ceux qui, depuis les premiers siècles de l'Eglise jusqu'à nos jours, ont expliqué ou défendu l'Ecriture sainte, pour ainsi dire, pied à pied (2); c'est comme un vaste arsenal, où l'on trouve des armes pour combattre les systèmes de nos modernes incrédules qui ne font que renouveler d'anciennes attaques repoussées cent fois, et si victorieuse-

(1) Cette dissertation est due à M. L.-J. G***, le même qui s'est chargé de faire la révision des tables de cette 5e édition.

(2) Un des ouvrages le plus souvent cités est celui de VEITH, intitulé: *Sacra scriptura contra incredulos propugnata*; il est presque toujours désigné par les initiales S. Script. Prop.

ment, que, las de leurs défaites, ils ont enfin abandonné un terrain sur lequel ils ne pouvaient plus rester sans honte, surtout depuis que la science moderne a fait de si nombreuses et de si importantes découvertes, qui confirment tous les jours ce que nous ont appris les livres de Moïse sur l'origine de l'homme et du monde qu'il habite.

6° LES TABLES DES MATIÈRES.

Personne n'ignore de quelle importance sont les tables des matières pour les grands ouvrages. Celles de la Bible, le premier de tous les livres, celui qui renferme les véritables archives du genre humain, l'origine de toutes les traditions divines et humaines, devaient donc attirer l'attention des éditeurs (1).

Depuis la publication de la 2e édition de la Bible *de Vence*, imprimée à Avignon en 1778, les tables des matières avaient toujours été réimprimées telles qu'elles existaient dans cette édition, c'est-à-dire avec les mêmes fautes, les mêmes longueurs, les mêmes lacunes. Loin de nous cependant la pensée de chercher à affaiblir la reconnaissance due à ceux qui les premiers ont eu le courage et la patience de rédiger ces tables qui sont réellement la clef de tout l'ouvrage; mais la lecture sans cesse répétée de la Bible, les recherches

(1) Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur indiquant ici un passage curieux et sans doute peu connu, extrait du savant ouvrage de Ch. Frassen, docteur en Sorbonne, et intitulé *Disquisitiones biblicæ*, 2 vol. in-4, Paris, 1682, tom. II, p. 23 : voici ce passage. « *Jam à tribus aut quatuor sæculis apud omnes christianos usus invaluit, ut omnes Scripturarum libri simul compacti dicantur* SANCTA BIBLIA, *nomine quidem nunc latino, sed à voce græcâ* βίβλος *deflexo, etc.* » Ce renseignement sur la Bible manquait parmi tous ceux que renferment les nombreuses et savantes dissertations qui distinguent la Bible *de Vence*, des autres Bibles.

continuelles de ceux qui ont travaillé et étudié le texte, les traductions, les notes, les dissertations, etc., ont dû faire découvrir quelques fautes, quelques omissions dans une œuvre qui demandait tant de soins et de recherches. On avait sans doute toujours reculé devant l'immense travail nécessaire pour revoir avec soin des tables aussi chargées de chiffres, de renvois, d'indications, de chapitres, de versets, et qui, calcul fait approximativement, contiennent plus de trente mille articles.

Les éditeurs n'ont pas cette fois été arrêtés par les difficultés ou par les dépenses que devait entraîner cette révision. Un bibliophile aussi patient que peu connu, qui depuis long-temps se livre à ce genre de travail, et est auteur de plusieurs tables de matières extrêmement utiles (1), s'occupait depuis près de dix ans, et pour son propre usage, des améliorations, additions et corrections dont celle de la Bible *de Vence*

(1) Nous ne citerons que les principales :

1° Celle de la Vie de Jésus-Christ et des Actes des Apôtres, par le P. de Ligny, 3 vol. in-8, 2e édition.

2° Celles des Réponses critiques aux attaques des incrédules, par Bullet, 4 vol. in-12, 3e édition.

3° Celle de l'Histoire des Croisades, par M. Michaud, 6 vol. in-8, 4e édition.

4° Celles de la traduction française de l'Herméneutique sacrée de M. Janssens, professeur de théologie à Liége, publiée à Paris en 1833, par Blaise aîné, 3 vol. in-12, ouvrage qui, pour le dire en passant, est indispensable à tous ceux qui lisent et étudient la Bible, dont il est un des meilleurs prolégomènes, et qui, pour le plan et le style, est peut-être supérieur aux Réponses critiques de Bullet.

5° Celle de l'Histoire des arts en France par les monumens, de M. A. Lenoir. Paris, 6 vol. in-8. La table est au IVe volume.

6° Celle de l'Histoire de l'Eglise, par Bérault-Bercastel.

Cette table, qui présente plus de 4000 articles, n'est encore que manuscrite, et sera imprimée avec la continuation de cette histoire à laquelle on travaille depuis long-temps.

était susceptible. Lorsque nous eûmes fait paraître quelques livraisons de notre 5e édition, il s'empressa de mettre à notre disposition le fruit de son travail, et voulut bien le compléter par des recherches nombreuses et approfondies ; ses additions se montent à plus de *huit cents*. Outre ces augmentations, déjà fort importantes, et qui sont indiquées par ce signe*, placé en tête de tous les articles nouveaux, des longueurs, des répétitions assez multipliées ont été supprimées, et plusieurs des articles anciens ont subi une rédaction presque entièrement nouvelle.

La première de nos additions est une table peu étendue, il est vrai, mais nouvelle, et qui nous a paru remplir une lacune qui existait dans les précédentes éditions. Cette table contient, par ordre alphabétique, la désignation de chacun des livres composant le texte de la Bible, avec l'indication des tomes et des pages où ils se trouvent.

Nous avions d'abord eu l'intention d'en classer les articles dans la table des matières du texte ; mais celle-ci ne renvoyant qu'à des chapitres et à des versets, il nous a semblé qu'une autre indication par volumes et par pages formerait disparate avec la première. La recherche du texte sera d'ailleurs plus facile dans une table spéciale ; nous intitulons cette table : *Table des livres sacrés composant la sainte Bible*, pour la distinguer de celle qui la suit, et qui est la *Table des matières du texte sacré.*

Un changement typographique nous a paru nécessaire dans cette seconde table. Les numéros différens des *livres, chapitres* et *versets*, auxquels elle renvoie, étaient tous indifféremment indiqués, dans les précédentes éditions, par des chiffres arabes, séparés seulement par une † lorsque l'indication d'un nouveau chapitre suivait

celle des versets; cette méthode produisait quelquefois une confusion désagréable, même à l'œil. Dans notre édition, les numéros des *livres* sont indiqués par des chiffres romains grands caractères, ceux des *chapitres* par des chiffres romains plus petits, et les *versets* seulement par des chiffres arabes (1).

Les augmentations faites à cette cinquième édition et détaillées dans les paragraphes 1, 2, 3, 4 et 5 du présent avis, ont produit un grand nombre d'indications nouvelles, dans la table des matières, des préfaces et dissertations. Ces indications présentent un grand degré d'intérêt, puisqu'elles forment comme un répertoire général et analytique des découvertes que les sciences ont faites depuis un siècle ou deux, soit dans la critique sacrée ou profane, soit dans l'histoire des peuples anciens, l'astronomie, la chronologie, etc., et qu'ainsi beaucoup de noms illustres, dont la célébrité vient se rattacher à notre travail, prennent place naturellement dans la table des préfaces et dissertations; parmi les auteurs vivans nous citerons entre autres MM. Balbi, de Bovet, Drach, Letronne, Paravey, Sylvestre de Sacy, Testa; et parmi ceux dont les sciences ont à regretter la perte plus ou moins récente, Abel de Rémusat, Champollion jeune, Cuvier, Delambre, Halma, Lalande et Visconti. Cette partie de nos additions n'est pas une des moins importantes, puisque la plupart de ces savans ont prouvé dans leurs écrits que tous les monumens de la nature et de l'art se trouvent d'accord avec cette Bible si souvent attaquée, mais si bien défendue et justifiée contre la prévention ou la mauvaise foi, cette Bible véritablement le livre par excellence, sans lequel, comme le dit un auteur cé-

(1) Exemple : III Rois XXII, 15.

lèbre de nos jours, le monde serait complètement dans l'ignorance de son origine et de sa destinée (1).

Outre ces additions, les tables des matières ont été complétées, ainsi que nous l'avons déjà dit, par l'indication d'un grand nombre d'articles nouveaux omis jusqu'à présent dans les tables; en voici les principaux :

1° Dans la table *des matières du texte :*

Agonie. — Agriculture. — Aînesse (droit d'). — Alliance de Dieu. — Anathème. — Animaux.—Avénement. — *Bethléem.* — Bœufs. — Brebis. — *Calvaire.* — Cantiques. — Cèdres. — *Déluge.* — Dénombrement. — Discours. — Docteurs de la loi. — *Eaux.* — Elus. — Ephod. — Expiations. — *Feu.* — Fleuves. — *Généalogies.* — *Hébreux.* — Homme-Dieu. — Hostie. — Horeb. — *Iduméens.* — Impuretés légales. — *Jaïre.* — Jourdain. — Juifs. — *Lampes.* — Langues. — *Machabées.* — Malédictions. — Mer. — Messie (2). — Montagnes. — Naïm. — *Offrande.* — Osa. — *Palais* de Salomon. — Pains. — Paradis. — Paraboles. — Passion. — Pentecôte. — Piscine. — Purifications. — *Rachat.* — Robe nuptiale. — Rocher. — *Sacerdoce.* — Salut. — Samaritaine. — *Terre* promise. — Tyr. — *Voile.*

2° Dans la table des matières des préfaces et dissertations :

Actions prophétiques. — Anges gardiens. — Arts (beaux). — Assomption. — *Bethléem.* — Bibles, — de Vence, — manuscrites et autres. — *Conciles.* — Consubstantialité. — *Dénombremens.* — Egypte, sous le

(1) Les bornes d'un simple avis ne nous permettant pas de transcrire un article très-remarquable qui a paru depuis peu dans un des numéros des *Annales de la philosophie chrétienne*, où la Bible est envisagée sous le double point de vue religieux et littéraire, nous l'indiquerons du moins à nos lecteurs. (*V.* le n° 31, 4e année.)

(2) Ces deux derniers articles, très-succincts et incomplets, ainsi que celui *Juifs*, dans les éditions précédentes, peuvent être regardés comme nouveaux.

point de vue géographique.—*Fécondité.—Hexaples.* —*Interprétations* de l'Ecriture. — Lettres numérales, — manuscrites. — *Néoménies.* — Nilomètre. — *Origine.* — *Palæ-Tyros* (nom de Tyr ancienne).—*Rappel* des Juifs. — *Ximenès.*

Voici quelques exemples d'articles de la table des préfaces et dissertations, qui ont été modifiés ou refaits sur un nouveau plan.

ANALYSES. Article presque entièrement refondu. A tous les articles de chacun des livres de la Bible, se trouve l'indication de tout ce qui y a rapport dans les préfaces, dissertations ou notes; il a donc semblé suffisant, et pour ne pas supprimer le mot *analyses* entièrement, de renvoyer aux divers noms de chacun de ces livres pour l'analyse de chacun d'eux, et sans en détailler la série au mot *analyses*, afin de ne pas alonger la table sans nécessité. En effet, si l'on veut voir l'analyse de la Genèse, par exemple, on trouvera à ce mot tout ce que l'on voudra connaître sur ce livre : préface, analyse, dissertation, etc.; et ainsi pour les autres.

Le mot *Evangiles* contenait aussi des longueurs inutiles; on y avait détaillé par ordre numérique, et sans autre désignation, les titres des chapitres. Il est préférable et bien plus court de chercher à sa lettre le sujet de l'Evangile que l'on veut consulter. Nous avons conservé seulement l'indication de chacune des cinq parties de l'harmonie française et de la concorde latine.

Instructions et mystères. Cet article était dans le même cas que celui *Analyses*, et il a été modifié de même.

Stations des Israélites. Il a été seulement conservé de cet article, l'indication de la dissertation qui donne le détail de ces stations, et dans laquelle les noms et l'ordre numérique de chacune d'elles sont indiqués dans

des notes marginales ; ces noms, d'ailleurs, se retrouvent encore dans la table, à leur ordre alphabétique.

Plusieurs articles, tels qu'*Apocalypse*, *Antechrist*, *Babylone*, *Behemoth*, *Bêtes mystérieuses*, *Léviathan*, etc., présentaient des répétitions, quelquefois de près d'une demi-page ; elles sont supprimées, et dans chaque article on renvoie aux mots avec lesquels une dissertation est commune.

Une autre amélioration qui distingue cette 5e édition de toutes celles qui ont paru jusqu'à ce jour, consiste dans les nombreuses rectifications ayant pour objet le rétablissement de plusieurs articles mal classés, ce qui rendait non-seulement les tables vicieuses, mais augmentait la longueur et la difficulté des recherches soit dans la table du texte, soit dans celle des *Préfaces* et des *Dissertations*. Nous citerons les articles *Baptême*, *Elie*, *Enfans*, *Femme*, mêlé avec *Femmes ; Hébreux*, avec *Juifs ; Lévites*, avec *Lévi ; Madian*, ville, avec *Madianites*, peuple ; *Moab*, avec *Moabites ; Moïse*, *Moloch*, *Mort*, mêlé avec *Morts ; Murmurateurs*, *Mortifications*, etc.

Presque tous les articles de chacun des prophètes étaient chargés de détails inutiles, tels que ceux-ci : *Objet du chapitre..... Témoignage de saint Jérôme*. Ces mots se trouvaient répétés souvent dix ou douze fois de suite, sans autre indication que celle de chacun des chapitres et des pages, qui souvent se suivent sans aucune interruption. On a supprimé cette nomenclature, et indiqué en une seule phrase tous les chapitres, lorsqu'ainsi que les pages ils se suivent, comme il est dit ci-dessus, depuis I, par exemple, jusqu'à X, et les pages où ils se trouvent, depuis la première jusqu'à la dernière.

Ces divers exemples peuvent suffire à prouver le zèle et le soin consciencieux que les éditeurs ont apportés à

l'accomplissement de la tâche qu'ils s'étaient imposée, et ils osent se flatter d'avoir perfectionné encore, s'il était possible, un ouvrage aussi éminemment utile que la Bible *de Vence*. Heureux si leurs travaux peuvent obtenir l'approbation de leurs nombreux souscripteurs, et surtout du clergé de l'antique et illustre Eglise de France ! Plus heureux encore si, par leurs efforts, ils contribuent à inspirer de plus en plus le goût de la lecture de nos livres saints, et à ramener ainsi les esprits et les cœurs vers les grandes et sublimes vérités de la religion chrétienne, et, par une conséquence nécessaire, à l'unité de l'Eglise catholique, seule dépositaire légitime de la parole divine !

CONTENU DE CE VOLUME.

DÉCRET

DU CONCILE DE TRENTE

SUR LES LIVRES CANONIQUES.

SESSION QUATRIÈME.

Le saint Concile de Trente, œcuménique et général, légitimement assemblé sous la conduite du Saint-Esprit, les trois mêmes Légats du Siége Apostolique y présidant; ayant toujours en vue de détruire les erreurs et de conserver dans l'Eglise la pureté de l'Evangile....

Et plus bas :

Afin que personne ne puisse douter quels sont les Livres saints que le Concile reçoit, il a voulu que le catalogue en fût inséré dans ce décret. Il se compose ainsi qu'il suit :

Livres de l'Ancien Testament.

Cinq Livres de Moïse, savoir : la Genèse, l'Exode, le Lévitique les Nombres et le Deutéronome; Josué; les Juges; Ruth; quatre livres des Rois; deux des Paralipomènes; le premier livre d'Esdras le second appelé Néhémie; Tobie; Judith; Esther; Job; les Psaume de David, au nombre de cent cinquante; les Proverbes; l'Ecclésiaste; le Cantique des Cantiques; la Sagesse; l'Ecclésiastique Isaïe; Jérémie, avec le livre deBaruch; Ezéchiel; Daniel; les douz petits Prophètes, savoir : Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie deux livres des Machabées, le premier et le second.

Livres du Nouveau Testament.

Les quatre Evangiles, savoir : celui de saint Matthieu, celui d saint Marc, celui de saint Luc et celui de saint Jean; les Actes de

CONTENU DE CE VOLUME.

DÉCRET

DU CONCILE DE TRENTE

SUR LES LIVRES CANONIQUES.

SESSION QUATRIÈME.

Le saint Concile de Trente, œcuménique et général, légitimement assemblé sous la conduite du Saint-Esprit, les trois mêmes Légats du Siége Apostolique y présidant ; ayant toujours en vue de détruire les erreurs et de conserver dans l'Eglise la pureté de l'Evangile....

Et plus bas :

Afin que personne ne puisse douter quels sont les Livres saints que le Concile reçoit, il a voulu que le catalogue en fût inséré dans ce décret. Il se compose ainsi qu'il suit :

Livres de l'Ancien Testament.

Cinq Livres de Moïse, savoir : la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome; Josué; les Juges; Ruth; quatre livres des Rois; deux des Paralipomènes; le premier livre d'Esdras, le second appelé Néhémie; Tobie; Judith; Esther; Job; les Psaumes de David, au nombre de cent cinquante; les Proverbes; l'Ecclésiaste; le Cantique des Cantiques; la Sagesse; l'Ecclésiastique; Isaïe; Jérémie, avec le livre deBaruch; Ezéchiel; Daniel; les douze petits Prophètes, savoir : Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie; deux livres des Machabées, le premier et le second.

Livres du Nouveau Testament.

Les quatre Evangiles, savoir : celui de saint Matthieu, celui de saint Marc, celui de saint Luc et celui de saint Jean; les Actes des

DECRETUM

SYNODI TRIDENTINÆ

DE LIBRIS CANONICIS.

QUARTA SESSIO.

Sacrosancta œcumenica et generalis Tridentina Synodus, in Spiritu sancto legitimè congregata, præsidentibus in eâ eisdem tribus Apostolicæ Sedis Legatis, hoc sibi perpetuò antè oculos proponens, ut, sublatis erroribus, puritas ipsa Evangelii in Ecclesiâ conservetur.....

Et infrà :

Sacrorum verò librorum Indicem huic Decreto adscribendum censuit, ne cui dubitatio suboriri possit, quinam sint qui ab ipsâ Synodo suscipiuntur. Sunt verò infrascripti.

Testamenti veteris.

Quinque Moysi, id est Genesis, Exodus, Leviticus, Numeri, Deuteronomium : Josue; Judicum; Ruth : quatuor Regum : duo Paralipomenon : Esdræ primus, et secundus, qui dicitur Nehemias : Tobias; Judith; Esther; Job : Psalterium Davidicum centum quinquaginta Psalmorum : Parabolæ : Ecclesiastes : Canticum canticorum : Sapientia : Ecclesiasticus : Isaïas; Jeremias cum Baruch; Ezechiel; Daniel : Duodecim Prophetæ minores, id est, Osea, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michæas, Nahum, Habacuc, Sophonias, Aggæus, Zacharias, Malachias : duo Machabæorum, primus et secundus.

Testamenti novi.

Quatuor Evangelia; secundùm Matthæum, Marcum, Lucam et Joannem : Actus Apostolorum à Lucâ Evangelistâ

Apôtres écrits par saint Luc l'Evangéliste; quatorze Epîtres de saint Paul, une aux Romains, deux aux Corinthiens, une aux Galates, une aux Éphésiens, une aux Philippiens, une aux Colossiens, deux aux Thessaloniciens, deux à Timothée, une à Tite, une à Philémon, une aux Hébreux; deux de saint Pierre; trois de l'apôtre saint Jean; une de l'apôtre saint Jacques; une de l'apôtre saint Jude; et l'Apocalypse de l'apôtre saint Jean.

Si quelqu'un ne reçoit pas pour sacrés et canoniques tous ces livres entiers avec tout ce qui en fait partie, tels qu'ils sont en usage dans l'Eglise catholique, et tels qu'ils se trouvent dans l'ancienne édition Vulgate latine, et qu'il méprise avec connaissance et de propos délibéré les traditions dont nous venons de parler, qu'il soit anathême (1).

(1) Ce Décret ne se trouve pas dans la précédente édition.

DECRETUM

SYNODI TRIDENTINÆ

DE LIBRIS CANONICIS.

QUARTA SESSIO.

Sacrosancta œcumenica et generalis Tridentina Synodus, in Spiritu sancto legitimè congregata, præsidentibus in eâ eisdem tribus Apostolicæ Sedis Legatis, hoc sibi perpetuò antè oculos proponens, ut, sublatis erroribus, puritas ipsa Evangelii in Ecclesiâ conservetur.....

Et infrà :

Sacrorum verò librorum Indicem huic Decreto adscribendum censuit, ne cui dubitatio suboriri possit, quinam sint qui ab ipsâ Synodo suscipiuntur. Sunt verò infrascripti.

Testamenti veteris.

Quinque Moysi, id est Genesis, Exodus, Leviticus, Numeri, Deuteronomium : Josue; Judicum; Ruth : quatuor Regum : duo Paralipomenon : Esdræ primus, et secundus, qui dicitur Nehemias : Tobias; Judith; Esther; Job : Psalterium Davidicum centum quinquaginta Psalmorum : Parabolæ : Ecclesiastes : Canticum canticorum : Sapientia : Ecclesiasticus : Isaïas; Jeremias cum Baruch; Ezechiel; Daniel : Duodecim Prophetæ minores, id est, Osea, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michæas, Nahum, Habacuc, Sophonias, Aggæus, Zacharias, Malachias : duo Machabæorum, primus et secundus.

Testamenti novi.

Quatuor Evangelia; secundùm Matthæum, Marcum, Lucam et Joannem : Actus Apostolorum à Lucâ Evangelistâ

Apôtres écrits par saint Luc l'Evangéliste; quatorze Epîtres de saint Paul, une aux Romains, deux aux Corinthiens, une aux Galates, une aux Éphésiens, une aux Philippiens, une aux Colossiens, deux aux Thessaloniciens, deux à Timothée, une à Tite, une à Philémon, une aux Hébreux; deux de saint Pierre; trois de l'apôtre saint Jean; une de l'apôtre saint Jacques; une de l'apôtre saint Jude; et l'Apocalypse de l'apôtre saint Jean.

Si quelqu'un ne reçoit pas pour sacrés et canoniques tous ces livres entiers avec tout ce qui en fait partie, tels qu'ils sont en usage dans l'Eglise catholique, et tels qu'ils se trouvent dans l'ancienne édition Vulgate latine, et qu'il méprise avec connaissance et de propos délibéré les traditions dont nous venons de parler, qu'il soit anathême (1).

(1) Ce Décret ne se trouve pas dans la précédente édition.

conscripti : quatuordecim Epistolæ Pauli Apostoli : ad Romanos, duæ ad Corinthios, ad Galatas, ad Ephesios, ad Philippenses, ad Colossenses, duæ ad Thessalonicenses, duæ ad Timotheum, ad Titum, ad Philemonem, ad Hebræos : Petri Apostoli duæ : Joannis Apostoli tres : Jacobi Apostoli una : Judæ apostoli una; et Apocalypsis Joannis Apostoli.

Si quis autem libros integros cum omnibus suis partibus, prout in Ecclesiâ catholicâ legi consueverunt, et in veteri Vulgatâ latinâ editione habentur, pro sacris et canonicis non susceperit, et traditiones prædictas sciens et prudens contempserit, anathema sit.

TABLE DES TEXTES SACRÉS

COMPOSANT

LA SAINTE BIBLE.

conscripti : quatuordecim Epistolæ Pauli Apostoli : ad Romanos, duæ ad Corinthios, ad Galatas, ad Ephesios, ad Philippenses, ad Colossenses, duæ ad Thessalonicenses, duæ ad Timotheum, ad Titum, ad Philemonem, ad Hebræos : Petri Apostoli duæ : Joannis Apostoli tres : Jacobi Apostoli una : Judæ apostoli una; et Apocalypsis Joannis Apostoli.

Si quis autem libros integros cum omnibus suis partibus, prout in Ecclesiâ catholicâ legi consueverunt, et in veteri Vulgatâ latinâ editione habentur, pro sacris et canonicis non susceperit, et traditiones prædictas sciens et prudens contempserit, anathema sit.

TABLE DES TEXTES SACRÉS

COMPOSANT

LA SAINTE BIBLE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TEXTE SACRÉ

DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT.

Le chiffre romain marque le chapitre, et le chiffre arabe le verset : lorsqu'il n'y a qu'un chiffre romain, c'est que le sujet marqué s'étend dans tout le chapitre, et lorsqu'il n'y a qu'un chiffre arabe, ce chiffre indique un autre verset du même chapitre que le précédent.

Le trait d'union entre deux chiffres signifie qu'il faut lire depuis l'un jusqu'à l'autre.

Dans les citations des livres de l'Ecriture, *Eccl.* signifie l'Ecclésiaste ; *Eccli.*, l'Ecclésiastique.

* Ce signe marque tous les articles ajoutés dans cette nouvelle édition.

A

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TEXTE SACRÉ

DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT.

Le chiffre romain marque le chapitre, et le chiffre arabe le verset : lorsqu'il n'y a qu'un chiffre romain, c'est que le sujet marqué s'étend dans tout le chapitre, et lorsqu'il n'y a qu'un chiffre arabe, ce chiffre indique un autre verset du même chapitre que le précédent.

Le trait d'union entre deux chiffres signifie qu'il faut lire depuis l'un jusqu'à l'autre.

Dans les citations des livres de l'Ecriture, *Eccl.* signifie l'Ecclésiaste ; *Eccli.*, l'Ecclésiastique.

* Ce signe marque tous les articles ajoutés dans cette nouvelle édition.

A

Aaron, fils d'Amram et arrière-petit-fils de Lévi, Exod. vi, 20 ; — est associé à Moïse son frère pour délivrer le peuple d'Israël, iv, 14 ; v, 1 ; vi, 13 ; Mich. vi, 4 ; — porte la parole, est le prophète de Moïse ; la principauté réside dans Moïse, le ministère dans Aaron, Exod. vi, 16, 30 ; vii, 1, 2 ; — fait au peuple un veau d'or, xxxii, 1 *et suiv.* ; — sacré grand-prêtre, et ses fils prêtres, et par quelles cérémonies, viii ; xxix ; xl, 12, 13. — Aaron et ses fils établis par la vocation de Dieu, Nomb. iii, 10 ; Deut. xviii, 5. — Alliance éternelle de Dieu avec lui et avec ses fils, Eccli. xlv, 19. — Ornemens d'Aaron, de ses successeurs et des autres prêtres, faits par l'ordre de Dieu, Exod. xxviii, 1 *et suiv.* — Rebelles à son autorité punis, Nomb. xvi, 1 *et suiv.* — Sa verge fleurit, xvii, 8. — Il offre divers sacrifices, et bénit le peuple, Lévit. ix, 22 ; — ne doit pleurer la mort de ses fils, x, 6 ; — ne peut boire du vin, x, 9. — Part d'Aaron, des autres prêtres et des Lévites dans les sacrifices ; Lévites donnent la dîme aux prêtres, Nomb. xviii. — Aaron exclu de la terre promise à cause de son incrédulité, xx, 12, 24. — Moïse dépouille Aaron des ornemens de grand-prêtre, et en revêt Eléazar son fils et son successeur, xx, 26, 28. — Aaron meurt sur la montagne d'Hor, âgé de 123 ans, xx, 24, 30 ; xxxiii,

Abiron, de la tribu de Ruben, s'élève contre Moïse; la terre s'entr'ouvrant l'engloutit lui et ses complices, Nomb. xvi; xxvi, 10; Deut. xi, 6; Ps. cv, 17; Eccli. xlv, 22.

Abisag de Sunam; David l'épouse, mais ne la connaît pas, III Rois i, 4.—Adonias la recherche en mariage, ii, 17 *et suiv.*

Abisaï, fils de Sarvia, sœur de David, II Rois ii, 18.—Son zèle et son courage, xvi, 9; xix, 21; xx, 6; xxiii, 18.

Abiu et Nadab, fils d'Aaron, dévorés par le feu du ciel, Lév. x, 2; xvi, 1; Nomb. iii, 4; xxvi, 61.

Abner, général des armées de Saül, fait couronner Isboseth, II Rois ii, 8;—rentre dans l'amitié de David, iii, 8;—tué en trahison par Joab, iii, 27.

Abomination de la désolation dans le lieu saint au temps d'Antiochus Epiphane, Dan. xi, 31;—au temps de la ruine de Jérusalem par les Romains, Dan. ix, 27; Matth. xxiv, 15; Marc xiii, 14;—au temps de l'Antechrist, Dan. xii, 11.

Abraham, appelé d'abord Abram, fils de Tharé : sa naissance, Gen. xi, 26, 27.—Sara ou Saraï, sa femme, stérile, xi, 30.—Sort de son pays, va en Egypte à cause de la famine; y fait passer Saraï pour sa sœur, xii, —querelle de ses gens avec ceux de Lot, xiii:—reçoit la promesse d'une nombreuse postérité, xiii, 15 *et suiv.*; xv, 4; xvii, 16; xviii, 10;—ne reçoit rien des hommes, xiv, 22;—épouse Agar, xvi, 4 *et suiv.*;—appelé Abraham, xvii, 5:—son hospitalité; adore des anges sous la figure d'hommes; prie pour les habitans de Sodome, xviii.—Naissance d'Isaac, xxi, 2.—il est près de l'immoler, xxii, 9;—honore les habitans du pays; achète un sépulcre pour ensevelir Sara, xxiii;—envoie choisir une femme pour Isaac, xxiv, 4.—Sa mort, xxv, 8;—son éloge. Eccli. xliv, 20:—proposé pour modèle, Is. li, 2;—appelé père de plusieurs nations et de tous ceux qui croient, Gen. xvii, 5; Matth. iii, 9; Luc xix, 9; Jean viii, 39; Rom iv, 11, 17.—Sa postérité, Jos. xxiv, 3; Is. xli, 8; Ezech. xxxiii, 24. Néhém. ix, 7 *et suiv.*; Matth. viii, 11; Act. vii, 2 et 16; Hebr. xi, 17, —qui sont ses vrais enfans, Jean viii, 33; Rom. ix, 7; Gal. iii, 7.

Absalom, fils de David, tue son frère Ammon, et se retire à Gessur, II Rois xiii, 20-39;—en est rappelé; ne peut voir le roi; fait brûler les orges de Joab, xiv;—se soulève contre son père, xv, 1-14;—abuse de ses concubines, xvi, 22;—cela avait été prédit, xii, 11;—son armée défaite, lui percé de trois dards; son tombeau : David le pleure, xviii.

Abstinence dans le manger. Dieu défend à Adam de manger du fruit d'un certain arbre, Gen. ii, 17; iii, 11;—chair avec son sang, défendue, ix, 4; Deut. xii, 16; Act. xv, 29;—on ne peut manger l'agneau pascal cru, Exod. xii, 8;—levain défendu, xiii, 7.—Ne point manger un bœuf homicide, xxi, 28;—ni le reste des bêtes, xxii, 31;—ni celle qui est morte d'elle-même, Lév. xxii, 8 *et suiv.*;—ni ce qui a été consacré le jour précédent, Exod. xxix, 34; Lév. vii, 18; xix, 7;—ni ce qui est immolé pour le péché, vi, 30;—ni les bêtes qui n'ont pas le pied fendu et ne ruminent point, xi.—Ne pas manger impur les choses consacrées, xxii, 3, ni hors le lieu saint, Nomb. xviii, 10.—Pains qui ne doivent être mangés

dith v, vi;—est conduit au pied d'une montagne de la Judée, ii;—tombe par terre à la vue de la tête d'Holopherne, xiii, 29;—embrasse la religion des Juifs, xiv, 6.

Achis, roi de Geth. *V.* David.

Achitophel, conseiller de David, prend le parti d'Absalom, II Rois xv, 12.—Conseil impie qu'il donne, xvi, 21.—Conseil de poursuivre David promptement, non suivi. Il se pend, xvii.

* Achobar, père du prophète Elnatham, Jérém. xxvi, 22.

Achor, vallée dont le nom signifie *trouble*, Jos. vii, 24; xv, 7; Is. lxv, 10; Os. ii, 15.

Action de grace. *V.* Gratitude.

Adam, premier homme, sa création, Gen. i, 26, 27;—mis dans le jardin de délices, avec défense de manger d'un certain fruit, ii, 7 *et suiv.*; —viole ce précepte, et est chassé du jardin, iii; Osée vi, 7;—la sagesse le retire de son péché, Sag. x, 1, 2;—sa mort, Gen. v, 5; —par lui la mort et le péché sont entrés dans le monde, Rom. v, 12; I Cor. xv, 22.

* Addi, un des ancêtres de Jésus-Christ. Luc iii, 28.

Adonias, fils de David, tâche de se faire déclarer roi du vivant de son père, III Rois i, 5;—demande pour femme Abisag de Sunam, ce qui est cause de sa mort, ii, 17-25.

Adonibézec, prince des Chananéens, traité comme il avait traité soixante-dix rois, Jug. i, 6.

Adoniram, intendant des finances de Salomon, III Rois iv, 6.

* Adonizédech, roi de Jérusalem, Josué x, 1; — il fait alliance avec trois autres, 3;—est vaincu par Josué, 20;—et tué, 25.

Adramélech, avec son frère Sarasar, tue Sennachérib son père, IV Rois xix, 37; Is. xxxvii, 38.

Adultère charnel défendu, Gen. xx, 2; xxvi, 11; Exod. xx, 15; Lév. xviii, 8; Deut. v, 18; Prov. v, 3, 8, 20; vii; Matt. v, 27; xix, 9; I Cor. vi, 20; I Thess. iv, 3; Hébr. xiii, 4.—Adultères condamnés à mort, Lév. xx, 10; Deut. xxii, 22; Ps. lxxii, 27; Prov. vi, 32; — punis dans les enfans qui en naissent, Sag. iii, 16; iv, 3. — Adultère éprouvé, Nomb. v, 11.—Outrage fait à la femme d'un lévite, vengé, Jug. xix.—Adultère de David, II Rois xi, 12.—L'adultère cherche les ténèbres, Job xxiv, 15. —Combien Job était éloigné de ce crime, Job xxxi, 1-12. —Adultère d'Hérode, Matt. xiv, 3.—Femme adultère, Jean viii.—Adultères spirituels, Jac. iv, 4.

Aduram, intendant des finances de Roboam, est lapidé, III Rois xii, 18.

Aduram, intendant des finances de David, II Rois xx, 24.

* Aénée ou Énée, paralytique de 38 ans, guéri par S. Pierre à Lyddæ, Act. ix, 33.

Affliction, partage des enfans de Dieu, Prov. iii, 11, 12; Sag. xi, 10; Is. i, 26. — Quoi qu'il arrive au juste, il ne s'attriste point, x, 22; xii, 21.—S'il s'abat, sa force en est affaiblie, xxiv, 10.—N'est pas une marque de méchanceté, Eccl. viii, 14; — est une épreuve, Deut. viii, 2; — une source de grâce, Is. lxi, 7; Ps. ix, 9. — Dans l'affliction avoir recours à Dieu, Ps. cxix, 1; Is. xxii, 8;—l'attendre en patience, Eccli. ii, 3; Is.

dith v, vi ;—est conduit au pied d'une montagne de la Judée, ii ;—tombe par terre à la vue de la tête d'Holopherne, xiii, 29 ;—embrasse la religion des Juifs, xiv, 6.

Achis, roi de Geth. *V*. David.

Achitophel, conseiller de David, prend le parti d'Absalom, II Rois xv, 12.—Conseil impie qu'il donne, xvi, 21.—Conseil de poursuivre David promptement, non suivi. Il se pend, xvii.

* Achobar, père du prophète Elnatham, Jérém. xxvi, 22.

Achor, vallée dont le nom signifie *trouble*, Jos. vii, 24 ; xv, 7 ; Is. lxv, 10 ; Os. ii, 15.

Action de grace. *V*. Gratitude.

Adam, premier homme, sa création, Gen. i, 26, 27 ;—mis dans le jardin de délices, avec défense de manger d'un certain fruit, ii, 7 *et suiv*. ; —viole ce précepte, et est chassé du jardin, iii ; Osée vi, 7 ;—la sagesse le retire de son péché, Sag. x, 1, 2 ;—sa mort, Gen. v, 5 ; —par lui la mort et le péché sont entrés dans le monde, Rom. v, 12 ; I Cor. xv, 22.

* Addi, un des ancêtres de Jésus-Christ. Luc iii, 28.

Adonias, fils de David, tâche de se faire déclarer roi du vivant de son père, III Rois i, 5 ;—demande pour femme Abisag de Sunam, ce qui est cause de sa mort, ii, 17-25.

Adonibézec, prince des Chananéens, traité comme il avait traité soixante-dix rois, Jug. i, 6.

Adoniram, intendant des finances de Salomon, III Rois iv, 6.

* Adonizédech, roi de Jérusalem, Josué x, 1 ; — il fait alliance avec trois autres, 3 ;—est vaincu par Josué, 20 ;—et tué, 25.

Adramélech, avec son frère Sarasar, tue Sennachérib son père, IV Rois xix, 37 ; Is. xxxvii, 38.

Adultère charnel défendu, Gen. xx, 2 ; xxvi, 11 ; Exod. xx, 15 ; Lév. xviii, 8 ; Deut. v, 18 ; Prov. v, 3, 8, 20 ; vii ; Matt. v, 27 ; xix, 9 ; I Cor. vi, 20 ; I Thess. iv, 3 ; Hébr. xiii, 4.—Adultères condamnés à mort, Lév. xx, 10 ; Deut. xxii, 22 ; Ps. lxxii, 27 ; Prov. vi, 32 ; — punis dans les enfans qui en naissent, Sag. iii, 16 ; iv, 3. — Adultère éprouvé, Nomb. v, 11.—Outrage fait à la femme d'un lévite, vengé, Jug. xix.—Adultère de David, II Rois xi, 12.—L'adultère cherche les ténèbres, Job xxiv, 15. — Combien Job était éloigné de ce crime, Job xxxi, 1-12. —Adultère d'Hérode, Matt. xiv, 3.—Femme adultère, Jean viii.—Adultères spirituels, Jac. iv, 4.

Aduram, intendant des finances de Roboam, est lapidé, III Rois xii, 18.

Aduram, intendant des finances de David, II Rois xx, 24.

* Aénée ou Énée, paralytique de 38 ans, guéri par S. Pierre à Lydda, Act. ix, 33.

Affliction, partage des enfans de Dieu, Prov. iii, 11, 12 ; Sag. xi, 10 ; Is. i, 26. — Quoi qu'il arrive au juste, il ne s'attriste point, x, 22 ; xii, 21.—S'il s'abat, sa force en est affaiblie, xxiv, 10.—N'est pas une marque de méchanceté, Eccl. viii, 14 ; — est une épreuve, Deut. viii, 2 ; — une source de grâce, Is. lxi, 7 ; Ps. ix, 9. — Dans l'affliction avoir recours à Dieu, Ps. cxix, 1 ; Is. xxii, 8 ;—l'attendre en patience, Eccli. ii, 3 ; Is.

* AIRE d'Aréuna, où David élève un autel pour apaiser la colère de Dieu, II Rois, XXIV, 18 *et suiv.*; — d'Ornan Jébuséen, où David élève un autel, et où fut construit le temple de Jérusalem, I Paralipomènes I, XXI, 18; II, III, 1; — de Chidon, où Osa fut frappé de mort, XII.

ALCIME, juif perfide et parjure, est fait grand-prêtre, I Mac. VII, 5, 9; — accuse Judas, II Mac. XIV, 3, 13; — sa fourberie et son ambition, 26; — meurt d'une mort subite, I Mac. IX, 55.

ALEXANDRE, roi de Macédoine, après avoir défait Darius, divise son royaume aux grands de sa cour, et meurt, I Mac. I, 7; Dan. VII, 6; VIII, 8; XI, 4.

* ALIÉNATION de l'héritage, défendue à perpétuité, Lévit. XXV, 10, 13. *V.* TERRE.

* ALLIANCE de Dieu avec Noé, Genes. VIII, 21; — avec Abraham (*v.* ce mot); — avec Isaac, Jacob (*v.* ces mots); — avec le peuple juif (*v.* AGNEAU PASCAL, SINAÏ, LOI); — renouvelée au temps d'Esdras, II, IX, 10; — spirituelle figurée par Sara, Galat. IV, 24 *et suiv.*; — des Lacédémoniens et des Romains avec les Machabées, Mac. XII, XIV.

ALLIANCES avec les ennemis de Dieu, lui sont en horreur, III Rois XX, 42. — Peu de sûreté dans ces alliances. XXII.

ALPHA et OMÉGA, le premier et le dernier, Isaï. XLI, 4; XLIV, 6; XLVIII, 12; Apoc. I, 8, 17; II, 8; XXI, 6; XXII, 13.

ALPHÉE, père de saint Jacques le mineur, Matt. X, 3; Act. I, 13.

ALPHÉE, père de saint Matthieu, Marc II, 14.

AMALECH, petit-fils d'Esaü, sa naissance, Gen. XXXVI, 12.

AMALÉCITES attaquent Israël dans le désert; leur défaite, Exod. XVII, 8-16. — Israël, en punition de sa désobéissance, est livré aux Amalécites, Nomb. XIV, 41-45. — Prédiction de la ruine des Amalécites, Exod. XVII, 14; Nomb. XXIV, 20; Deut. XXV, 19. — Amalécites insultent Israël, Jug. VI, 3. — Saül les défait, I Rois XIV, 48; — entièrement détruits, XV, 22 *et suiv.*

AMAN, ministre d'Assuérus, se déclare ennemi mortel des Juifs, Esth. III; — est pendu, VII, 10; — et dix de ses fils, IX, 13.

AMASA, fils d'Abigaïl, sœur de David, I Par. II, 17; — général de l'armée d'Absalom, II Rois, XVII, 25; — ensuite de celle de David, XIX, 13; — Joab le tue en trahison, XX, 10.

AMASIAS, roi de Juda, IV Rois XIV, 1; II Par. XXV, 1; — fait le dénombrement du peuple, 5; — venge la mort de son père, IV Rois XII, 21; XIV, 5; — défait les Iduméens; est défait par Joas, rois d'Israel; meurt assassiné par ses propres sujets, XIV, 7-19; II Par. XXV, 27. — Ozias, autrement appelé Azarias, lui succède, 21; II Par. XXVI, 1.

AMBITION perd une infinité d'âmes, Eccli. IX, 16. — Exemple de la punition des ambitieux dans Absalom, II Rois XV; — ils règnent par eux-mêmes, Os. VIII, 4. *V.* ABSALOM, ADONIAS, ALCIME, AMASIAS.

AME. Son immortalité, Eccl. III, 21. — Celui qui assiste les âmes est sage, Prov. XI, 30. — Le Seigneur aime les âmes, Sag. XI, 27. — Elles doivent être à Dieu sans partage, Is. XXVIII, 20. — Celles des justes habitent

Anathoth, ville de Jérémie, Jér. i, 1; xxix, 27; — d'Abiathar, III Rois ii, 26. — Ceux d'Anathoth cherchent à faire mourir Jérémie, Jér. xi, 21 *et suiv.* — Il achète chez eux un champ, xxxvii, 7.

André, appelé à l'apostolat, Matth. iv, 18; — mène son frère Simon à Jésus-Christ, Jean i, 40; — choisi pour être l'un des douze, Matth. x, 2; Marc iii, 18; Luc vi, 14.

Andronique, général des armées d'Antiochus, fait tuer Onias en trahison, est tué lui-même, II Mac. iv, 34-38.

Anges, sont appelés enfans de Dieu, Job i, 6; xxxviii, 7. — Dieu a trouvé en eux du déréglement, Job iv, 18. — Anges fidèles devant qui se prosterne Abraham, Gen. xviii, 2; — Lot, xix, 1; — Balaam, Nomb. xxii, 31; — Gédéon, Jug. vi, 11 *et suiv.* — Ruine des anges rebelles, Job iv, 18; Is. xiv, 9; Ezéch. xxviii, 3, 14, 17. — Puissance des anges, Is. xxxiii, 3. — Leur ministère à l'égard d'Agar, Gen. xvi, 7; xxi, 17; — d'Abraham, xviii; xxii, 11; — de Sodome, de Lot, xix. — Echelle de Jacob, xxviii, 12. — Un ange parle à Jacob, xxxi, 11. — Jacob lutte contre un ange, xxxii, 24. — Cet ange bénit Jacob, 29. — Ange qui apparaît à Moïse dans le buisson, Exod. iii, 2. — Ange conducteur du peuple d'Israel, xiv, 21; Nomb. xx, 16. — Dieu promet d'envoyer son ange à son peuple, Exod. xxiii, 20; xxxiii, 2. — Balaam voit un ange, Nomb. xxii, 22. — Josué, Jos. v, 13. — Un ange reprend le peuple de l'alliance faite avec les Chananéens, Jug. ii, 1-4. — Un ange apparaît à Gédéon, vi, 11-40; vii, 1-7; — à la mère de Samson, xiii, 3-21; — à Tobie, Tob. v, 6-12; — à Zacharie, Zac ii, 3; iii, 1, 6; iv, 1; v, 5, 10; vi, 1. — Un ange punit le crime de David, II Rois xxiv, 16; I Par. xxi, 15. — Un ange réveille Elie, III Rois xix, 5; — lui ordonne de reprendre ceux de Samarie, IV Rois i, 3, 15. — Un ange défait l'armée des Assyriens, xix, 35. — Dieu promet le secours de ses anges à ceux qui le craignent, Ps. xxxiii, 8; xc, 11; Bar. vi, 6. — Anges, ministres des volontés de Dieu, Ps. cii, 20; ciii, 4. — Comment sont les Séraphins devant Dieu, Is. vi, 2. — L'un d'eux purifie la bouche d'Isaïe d'un charbon de feu, Is. vi, 6. — Un ange empêche que le feu ne nuise à Azarias et à ses compagnons, Dan. iii, 49; — ferme la gueule aux lions, vi, 22; — explique à Daniel une vision, viii, 16; ix, 21; x, 5, 10, 16. — Un ange paraît à la tête de l'armée des Machabées, II Mac. xi, 8. — Les anges voient Dieu, Matth. xviii, 10. — Ne pas leur rendre un culte superstitieux, Col. ii, 18. — Chute des anges, Jean viii, 44. — Un ange apparaît à Joseph, Matth. i, 20; ii, 13, 19; — à Zacharie, Luc i, 11-20; — à Marie, i, 26-38; — aux bergers, ii, 9-15; — à Jésus-Christ dans sa passion, xxii, 43; — aux disciples, Act. i, 10; — leur ouvre la prison, 5, 19; xii, 7-11; — à Philippe, viii, 26; — à Corneille, x, 3; xi, 13; — à Paul, xxvii, 23. — Ministres des volontés de Dieu, Matth. iv, 1; xiii, 49; xxvi, 53; — viendront avec Jésus-Christ pour juger les hommes, Matth. xvi, 27; II Thess. i, 7; — appelleront les hommes au jugement, Matth. xxiv, 31; I Thess. iv, 15; I Cor. xv, 52; — en ignorent le jour, Marc xiii, 32; — annoncent la résurrection de Jésus-Christ, Matth. xxviii, 2; — emportent Lazare dans le sein d'Abraham, Luc xvi, 22. — Ange remue l'eau de la piscine, Jean v, 4. — La loi donnée par eux, Hébr. ii, 2. — Ils désirent

Apôtres. Leur élection, Luc vi, 13; — sont envoyés dans la Judée, Matth. x; — leur peu de foi, Marc iv, 37; — voyant Jésus marcher sur les eaux, le prennent pour un fantôme, vi, 49; — rompent des épis le jour du Sabbat, Luc vi, 1; — contestent pour la primauté, xxii, 14; — sont envoyés dans tout le monde, Matth. xxviii, 19; Jean xv, 16, 27; xx, 21; Act. i, 8; x, 42; — ont l'esprit de Dieu, Marc xiii, 11; Jean xiv, 17; Act. i, 5; ii, 4; iv, 31; xix, 6; I Cor. ii, 12; II Cor. xiii, 3; I Pierre i, 11; — sont figurés par les cieux, Ps. xviii, 2; Rom. x, 18. *V.* Doctrine des apôtres.

* Apparitions remarquables, rapportées dans l'Ancien Testament. *V.* Abraham, Balthasar, Anges, Gédéon, Jacob, Jérémie, Lutte, Main qui écrit, Moïse, Samuel, Saul, Visions, Nécromancie; dans le Nouveau Testament. *V.* Anges, Annonciation, Damas, Emmaus, Jésus-Christ, Madeleine, Nappe, Paul, Pierre, Thomas, Tibériade.

* Aquéduc du roi Ezéchias, Néhém. ii, 14.

* Aquilon. Le sacrificateur devait se tourner du côté de ce vent, en faisant l'offrande, Lév. i, 11.

* Arabes. Ces peuples combattent contre Judas Machabée, I Mac. v, 39.

*Arabie. Prophétie contre ce pays, Isaïe, xxi; — est évangélisée par saint Paul, Galat. i, 15.

Aran, fils de Tharé, Gen. xi, 26; — père de Loth, 27; — sa mort, 28.

*Arbre de la science du bien et du mal dans le Paradis, Gen. xi, 17.

* Arbres. Loi qui défend d'en planter autour de l'autel du Seigneur, Deut. xvi, 21.

*Arc (Cantique de l'). Ce que c'est, II Rois, i, 18.

*Arc-en-ciel. Signe d'alliance entre Dieu et les hommes; son origine, Gen. ix, 13; — cité par Ezéchiel, i, 28.

Arche de Noé, Gen. vi, 14; vii; viii; Sag. x, 4; xiv, 6; Luc xvii, 2, 7; Hébr. xi, 7; I Pierre iii, 20.

Arche de l'alliance du Seigneur, Exod. xxv, 10, 22; — défendu aux Juifs de s'en approcher plus près que d'environ 600 pas, Jos. iii, 4; — demeure au milieu du Jourdain pendant que le peuple passe, iii, 17; — menée dans le camp contre les Philistins, elle est prise, I Rois iv; — mise dans le temple de Dagon, renverse cette idole, v; — renvoyée aux Juifs, vi. — Elle est déposée à Cariathiarim, chez Abinadab, lxxi. — David la retire de la maison d'Abinadab, II Rois vi. — Osa meurt pour l'avoir touchée, vi, 7; — menée chez Obédédom, vi, 11; — appelée le marchepied de Dieu, I Par. xxviii, 2; Ps. xcviii, 5; cxxxi, 7; Lam. ii, 1. — Manne mise dans l'arche, Exod. xvi, 34; — ainsi que les deux tables de la loi, Deut. x, 2; III Rois, viii, 6; — le livre de la loi, Deut. xxxi, 26.

* Arche du Testament, vue par saint Jean, Apoc. xi, 19.

Archelaus règne en Judée à la place d'Hérode son père, Matth. ii, 22.

*Aréopage. Ecoute une prédication de saint Paul, Act. xvii, 19 - 33.

* Aréuna, Jébuséen. Ce qui se passa dans son aire. II Rois, xxiv, 16, 18.

III, 28; XI, 25; XXI, 13; XXII, 9; XXVIII, 27; Eccli. IV, 2; VII, 36; XII, 3; XXIX, 12; Is. LVIII, 7; Ezéch. XVI, 49; Amos VI, 8; Matth. X, 42; XIX, 21; Luc III, 11; VI, 35; XI, 45; XII, 33; XIV, 13; XVI, 9; Act. IX, 32; XI, 29; XX, 35; Rom. XII, 8; XXVI; I Cor. XVI; II Cor. VIII; IX; Ephés. IV, 28; Hébr. XIII, 16; I Jean III, 17.—Qui a compassion du pauvre est heureux, Prov. XIV, 21, 31; XXII, 9;—prête au Seigneur à intérêt, XIX, 17; — n'aura besoin de rien, XXIII, 11.—Qui méprise le pauvre fait injure à Dieu, XVII, 5. — Assister le juste, et ne point abandonner celui qui ne l'est point, Eccli. VII, 19. — L'aumône sème dans le temps pour moissonner dans l'éternité, XI, 1;—est un grand trésor pour le jour de la nécessité, Tob. IV, 10. —Vertu de l'aumône, XII, 9. —Chercher ceux qui ont besoin de secours, II Rois XVII, 19. — Aumône spirituelle, Is. LVIII, 7, 10.—Veuve qui donne de son nécessaire, Luc XXI, 2.

* AUMÔNES remises à saint Paul par les fidèles d'Antioche, pour les chrétiens de Judée, Act. XI, 29, 30.

AUTEL : ordre donné par Dieu d'en construire un, Exod. XX, 24. —Sa matière prescrite, 25;—ne doit pas avoir de degrés, 26;—ne doit pas être un lieu de refuge pour les homicides, XXI, 14. — Autel des holocaustes, Exod. XXVII, 1; XXXVIII, 1. — Offrandes faites à la dédicace de l'autel, Nomb. VII.—Autel des parfums, sa mesure, Exod. 30, 1-7; XXXVII, 25; XL, 10. — Autel bâti de pierres informes aussitôt après le passage du Jourdain, Deut. XXVII, 2.—David en dresse un dans l'aire d'Aréuna, II Rois XXIV, 21.—Salomon monte à l'autel, II Par. I, 6.—La corne de l'autel sert d'asile à Adonias, III Rois I, 50.—Autel de Salomon, II Par. IV. —Sa dédicace, VII.—Asa rétablit l'autel, XV, 8.—Élie bâtit un autel, III Rois XVIII, 32. — Achaz profane l'autel, IV Rois XVI, 14. — Mesures de l'autel montré à Ezéchiel, Ezéch. XLIII, 13.—Autel rétabli par Zorobabel, I Esdr. III, 2; VI, 16;—par Judas Machabée, I Mac. IV, 47, 53. V. DÉDICACE.

AVARICE d'Achan, cause de la défaite d'Israel, Jos. VII; — des enfans de Samuel, I Rois VIII;—de Nabal, XXV, 3; — d'Achab, III Rois XXI, 2; —de Giézi, IV Rois V, 20;—des officiers d'Antiochus, II Mac. IV, 7 *et suiv.*;—des gens de Simon, X, 20;—de Judas, Matth. XXVI, 15; Jean XII, 5; — d'Ananie, Act. V, 1; — de Simon, VIII, 19; — de Felix, XXIV, 26. —Avares homicides d'eux-mêmes et des pauvres, Prov. I, 19; Eccl. IV, 8; Eccli. XIV, 3. — Avare a vendre à qui veut l'acheter, XXI, 14; — leur punition, XV, 16, 27; XXVIII, 22; Eccl. II, 26; Is. V, 8; LVI, 11; Ezéch. XXII, 13; Amos VIII, 4. Mich. VI, 10; Hab. II, 9; Eccli. XXXI, 3 *et suiv.*; I Cor. VI, 10; I Tim. VI, 9.—Misère de l'avare qui a du bien et n'en a point, Eccl. V, 9-19; VI, 2. — Tous s'appliquent à l'avarice, Jer. VI, 13.—Fuir l'avarice, Is. XXXIII, 3; Matth. VI, 19; Marc VIII, 36; Luc XII, 15; Eph. V, 3; Col. III, 5; Tit. I, 7, 11; Hebr. XIII, 5.—Faire pour Dieu ce que l'avare fait pour l'or, Prov. II, 4.—Loi de Moïse contre ce péché, Lévit. XIX, 10.

* AVÉNEMENT d'Élie prédit par le prophète Malachie, IV, 5; — un des signes du jugement dernier, Marc IX, 10, 11, 12; Luc IX, 8; Matth. XVII, 11; — 1er de Jésus-Christ (*v.* MESSIE); 2e, au jugement dernier, Matth. X.

23; XII, 3; XVI, 27; XIV, 30, 44; XXV, 31; Marc VIII, 38; XIII, 26; XIV, 62; Luc XIX, 20, XII, 40; XVIII, 8; XXI, 27; Joan. VII, 31; Act. I, 10, 11; Apoc. II, 8. — Doctrine de saint Paul sur l'économie et les résultats des deux avénemens.

AVEUGLEMENT du corps et de l'esprit, Ps. LXVIII, 24; CXLV, 8; Is. XLII, 7, 16, 18; LIX, X; Sag. II, 21. — Ceux de Sodome en sont frappés, Gen. XIX, 11. — Ceux qui n'écoutent point le Seigneur en sont menacés, Deut. XXVIII, 28; Is. VI, 10; Jean XII, 40; Rom. XI, 10. — Elisée en frappe les gens du roi de Syrie, IV Rois VI, 18. — Aveuglement de Tobie, II, 11; — des ennemis des Machabées, II Mac. X, 30; — de Saul, depuis appelé Paul, Act. IX, 8, 18. — Paul aveugle Elymas, Act. XIII, 11. — Aveuglement spirituel des gentils, Rom. I, 21; II Cor. IV, 4; Ephés. IV, 18; — de l'ange de l'église de Laodicée, Apoc. III, 17; — des pharisiens, Matth. XV, 14; — des disciples de Jésus-Christ, Marc VIII, 18; — de ceux que la grâce de Jésus-Christ n'éclaire pas, II Pierre I, 9; — de celui qui hait son frère, I Jean II, 11. — Les hommes s'aveuglent volontairement, Is. XLII, 19. — Vue promise ou donnée aux aveugles, Is. XXIX, 18; XXXV, 5. — Tobie aveugle guéri, Tob. XI, 15. — Aveugles de Jéricho, Matth. XX, 30. — Aveugle-né, Jean IX, 1. — Aveugle de Bethsaïde, Marc VIII, 25. — L'Evangile annoncé aux aveugles, Luc IV, 19; Matth. XI, 5. — Danger des aveugles spirituels, Matth. XV, 14.

AXA, fille de Caleb, épouse Othoniel, Jos. XV, 17; Jug. I, 13.

* AZAEL. Sa vitesse extraordinaire, II Rois, II, 18; — sa mort, 23.

AZARIAS, roi de Juda, IV Rois XV, 1; — frappé de lèpre, 5; — appelé Ozias, II Par. XXVI, 1 *et suiv.*; Matth. I, 9. — Son fils Joatham ou Joathan lui succède, IV Rois XV, 32; II Par. XXVI, 23.

AZARIAS, prophète envoyé au roi Asa, II Par. XV, 2.

AZYMES (fêtes des), Lévit. XXIII, 6. — Jour des azymes, Matth. XXVI, 17. — Azymes spirituels, I Cor. V, 7, 8. *V.* PAQUE.

B

BAAL : idole des Phéniciens; Gédéon renverse son autel, Jug. VI, 25, 30. — Achab l'adore, III Rois XVI, 31. — Elie fait mourir ses prêtres, XVIII, 40. — Jéhu en brûle la statue, IV Rois X, XXV. — Josias en fait de même, XXIII, 5.

BAANA et Réchab tuent Isboseth; David les fait pendre, II Rois IV.

BAASA, roi d'Israël; ses guerres avec Asa, roi de Juda, III Rois XV, 16 *et suiv.* — Jéhu prédit la ruine de sa postérité, XVI. — Sa mort, 6; — sa postérité éteinte, 12.

* BABEL. Construction de la tour de ce nom, Gen. XI, 4. *V.* CONFUSION.

BABYLONE. Captivité de Babylone prédite, Lév. XXVI, 31; Deut. IV, 6; XXVIII, 36, 49; IV Rois XX, 17; Is. VI, 13; XXVII, 10, 11; XXXIX, 7; Jér. I, 12, 14, 15; II *et suiv.*; Ezéch. I *et suiv.*; Os. V, 5, 12, 14; VI, 11; X, 11; Joël, I, 15; II, 1-17; Amos II, 4, 5; Mich. III, 12; IV, 10; Hab. I;

III, 28; XI, 25; XXI, 13; XXII, 9; XXVIII, 27; Eccli. IV, 2; VII, 36; XII, 3; XXIX, 12; Is. LVIII, 7; Ezéch. XVI, 49; Amos VI, 8; Matth. X, 42; XIX, 21; Luc III, 11; VI, 35; XI, 45; XII, 33; XIV, 13; XVI, 9; Act. IX, 32; XI, 29; XX, 35; Rom. XII, 8; XXVI; I Cor. XVI; II Cor. VIII; IX; Ephés. IV, 28; Hébr. XIII, 16; I Jean III, 17.—Qui a compassion du pauvre est heureux, Prov. XIV, 21, 31; XXII, 9;—prête au Seigneur à intérêt, XIX, 17; — n'aura besoin de rien, XXIII, 11.—Qui méprise le pauvre fait injure à Dieu, XVII, 5. — Assister le juste, et ne point abandonner celui qui ne l'est point, Eccli. VII, 19. — L'aumône sème dans le temps pour moissonner dans l'éternité, XI, 1;—est un grand trésor pour le jour de la nécessité, Tob. IV, 10. —Vertu de l'aumône, XII, 9. —Chercher ceux qui ont besoin de secours, II Rois XVII, 19. — Aumône spirituelle, Is. LVIII, 7, 10.—Veuve qui donne de son nécessaire, Luc XXI, 2.

* AUMÔNES remises à saint Paul par les fidèles d'Antioche, pour les chrétiens de Judée, Act. XI, 29, 30.

AUTEL : ordre donné par Dieu d'en construire un, Exod. XX, 24. —Sa matière prescrite, 25;—ne doit pas avoir de degrés, 26;—ne doit pas être un lieu de refuge pour les homicides, XXI, 14. — Autel des holocaustes, Exod. XXVII, 1; XXXVIII, 1. — Offrandes faites à la dédicace de l'autel, Nomb. VII.—Autel des parfums, sa mesure, Exod. 30, 1-7; XXXVII, 25; XL, 10. — Autel bâti de pierres informes aussitôt après le passage du Jourdain, Deut. XXVII, 2.—David en dresse un dans l'aire d'Aréuna, II Rois XXIV, 21.—Salomon monte à l'autel, II Par. I, 6.—La corne de l'autel sert d'asile à Adonias, III Rois I, 50.—Autel de Salomon, II Par. IV. —Sa dédicace, VII.—Asa rétablit l'autel, XV, 8.—Élie bâtit un autel, III Rois XVIII, 32. — Achaz profane l'autel, IV Rois XVI, 14. — Mesures de l'autel montré à Ezéchiel, Ezéch. XLIII, 13.—Autel rétabli par Zorobabel, I Esdr. III, 2; VI, 16;—par Judas Machabée, I Mac. IV, 47, 53. V. DÉDICACE.

AVARICE d'Achan, cause de la défaite d'Israel, Jos. VII; — des enfans de Samuel, I Rois VIII;—de Nabal, XXV, 3; — d'Achab, III Rois XXI, 2; —de Giézi, IV Rois V, 20;—des officiers d'Antiochus, II Mac. IV, 7 *et suiv.*;—des gens de Simon, X, 20;—de Judas, Matth. XXVI, 15; Jean XII, 5; — d'Ananie, Act. V, 1; — de Simon, VIII, 19; — de Félix, XXIV, 26. —Avares homicides d'eux-mêmes et des pauvres, Prov. I, 19; Eccl. IV, 8; Eccli. XIV, 3. — Avare à vendre à qui veut l'acheter, XXI, 14; — leur punition, XV, 16, 27; XXVIII, 22; Eccl. II, 26; Is. V, 8; LVI, 11; Ezéch. XXII, 13; Amos VIII, 4; Mich. VI, 10; Hab. II, 9; Eccli. XXXI, 3 *et suiv.*; I Cor. VI, 10; I Tim. VI, 9.—Misère de l'avare qui a du bien et n'en a point, Eccl. V, 9-19; VI, 2. — Tous s'appliquent à l'avarice, Jér. VI, 13.—Fuir l'avarice, Is. XXXIII, 3; Matth. VI, 19; Marc VIII, 36; Luc XII, 15; Eph. V, 3; Col. III, 5; Tit. I, 7, 11; Hebr. XIII, 5.—Faire pour Dieu ce que l'avare fait pour l'or, Prov. II, 4.—Loi de Moïse contre ce péché, Lévit. XIX, 10.

* AVÉNEMENT d'Élie prédit par le prophète Malachie, IV, 5; — un des signes du jugement dernier, Marc IX, 10, 11, 12; Luc IX, 8; Matth. XVII, 11; — 1er de Jésus-Christ (*v.* MESSIE); 2e, au jugement dernier, Matth. X,

B

III, 16, 17; Soph. I; II, 1-3; III, 1-8. — Son commencement, IV Rois XXIV; XXV. — Sa fin promise et prédite, Lév. XXVI, 41-45; Deut. IV, 29; XXX, 2; III Rois VIII, 34; II Par. VI, 24, 37; Is. VI, 13; XI, 11; XII; XIV, 1; XXIV; XXV; XXVI; XXVII; XL *et suiv.*; Jér. III, 18; XII, 15; XVI, 15; XXIV, 6; XXIX, 10; XXX; XXXI, 9; XXXII, 37; XLVI, 27; Baruch IV, 36, 37; V; VI, 2; Ezéch. XI, 17; XVI, 53; XXXIV, 11; XXXVI, 24; XXXVII; Os. VI, 1, 2; Joël II, 18; III; Mich. IV, 6; VII, 7; Hab. II; III, 18, 19; Soph. III, 9 *et suiv.* — Captivité finie, I Esdr. I; II. — Péchés cause de la captivité, IV Rois XVII, 7, 13, 18. — Prophétie contre Babylone, Ps. CXXXVI, 8; Is. XIII; XIV; XXI, 2-9; XLVII; Jér. XXV, 12; L; LI; Bar. IV, 32, Mich. VII, 10; Hab. II. — Babylone, figure de Rome païenne, Apoc. XVII, 5; XVIII, 2. — Babylone, capitale de l'empire antichrétien à la fin des siècles, XIV, 8. — Babylone, figure du monde réprouvé, XVI, 19.

Bacchide, général des armées de Démétrius, I Mac. VII, 8; — il combat contre Judas, IX, 12.

Baiser chaste, symbole de la paix et de la charité, Gen. XXIX, 13; XLV, 14; XLVIII, 10; Exod. IV, 27; Luc XV, 20; Act. XX, 37; Rom. XVI, 15; I Cor. XVI, 20; II Cor. XIII, 12; I Thess. V, 26; I Pierre V, 14. — Baiser perfide de Joab, II Rois XX, 9; — de Judas, Matth. XXVI, 47.

Bala, servante de Rachel, Gen. XXIX, 29. — Jacob la prend pour épouse, XXX, 3. — Ses enfans, 5 *et suiv.*

Balaam gagné pour maudire le peuple de Dieu, Nomb. XXII; — il le bénit au lieu de le maudire, XXIII. — Sa doctrine, II Pierre II, 15; Apoc. II, 14.

Balac, roi des Moabites, envoie quérir Balaam, Nomb. XXII, 5; Jos. XXIV, 9; Jug. XI, 25; Mich. VI, 5; Apoc. II, 14.

* Balances attachées à la ceinture des Israélites, par suite d'une loi de Moïse, Deut. XXIII, 13; — fausses, expressément défendues, XXV, 13.

* Baldad : un des amis de Job; son discours, Job VIII, 1; — et sa réfutation par Job, XIX; — autre discours, XXV; — sa réponse, XXVI; XXVII.

Balthasar, roi de Babylone, voit une main qui écrit; est tué; Darius se rend maître de son royaume, Daniel V.

Banaïs commande les Céréthiens et les Phéléthiens, II Rois XX, 23; — conseiller de David, XXII, 23; I Par. XI, 25; — général de l'armée sous Salomon, III Rois II, 35.

Baptême conféré par saint Jean aux Juifs, Luc III, 3; Matth. III, 2; — de Jésus-Christ, Matth. III, 16; Luc III, 21; commandé par Jésus-Christ, Matth. XXVIII, 29; Jean III, 15; — figuré par le passage de la mer Rouge et la nuée miraculeuse du camp des Israélites, I Cor. 20; — par la piscine de Bethsaïde, Joan. XXV, 2; — par les eaux du déluge, I Epît. de saint Pierre, III, 20. — Jésus baptisé par ses disciples, Jean III, 22; IV, 2; — baptême enseigné et administré par les apôtres, Act. II, 38, 41; XIX, 4; XXII, 16; — par Philippe à Samarie, et à l'eunuque, VIII, 12, 36. — Saül baptisé, IX, 18; — Corneille et sa famille, X, 48; — Lydie, XVI, 15; — geôlier, XVI, 33; — Crispe, Caïus, la famille de Stéphanas, baptisés par saint Paul, II Cor. I, 14-16. — Le baptême sauve par la résurrection de Jésus-Christ, I Pierre III, 21; Tite III, 5; — ôte tout péché, Ezéch. XXXVI,

Bénadad, autre roi de Syrie, à qui Israël est livré, IV Rois xiii, 5.

Bénédictions remarquables dans l'Ecriture Sainte : — d'Abraham par Melchisédech, Gen. xiv, 19 ; — de Jacob par Isaac, xxvii, 27 ; xxviii, 4 ; — des enfans de Joseph par Jacob, xlviii, 15 ; — du peuple hébreu par Aaron, Lév. ix, 22 ; par Balaam, Nomb. xxii, 9 ; par Moïse, Deut. xxxiii, 1 ; par Josué, Jos. viii, 33 ; par David, II Rois vi, 8 ; par Salomon, III Rois viii, 14 ; — de Caleb par Josué, Jos. xiv, 13 ; — des tribus de Ruben, de Gad, et de la demi-tribu de Manassé, par le même, xxii, 6 ; — d'Helcana par Héli, I Rois ii, 20 ; — des Machabées par Mathathias leur père, I Mac. ii, 69 ; — de Marie, mère de Jésus, par Siméon, Luc ii, 34. — Jésus-Christ bénit les pains et les poissons avant leur multiplication, Matth. xiv, 19 ; Marc vi, 41 ; Luc, ix, 16 ; — le pain et le vin, au moment d'instituer l'Eucharistie, Matth. xxvi, 26, 27 ; Marc xiv, 22 ; — ses disciples, avant de monter au ciel, Luc xxiv, 50, 51. — Habillemens d'Aaron bénits, Exod. xxviii, 2 ; Lév. xxi, 10. — Ce qui est bénit ne peut être vendu, xxvii, 28. — Bénédiction de l'eau pour la jalousie, Nomb. v, 17. — David sanctifie par une bénédiction les dépouilles des ennemis, I Par. xviii, 11. — Bénédiction de l'autel. *V.* Autel, Dédicace.

Benjamin, fils de Jacob et de Rachel, Gen. xxxv, 16-19 ; — aimé de Jacob, va en Egypte, xliii. — Joseph fait cacher sa coupe dans son sac, le retient comme coupable, xliv ; xlv. — Parole de Jacob sur Benjamin, xlix, 27. — Parole de Moïse sur le même, Deut. xxxiii, 12. — Partage de la tribu de Benjamin dans la terre promise, Jos. xviii.

Benjaminites : outragent la femme d'un lévite, Jug. xix, 14. — Israël venge ce crime, xx.

* Berger, figure de Jésus-Christ. *V.* Pasteur, Puer.

* Bergers : furent les premiers qui connurent le mystère de la naissance du Messie, Luc ii, 8 *et suiv.*

Berzellaï fournit à David les vivres, II Rois xvii, 28 ; — l'accompagne jusqu'au Jourdain, xix, 31-39. — Ses enfans recommandés à Salomon, III Rois ii, 7.

Berzellaï, ne pouvant retrouver sa généalogie, est rejeté du sacerdoce, I Esdr. ii, 62 ; II Esdr. vii, 64.

Beséléel, habile ouvrier, Exod. xxxi, 2 ; xxxv, 30.

* Besoins naturels prévus par la loi hébraïque ; lieu assigné pour y satisfaire, Deut. xxiii, 12, 13.

Bêtes : ne pas les traiter cruellement, Gen. xxxiii ; Exod. xxiii, 12 ; Nomb. xxxii, 28 ; Deut. v, 14 ; xxii, 10 ; Prov. xii, 10 ; Eccli. vii, 24.

* Bêtes (vision des quatre) représentant les progrès et la chute des quatre empires les plus célèbres, Dan. vii, 3, 4, 5. — Autre vision de bêtes représentant les deux empires des Perses et des Mèdes, viii, 3, 4 *et suiv.*

* Bethléem, ou l'ancienne Ephrata. Célèbre prophétie sur la gloire de cette ville comme lieu de la naissance du Messie, Mich. v, 2 ; — le Sauveur y naît, Matth. ii, 5, 6. — Enfans de cette ville sont massacrés par ordre d'Hérode, Luc ii, 4, 15.

4

préceptes, Exod. xx, 6; Deut. v, 10; vii, 9; xxviii, 1; III Rois viii, 23; — qui le cherchent, Deut. iv, 29; xxx, 3; Eccl. ii, 12; Is. lv, 7; Jér. xii, 15; xviii, 8; Ezéch. xviii, 27; xxxiii, 15; Joël ii, 13; Matth. xi, 28;—à l'égard de ceux qui demandent, Matth. xviii, 19;—à l'égard des orphelins, Deut. x, 18; — à l'égard de David et de sa race, II Rois vii, 12; Ps. xvii, 51;—d'Ezéchias, IV Rois xx, 5;—du bon larron, Luc xxiii, 43; — des gentils, Rom. xi, 31; — de saint Paul, I Tim. i, 13, 16; —envers le genre humain, Eph. ii, 4; I Tim. ii, 4; Tit. ii, 11; iii, 4.

* Booz. Histoire de ce personnage, III Ruth.

* Bornes. Loi qui défend de les déplacer, Deut. xix, 14; xxvii, 17.

* Bouc émissaire : ce que c'était chez les Israélites, et cérémonie usitée à cette occasion, Lév. xvi, 10, 21, 22.

* Boucs offerts en sacrifices, Lév. viii, 2; xxiii, 18; Nomb. xv, 6, 11; xxiii, 1, 29, 30; xxviii, 12; xxix, 13, 17, 20, 23 à 32. *V.* Sacrifices.

* Branches d'arbres employées par Jacob pour augmenter ses troupeaux, Gen. xxx, 38 *et suiv.*

* Brebis égarée : parabole de la, Luc xv, 4, 6; Matth. xviii, 12.

* Brebis (sept) offertes par Abraham à Abimelech, Gen. xxi, 29, 30. *V.* Puits.

Brebis pleines. Comment Jacob parvint à en obtenir des agneaux de deux couleurs, Gen. xxx, 38.

—Offertes en sacrifices, Lév. v, 1, 10; iii, 6; iv, 32; xiv, 10; Nomb. vi, 14; xv, 4. *V.* Agneaux.

* Buisson (le) : choisi par les autres arbres pour être leur roi, parabole de Joatham, Jug. ix, 14.

* Buisson ardent vu par Moïse, Exod. iii, 2, 5, 8.

* Butin remporté sur l'ennemi ; lois très-importantes pour en faire le partage, Nomb. xxxi. — Ordre rigoureux pour détruire le butin fait sur le roi Agag, I Rois xv.

C

* Cachet imposé aux lettres, Esth. viii, 8.

* Cadavre. Impureté légale contractée à ce sujet, Nomb. xix, 16.

* Cades, lieu au désert de Sin, où mourut la sœur de Moïse, et où Dieu fit couler les eaux nommées de contradiction, Nomb. xxi, 1, 9 *et suiv.*

* Cadran solaire du roi Ezéchias. Ce qui se passa de miraculeux à son sujet, IV Rois xx, 11.

* Cailles qui tombent du ciel pour nourrir les Hébreux, Exod. xvi, 13.

Caïn, premier fils d'Adam ; sa naissance, Gen. iv, 1 ; — tue son frère Abel, 8.

Caïnan, fils d'Enos, Gen. v, 9; Luc iii, 37.

preceptes, Exod. xx, 6; Deut. v, 10; vii, 9; xxviii, 1; III Rois viii, 23; — qui le cherchent, Deut. iv, 29; xxx, 3; Eccl. ii, 12; Is. lv, 7; Jér. xii, 15; xviii, 8; Ezéch. xviii, 27; xxxiii, 15; Joël ii, 13; Matth. xi, 28;—à l'égard de ceux qui demandent, Matth. xviii, 19;—à l'égard des orphelins, Deut. x, 18; — à l'égard de David et de sa race, II Rois vii, 12; Ps. xvii, 51;—d'Ezéchias, IV Rois xx, 5;—du bon larron, Luc xxiii, 43; — des gentils, Rom. xi, 31; — de saint Paul, I Tim. i, 13, 16; —envers le genre humain, Eph. ii, 4; I Tim. ii, 4; Tit. ii, 11; iii, 4.

* Booz. Histoire de ce personnage, III Ruth.

* Bornes. Loi qui défend de les déplacer, Deut. xix, 14; xxvii, 17.

* Bouc émissaire : ce que c'était chez les Israélites, et cérémonie usitée à cette occasion, Lév. xvi, 10, 21, 22.

* Boucs offerts en sacrifices, Lév. viii, 2; xxiii, 18; Nomb. xv, 6, 11; xxiii, 1, 29, 30; xxviii, 12; xxix, 13, 17, 20, 23 à 32. *V.* Sacrifices.

* Branches d'arbres employées par Jacob pour augmenter ses troupeaux, Gen. xxx, 38 *et suiv.*

* Brebis égarée : parabole de la, Luc xv, 4, 6; Matth. xviii, 12.

* Brebis (sept) offertes par Abraham à Abimelech, Gen. xxi, 29, 30. *V.* Puits.

Brebis pleines. Comment Jacob parvint à en obtenir des agneaux de deux couleurs, Gen. xxx, 38.

—Offertes en sacrifices, Lév. v, 1, 10; iii, 6; iv, 32; xiv, 10; Nomb. vi, 14; xv, 4. *V.* Agneaux.

* Buisson (le) : choisi par les autres arbres pour être leur roi, parabole de Joatham, Jug. ix, 14.

* Buisson ardent vu par Moïse, Exod. iii, 2, 5, 8.

* Butin remporté sur l'ennemi; lois très-importantes pour en faire le partage, Nomb. xxxi. — Ordre rigoureux pour détruire le butin fait sur le roi Agag, I Rois xv.

C

* Cachet imposé aux lettres, Esth. viii, 8.

* Cadavre. Impureté légale contractée à ce sujet, Nomb. xix, 16.

* Cadès, lieu au désert de Sin, où mourut la sœur de Moïse, et où Dieu fit couler les eaux nommées de contradiction, Nomb. xxi, 1, 9 *et suiv.*

* Cadran solaire du roi Ezéchias. Ce qui se passa de miraculeux à son sujet, IV Rois xx, 11.

* Cailles qui tombent du ciel pour nourrir les Hébreux, Exod. xvi, 13.

Caïn, premier fils d'Adam; sa naissance, Gen. iv, 1; — tue son frère Abel, 8.

Caïnan, fils d'Enos, Gen. v, 9; Luc iii, 37.

XV, 13; II Paralipomènes XV, 16; XXIX, 16; XXX, 14; Jér. XXXI, 40; — traversé par Jésus-Christ, Joan. XVIII, 1.

* CEINTURE du prophète Jérémie; ce qu'elle figurait, Jér. XIII; — du prophète Agabus, Act. XXI, 11.

* CÉLIBAT. Son excellence et ses avantages, Cor. I, 32.

* CENDRE. Servait à un supplice chez les Perses, II Mac. XIII, 4, 7.

* CÈNE légale, célébrée par Jésus-Christ avec ses disciples, Luc XXII, 14 *et suiv.*

* CENTURION de Capharnaüm qui obtient la guérison de son serviteur, Luc VII, 6; — sa foi louée par Jésus-Christ, 9. — Autre qui confesse la divinité de Jésus-Christ, Marc XV, 39; Luc XXIII, 47. — *V.* CORNEILLE.

* CENTURIONS qui commandaient les soldats hébreux, Exod. XVIII, 21, 25; Nomb. XIII, 14, 48, 52; Deut. I, 15; II Rois VIII, 12; XXII, 7; I Paralip. XIII, 1; XXVI, 26; XXVII, 1; XXIX, 6; I Mac. III, 55.

* CERCUEIL de Joseph, emporté par les Hébreux en sortant de l'Egypte, Exod. XIII, 19. *V.* OS.

CÉRÉMONIES du culte extérieur : Noé dresse un autel, Gen. VIII, 20. — Melchisédech offrant du pain et du vin, XIV, 18. — Cérémonies de l'alliance que Dieu fit avec Abraham, XV, 9. — Loi de la circoncision, XVII, 10. — Abraham se disposant à immoler Isaac, XXII. — Cérémonie de l'agneau pascal, Exod. XII; XIX; Lév. VIII, 34; — pour la sanctification des prêtres, IX; XII; XIII; XIV; XXIII; Nomb. I, 50; IV; V; VI; VII; VIII; IX; XV; — pour les chantres; I Par. 23; — dans la dédicace du temple, I Esdr. VI. — Cérémonies gardées dans les prières : Salomon, III Rois VIII, 22-54; Elie XVII, 21; XVIII, 42. — Cérémonies des Juifs, signe des choses futures, Exod. XIII, 9, 14; Nomb. XV, 39; Ezéch. XX, 12; I Cor. X, 11; II Cor. III, 13; Hébr. VII; VIII, 5; IX, 1; X, 1. — L'homme doit prier la tête découverte, I Cor. XI, 4; — et la femme la tête couverte, 5. — Prier en tout lieu, I Tim. II, 8.

CHAM, second fils de Noé, Gen. V, 31; — méprise son père, IX, 22. — Sa postérité, X, 6 *et suiv.*

CHAMOS, idole des Moabites, Nomb. XXI, 29. — Salomon lui fait bâtir un temple, III Rois XI, 7; — Josias le détruit, IV Rois XXIII, 13.

CHANAAN, petit-fils de Noé, est maudit, Gen. IX, 25. — Louange de la terre de Chanaan, Deut. XI, 10; Exod. III, 8; — promise à Abraham et à sa postérité, Gen. XII, 7; XVII, 8; — à Jacob, XXXV, 12; — aux Israélites fidèles, Lév. XX, 24. — Dieu la donne par grâce, Deut. IX, 9. — Josué y introduit le peuple, Jos. I. — Pourquoi Dieu en chasse les habitans, Lév. XVIII, 25; Deut. IX, 4; XVIII, 12; XX, 16; — pourquoi il en extermine les nations peu à peu, Exod. XXIII, 29; Deut. VII, 22; Jug. II, 23; III, 1. — Description et division de cette terre, Gen. X, 19; Exod. XXIII, 31; Nomb. XXVI, 52; XXIII, 54; XXXIV; Jos. XIII; XIV; XV; XVI; XVII; XVIII; XIX; Ezéch. XLVII, 13.

CHANANÉENNE, sa fille délivrée du démon, Matth. XV, 29.

* CHANDELIER à sept branches, Exod. XXV, 31; — à sept lampes, vision du prophète Zacharie, Zach. IV, 2.

II Cor. v, 15.—Ils seront avec Jésus-Christ, Jean 12, 26; xiv, 3; xvii, 24.

Christ. Jésus, vrai Dieu et homme promis à Adam, Gen. iii, 15; — à Abraham, xii, 3; xvii, 19; xxii, 18;—à Isaac, xvi, 4; — à Jacob, xviii, 14; — à Judas, xlix, 10. — Prédiction de Balaam, Nomb. xiv, 17; — de Moïse, Deut. xviii, 18;— d'Anne, mère de Samuel, I Rois ii, 10, 35; —de Nathan à David, II Rois vii, 13; — de David, Ps. ii; xxi; cix; — d'Isaïe, vii, 14; ix, 6; xi, 1, 10; xxviii, 16; xl, 9; xlii, 1, xlv, 1; xlvi, 15; xlix, 1, 6, 10; lii, 10, 15; liii; lix, 20; lx, 1; lxii, 11; Jér. xxiii, 5; xxx, 9; xxxi, 22; xxxiii, 15; Baruch iii, 38; Ezéch. xxxiv, 23; xxxvii, 24; Dan. ii, 44; xvii, 13; ix, 25; Osée, iii, 5; Joel, ii, 23; Amos, ix, 11; Abdias, 21; Jonas ii, 1; Mich. v, 2; Nah. i, 15; Hab. iii, 13; Soph. iii, 15; Agg. ii, 8; Zach. ii, 10; iii, 8; vi, 12; Malach. iii, 1.

— Sa passion figurée dans Isaac, Gen. xxii, 2; — prédite par David, Ps. xxi; — par Isaïe, liii; — par Daniel, ix, 26.

Sa résurrection prédite par David, Ps. xv, 10; — figurée dans Jonas, ii, 1.

— Son ascension prédite par David, Ps. xlvi, 6; lxvii, 19.

—Christ, Verbe fait chair, Jean i, 14; Col. ii, 9; I Tim. iii, 16; I Jean iv, 2; —revêtu d'une chair semblable à la chair du péché, Rom. viii, 3; — abaissé jusqu'à la forme de serviteur, Phil. ii, 7; — est vraiment le Fils de Dieu, Matth. xiv, 33; xvii, 5; Marc i, 11; v, 7; ix, 6; xv, 39; Luc i, 52; iii, 22; Jean i, 34, 49; vi, 70; ix, 55; xi, 27; xix, 7.

— Selon son humanité, il a été formé dans le sein de Marie par le Saint-Esprit, Matth. i, 23; Luc i, 35;— né de Marie vierge, Matth. i, 23; Luc ii, 7; Gal. iv, 4; — né à Bethléem, Matth. ii, 1; Jean vii, 42; Mich. v, 1; — porte les péchés de tous, Isaïe liii, 9; II Cor. 5, 21; Heb. iv, 15; vii, 26; I Jean iii, 5;— circoncis le huitième jour, Luc 2, 21; — baptisé, iii, 21; — manifesté par le témoignage de l'Ange parlant à Marie, Luc i, 31; — à Joseph, Matth. i, 21; — aux pasteurs, Luc ii, 9-18; — par le témoignage de Siméon, Luc i, 29;—de saint Jean, Matth. iii, 11; Jean, i, 29, 36;—par son jeûne et sa tentation, Luc iv, 2; Matth. iv, 1, 3;—de son Père dans sa transfiguration, Matth. xvii, 2; — par ses miracles, Matth. xi, 5; Jean ii, 11; ix, 32;—par les Ecritures, v, 39; vii, 42; Rom. i, 2;—par la résurrection de Lazare, Jean xi, 44; — de la fille de Jaïr, Luc viii, 55; — du mort de Naïm, Luc vii, 15, — par son agonie, sa passion et sa mort (*v.* ces mots); — par sa propre résurrection, Matth. xxviii; — par son ascension, Marc. xvi, 19; Act. i, 9. —*V.* encore Aveugles, Cana, Chananéennes, Lépreux, Sourds.

— Le Christ a fait et enseigné, Act. i, 1;—a annoncé le royaume de Dieu, Matth. iv, 17; — a instruit les peuples, v; vi; vii; — a annoncé l'Evangile aux pauvres, Matth. xi, 5; Luc iv, 18; — a confirmé sa doctrine par ses miracles, Matth. iv, 23; viii, 16; Act. x, 38.

—Il a été trahi par Judas, Matth. xxvi, 14; Marc xiv, 10, Luc xxii, 3; Jean xiii, 2. — Il a souffert pour nous, Matth. xvi, 21; xvii, 12, 22; xx, 18, 22; xxvi, 37, 66; xxvii; Marc viii, 31; ix, 30; xv; Luc xvii, 25; xviii, 31; xxiii; Jean xviii, 28; xix; Act. iii, 18; viii, 32; xvii, 3; Rom. viii, 32; Hébr. ii, 18; xiii, 12; I Pierre ii, 21; iv, 1. — Il a été crucifié,

II Cor. v, 15.—Ils seront avec Jésus-Christ, Jean 12, 26; xiv, 3; xvii, 24.

Christ. Jésus, vrai Dieu et homme promis à Adam, Gen. iii, 15; — à Abraham, xii, 3; xvii, 19; xxii, 18;—à Isaac, xvi, 4; — à Jacob, xviii. 14; — à Judas, xlix, 10. — Prédiction de Balaam, Nomb. xiv, 17; — de Moïse, Deut. xviii, 18;— d'Anne, mère de Samuel, I Rois ii, 10, 35; —de Nathan à David, II Rois vii, 13; — de David, Ps. ii; xxi; cix; — d'Isaïe, vii, 14; ix, 6; xi, 1, 10; xxviii, 16; xl, 9; xlii, 1, xlv, 1; xlvi, 15; xlix, 1, 6, 10; lii, 10, 15; liii; lix, 20; lx, 1; lxii, 11; Jér. xxiii, 5; xxx, 9; xxxi, 22; xxxiii, 15; Baruch iii, 38; Ezéch. xxxiv, 23; xxxvii, 24; Dan. ii, 44; xvii, 13; ix, 25; Osée, iii, 5; Joël, ii, 23; Amos, ix, 11; Abdias, 21; Jonas ii, 1; Mich. v, 2; Nah. i, 15; Hab. iii, 13; Soph. iii, 15; Agg. ii, 8; Zach. ii, 10; iii, 8; vi, 12; Malach. iii, 1.

— Sa passion figurée dans Isaac, Gen. xxii, 2; — prédite par David, Ps. xxi; — par Isaïe, liii; — par Daniel, ix, 26.

Sa résurrection prédite par David, Ps. xv, 10; — figurée dans Jonas, ii, 1.

— Son ascension prédite par David, Ps. xlvi, 6; lxvii, 19.

—Christ, Verbe fait chair, Jean i, 14; Col. ii, 9; I Tim. iii, 16; I Jean iv, 2; —revêtu d'une chair semblable à la chair du péché, Rom. viii, 3; — abaissé jusqu'à la forme de serviteur, Phil. ii, 7; — est vraiment le Fils de Dieu, Matth. xiv, 33; xvii, 5; Marc i, 11; v, 7; ix, 6; xv, 39; Luc i, 52; iii, 22; Jean i, 34, 49; vi, 70; ix, 55; xi, 27; xix, 7.

— Selon son humanité, il a été formé dans le sein de Marie par le Saint-Esprit, Matth. i, 23; Luc i, 35;— né de Marie vierge, Matth. i, 23; Luc ii, 7; Gal. iv, 4; — né à Bethléem, Matth. ii, 1; Jean vii, 42; Mich. v, 1; — porte les péchés de tous, Isaïe liii, 9; II Cor. 5, 21; Héb. iv, 15; vii, 26; I Jean iii, 5;— circoncis le huitième jour, Luc 2, 21; — baptisé, iii, 21; — manifesté par le témoignage de l'Ange parlant à Marie, Luc i, 31; — à Joseph, Matth. i, 21; — aux pasteurs, Luc ii, 9-18; — par le témoignage de Siméon, Luc i, 29;—de saint Jean, Matth. iii, 11; Jean, i, 29, 36;—par son jeûne et sa tentation, Luc iv, 2; Matth. iv, 1, 3;—de son Père dans sa transfiguration, Matth. xvii, 2; — par ses miracles, Matth. xi, 5; Jean ii, 11; ix, 32;—par les Ecritures, v, 39; vii, 42; Rom. i, 2;— par la résurrection de Lazare, Jean xi, 44; — de la fille de Jaïr, Luc viii, 55; — du mort de Naïm, Luc vii, 15; — par son agonie, sa passion et sa mort (*v.* ces mots); — par sa propre résurrection, Matth. xxviii; — par son ascension, Marc. xvi, 19; Act. i, 9. —*V.* encore Aveugles, Cana, Chananéennes, Lépreux, Sourds.

— Le Christ a fait et enseigné, Act. i, 1;—a annoncé le royaume de Dieu, Matth. iv, 17, — a instruit les peuples, v; vi; vii; — a annoncé l'Evangile aux pauvres, Matth. xi, 5; Luc iv, 18; — a confirmé sa doctrine par ses miracles, Matth. iv, 23; viii, 16; Act. x, 38.

—Il a été trahi par Judas, Matth. xxvi, 14; Marc xiv, 10; Luc xxii, 3; Jean xiii, 2. — Il a souffert pour nous, Matth. xvi, 21; xvii, 12, 22; xx, 18, 22; xxvi, 37, 66; xxvii; Marc viii, 31; ix, 30; xv; Luc xvii, 25; xviii, 31; xxiii; Jean xviii, 28; xix; Act. iii, 18; viii, 32; xvii, 3; Rom. viii, 32; Hébr. ii, 18; xiii, 12; I Pierre ii, 21; iv, 1. — Il a été crucifié,

Claude, empereur romain, ordonne à tous les Juifs de sortir de Rome, Act. xviii, 2.—Grande famine arrivée sous son empire, xi, 28.

Claude Lysias, tribun, envoie Paul au gouverneur Félix, Act. xxiii, 23-30.

Cléopatre, fille de Ptolémée, roi d'Egypte, est mariée à Alexandre, roi de Syrie, I Mac. x, 58.—On la lui ôte pour la donner à Démétrius, autre roi de Syrie, xi, 12.

Cléophas, l'un des disciples d'Emmaüs, Luc xxii, 13-30.

* Cocyte. Nom d'un fleuve cité dans Job, Job xxi, 33.

Coeur purifié et sanctifié par Jésus-Christ, Ps. l, 12; Jean xiii, 10; xv, 3; xvii, 19; Act. xv, 9; I Cor. vi, 11; Eph. v, 26; Héb. i, 3; ix, 14; x, 14; xiii, 12. — Dieu accepte le cœur ou la bonne volonté de l'homme comme une action, Gen. iv, 4; xxii, 12; Exod. xxv, 2; xxxv, 5; Deut. xix, 5; Matth. xv, 8; Marc xii, 41; Luc xxi, 1; II Cor. viii, 12.—Heureux celui qui a le cœur pur, Ps. lxxii, 1; Matth. v, 8; I Pierre i, 22.

Colère : mauvais effets qu'elle produit, Gen. iv, 5; Job v, 2; Prov. xii, 13; xiv, 3; xv, 18; xix, 19; xxvii, 3; xxix, 22; Eccl. vii, 10; Eccli. xxv, 23; xxviii, 13; xxx, 26; Matth. v, 22; Luc iv, 28; Gal. v, 20; Eph. iv, 26; Col. iii, 8; Jac. i, 19. — Ministres du Seigneur doivent être exempts de ce vice, I Tim. iii, 3; Tit. i, 7.—Céder plutôt à la colère d'un autre que de s'y opposer ouvertement, Gen. xxvii, 42; Eccli. viii, 19; Matth. ii, 13; x, 23.

* Colère de dieu, qui tourne en fureur. Image terrible, Jér. xxx, 23. *V.* encore Coupe, Fléaux, Malédictions, Désolation, Vin.

* Colonie d'étrangers envoyés pour repeupler Samarie. *V.* Lions.

* Colonne de nuée et de feu qui dirigeait les Hébreux dans le désert, Exod. xiii, 21 *et suiv.*

* Combat de douze contre douze, qui se tuent tous, II Rois ii, 16.

* Commandemens de Dieu écrits deux fois sur la pierre, au mont Sinaï, Exod. xx; xxxi, 18; xxxiv, 28.

* Concile de Jérusalem : est le modèle de tous ceux qui se tinrent depuis, Act. xv, 23.

Concupiscence, défendue et punie, Exod. xx, 17; Nomb. xi, 33; xvi, 5, 6; Jos. vii; Eccli. xviii, 30; xix, 1; xlii, 11; Job xxxi, 1; Prov. vi, 25; Matth. v, 28; Marc iv, 19; Gal. v, 16; Col. iii, 5; I Thess. iv, 3; I Tim. vi, 11; II Tim. ii, 22; I Cor. x, 6, II Pierre i, 4; I Jean ii, 16; Jac. i, 14; iv, 1.—Crucifier la concupiscence de la chair. *V.* Mortification.

Confesser Jésus-Christ et sa doctrine, Matth. x, 32; Rom. i, 16; x, 9; I Pierre i, 13, 15.

Confession des péchés, Gen. xli, 9; Lév. xvi, 21; xxvi, 40; Nomb. v, 7; Jos. vii, 19; II Rois xxiv, 17; I Esdr. ix, 6; II Esdr. ix, 2; Ps. xxxi, 5, 37, 19; Prov. xvi, 3; xviii, 17; xxviii, 13; Eccli iv, 25, 31; vii, 34; xvii, 27; Dan. ix, 5; Matth. iii, 6; xvi, 19; Luc xi, 4; xviii, 13; Jac. v, 16; I Jean i, 8, 9.

Confirmation, sacrement, Act. viii, 17; Hébr. vi, 2. *V.* Esprit.

16; — dans Achan, Jos. VII, 20; — dans Adonibezec, Jug. I, 6; — dans Saül, I Rois XV, 24, 30; XXIV, 17; — dans Jéroboam, III Rois XIII, 6; — dans Achab, XXI, 27; — dans Antiochus, I Mac. LXVIII, 16; II Mac. IX, 12; — dans Judas, Matth. XXVII, 4; — dans Simon, Act. VIII, 13-22; — dans les réprouvés, Sag. V, 3.

* CONVERSIONS miraculeuses de trois mille hommes, II Act. II, 41; — de cinq mille, IV, 4. *V.* CENTURIONS, LARRON, MANASSÉS, SAUL.

* CONVOCATIONS militaires chez les Hébreux, I Rois XI, 7, 8, 9; Jud. VIII, 1, 23; XII, 1; XIX, 29.

CORÉ, lévite; sa révolte contre Moïse et Aaron, et sa punition, Nomb. XVI; XXVI, 10; Ps. CV, 18; Eccli. LXV, 22.

CORNEILLE le centenier; sa conversion, Act. X.

CORRECTION fraternelle, Gen. XXXVII, 21; Prov. IX, 20; X, 17; XII, 1; XIII, 1; XV, 31; XVII, 10; XXIV, 25; XXV, 12; XXVII, 5; XXVIII, 23; XXIX, 1; Eccl. VII, 6; Eccli. XX, 1; XXI, 7; Os. IV, 4; Matth. XVIII, 15; Gal. II, 11; I Tim. V, 20; II Tim. II, 25; Hebr. III, 13; Jac. V, 19. — Quel doit être celui qui corrige un autre, Matth. VII, 3; Jean VIII, 7; Tite I, 6.

* CORRUPTION du tombeau. Le corps de Jésus-Christ ne l'a pas éprouvée, Jonas, II, 7; Ps. XV, 10; Act. II, 27, 31; XIII, 35, 37.

* COUPE de Joseph mise dans le sac de ses frères, Gen. XLIV, 5.

* COUPE de la colère de Dieu versée sur les nations coupables, Is. LI, 17, 21; Jér. XXV, 15, 27; Ezéc. XXIII, 31, 32, 34; Apoc. XIV, 10, 16, 19.

COURONNE de vie, Sag. V, 17; II Tim. IV, 8; I Pierre V, 4; Jac. I, 12, Apoc. II, 10.

* COURONNE d'or et d'argent mise sur la tête d'un grand-prêtre, Zac. VI, 2.

CRAINDRE Dieu et l'avoir toujours devant les yeux, Exod. XX, 20; Deut. IV, 9; VI, 2, 13; X, 12; XIII, 4; Jos. XXIV, 14; IV Rois XVII, 36; II Par. XIX, 7; Ps. XXVI, 1; XXXII, 8; Prov. III, 7; XIV, 2; XXIV, 21; Eccl. XI, 13; Eccli. II, 7; VII, 31; Jér. X, VII; XXXII, 39; Matth. 10, 28; Luc XII, 5; I Pierre II, 17; Apoc. XIV, 7.

— Crainte de Dieu, commencement de la sagesse, Prov. IX, 10. — Source de vie, Prov. XIV, 27. — Principe de son amour, Eccli. XXV, 16.

— Fruit et louange de la crainte de Dieu, Gen. XX, 11, Deut. VI, 24; Job XXVIII, 28; Ps. CII, 17; CX, 5; CXI, 1, CXXVII; Prov. X, 27; XVI, 6; XXXI, 30; Eccli. II, 18-23; X, 23, XV, 1; XXXIII, 1; XXXIV, 16, 19; Bar. III, 7; Act. VIII, 2; IX, 31.

— La crainte n'est pas opposée à la foi et à l'espérance, Eccl. IX, 1; Eccli. V, 5; Rom. XI, 20; Hebr. III, 14; IV, 1. *V.* ASSURANCE.

— Les méchans mêmes craignent et respectent les bons, Gen. XX, 8; Exod. XIV, 25; I Rois XVIII, 13, IV Rois I, 14, II Esd. VI, 16, I Mac. III, 25; XII, 28; Marc VI, 20; Act. V, 13; XVI, 29.

— Dieu punit les méchans, les remplissant de crainte, Gen. XXXV, 5; Exod. 23, 27; Lév. XXVI, 36; Deut. II, 24, XI, 25, XXVIII, 10, 65; Jos. II, 9; X, 10; Jug. IV, 15; VII, 21, I Rois VII, 10, IV Rois VII, 6, II Par. XIV, 14; XVII, 10; XX, 29; Judith XIV, 14, XV, 1; Ps. IX, 20; Jér. XLIX, 37; II Mac. III, 24.

16; — dans Achan, Jos. VII, 20; — dans Adonibezec, Jug. I, 6; — dans Saül, I Rois XV, 24, 30; XXIV, 17; — dans Jéroboam, III Rois XIII, 6; — dans Achab, XXI, 27; — dans Antiochus, I Mac. LXVIII, 16; II Mac. IX, 12; — dans Judas, Matth. XXVII, 4; — dans Simon, Act. VIII, 13-22; — dans les réprouvés, Sag. V, 3.

* CONVERSIONS miraculeuses de trois mille hommes, II Act. II, 41; — de cinq mille, IV, 4. *V.* CENTURIONS, LARRON, MANASSÉS, SAUL.

* CONVOCATIONS militaires chez les Hébreux, I Rois XI, 7, 8, 9; Jud. VIII, 1, 23; XII, 1; XIX, 29.

CORÉ, lévite; sa révolte contre Moïse et Aaron, et sa punition, Nomb. XVI; XXVI, 10; Ps. CV, 18; Eccli. LXV, 22.

CORNEILLE le centenier; sa conversion, Act. X.

CORRECTION fraternelle, Gen. XXXVII, 21; Prov. IX, 20; X, 17; XII, 1; XIII, 1; XV, 31; XVII, 10; XXIV, 25; XXV, 12; XXVII, 5; XXVIII, 23; XXIX, 1; Eccl. VII, 6; Eccli. XX, 1; XXI, 7; Os. IV, 4; Matth. XVIII, 15; Gal. II, 11; I Tim. V, 20; II Tim. II, 25; Hébr. III, 13; Jac. V, 19. — Quel doit être celui qui corrige un autre, Matth. VII, 3; Jean VIII, 7; Tite I, 6.

* CORRUPTION du tombeau. Le corps de Jésus-Christ ne l'a pas éprouvée, Jonas, II, 7; Ps. XV, 10; Act. II, 27, 31; XIII, 35, 37.

* COUPE de Joseph mise dans le sac de ses frères, Gen. XLIV, 5.

* COUPE de la colère de Dieu versée sur les nations coupables, Is. LI, 17, 21; Jér. XXV, 15, 27; Ezéc. XXIII, 31, 32, 34; Apoc. XIV, 10, 16, 19.

COURONNE de vie, Sag. V, 17; II Tim. IV, 8; I Pierre V, 4; Jac. I, 12; Apoc. II, 10.

* COURONNE d'or et d'argent mise sur la tête d'un grand-prêtre, Zac. VI, 2.

CRAINDRE Dieu et l'avoir toujours devant les yeux, Exod. XX, 20; Deut. IV, 9; VI, 2, 13; X, 12; XIII, 4; Jos. XXIV, 14; IV Rois XVII, 36; II Par. XIX, 7; Ps. XXVI, 1; XXXII, 8; Prov. III, 7; XIV, 2; XXIV, 21; Eccl. XI, 13; Eccli. II, 7; VII, 31; Jér. X, VII; XXXII, 39; Matth. 10, 28; Luc XII, 5; I Pierre II, 17; Apoc. XIV, 7.

— Crainte de Dieu, commencement de la sagesse, Prov. IX, 10. — Source de vie, Prov. XIV, 27. — Principe de son amour, Eccli. XXV, 26.

— Fruit et louange de la crainte de Dieu, Gen. XX, 11; Deut. VI, 24; Job XXVIII, 28; Ps. CII, 17; CX, 5; CXI, 1; CXXVII; Prov. X, 27; XVI, 6; XXXI, 30; Eccli. II, 18-23; X, 23; XV, 1; XXXIII, 1; XXXIV, 16, 19; Bar. III, 7; Act. VIII, 2; IX, 31.

— La crainte n'est pas opposée à la foi et à l'espérance, Eccl. IX, 1; Eccli. V, 5; Rom. XI, 20; Hébr. III, 14; IV, 1. *V.* ASSURANCE.

— Les méchans mêmes craignent et respectent les bons, Gen. XX, 8; Exod. XIV, 25; I Rois XVIII, 13; IV Rois I, 14; II Esd. VI, 16; I Mac. III, 25; XII, 28; Marc VI, 20; Act. V, 13; XVI, 29.

— Dieu punit les méchans, les remplissant de crainte, Gen. XXXV, 5; Exod. 23, 27; Lév. XXVI, 36; Deut. II, 24; XI, 25; XXVIII, 10, 65; Jos. II, 9; X, 10; Jug. IV, 15; VII, 21; I Rois VII, 10; IV Rois VII, 6; II Par. XIV, 14; XVII, 10; XX, 29; Judith XIV, 14; XV, 1; Ps. IX, 20; Jér. XLIX, 37; II Mac. III, 24.

D

D

naissent Jésus-Christ et croient, Matth. VIII, 29; Marc III, 11; V, 7; Luc IV, 33, 41; VIII, 28; Act. XIX, 15; Jacq. II, 19; — chassés, même par des méchans, Matth. VII, 12.

* DENIER DE LA VEUVE, Marc XII, 42.

* DÉNOMBREMENT des enfans d'Adam, Gen. V, 1;—des enfans des trois fils de Noe après le déluge, X, 1; — des enfans de Nachor, XXII, 20; — des enfans d'Abraham, par Sétura; XXV, 1 *et suiv.*;—des enfans d'Ismaël, 12; — des enfans de Jacob, XXXV, 22; — des descendans d'Esaü, XXXVI, 1; — des enfans de Jacob à son entrée en Egypte, XLVI, 8; — des Israélites en Egypte, Exod. I, 1; — des princes d'Israël, VI, 14 *et suiv.*; — des ouvrages destinés au culte divin, XXXIX, 1 *et suiv.*; — des hommes en état de porter les armes, Nomb. I, 2; II, 4;—de la tribu de Lévi, III, 1 *et suiv.*; — des familles lévites et de leurs emplois, IV, 2; — des chefs de bandes, lors du décampement du mont Sinaï, X, 13; — des hommes d'Israël âgés de 20 ans et au-dessus, XXVI, 4; — des fils de la tribu de Lévi, distingués par familles, 57; — des offrandes du soir et du matin, XXVIII, 3 *et suiv.*, pour la fête des trompettes, XXIX, 2; — du butin fait sur les peuples détruits par les Israélites, XXXI, 26; — des rois vaincus par le peuple de Dieu, Josué XII, 1 *et suiv.*; — des villes conquises par les Israélites et partagées, XV;—du peuple sous David, est puni de Dieu, II Rois, 24; Paralip. XXI, 5; — des troupes et des officiers du roi Asa, XVII, 7 *et suiv.*; — des Israélites qui retournent de Babylone à Jérusalem sous Cyrus, Esdras II, 1-62; — sous Artaxerxès, avec Esdras, VIII, 1-16; — de ceux qui commirent la prévarication des femmes étrangères, X, 17, 44; — de ceux qui rebâtirent chaque partie de la ville de Jérusalem, avec l'indication de leurs ouvrages, Néhém., III, 1 *et suiv.*;—de ceux qui rentrèrent à Jérusalem avec Zorobabel, VII, 6; — de ceux qui firent ou renouvelèrent alliance avec Dieu, après le retour de la captivité, IX, 1 *et suiv.*; — de ceux qui firent leur demeure dans Jérusalem, XI, 3. — Dénombrement ordonné par Auguste de tous les peuples soumis à l'empire romain, exécuté par Quirinus, Luc II, 2; — Dénombrement mystérieux des élus par tribus, Apoc. VII, 4-8. *V.* GÉNÉALOGIES, REFUGE.

DENYS l'aréopagite; sa conversion, Act. XVII, 34.

DÉSOBÉISSANCE punie, Lév. XXVI, 14; Deut. XI, 28; XVII, 12; XVIII, 19; I Rois XII, 15; III Rois XX, 36; II Par. VII, 19; Jér. XI, 3, 8; — dans Adam, Gen. III, 16; — dans la femme de Lot, XIX, 26; — dans les fils d'Aaron, Lév. X, 1; — dans les Juifs au temps de Moïse, Nomb. XIV, 41; — dans Saül, I Rois XIII, 11; XV, 24; — dans Oza, II Rois VI, 7; — dans Jonas, Jon. I, 4; —dans les Juifs au temps de Jérémie, Jér. XXV, 3; XXVI, 4; — et au temps de Jésus-Christ, Act. VII, 39.

DÉTRACTION défendue et punie, Ps. XIV, 3; C, 5; Prov. X, 18; XI, 13; XVI, 28; XX, 19; XXVI, 20; Eccl. X, 20; Rom. I, 30; II Cor. XII, 20; I Pierre II, 1, 12; Jacq. IV, 11.

* DEUIL (le) d'Egypte. Ce que c'est, Gen. L, 11.

* DEUTERONOME : est écrit sur des pierres par ordre de Josué, Josué VIII, 32.

DEVINS ne peuvent deviner le songe de Nabuchodonosor, Dan. II; — ni expliquer la vision de Baltasar, V. *V.* CONSULTER.

DIABLE toujours appliqué à perdre les hommes, Gen. III, 1; II Par. I, 21; Job. I; II; Zach. III, 1; VIII, 28; Luc VIII, 12; Act. XIII, 8; Eph. VI, 11; Apoc. II, 10; XII, 9; — tente Jésus-Christ, Matth. IV; — demande à cribler les apôtres, Luc XXII, 31; — tente Ananie, Act. V, 3; — se transforme en ange de lumière, II Cor. XI, 14; — tourne autour de nous comme un lion, I Pierre V, 8; — empêche saint Paul d'aller à Thessalonique, I Thess. II, 18; — ne peut que ce que Dieu lui permet, III Rois XXII, 22; II Par. XVIII, 21; Job. I, 12; II, 6; Matth. VIII, 31; Eph. II, 2; II Tim. II, XXVI; Apoc. XX, 7; — père et prince du monde et de tous les impies, Jean VIII, 44; XII, 31; XIV, 30; XVI, 11; Act. XIII, 10; II Cor. IV, 4; Eph. II, 2; I Jean III, 10. — Son empire détruit par Jésus-Christ, selon ce qui avait été prédit et figuré, Gen. III, 15; I Rois 17; Is. IX, 4; XIV, 12; XXVII, 1; Zach. III, 2; Matth. VIII, 19; Luc X, 18; XI, 22; Jean XII, 31; Col. I, 13; II Tim. I, 10; Hébr. II, 14; I Jean III, 18; Apoc. XX, 12.

DIACRES : leur élection, Act. VI, 3; — leurs qualités, I Tim. III, 8.

* DIACONNESSES : qualités qu'elles doivent avoir, I Tim. III, 2.

DIANE adorée à Ephèse et dans toute l'Asie proconsulaire dont cette ville était la capitale, Act. XIX, 27, 35.

DIEU. Il est tout-puissant, rien ne lui est impossible, Gen. XVII, 1; XXXV, 11; XLVIII, 3; I Rois XIV, 6; II Par. XIV, 11; Sag. XI, 23; Job XLII, 2; Is. XL, 10; XLVI, 9; LIX, 2; Jér. XXXII, 17, 27; Zach. VIII, 6; Marc IX, 22; XIV, 36; Luc I, 37; XVIII, 27; Eph. III, 20; Apoc. XIX, 6; — gouverne tout selon sa volonté, Job XII, 12; Ps. CXIII, 3; CXXVI, 1; Prov. XVI, 4, 9; Is. XLVII, 7; Jér. XXVII, 5; Dan. II, 21; Matth. XX, 14; Jean V, 17; II Cor. III, 5; Apoc. IV, 11; — a permis la vente de Joseph, Gen. XLV, 5; — conduit Saül à Samuel, I Rois IX; — avait réservé Sara pour Tobie, Tob. VII, 12; — transporte les montagnes, Job IX, 5; — dirige les voies des hommes, Prov. XX, 24; Jér. X, 23; — le cœur du roi est dans sa main, XXI, 2, 30; — il donne la puissance et la gloire, Dan. V, 18; — fait miséricorde à qui il lui plaît, Rom. IX, 15; — opère en nous le vouloir et le faire, Phil. II. 13; — fait en nous ce qui lui est agréable, Hébr. XIII, 21; — est le père de tous ceux qui obéissent, Deut. XXXII, 6; Ps. CII, 13; Is. XI, 5; Jér. III, 4, 19; Mal. I, 6; Osée II, 20; V, 9; Matth. XXIII, 9; Luc XI, 2; Rom. III, 3; VIII, 15; I Cor. VIII, 6; II Cor. VI, 18; Eph. IV, 6; I Thess. I, 3; II Thess. II, 16; — père des miséricordes, II Cor. I, 3; — véritable, fidèle et miséricordieux, Exod. XXXIV, 6; Deut. VII, 9; XXXII, 4; Is. XLIX, 7; Jean III, 33, Rom. III, 4; I Cor. I, 9; II Thess. III, 3; Tit. I, 2; Hébr, X, 23; I Jean I, 9; Apoc. III, 7, 14; — ne se repent point de ce qu'il a fait, I Rois XV, 29; — ne permet pas qu'on soit tenté au-delà de ses forces, I Cor. X, 13; — ne peut se contredire lui-même, II Tim. II, 13; — ne hait rien de ce qu'il a fait, Sag. XI, 25.

—Dieu est un dans son essence, il n'y en a pas d'autre que lui, Exod. III,





14; Deut. iv, 35; vi, 4; x, 17; xxxii, 39; I Rois ii, 2; II Rois vii, 22; III Rois viii, 60; xvi, 37; Sag. xii, 13; Is. xxxvii, 16; xliv, 6, 24; xlv, 5; xxvi, 9; Osée xiii, 14; Eccli. xxxvi, 5; Marc xii, 29; Jean xvii, 3; I Cor. viii, 6; xii, 6; Gal. iii, 20; Eph. iv, 6; I Tim. ii, 5; — trois personnes en Dieu. *V.* Trinité.

Dieu est éternel, il n'a ni commencement ni fin, est lui-même le commencement et la fin, Gen. xi, 33; Exod. xv, 18; Job xxxvi, 26; Is. xli, 4; lvii, 15; Dan. vii, 9; Rom. xvi, 26; Hébr. i, 8; Apoc. xxi, 6.

Dieu connaît, entend et voit tout, Exod. iii, 19; Nomb. xii, 2; Deut. xxxi, 21; I Rois ii, 3; II Par. xvi, 9; Job xiv, 16; xxviii, 24; xlii, 2; Ps. xxxii, 13; xxxvii, 10; Prov. xv, 3, 11; xxiv, 12; Is. xxix, 15; xl, 27; xlviii, 4; Jér. i, 5; vii, 11; xvii, 10; xxiii, 24; xxxii, 16; Ezéch. xi, 5; Sag. i, 10; Eccli. xvi, 16; xvii, 13; xxiii, 27; xxxix, 24, 29: II Mac. ix, 5; xii, 22; Matth. vi, 4; xxi, 2; Marc ii, 8; xiv, 13; Jean i, 47; xiii, 21; xvi, 30; xxi, 17; Act. ii, 24; xv, 8; Rom. viii, 27; I Thess. ii, 4; Hébr. iv, 13; I Jean iii, 20.

— Personne ne peut voir Dieu, Exod. xxxiii, 20; Deut. iv, 12; Jean i, 18; vi, 46; I Tim. vi, 16; I Jean iv, 12.

— Ni Dieu ni les choses divines ne peuvent être parfaitement connues ni comprises par l'esprit humain, Job xxxii, 8; Ps. xciii, 8; cxviii; Is. liv, 13; Matth. xiii, 11; xvi, 17; Luc viii, 10; x, 21; Jean i, 10; iii, 3; vi, 44, 64; xiv, 17; xvii, 6; Act. xvi, 14; Rom. i, 19; xi, 33; I Cor. ii; Gal. i, 11; I Tim. vi, 16; Apoc. iii, 7.

Dieu est immense, et ne peut être borné dans un temple, III Rois viii, 27; II Par. ii, 6; vi, 18; Job xi, 8; Ps. cxxxviii, 8; Is. lxvi, 1; Jér. xxiii, 24; Sag. i, 7; Matth. v, 35.

Dieu atteste qu'il est le Dieu, c'est-à-dire le protecteur, le consolateur et le sauveur d'Israel, et de tous ceux qui l'invoquent et le servent fidèlement, Gen. xvii, 1, 7; Exod. vi, 2; xx, 2; xxix, 45; Lév. xxvi, 11; Ps. xvii, 3; xlix, 6; Is. xxx, 19; Jér. xxxi, 33; xxxii, 38; Ezéch. xxxvii, 23; Jean x, 27.

Dieu créateur et Seigneur du ciel et de la terre, Gen. i, 1; xx, 11; I Par. xxix, 11; Ps. lxxxviii, 12; cxiii, 16; Is. xxxvii, 16; xl, 28; li, 13; Jér. x, 12; xxxii, 17; Bar. iii, 32; Jon. i, 9; Eccli. i, 8; Matth. xi, 25; Jean i, 3; Act. iv, 24; xvii, 24; I Cor. viii, 6; Eph. iii, 9, Col. i, 16; Hébr. i, 2, 10; iii, 4; xi, 3; Apoc. iv, 11; x, 6; xiv, 7.

Dieu, juge de tout le monde, rend à chacun selon ses mérites, Gen. xviii, 25; Deut. x, 17; Job xxxiv, 11; Ps. lxi, 13; xciii, 2; xcv, 10, 13; Eccli. xxxv, 22; Is. xi, 4; Jér. xvii, 10; xxv, 14; Matth. xvi, 27; xxv, 31; II Tim. iv, 8; Hébr. xii, 23.

— Miséricorde de Dieu. *V.* Miséricorde, Patience, Sagesse.

— Le nom de Dieu attribué aux hommes, Exod. vii, 1; xxii, 8; I Rois viii, 13; Ps. xlvi, 10; lxxxi, 6.

— Attributs que Dieu possède seul par essence, mais qu'il communique à ses créatures : la bonté, Matth. xix, 17; Luc xviii, 19; — la sainteté, I Rois ii, 2; Apoc. xv, 4; — la force, I Rois ii, 2; — la justice, II Mac. i, 25; — la béatitude, I Tim. vi, 15; — la puissance, I Tim. vi, 15; —

14; Deut. IV, 35; VI, 4; X, 17; XXXII, 39; I Rois II, 2; II Rois VII, 22; III Rois VIII, 60; XVI, 37; Sag. XII, 13; Is. XXXVII, 16; XLIV, 6, 24; XLV, 5; XXVI, 9; Osée XIII, 14; Eccli. XXXVI, 5; Marc XII, 29; Jean XVII, 3; I Cor. VIII, 6; XII, 6; Gal. III, 20; Eph. IV, 6; I Tim. II, 5; — trois personnes en Dieu. *V.* TRINITÉ.

Dieu est éternel, il n'a ni commencement ni fin, est lui-même le commencement et la fin, Gen. XI, 33; Exod. XV, 18; Job XXXVI, 26; Is. XLI, 4; LVII, 15; Dan. VII, 9; Rom. XVI, 26; Hébr. I, 8; Apoc. XXI, 6.

Dieu connaît, entend et voit tout, Exod. III, 19; Nomb. XII, 2; Deut. XXXI, 21; I Rois II, 3; II Par. XVI, 9; Job XIV, 16; XXVIII, 24; XLII, 2; Ps. XXXII, 13; XXXVII, 10; Prov. XV, 3, 11; XXIV, 12; Is. XXIX, 15; XL, 27; XLVIII, 4; Jér. I, 5; VII, 11; XVII, 10; XXIII, 24; XXXII, 16; Ezéch. XI, 5; Sag. I, 10; Eccli. XVI, 16; XVII, 13; XXIII, 27; XXXIX, 24, 29; II Mac. IX, 5; XII, 22; Matth. VI, 4; XXI, 2; Marc II, 8; XIV, 13; Jean I, 47; XIII, 21; XVI, 30; XXI, 17; Act. II, 24; XV, 8; Rom. VIII, 27; I Thess. II, 4; Hébr. IV, 13; I Jean III, 20.

— Personne ne peut voir Dieu, Exod. XXXIII, 20; Deut. IV, 12; Jean I, 18; VI, 46; I Tim. VI, 16; I Jean IV, 12.

—Ni Dieu ni les choses divines ne peuvent être parfaitement connues ni comprises par l'esprit humain, Job XXXII, 8; Ps. XCIII, 8; CXVIII; Is. LIV, 13; Matth. XIII, 11; XVI, 17; Luc VIII, 10; X, 21; Jean I, 10; III, 3; VI, 44, 64; XIV, 17; XVII, 6; Act. XVI, 14; Rom. I, 19; XI, 33; I Cor. II; Gal. I, 11; I Tim. VI, 16; Apoc. III, 7.

Dieu est immense, et ne peut être borné dans un temple, III Rois VIII, 27; II Par. II, 6; VI, 18; Job XI, 8; Ps. CXXXVIII, 8; Is. LXVI, 1; Jér. XXIII, 24; Sag. I, 7; Matth. V, 35.

Dieu atteste qu'il est le Dieu, c'est-à-dire le protecteur, le consolateur et le sauveur d'Israël, et de tous ceux qui l'invoquent et le servent fidèlement, Gen. XVII, 1, 7; Exod. VI, 2; XX, 2; XXIX, 45; Lév. XXVI, 11; Ps. XVII, 3; XLIX, 6; Is. XXX, 19; Jér. XXXI, 33; XXXII, 38; Ezéch. XXXVII, 23; Jean X, 27.

Dieu créateur et Seigneur du ciel et de la terre, Gen. I, 1; XX, 11; I Par. XXIX, 11; Ps. LXXXVIII, 12; CXIII, 16; Is. XXXVII, 16; XL, 28; LI, 13; Jér. X, 12; XXXII, 17; Bar. III, 32; Jon. I, 9; Eccli. I, 8; Matth. XI, 25; Jean I, 3; Act. IV, 24; XVII, 24; I Cor. VIII, 6; Eph. III, 9, Col. I, 16; Hébr. I, 2, 10; III, 4; XI, 3; Apoc. IV, 11; X, 6; XIV, 7.

Dieu, juge de tout le monde, rend à chacun selon ses mérites, Gen. XVIII, 25; Deut. X, 17; Job XXXIV, 11; Ps. LXI, 13; XCIII, 2; XCV, 10, 13; Eccli. XXXV, 22; Is. XI, 4; Jér. XVII, 10; XXV, 14; Matth. XVI, 27; XXV, 31; II Tim. IV, 8; Hébr. XII, 23.

—Miséricorde de Dieu. *V.* MISÉRICORDE, PATIENCE, SAGESSE.

— Le nom de Dieu attribué aux hommes, Exod. VII, 1; XXII, 8; I Rois VIII, 13; Ps. XLVI, 10; LXXXI, 6.

—Attributs que Dieu possède seul par essence, mais qu'il communique à ses créatures : la bonté, Matth. XIX, 17; Luc XVIII, 19; — la sainteté, I Rois II, 2; Apoc. XV, 4; — la force, I Rois II, 2; — la justice, II Mac. I, 25; — la béatitude, I Tim. VI, 15; — la puissance, I Tim. VI, 15; —

ditions permis dans la loi, Deut. xxiv, 1. — Dieu le punit, Malach. ii, 14.

* Dixme (premier exemple de la), Gen. xiv, 20. — Autre, xxix, 22. — Loi de Moïse sur la —, Exod. xxii, 29; Lév. xxvii.

* Docteurs de la loi : instruits par Jésus enfant, Luc ii, 46; — viennent l'écouter de toutes les villes de la Judée et de la Galilée, v, 17; — sont repris par Jésus-Christ, xii, 37; — leur hypocrisie démasquée, Matth. xvi, 1; — sont condamnés, Luc xi, 46; — sont confondus, Marc xii, 13; Matth. xxii, 22. — Les écouter sans les imiter, xxiii, 3, 4, 6; Marc xii 40. — Sont jaloux de sa gloire, Matth. xxi, 15; — conjurent la mort de Jésus-Christ, Jean xii, 10; Matth. xxiv, 4; — cherchent les moyens de le faire mourir, Luc xix, 47; — craignent le peuple, 48; — résistent aux miracles, Joan. xxii, 37. — Leur aveuglement augmente, 39. — Contestent la mission de Jésus-Christ, Luc xx, 2; — sa réponse, 3, 4. — Sont encore confondus, Matth. xxi, 28; — comparés à des vignerons rebelles et homicides, Luc xx, 9 *et suiv.*; — veulent le surprendre dans ses paroles, 20; — sont réduits au silence, 40; — sont interrogés par Jésus, et ne peuvent répondre, Matth. xx, 41; — corrompent Judas, xxvi, 15. — S'emparent de la personne de Jésus, Joan. xviii, 3; Marc xix, 43; — s'assemblent pour le faire mourir, Matth. xxvii, 1; — le livrent à Pilate, 2. *V.* Pharisiens, Sadducéens. — Sont confondus par les apôtres. *V.* Aréopage, Paul, Pierre, Synagogue.

Doctrine des apôtres : doit être observée, Rom. xvi, 17; Gal. i, 8, 11; II Thess. ii, 15; — est celle de Jésus-Christ, Luc x, 16; I Cor. xiv, 37; II Cor. ii, 14, 17; I Thess. ii, 2, 13.

Doëg, l'un des officiers de Saül, accuse les prêtres de Nobé, I Rois xxii, 9; — les tue, 18.

Donner sans acception de personnes, mais principalement aux fidèles, Eccli. iv, 36; vii, 36; Matth. v, xlii; Luc vi, 30, 38; Rom. xii, 13; Gal. vi, 10. — Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir, Act. xx, 35. *V.* Aumône.

Douceur recommandée, Eccli. i, 29; Matth. v, 4; Gal. vi, 1; Eph. iv, 2; Col. iii, 12; Tit. iii, 2; — principalement aux ministres du Seigneur, II Tim. ii, 25. — Elle est un des fruits du Saint-Esprit, Gal. v, 23. — Exemples de Josué, Jos. vii, 19; — de David, I Rois xxv, 32; II Rois xvi, 10; — de Jésus-Christ, Matth. xi, 29. — La réponse douce rompt la colère, Prov. xv, 1.

* Douze. *V.* Apôtres, Combat, Couronne, Espions, Étoiles.

* Dragme (parabole de la), Luc xv, 8, 9.

* Dragon adoré par les Babyloniens, Dan. xiv, 22. — Mystérieux de l'Apocalypse, Apoc. xii, 3.

Dureté, insensibilité punie, Job xx, 19; Prov. xxi, 10; Matth. xviii, 30, 34; xxv, 42; Jacq. ii, 13. — Dureté des Egyptiens à l'égard des Hébreux, Exod. i, 13; — des Ammonites et des Moabites, Deut. xxiii, 4; — de ceux de Soccoth, Jug. viii, 6; — de Nabal, I Rois xxv, 10; — de ceux de Gaza, Amos i, 6; — du mauvais riche, Luc xvi, 21.

E

ditions permis dans la loi, Deut. xxiv, 1.—Dieu le punit, Malach. ii, 14.

* Dixme (premier exemple de la), Gen. xiv, 20. — Autre, xxix, 22. — Loi de Moïse sur la —, Exod. xxii, 29; Lév. xxvii.

* Docteurs de la loi : instruits par Jésus enfant, Luc ii, 46; —viennent l'écouter de toutes les villes de la Judée et de la Galilée, v, 17; — sont repris par Jésus-Christ, xii, 37; — leur hypocrisie démasquée, Matth. xvi, 1; — sont condamnés, Luc xi, 46; — sont confondus, Marc xii, 13; Matth. xxii, 22. — Les écouter sans les imiter, xxiii, 3, 4, 6; Marc xii 40. — Sont jaloux de sa gloire, Matth. xxi, 15; — conjurent la mort de Jésus-Christ, Jean xii, 10; Matth. xxiv, 4; — cherchent les moyens de le faire mourir, Luc xix, 47; — craignent le peuple, 48; — résistent aux miracles, Joan. xxii, 37.—Leur aveuglement augmente, 39. — Contestent la mission de Jésus-Christ, Luc xx, 2; — sa réponse, 3, 4. — Sont encore confondus, Matth. xxi, 28; — comparés à des vignerons rebelles et homicides, Luc xx, 9 *et suiv.*; — veulent le surprendre dans ses paroles, 20; — sont réduits au silence, 40; — sont interrogés par Jésus, et ne peuvent répondre, Matth. xx, 41; — corrompent Judas, xxvi, 15. — S'emparent de la personne de Jésus, Joan. xviii, 3; Marc xix, 43; — s'assemblent pour le faire mourir, Matth. xxvii, 1; — le livrent à Pilate, 2. *V.* Pharisiens, Sadducéens. — Sont confondus par les apôtres. *V.* Aréopage, Paul, Pierre, Synagogue.

Doctrine des apôtres : doit être observée, Rom. xvi, 17; Gal. i, 8, 11; II Thess. ii, 15; — est celle de Jésus-Christ, Luc x, 16; I Cor. xiv, 37; II Cor. ii, 14, 17; I Thess. ii, 2, 13.

Doëg, l'un des officiers de Saül, accuse les prêtres de Nobé, I Rois xxii, 9; — les tue, 18.

Donner sans acception de personnes, mais principalement aux fidèles, Eccli. iv, 36; vii, 36; Matth. v, xlii; Luc vi, 30, 38; Rom. xii, 13; Gal. vi, 10. — Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir, Act. xx, 35. *V.* Aumône.

Douceur recommandée, Eccli. i, 29; Matth. v, 4; Gal. vi, 1; Eph iv, 2; Col. iii, 12; Tit. iii, 2; — principalement aux ministres du Seigneur, II Tim. ii, 25. — Elle est un des fruits du Saint-Esprit, Gal. v, 23. — Exemples de Josué, Jos. vii, 19; — de David, I Rois xxv, 32; II Rois xvi, 10; — de Jésus-Christ, Matth. xi, 29. — La réponse douce rompt la colère, Prov. xv, 1.

* Douze. *V.* Apôtres, Combat, Couronne, Espions, Étoiles.

* Dragme (parabole de la), Luc xv, 8, 9.

* Dragon adoré par les Babyloniens, Dan. xiv, 22. — Mystérieux de l'Apocalypse, Apoc. xii, 3.

Dureté, insensibilité punie, Job xx, 19; Prov. xxi, 10; Matth. xviii, 30, 34; xxv, 42; Jacq. ii, 13. — Dureté des Egyptiens à l'égard des Hébreux, Exod. i, 13; — des Ammonites et des Moabites, Deut. xxiii, 4; — de ceux de Soccoth, Jug. viii, 6; — de Nabal, I Rois xxv, 10. — de ceux de Gaza, Amos i, 6; — du mauvais riche, Luc xvi, 21

E

xi, 16; xii, 28; xiv, 5; II Cor. viii, 18, 23, 24; xi, 8; xii, 13; Eph. v, 23; Phil. iv, 15; I Tim. iii, 5, 15; Jacq. v, 14; Apoc. i, 11; xxii, 16.

Eglise ou assemblée des fidèles d'une province, Act. ix, 31; xi, 26; xii, 1; xiii, 1; xv, 1; xix, 32; xx, 17; Rom. xvi, 2; I Cor. i, 2; xvi, 1; II Cor. viii, 2; Gal. i, 2; II Thess. i, 1; I Pierre v, 13; Apoc. ii, 1; iii, 1.

Eglise ou assemblée des pasteurs, à qui l'exercice du ministère des clefs est promis et donné, Matth. xvi, 19; xviii, 17; Jean xx, 23.

Eglise, corps mystique dont Jésus-Christ est le chef, et les fidèles sont les membres, I Cor. xii, 12, 27; Ephés. i, 22; iii, 6; iv, 15; v, 23; Col. i, 18; ii, 10.

— Epouse de Jésus-Christ, II Cor. 11; ii Eph. v, 26; II Gal. iv, 26; Apoc. xix, 7; xxi, 10; — il l'a acquise par son sang, Act. xx, 28; I Cor. vii, 23; Eph. ii, 13; Col. i, 14; I Jean i, 7; Apoc. i, 5.

— Edifice bâti sur la pierre, Matth. xvi, 18. — Jésus-Christ en est le fondement principal et la pierre angulaire, Ps. cxvii, 22; Is. xxviii, 16; Matth. xxi, 42; Act. iv, 11; Rom. ix, 33; I Cor. iii, 11; Eph. ii, 20; I Pierre ii, 6. — Les apôtres en sont aussi, après lui, les fondemens, Eph. ii, 20; Apoc. xxi, 14; — et particulièrement saint Pierre, Matth. xvi, 18.

— Maison de Dieu, colonne et base de la vérité, I Tim. iii, 15. — Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle, Matth. xvi, 18. — Jésus-Christ sera toujours avec elle, Matth. xxviii, 20. — L'Esprit saint demeurera toujours avec elle, Jean iv, 16. — Dieu la protége, Exod. xiii, 21; xxix, 45; Lév. xxvi, 12; Deut. vii, 20; xxiii, 14; xxxi, 3; III Rois vi, 13; Ps. xc, 1, 11; cxxxi, 13; Isaïe xliii, 2; Jér. xlvi, 28; Matth. xviii, 20; xxviii, 20; Jean xiv, 23; II Cor. vi, 16.

— Figurée par l'arche de Noé, Gen. vi, 14; I Pierre iii, 20; — par la ville de Jérusalem, Gal. iv, 26; Apoc. xxi, 2; — comparée à un jardin fermé et à une fontaine scellée, Cant. iv, 12; — à une colombe. vi, 8; — à une vigne, Ps. lxxix, 9; Cant. ii, 15; Is. v, 2; Jér. ii, 21; xii, 10; Matth. xx, 1; Marc xii, 1; Luc xx, 9; — à un champ, Matth. xiii, 24; — à une barque, Luc v, 3; — à un filet, Matth. xiii, 45; — désignée sous le nom de royaume des cieux, Matth. xiii; xxv.

* Eglises primitives formées par les apôtres. *V.* Ephèse, Corinthe, Antioche, Jérusalem, Rome, Smyrne, Athènes, Thessalonique, Pergame, Sardes, Thyatire, Voyages. — Les sept églises d'Asie désignées par sept chandeliers montrés à saint Jean, Apoc. i, 20; — ce qu'il leur écrit par ordre de Dieu, ii; iii.

Egypte. Captivité d'Egypte prédite, Gen. xv, 13; — elle commence, Exod. i, 8. — Maux que les Hébreux y souffrent, 13 *et suiv.*; v; — leur délivrance promise, Gen. xv, 16; xlviii, 21; l, 24; Exod. iii, 17; vi, 6. — Prodiges qu'y font Moïse et Aaron; frappée de plaies, iii; viii; ix; x. — Israel en sort, xii, 37, 51; — pendant la nuit, Deut. xvi, 1; — passe au travers de la mer: Egyptiens ensevelis dans les eaux, xiv. — Hébreux la regrettent, désirent d'y retourner, Exod. xiv, 11; xvi, 3;

xi, 16; xii, 28; xiv, 5; II Cor. viii, 18, 23, 24; xi, 8; xii, 13; Eph. v, 23; Phil. iv, 15; I Tim. iii, 5, 15; Jacq. v, 14; Apoc. i, 11; xxii, 16.

Eglise ou assemblée des fidèles d'une province, Act. ix, 31; xi, 26; xii, 1; xiii, 1; xv, 1; xix, 32; xx, 17; Rom. xvi, 2; I Cor. i, 2; xvi, 1; II Cor. viii, 2; Gal. i, 2; II Thess. i, 1; I Pierre v, 13; Apoc. ii, 1; iii, 1.

Eglise ou assemblée des pasteurs, à qui l'exercice du ministère des clefs est promis et donné, Matth. xvi, 19; xviii, 17; Jean xx, 23.

Eglise, corps mystique dont Jésus-Christ est le chef, et les fidèles sont les membres, I Cor. xii, 12, 27; Ephés. i, 22; iii, 6; iv, 15; v, 23; Col. i, 18; ii, 10.

— Epouse de Jésus-Christ, II Cor. 11; ii Eph. v, 26; II Gal. iv, 26; Apoc. xix, 7; xxi, 10; — il l'a acquise par son sang, Act. xx, 28; I Cor. vii, 23; Eph. ii, 13; Col. i, 14; I Jean i, 7; Apoc. i, 5.

— Edifice bâti sur la pierre, Matth. xvi, 18. — Jésus-Christ en est le fondement principal et la pierre angulaire, Ps. cxvii, 22; Is. xxviii, 16; Matth. xxi, 42; Act. iv, 11; Rom. ix, 33; I Cor. iii, 11; Eph. ii, 20; I Pierre ii, 6. — Les apôtres en sont aussi, après lui, les fondemens, Eph. ii, 20; Apoc. xxi, 14; — et particulièrement saint Pierre, Matth. xvi, 18.

— Maison de Dieu, colonne et base de la vérité, I Tim. iii, 15. — Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle, Matth. xvi, 18. — Jésus-Christ sera toujours avec elle, Matth. xxviii, 20. — L'Esprit saint demeurera toujours avec elle, Jean iv, 16. — Dieu la protége, Exod. xiii, 21; xxix, 45; Lév. xxvi, 12; Deut. vii, 20; xxiii, 14; xxxi, 3; III Rois vi, 13; Ps. xc, 1, 11; cxxxi, 13; Isaïe xliii, 2; Jér. xlvi, 28; Matth. xviii, 20; xxviii, 20; Jean xiv, 23; II Cor. vi, 16.

— Figurée par l'arche de Noé, Gen. vi, 14; I Pierre iii, 20; — par la ville de Jérusalem, Gal. iv, 26; Apoc. xxi, 2; — comparée à un jardin fermé et à une fontaine scellée, Cant. iv, 12; — à une colombe, vi, 8; — à une vigne, Ps. lxxix, 9; Cant. ii, 15; Is. v, 2; Jér. ii, 21; xii, 10; Matth. xx, 1; Marc xii, 1; Luc xx, 9; — à un champ, Matth. xiii, 24; — à une barque, Luc v, 3; — à un filet, Matth. xiii, 45; — désignée sous le nom de royaume des cieux, Matth. xiii; xxv.

* Eglises primitives formées par les apôtres. *V.* Ephèse, Corinthe, Antioche, Jérusalem, Rome, Smyrne, Athènes, Thessalonique, Pergame, Sardes, Thyatire, Voyages. — Les sept églises d'Asie désignées par sept chandeliers montrés à saint Jean, Apoc. i, 20; — ce qu'il leur écrit par ordre de Dieu, ii; iii.

Egypte. Captivité d'Egypte prédite, Gen. xv, 13; — elle commence, Exod. i, 8. — Maux que les Hébreux y souffrent, 13 *et suiv.*; v; — leur délivrance promise, Gen. xv, 16; xlviii, 21; l, 24; Exod. iii, 17; vi, 6. — Prodiges qu'y font Moïse et Aaron; frappée de plaies, iii; viii; ix; x. — Israël en sort, xii, 37, 51; — pendant la nuit, Deut. xvi, 1; — passe au travers de la mer: Egyptiens ensevelis dans les eaux, xiv. — Hébreux la regrettent, désirent d'y retourner, Exod. xiv, 11; xvi, 3;

* EMMAÜS (bourg d'). Ce qui s'y passa entre Jésus-Christ et deux de ses disciples, Luc XXIV, 13-53.

* EMPIRES. Visions relatives à leurs progrès et à leur chute, Dan. IV, V, VIII XI; Habacuc, II. *V.* STATUE, BÈTES. — Prophéties contre eux, Ezech. XVII, XXV. *V.* NABUCHODONOSOR, BABYLONE, BALTHASSAR, CYRUS, NINIVE, ASSYRIE, BALAAM, TYR, ASSUR.

* ENAC. Race de géans, Nomb. XIII, 23, 29, 34; Jos. XV, 13, 14; Jud. I, 20.

* ENACIM. Autre espèce de géans, Deut. I, 28; II, 10, 11, 21; IX, 2.

* ENDURCISSEMENT du cœur, ne vient pas de Dieu, mais du pécheur seul, Exod. IV, 21; Deut. XV, 7; Ps. XCIV, 8; Hébr. III, 8, 15; IV, 7. — Exemples mémorables à ce sujet. *V.* ANTIOCHUS, JUDAS, JUIFS, PHARAON, PÉCHEURS.

ENÉE. *V.* AÉNÉE.

* ENFANT prodigue (parabole de l'), Luc XV; II.

* ENFANS : —de Dieu, nom donné à Enos et à sa postérité, Gen. IV, 6;— mâles des Hébreux noyés par ordre de Pharaon, Exod. I, 22; —premiers-nés des Egyptiens frappés de morts, XI, 5.

Enfans consacrés au Seigneur (*v.* SAMUEL, JEAN-BAPTISTE); — dévorés par des ours, IV Rois II, 24; — de deux ans et au-dessous, massacrés par ordre d'Hérode, Matth. II, 16; — bénis par Jésus-Christ et proposés comme exemple, X, 16; Luc XVIII, 17; — *V.* SALOMON, RESSUSCITÉS, ELIE, JAÏR, NAÏM, VEUVE.

Enfans : leurs devoirs envers leurs parens, Gen, IX, 23; XXVIII, 7; XXXVII, 14; Exod. XX, 12; XXI, 17; Lév. XIX, 3; Deut. XXI, 18; XXVII, 16; Jug. XIV, 1; I Rois II, 22; XVIII, 5; III Rois II, 19; IV Rois II, 23; Eccli. III, 2-9; VI, 18; VII, 29; VIII, 11; XXII, 3; XXIII, 18; XXV, 10; XXXII, 24; Tob. XIV, 5; Job VIII, 4; Prov. I, 8; IV, 1; VI, 20; X, 1; XIII, 1; XV, 20; XIX, 26; XXIII, 19. 25; XXVIII, 24; XXX, 17; Jér. XXXV, 16; Matth. X, 35; XIX, 19; Marc X, 19; Luc II, 51; Act. VII, 14; Col. III, 20; I Pierre V, 5.

ENFER. Ses peines horribles, Deut. XXXII, 22; Job XXIV, 19; Ps. XX, 10; CXI, 10; Eccli. XXI, 10; Is. XXXIII, 14; XXXIV, 9; Jér. IX, 15; Mal. IV, 1; Matth. VIII, 12; Luc XIII, 28; Apoc. XIV, 10; — proportionnées aux péchés, Sag. XI, 17; Luc XVI, 25; Apoc. XVIII, 17; — ne finiront point, Is, LXVI, 24; Matth. 25, 41; II Thess. I, 9. *V.* DAMNATION.

ENNEMI. Ne le pas toujours mépriser, I Rois XIV, 12; XVII, 43; II Rois XXI, 21; III Rois XX; IV Rois XIV, 8-14. — Ne se pas fier à un ennemi réconcilié, I Mac. XII, 24.—Exemple de Saül à l'égard de David, I Rois XXIII; XXIV; XXVI, 21;—de Joab à l'égard d'Abner, II Rois III, 26.—Aimer ses ennemis, Prov. XXV, 21; Matth. V, 44;—prier pour eux, Nomb. XVI, 22, 46; Luc VI, 28. — Onias prie pour Héliodore, II Mac. III, 33; — Jésus pour ceux qui le crucifient, Luc XXIII, 34; — saint Etienne pour ceux qui le lapident, Act. VII, 60.

ENOS, fils de Seth, sa naissance, Gen. IV, 26; — son fils Caïnan, V, 9; — sa mort, II. *V.* ENFANS.

F

F

Fornication spirituelle qui est l'hérésie et l'idolâtrie, Deut. XXXI, 16; Jug. II, 17; Isaïe I, 21; LVII, 3; Ezéch. VI, 9. *V.* IDOLATRIE.

* FOUET. Dans quel cas était infligée cette peine, Deut. XXV, 2.

FRAUDE condamnée, Jér. IX, 6; Ps. XXXIV, 23; Prov. XII, 17; Marc VII, 22; Act. V, 2; Rom. I, 29.

FRÈRES. Quels sont les frères et les sœurs de Jésus-Christ, Matth. XVIII, 49; XXVIII, 10; Jean XX, 17; Hébr. II, 12.

* FRUITS de la terre promise; leur beauté extraordinaire, Nomb. XIII, 25, 27; Deut, I, 24, 25. — Loi et ordonnances concernant leur récolte, leur circoncision, leur rachat et leur consommation; l'offrande qui en doit être faite, Lév. XIX, 23, 24, 25.

* FUITE en Egypte, Matth. II, 13.

* Fuite des persécutions recommandée, Matth. X, 23.

FUNÉRAILLES de Sara, Gen. XXIII, 2; — de Jacob, L, 10; — de Moïse, Deut. XXXIV, 8; — d'Abner, II Rois III, 31.

G

GAAL se soulève contre Abimélech, Jug. IX, 26-39.

* GABAON (piscine de), II Rois II, 13. — Ce qui s'y passa de remarquable, XIV, 15.

GABAONITES surprennent Josué, et font alliance avec lui, Jos. IX; — assiégés par les Amorrhéens, et délivrés, X, 5-15. — Saül viole le traité fait avec eux; en réparation de cette injustice, David leur livre les enfans de ce prince, II Rois XXI.

GABELUS rend l'argent qu'il devait à Tobie, Tob. IX.

GABRIEL, ange du Seigneur, apparaît à Daniel, Dan. VIII, 16; IX, 21; — au prêtre Zacharie, Luc, I, 11; — à la vierge Marie, 26.

GAD, fils de Jacob : sa naissance, Gen. XXX, 11. — Parole de Jacob sur Gad, XLIX, 19. — Parole de Moïse, Deut. XXXIII, 20. — Partage de la tribu de Gad, Nomb. XXXII, 34; Josué, XIII, 24.

GAD, prophète, fait sortir David du pays des Moabites, I Rois XXII, 5; — lui annonce la colère de Dieu, II Rois XXIV, 11-18.

* GAGES à donner par le débiteur; règlement à ce sujet, Deut. XXIV, 6, 10, 12, 13 *et suiv.*

GAÏUS ou CAÏUS, Macédonien, baptisé par saint Paul, I Cor. I, 14; — le loge chez lui, Rom. XVI, 23; — est entraîné au théâtre par ceux d'Ephèse, Act. XIX, 29.

GAIUS ou CAÏUS, de Derbe, accompagne saint Paul allant en Macédoine, Act. XX, 4. — Saint Jean lui écrit, III Jean I.

GALGALA. Josué y fait circoncire le peuple, et célébrer la Pâque, Jos. V.

GALILÉE. Jésus-Christ commence d'y prêcher, Matth. IV, 12; Act. X, 37. — Il y est reçu, Jean IV, 45.

GAMALIEL, homme savant dans la loi, Act. V, 34; maître de saint Paul, XXII, 3.

Fornication spirituelle qui est l'hérésie et l'idolâtrie, Deut. XXXI, 16; Jug. II, 17; Isaïe I, 21; LVII, 3; Ezéch. VI, 9. *V.* IDOLATRIE.

* FOUET. Dans quel cas était infligée cette peine, Deut. XXV, 2.

FRAUDE condamnée, Jér. IX, 6; Ps. XXXIV, 23; Prov. XII, 17; Marc VII, 22; Act. V, 2; Rom. I, 29.

FRÈRES. Quels sont les frères et les sœurs de Jésus-Christ, Matth. XVIII, 49; XXVIII, 10; Jean XX, 17; Hébr. II, 12.

* FRUITS de la terre promise; leur beauté extraordinaire, Nomb. XIII, 25, 27; Deut, I, 24, 25. — Loi et ordonnances concernant leur récolte, leur circoncision, leur rachat et leur consommation; l'offrande qui en doit être faite, Lév. XIX, 23, 24, 25.

* FUITE en Egypte, Matth. II, 13.

* Fuite des persécutions recommandée, Matth. X, 23.

FUNÉRAILLES de Sara, Gen. XXIII, 2; — de Jacob, L, 10; — de Moïse, Deut. XXXIV, 8; — d'Abner, II Rois III, 31.

G

GAAL se soulève contre Abimélech, Jug. IX, 26-39.

* GABAON (piscine de), II Rois II, 13. — Ce qui s'y passa de remarquable, XIV, 15.

GABAONITES surprennent Josué, et font alliance avec lui, Jos. IX; — assiégés par les Amorrhéens, et délivrés, X, 5-15. — Saül viole le traité fait avec eux; en réparation de cette injustice, David leur livre les enfans de ce prince, II Rois XXI.

GABELUS rend l'argent qu'il devait à Tobie, Tob. IX.

GABRIEL, ange du Seigneur, apparaît à Daniel, Dan. VIII, 16; IX, 21; — au prêtre Zacharie, Luc, I, 11; — à la vierge Marie, 26.

GAD, fils de Jacob : sa naissance, Gen. XXX, 11. — Parole de Jacob sur Gad, XLIX, 19. — Parole de Moïse, Deut. XXXIII, 20. — Partage de la tribu de Gad, Nomb. XXXII, 34; Josué, XIII, 24.

GAD, prophète, fait sortir David du pays des Moabites, I Rois XXII, 5; — lui annonce la colère de Dieu, II Rois XXIV, 11-18.

* GAGES à donner par le débiteur; règlement à ce sujet, Deut. XXIV, 6, 10, 12, 13 *et suiv.*

GAIUS ou CAÏUS, Macédonien, baptisé par saint Paul, I Cor. I, 14; — le loge chez lui, Rom. XVI, 23; — est entraîné au théâtre par ceux d'Ephèse, Act. XIX, 29.

GAIUS ou CAÏUS, de Derbe, accompagne saint Paul allant en Macédoine, Act. XX, 4. — Saint Jean lui écrit, III Jean I.

GALGALA. Josué y fait circoncire le peuple, et célébrer la Pâque, Jos. V.

GALILÉE. Jésus-Christ commence d'y prêcher, Matth. IV, 12; Act. X, 37. — Il y est reçu, Jean IV, 45.

GAMALIEL, homme savant dans la loi, Act. V, 34; maître de saint Paul, XXII, 3.

H

H

4; xxiii, 7, 11; Marc ix, 34; Rom. xi, 20; xii, 16; Phil. ii, 3; Col. iii, 12; Jacq. i, 9; iv, 10. — Est accompagnée de la sagesse, Prov. xi, 2; — précède la gloire, xv, 33; — doit être réglée, Eccli. xiii, 10. — Humilité malicieuse, xix, 23. — La prière humble perce les nuées, Eccli. xxxv, 21. — Dieu élève et protége les humbles, I Rois ii, 8; vii, 10; II Par. xxxii, 26; xxxiii, 13; xxxiv, 26; Judith ix, 16; Ps. xxxiii, 18; Prov. xvi, 19; xviii, 12; xxix, 23; Is. lxvi, 2; Jon. iii, 8; I Pierre v, 5.

— Exemples d'humilité, Gen. xviii, 27; Jug. vi, 15; I Rois i; ii, 1; II Rois vi, 26, 21; II Par. xii, 6; Is. xxxvii, 1; Jér. i, 6; Matth. iii, 11; viii, 8; xv, 27; xxi, 5; Luc i, 48; xiv, 7; xv, 19; xviii, 13; xxii, 26; Jean xiii, 4; Act. 10, 26; I Cor. iv, 6; v, 8; Hébr. xi, 24; Apoc. xix, 10; xxii, 9. — Les chutes servent aux humbles, Prov. xxiv, 16. — S'humilier dans la vue de ses péchés, Eccli. ii, 2. — Dieu se glorifie dans les humbles, Is. lvii, 5. — Sujets de s'humilier, Is. xl, 17; xli, 17; lxiv, 5. — Apprendre de Jésus à être humble, Matth. xi, 29.

* Hyades (les), constellation nommée dans le livre de Job, Job ix, 9.

* Hydropique guéri, Luc xiv, 2.

Hypocrisie condamnée et punie, Job viii, 13; xiii, 16; xv, 34; xx, 5 29; xxvii, 8; xxxvi, 13; Prov. xxx, 12; Eccli. i, 37; xix, 25; Is. 29, 13; Jér. ix, 8; Ezéch. xxxiii, 31; Mal. iii, 14; II Mac. vi, 24; Matth. vi, 2, 16; vii, 5; xxii, 18; xxiv, 51; I Thess. v, 22; I Tim. iv, 2; II Tim. iii, 5; I Pierre ii, 1.

— Absalon feint de vouloir aller à Hébron pour y accomplir ses vœux, II Rois xv, 7; — Hérode, de vouloir adorer le Messie, Matth. ii, 8. — Jésus découvre l'hypocrisie des pharisiens, Matth. xxiii, 13-39; Luc xi, 44; xii, 1, 56. — Hypocrisie du pharisien, Luc xviii, 11; — d'Ananie, Act. v, 1; — de Simon, viii, 18.

I

Idolatrie. Vanité, folie, impiété, et suites funestes de l'idolâtrie, Sag. xiii; xiv; xv; Jér. x, 1-16; Is. xlvi, 1. — Dieu la défend, Exod. xx, 4; — la punit très-sévèrement dans les Juifs et dans les autres nations, Exod. xxxii, 28. — Idolâtrie, adultère spirituel : comment Dieu le punit, Jér. ii, 36; iii, 1; v, 7; xiii, 27; Ezéch. xvi; Os. i, 2; ii, 4; iv, 15; Apoc. xviii, 3. *V.* Fornication spirituelle.

* Idoles élevées dans toutes les villes de la Judée par ordre d'Antiochus. Profanations et désolations générales, I Mac. i, 57 *et suiv.*

* Iduméen (l') doit être bien traité par l'Israélite, Deut. xxiii, 7. — Prophétie contre ce peuple, Is. xxi.

* Images défendues par Dieu et dans quel cas, Exod. xx, 4; Lév. xxvi, 1; Deut. iv, 15. *V.* Veau d'or, Pierres. — Images permises et prescrites pour l'ornement du temple, du tabernacle, de l'arche, Exod. xxv, 18, 19, 20. — Autres pour le temple de Salomon, iii Rois vi, 35; vii, 25, 29, 36; I Par. iii, 10-14; iv, 3, 4; v, 7, 8; — pour le trône de Salomon, III Rois x, 19, 20.

4; xxiii, 7, 11; Marc ix, 34; Rom. xi, 20; xii, 16; Phil. ii, 3; Col. iii, 12; Jacq. i, 9; iv, 10. — Est accompagnée de la sagesse, Prov. xi, 2; — précède la gloire, xv, 33; — doit être réglée, Eccli. xiii, 10. — Humilité malicieuse, xix, 23. — La prière humble perce les nuées, Eccli. xxxv, 21. — Dieu élève et protége les humbles, I Rois ii, 8; vii, 10; II Par. xxxii, 26; xxxiii, 13; xxxiv, 26; Judith ix, 16; Ps. xxxiii, 18; Prov. xvi, 19; xviii, 12; xxix, 23; Is. lxvi, 2; Jon. iii, 8; I Pierre v, 5.

— Exemples d'humilité, Gen. xviii, 27; Jug. vi, 15; I Rois i; ii, 1; II Rois vi, 26, 21; II Par. xii, 6; Is. xxxvii, 1; Jér. i, 6; Matth. iii, 11; viii, 8; xv, 27; xxi, 5; Luc i, 48; xiv, 7; xv, 19; xviii, 13; xxii, 26; Jean xiii, 4; Act. 10, 26; I Cor. iv, 6; v, 8; Hébr. xi, 24; Apoc. xix, 10; xxii, 9. — Les chutes servent aux humbles, Prov. xxiv, 16. — S'humilier dans la vue de ses péchés, Eccli. ii, 2. — Dieu se glorifie dans les humbles, Is. lvii, 5. — Sujets de s'humilier, Is. xl, 17; xli, 17; lxiv, 5. — Apprendre de Jésus à être humble, Matth. xi, 29.

* Hyades (les), constellation nommée dans le livre de Job, Job ix, 9.

* Hydropique guéri, Luc xiv, 2.

Hypocrisie condamnée et punie, Job viii, 13; xiii, 16; xv, 34; xx, 5 29; xxvii, 8; xxxvi, 13; Prov. xxx, 12; Eccli. i, 37; xix, 25; Is. 29, 13; Jér. ix, 8; Ezéch. xxxiii, 31; Mal. iii, 14; II Mac. vi, 24; Matth. vi, 2, 16; vii, 5; xxii, 18; xxiv, 51; I Thess. v, 22; I Tim. iv, 2; II Tim. iii, 5; I Pierre ii, 1.

— Absalon feint de vouloir aller à Hébron pour y accomplir ses vœux, II Rois xv, 7; — Hérode, de vouloir adorer le Messie, Matth. ii, 8. — Jésus découvre l'hypocrisie des pharisiens, Matth. xxiii, 13-39; Luc xi, 44; xii, 1, 56. — Hypocrisie du pharisien, Luc xviii, 11; — d'Ananie, Act. v, 1; — de Simon, viii, 18.

I

Idolatrie. Vanité, folie, impiété, et suites funestes de l'idolâtrie, Sag. xiii; xiv; xv; Jér. x, 1-16; Is. xlvi, 1. — Dieu la défend, Exod. xx, 4; — la punit très-sévèrement dans les Juifs et dans les autres nations, Exod. xxxii, 28. — Idolâtrie, adultère spirituel : comment Dieu le punit, Jér. ii, 36; iii, 1; v, 7; xiii, 27; Ezéch. xvi; Os. i, 2; ii, 4; iv, 15; Apoc. xviii, 3. *V.* Fornication spirituelle.

* Idoles élevées dans toutes les villes de la Judée par ordre d'Antiochus. Profanations et désolations générales, I Mac. i, 57 *et suiv.*

* Iduméen (l') doit être bien traité par l'Israélite, Deut. xxiii, 7. — Prophétie contre ce peuple, Is. xxi.

* Images défendues par Dieu et dans quel cas, Exod. xx, 4; Lév. xxvi, 1; Deut. iv, 15. *V.* Veau d'or, Pierres. — Images permises et prescrites pour l'ornement du temple, du tabernacle, de l'arche, Exod. xxv, 18, 19, 20. — Autres pour le temple de Salomon, iii Rois vi, 35; vii, 25, 29, 36; I Par. iii, 10-14; iv, 3, 4; v, 7, 8; — pour le trône de Salomon, III Rois x, 19, 20.

* Instruction : la recevoir avec joie et empressement, Salomon Prov. i, 2 *et suiv.*; Tob. iv, 19.

Isaac, fils d'Abraham et de Sara. Sa naissance annoncée, Gen. xvii, 16; xviii, 10. — Il naît, xxi, 3. — Son sacrifice, xxii. — Son mariage, xxiv. — Naissance de ses enfans, xxv. — Promesse qui lui est faite, xxvi, 4. — Son séjour auprès d'Abimélech, roi de Gérare, 6 *et suiv.* — Il bénit ses enfans, xxvii. — Il envoie Jacob en Mésopotamie, xxviii. — Sa mort, xxxv, 28.

Isaïe, fils d'Amos, Is. i, 1; — envoyé pour prophétiser, vi, 8; xlix, 1; — consulté par Ezéchias sur l'armée des Assyriens, il prédit à ce roi la défaite de cette armée, xxxvii; — assure ce roi que Dieu lui a prolongé la vie de quinze années, xxxviii; — lui prédit la captivité de ses enfans à Babylone, xxxix. — Eloge d'Isaïe, Eccli. xlviii, 25.

* Isboseth, fils de Saül, combat contre David, II Rois ii, 17. — Sa tête est présentée à David par Baana et Rechab, ses meurtriers, iv, 7, 8; — ils sont punis, 12.

Ismael, fils d'Abraham et d'Agar, Gen. xvi, 15; — chassé avec sa mère de la maison d'Abraham, xxi, 14; — lui et Isaac ensevelissent Abraham, xxv, 9.

Ismael, fils de Nathanias, tue Godolias, et les Juifs qui étaient avec lui, Jér. xli, 2, 6.

Israel, nom donné à Jacob. *V.* Jacob.

Israel est le peuple et l'héritage du Seigneur, Exod. iii, 7; vi, 7; xix, 5; Lév. xx, 26; Deut. vii, 6; ix, 29; x, 15; xxxii, 9; I Rois x, 1; xii, 22; II Rois vii, 23; III Rois viii, 53; Is. xix, 25; xliii, 1; Jér. xiii, 11. — Dix tribus d'Israel se séparent de la maison de David, III Rois xii, 3, 9, 16; — selon que l'avait prédit Ahias, xi, 29; — transférées en Assyrie, IV Rois xv, 29; xvii, 6; — selon la prophétie, Deut. iv, 29. — Plusieurs Israélites suivent les Lévites à Jérusalem, II Par. xi, 13. — Prophéties contre les dix tribus. *V.* Samarie.

Issachar, fils de Jacob. Sa naissance, Gen. xxx, 18. — Parole de Jacob sur Issachar, xlix, 14. — Parole de Moïse sur le même, Deut. xxxiii, 18. — Partage de la tribu d'Issachar dans la terre promise, Jos. xix, 17.

* Ivoire travaillé en grand. *V.* Maison.

Ivrognerie et gourmandise défendues et punies, Prov. xxi, 17; xxiii, 1-30; Eccli. xxxiii, 6; xxxi, 12, 17-42; xxxvii, 32; Is. xxii, 13; xxviii, 7; xlvi, 12; Ezéch. xvi, 49; Joel i, 5; Mich. ii, 11; Hab. ii, 5-16; Sag. ii, 7; Luc xii, 45; xxi, 34; Rom. xiii, 13; I Cor. v, 11; vi, 10; xv, 82; Gal. v, 21; I Thess. v, 7; I Tim. iii, 3; Tit. i, 7; Hébr. xii, 16; I Pierre iv, 3. — Suites fâcheuses de l'ivrognerie dans Noé, Gen. ix, 21; — dans Lot, xix, 32, 35; — dans Nabal, I Rois xxv, 36, — dans Ammon, II Rois xiii, 28; — dans Bénadad, III Rois xx, 12; — dans les particuliers, Prov. xxi, 17; — dans les rois, xxxi, 4; — dans Baltasar, Dan. v, 2; — dans Holoferne, Jud. xiii, 4; — dans Simon, I Mac. xvi, 13. — Défense aux prêtres de boire ce qui peut enivrer, Lév. x, 9. *V.* Abstinence de vin.

— L'ivrognerie provoque la colère du Seigneur, Is. v, 13; xxviii, 1;—

J

J

III; — sa nourriture, Marc, I, 6; — baptise Jésus, Matth. III, 16; — le fait connaître à deux de ses disciples, Jean I, 35; — son humilité, I, 19; III, 28; — est mis en prison, Marc VI, 17; — envoie ses disciples à Jésus, Matth. XI, 2, 3; — son martyre, XIV, 9; — est appelé Elie, XI, 14; XVII, 10; Luc I, 17.

JEAN, fils de Zébédée, apôtre. Sa vocation, Matth. IV, 21; — choisi pour être l'un des douze, X, 3; Marc III, 17; Luc VI, 10; — est aimé de Jésus, Jean XIII, 23; XIX, 26; XX, 2; XXI, 7, 20; — écrit ce qu'il a vu, XIX, 35; XXI, 24; I Jean I, 1; Apoc. I, 2.

JÉBUS, appelée plus tard Jérusalem, Jos. XV, 8; Jug. XIX, 10; I Par. XI, 4. — Israël ne peut détruire les Jébuséens, Jug. I, 21. — David les défait, II Rois V, 8.

JÉCHONIAS, roi de Juda. *V.* JOACHIN.

JÉHU, fils d'Hanani, prophète, reprend le roi Josaphat, II Par. XIX, 2; — envoyé à Baasa roi d'Israël, III Rois XVI, 1. — Sa mort, 7.

JÉHU, fils de Josaphat, est sacré roi d'Israel pour détruire la maison d'Achab, IV Rois IX, 2; — fait tuer Jézabel, 33, et soixante-dix fils d'Achab, X, 1; — fait prendre et étrangler les frères d'Ochozias, roi de Juda, 14; — fait périr les prêtres de Baal, 17-28. — Sa mort, 35.

JEPHTHÉ juge d'Israël, Jug. XI et XII. — La mort de sa fille pleurée solennellement par les filles des Hébreux.

JÉRÉMIE : sa patrie, sa demeure, temps où il prophétise, sanctifié dès le ventre de sa mère, Jér. I; XXIX, 27. — Dieu lui défend de prier pour le peuple, VII, 16; — demande raison de la prospérité des méchans, XII, 1. — Dieu lui commande d'acheter une ceinture de lin, XIII, 1. — Dieu lui défend d'épouser une femme, XVI, 2. — Il est persécuté, XVIII, 19; XXVI, 7; — mis en prison, XX, 2; — se plaint qu'il est devenu un objet de raillerie, 7; — maudit le jour de sa naissance, 14. — Vision de deux paniers de figues, XXIV. — Ahicam soutient son innocence, XXVI, 24. — Jérémie se fait des chaînes, et les envoie à divers rois, XXVII; — exhorte à prier pour Babylone, XXIX, 7; — prédit la naissance de Jésus-Christ d'une mère vierge, XXXI, 22; — mis en prison par Sédécias, XXXII, 3; — dicte ses prophéties à Baruch, XXXVI, 4; — Dieu le cache avec Baruch, 26; — dicte une seconde fois ses prophéties, 32; — emprisonné à la prière des grands, XXXVII, 15; XXXVIII, 6. — Abdémélech le sauve, XXXVIII, 12; — trouve grâce devant Nabuchodonosor, XXXIX, 11; — traité de menteur par ceux qui venaient consulter le Seigneur, XLIII, 2; — va en Egypte, 6; — y reprend les Juifs, XLIV, 1; — prophétise contre la ville d'Haï, LXIX, 3.

JÉRICHO assiégée et brûlée, Jos. VI, 20. — Malédiction contre cette ville, XXVI; — rebâtie par Hiel, III Rois XXVI, 34; — appelée la ville des palmes, Deut. XXXIV, 3; II Par. XXVIII, 15. *V.* ESPIONS.

JÉROBOAM, fils de Nabat, officier de Salomon, se soulève contre Roboam, III Rois XI, 26; — est élu roi par dix des tribus d'Israël, III Rois XII, 20; — fait deux veaux d'or pour les faire adorer, XII, 28; — il en est repris et puni, XIII (*v.* AHIAS). — Sa main desséchée guérie par le prophète, 6. — Sa mort, XIV, 20. — Sa maison entièrement détruite, XV, 29.

Joachas, fils de Jéhu, roi d'Israël, IV Rois x, 35; xiii, 1.—Sa mort, 9.

Joachaz, fils de Josias, dépouillé de son royaume, est mené captif en Egypte, où il meurt, IV Rois xxiii, 30-34; II Par. xxxvi, 1-4; — sa captivité prédite, Ezéch. xix, 4; — nommé Sellum, I Par. iii, 15; — son frère Eliacim ou Joakim lui succède, IV Rois xxiii, 34; II Par. xxxvi, 4.

* Joachim, grand-prêtre, fait mettre les villes de Juda en état de défense pour résister à Holoferne, Judith iv, 3, 7.

Joachin, fils de Joakim, règne sur Juda, IV Rois xxiv, 8; II Par. xxxvi, 9; — Nabuchodonosor le mène captif à Babylone, 10; IV Rois xxiv, 12, 15; — est tiré de la prison et remis en honneur, 27; — nommé Jéchonias, Matt. i, 12; Jér. xxxii, 24; — son oncle Mathanias ou Sédécias lui succède, IV Rois xxiv, 17.

Joakim, fils de Josias, frère de Joachas, père de Joachim, appelé aussi Eliacim, établi roi de Juda par Néchao roi d'Egypte, IV Rois xxiii, 34; II Par. xxxvi, 4; — brûle les livres de Jérémie, Jér. xxxvi, 23; — sa cruauté envers le prophète Urie, xxvi, 20; — sa mort, IV Rois xxiv, 5; II Par. xxxvi, 8. — Jérémie avait prédit qu'il ne serait pas pleuré, et que son corps serait jeté hors de Jérusalem sans sépulture, Jér. xxii, 18.

Joas, fils d'Ochosias, échappe seul à la fureur d'Athalie, IV Rois, 11, 2; — fait faire de grandes réparations au Temple, xvii, 4; II Par. xxii, 10; — couronné roi de Juda par Joïada, IV Rois xi, 12; II Par. xxiii;— fait tuer Zacharie, fils de Joïada, xxiv, 21;—est tué par ses propres sujets, 25; IV Rois, 20;—son fils Amasias lui succède, 21; II Par. xxiv, 27.

Joas, fils de Joachas, roi d'Israël, IV Rois xiii, 10-13.

Joatham ou Joathan, roi de Juda, IV Rois xv, 5 et 32; II Par. xxvi, 21; xxvii, 1; — sa mort : son fils Achaz lui succède, 9; IV Rois xv, 38.

Job. Sa prospérité, Job i, 1-5; — ses adversités, 6 *et suiv.*; — ses gémissemens, et discours de ses amis, 3 *et suiv.*;—son rétablissement, xlii, 10 *et suiv.*

Joïada, grand-prêtre (*v.* Joas); fait tuer Athalie, IV Rois xi, 15; — sa mort, II Par. xxiv, 15.

Jonas : prophétise, IV Rois xiv, 25;—est jeté dans la mer, Jon. i, 15; — englouti par un poisson; — y reste trois jours et trois nuits, ii, 1; — c'était un signe, Matth. xii, 40.

Jonathas, fils de Saül, défait les Philistins, I Rois xiii, 3; xiv, 1, 11; — son père veut le faire mourir, le peuple le sauve, xiv, 45; — fait alliance avec David, xviii, 3; xx, 8; xxiii, 18; — sa mort, xxxi, 7.

Jonathas, frère de Judas Machabée, commande après lui l'armée des Juifs, I Mac. ix, 31; — fait alliance avec Démétrius, x, 3, 15; — est arrêté par trahison à Ptolémaïde, xii, 48; — est tué avec ses fils, xiii, 23.

Joram, fils de Josaphat, roi de Juda, III Rois xxii, 51; IV Rois viii, 16; — tue ses six frères, II Par. xxi; — sa mort, iv; IV Rois viii, 24; II Par. xxi, 19. — Ochozias son fils lui succède, xxii, 1; IV Rois viii, 25.

Joram, fils d'Achab, roi d'Israël, IV Rois i, 17; iii, 1; — fait la guerre à Hazaël, roi de Syrie, viii, 29; — est blessé et pansé à Jezraël, ix, 15; — tué d'une flèche par Jéhu, 24.

xx, 11; Phil. I, 6; II Tim. IV, 8. — Le jour du Seigneur inconnu aux hommes, Matth. XXIV, 36, 51; Act. I, 7; II Pier. III, 10.

* JOURDAIN. Tout le pays situé au-delà de ce fleuve est choisi par Lot pour y faire sa demeure, Gen. XIII, 10. — Villes situées au-delà de ce fleuve, données aux Israélites, Deut. I, 5. — Passage de ce fleuve par les Hébreux, Jos. III, 15-17; IV, 10. — Monument élevé au milieu de son lit, 8. — Noms des divers petits royaumes qui existaient autour de ce fleuve au temps de Josué, Jos. XII. — Ses eaux partagées par le prophète Elie, Rois IV, 2, 8; par Elisée, 14. — Séjour que saint Jean-Baptiste fait sur ses bords, Matth. III, 5. — Jésus-Christ est baptisé dans ce fleuve, Luc III, 1.

* JOURS de la création (*v.* CRÉATION); — pris pour des années, Nomb. XIV, 34; Ezéch. IV, 6; Dan. IX, 24; — phurim : ce que c'était chez les Hébreux, Esth. IX, 16; XXVIII, 31; — derniers, ou du jugement général, prédits et figurés. *V.* JUGEMENT DERNIER.

* JUBILÉ (fête célèbre): de quelle importance était sa célébration pour les personnes et les propriétés des Hébreux, Lév. XXV, 10, 13.

JUDA, fils de Jacob. Sa naissance, Gen. XXIX, 35. — Son inceste avec Thamar, XXXVIII, 15. — Répond pour son frère Benjamin, XLIII, 9; — s'offre à être esclave pour lui, XLIV, 18-34. — Le sceptre ne sera point ôté de Juda jusqu'à ce que vienne le Messie, XLIX, 10. — Parole de Moïse sur Juda, Deut. XXXIII, 7. — Partage de la tribu de Juda dans la terre promise, Jos. XV. — La tribu de Juda tient le premier rang, Jug. I, 2. — La royauté attachée à cette tribu, II Rois VII, 12; I Par. XVII, 11; II Par. VI, 6.

JUDAS, appelé Machabée, I Mac. II, 4; — conducteur du peuple dans la guerre, 66; III, 1; — ses combats et ses victoires, 11-26; IV; V; VII; — délivre son pays, II Mac. VIII, 6, 23-27; X, 16; XI, 6-12; XII; XIII; XV; — sa mort, I Mac. IX, 18. *V.* JONATHAS, SIMON.

JUDAS Iscariote choisi pour être apôtre, Matth. X, 4; Marc III, 19; Luc VI, 16; — vend et trahit Jésus-Christ, Luc XXII, 4; Matth. XXVI, 21, 46, 49; — il se pend, Matth. XXVII, 4; Act. I, 18.

JUDAS le Galiléen, dissipé avec les siens, Act. V, 37.

JUDE, surnommé Thadée, frère de Jacques, l'un des douze apôtres, Matth. X, 3; Marc III, 18; Luc VI, 16.

JUDITH, veuve de Béthulie, riche et sainte, Judith VIII; — coupe la tête à Holoferne, XIII, 10; — sa mort, XVI, 28. *V.* HOLOFERNE.

JUGEMENT. Les hommes, avant de juger, doivent examiner, à l'exemple de Dieu, Gen. III, 11; XI, 5; XVIII, 21; Exod. III, 8; XXIII, 2; Deut. XIII, 6; XVII, 9; XIX, 18; Jos. VII, 19; XXIV, 13; Jug. XX, 3, 12; Prov. XVIII, 13; I Mac. VII, 7. — Jugemens des hommes souvent corrompus; ils ne doivent pas juger les autres, Eccli. XI, 9.

— Ne pas juger témérairement, Matth. VII, 1; XII, 7; Luc VII, 33; Jean VII, 24; IX, 16; Act. XXVIII, 4; Rom. XIV, 4, 13; I Cor. IV, 5; I Tim. V, 21.

* JUGEMENT dernier, annoncé par Jésus-Christ, et réservé à lui seul, Jean V, 22. — Tableau de cet événement, Matth. XXV, 31-46; Apoc. VI, 14-17; VII; VIII; IX.

10; Jér. xxx, 11; Mich. vii, 2; Nah. i, 3; Matth. vi, 12; Luc xvii, 3, 10; Rom. iii, 9, 23; vii; Gal. iii, 22; Eph. ii, 3; I Jean i, 8. — Notre justice vient de Jésus-Christ, et nul mérite avant la première justification et la rémission des péchés, Gen. xv, 6; Is. xlv, 26; liii, 8, 12; Jér. xxiii, 6; xxxiii, 16; Dan. vi, 22; Hab. ii, 4; Zach. ix, 9; Act. x, 43; xiii, 39; Rom. v, 1, 18; x, 4, 10; I Cor. i, 30; Gal. ii, 16; v, 5; Phil. iii, 9; Tite iii, 7; I Pierre iii, 18. — Accroissement de la justice, fruit des bonnes œuvres, Eccli. xviii, 22; Rom. ii, 13; Jacq. ii, 22, 24; Apoc. xxii, 11. — Justification attribuée à la foi et aux autres vertus, Exod. xx, 6; Prov. x, 12; Sag. xi, 24; Eccli. i, 27; Ezéch. xviii, 21, 22; Matth. iii, 28; Luc vii; xv; xviii; xix; Rom. viii, 23; I Cor. xiii, 4; Gal. v, 6; I Pierre iv, 8; I Jean iv, 7, 8, 9. — Qui sont les véritables justes, Luc i, 6; Jean viii, 36; xvii, 17, 19; I Cor. vi, 11; Hébr. xi, 23; I Jean iii, 1, 7.

* Justice. Premiers réglemens remarquables pour l'administrer, Exod. xviii, 21, 22, 25, 26; xxiii, 1 *et suiv.*; Deut. i, 9; xxi.

Justice, vertu; son éloge. *V.* Justes.

L

Laban, frère de Rébecca, reçoit chez lui le serviteur d'Abraham, qui venait demander Rébecca pour Isaac, Gen. xxiv, 32. — Jacob se retire chez lui, xxviii, 5. — Jacob s'engage à le servir pour ses filles, xxix. — Accord entre eux, xxx. — Il poursuit Jacob, et ils font alliance, xxxi.

* Lacédémoniens. Font alliance avec les Machabées. *V.* Lettres.

Laïcs. Ils ne doivent pas se mêler des choses sacrées contre leur devoir, Lév. x, 1; Nomb. i, 51; iii, 10; — ni toucher témérairement les vases sacrés, Nomb. i, 51; iv, 15, 19, 20; xviii, 7; II Rois vi, 6; I Par. xxvi, 18.

Laïs, ville assiégée par ceux de la tribu de Dan, prise, bâtie, et nommée Dan, Jug. xviii, 28; — nommée Lésem, Jos. xix, 47.

Lamech, fils de Mathusaël, descendant de Caïn, Gen. iv, 18 *et suiv.*

Lamech, fils de Mathusala, descendant de Seth, Gen. v, 25, 28.

* Lampes : du tabernacle; manière de les entretenir, Lév. xxiv, 2, 4; — mystérieuses, vision du prophète Zacharie, Zach. iv, 2, 11, 14.

Langue. Se donner de garde de la mauvaise langue, Lév. xix, 16; Job v, 21; Ps. li, 4; cxxxix, 4, 12; cxl, 3; Prov. iv, 24; xv, 2; xvi, 28; xvii, 20; xviii; xxi, 23; xxx, 11; Eccl. v, 2; Sag. i, 11; Eccli. v, 16; xxv, 12; xxviii; I Cor. xv, 33; Jacq. i, 19; iii, 5, 8. — Il faut modérer la langue, Prov. xii, 14; xiii, 2, 3; xvii, 27; xviii, 21; Eccli. xiv, 1; xx, 5; xxii, 33; xxiii, 17; Matth. xii, 36; Luc vi, 45; I Pierr. iii, 10.

* Langues (confusion des), Gen. xi, 9, 7.—Les apôtres et les premiers chrétiens reçoivent le don des langues, Act. ii, 4; x, 46, xix, 6.—Le don des langues inutile sans celui d'interprétation, I Cor. xiv, 13.

* Laodicée. L'ange (ou évêque) de cette ville blâmé pour sa tiédeur; menaces à ce sujet, Apoc. iii, 15, 16; — sa présomption, 17; — peut se relever par la pénitence, 19.

10; Jér. xxx, 11; Mich. vii, 2; Nah. i, 3; Matth. vi, 12; Luc xvii, 3, 10; Rom. iii, 9, 23; vii; Gal. iii, 22; Eph. ii, 3; I Jean i, 8. — Notre justice vient de Jésus-Christ, et nul mérite avant la première justification et la rémission des péchés, Gen. xv, 6; Is. xlv, 26; liii, 8, 12; Jér. xxiii, 6; xxxiii, 16; Dan. vi, 22; Hab. ii, 4; Zach. ix, 9; Act. x, 43; xiii, 39; Rom. v, 1, 18; x, 4, 10; I Cor. i, 30; Gal. ii, 16; v, 5; Phil. iii, 9; Tite iii, 7; I Pierre iii, 18. — Accroissement de la justice, fruit des bonnes œuvres, Eccli. xviii, 22; Rom. ii, 13; Jacq. ii, 22, 24; Apoc. xxii, 11. — Justification attribuée à la foi et aux autres vertus, Exod. xx, 6; Prov. x, 12; Sag. xi, 24; Eccli. i, 27; Ezéch. xviii, 21, 22; Matth. iii, 28; Luc vii; xv; xviii; xix; Rom. viii, 23; I Cor. xiii, 4; Gal. v, 6; I Pierre iv, 8; I Jean iv, 7, 8, 9. — Qui sont les véritables justes, Luc i, 6; Jean viii, 36; xvii, 17, 19; I Cor. vi, 11; Hébr. xi, 23; I Jean iii, 1, 7.

* Justice. Premiers réglemens remarquables pour l'administrer, Exod. xviii, 21, 22, 25, 26; xxiii, 1 *et suiv.*; Deut. i, 9; xxi.

Justice, vertu; son éloge. *V.* Justes.

L

Laban, frère de Rébecca, reçoit chez lui le serviteur d'Abraham, qui venait demander Rébecca pour Isaac, Gen. xxiv, 32. — Jacob se retire chez lui, xxviii, 5. — Jacob s'engage à le servir pour ses filles, xxix. — Accord entre eux, xxx. — Il poursuit Jacob, et ils font alliance, xxxi.

* Lacédémoniens. Font alliance avec les Machabées. *V.* Lettres.

Laïcs. Ils ne doivent pas se mêler des choses sacrées contre leur devoir, Lév. x, 1; Nomb. i, 51; iii, 10; — ni toucher témérairement les vases sacrés, Nomb. i, 51; iv, 15, 19, 20; xviii, 7; II Rois vi, 6; I Par. xxvi, 18.

Laïs, ville assiégée par ceux de la tribu de Dan, prise, bâtie, et nommée Dan, Jug. xviii, 28; — nommée Lésem, Jos. xix, 47.

Lamech, fils de Mathusaël, descendant de Caïn, Gen. iv, 18 *et suiv.*

Lamech, fils de Mathusala, descendant de Seth, Gen. v, 25, 28.

* Lampes : du tabernacle; manière de les entretenir, Lév. xxiv, 2, 4; — mystérieuses, vision du prophète Zacharie, Zach. iv, 2, 11, 14.

Langue. Se donner de garde de la mauvaise langue, Lév. xix, 16; Job v, 21; Ps. li, 4; cxxxix, 4, 12; cxl, 3; Prov. iv, 24; xv, 2; xvi, 28; xvii, 20; xviii; xxi, 23; xxx, 11; Eccl. v, 2; Sag. i, 11; Eccli. v, 16; xxv, 12; xxviii; I Cor. xv, 33; Jacq. i, 19; iii, 5, 8. — Il faut modérer la langue, Prov. xii, 14; xiii, 2, 3; xvii, 27; xviii, 21; Eccli. xiv, 1; xx, 5; xxii, 33; xxiii, 17; Matth. xii, 36; Luc vi, 45; I Pierr. iii, 10.

* Langues (confusion des), Gen. xi, 9, 7. — Les apôtres et les premiers chrétiens reçoivent le don des langues, Act. ii, 4; x, 46, xix, 6. — Le don des langues inutile sans celui d'interprétation, I Cor. xiv, 13.

* Laodicée. L'ange (ou évêque) de cette ville blâmé pour sa tiédeur; menaces à ce sujet, Apoc. iii, 15, 16; — sa présomption, 17; — peut se relever par la pénitence, 19.

M

MADELEINE, délivrée de sept démons, assiste Jésus de ses biens, Luc VIII, 2; Marc XV, 40; — est au pied de la croix de Jésus, Jean XIX, 25; — pleure auprès du sépulcre, XX, 11. — Jésus lui apparaît après sa résurrection, Marc XVI, 9; Jean XX, 15; — lui dit d'en porter la nouvelle aux apôtres, Jean XX, 17.

MADIAN, fils d'Abraham, Gen. XXV, 2.

* MADIANITES : arrêt de Dieu contre eux, Nomb. XXV, 17. — Israël livré aux Madianites, Jug. VI, 1. — Gédéon les met en déroute, VII, 22 *à la fin*.

* Madianites (femmes), funestes aux Hébreux, Nomb. XXV, 6; XXXI, 15; — sont toutes massacrées, excepté les vierges, 17.

MAGES viennent adorer Jésus-Christ, Matth. II.

MAGICIENS d'Egypte contrefont par leurs enchantemens les miracles de Moïse, Exod. VII, 11, 22; VIII, 7; — ils reconnaissent le doigt de Dieu, VIII, 19. — Lois contre la magie et les magiciens, XXII, 18; Lév. XX, 6; Deut. XVIII, 10, 11, 12, 14; Paralip. XXXIII, 6.

* MAGIE. *V.* MAGICIENS.

* MAGNIFICAT, célèbre cantique de la sainte Vierge, Luc I, 46.

* MAIN COUPÉE : dans quel cas on infligeait ce supplice aux femmes juives, Deut. XXV, 11, 12. — Main qui écrit sur la muraille. *V.* BALTHASAR. — Main sèche guérie, Luc VI, 6-10.

* MAINS non lavées, objet de scandale pour les Pharisiens, Matth. XV, 2.

MAISON bâtie sur la pierre, demeurera ferme, Ps. XLV; Matth. VII, 24; XVI, 18; Rom. VIII, 35. — Notre corps appelé maison, II Cor. V, 1; II Pierre I, 14.

* Maison d'ivoire bâtie par Achab, III Rois XXII, 39.

MAÎTRE et maîtresse : leur autorité et leur devoir à l'égard des valets et des servantes, Exod. XXI, 2, 20, 26; Lév. XXV, 48; Deut. V, 14, 21; Job XXXI, 13; Prov. XXIX, 19; Jér. XXXIV, 9, 14; Eccli. VII, 22; XXXIII, 31; Eph. VI, 9; Col. IV, 1. — Dieu permet les méchans maîtres en punition des péchés. *V.* DIEU. — Obéir aux maîtres quoique méchans, Matth. XXIII, 3; I Pierre II, 18.

MAL. Ne point rendre le mal pour le mal, Prov. XX, 22; XXIV, 29; Rom. XII, 14, 17; I Cor. IV, 12; I Thess. V, 15; I Pierre III, 9. — Malheur à ceux qui disent que le mal est bien, Is. V, 20; Mal. II, 17; Prov. XXIV, 24. — Fuir le mal et faire le bien, Prov. III, 7; Is. I, 16; Ezéch. XVIII, 21.

MALADIE, peine du péché, Exod. XV, 26; Lév. XXVI, 16; Deut. VII, 15; XXVIII, 27, 60; Jean V, 14. — Marie, sœur de Moïse, frappée de lèpre, Nomb. XII, 10. — Avarice de Giézi punie, IV Rois V, 25. — Joram frappé d'une maladie incurable, II Par. XXI, 18. *V.* ABIA, AZARIAS, roi; DAVID, EGYPTE, FLÉAUX, FORNICATION, PHARAON, PLAIES.

— Visiter et consoler les malades, Eccl. VII, 38; II Cor. I, 4. — Utilité de cette pratique, Ps. XL, 4; Eccl. VII, 3; Matth. XXV, 37, 40; Jean XI, 3. — Joseph va voir son père qui se meurt, Gen. XLVIII, 1. — Visite d'Ochosias à Joram pendant sa maladie, IV Rois VIII, 29. — Joas, roi, visite le prophète Elisée, XIII, 14. — Les amis de Job viennent le voir, Job II, 11. — Comment les saints ont souffert les maladies et la mort; exemples :

N

Mortification de la chair, Rom. vi, 12; viii, 12; Gal. v, 16; Eph. iv, 22; Col. iii, 5; Tit. ii, 12; I Pierre ii, 1; iv, 6; Héb. xii, 1.

Muraille blanchie. Nom donné par saint Paul au grand prêtre, Act. xxiii, 3.

Murmurateurs : quels gens ils imitent, et quelle peine ils doivent craindre, Exod. xiv, 11; xv, 24; xvi, 2, 7, 8; xvii, 2; Nomb. xi, 1; xii, 1. 9; 10; xiv, 2, 20; xvi, 3; xvii, 13; xx, 2; xxi, 5; Deut. i, 27; Jos. ix, 18; Sag. i, 11; Matth. xx, 12; Luc xv, 2; xix, 6; Jean vi, 41; Act. vi, 1; II Cor. x, 10; Jude, v, 26.

N

Naaman, général de l'armée du roi de Syrie; Elisée le guérit de la lèpre, IV Rois v; Luc iv, 27.

Naas, roi des Ammonites, assiége Jabès; Saül taille en pièces son armée, I Rois xi; — sa mort; son fils Hanon outrage les ambassadeurs de David, II Rois x.

Nabal, homme riche et méchant; est appelé aussi insensé, I Rois xxv.

Naboth refuse de vendre sa vigne à Achab; est lapidé, III Rois xxi.

Nabuchodonosor, roi de Ninive, défait Arphaxad, roi des Mèdes, Judith i, 5; — envoie Holoferne pour lui assujettir les peuples, ii, 1; — son armée est défaite devant Béthulie, xv, 1.

Nabuchodonosor, roi de Babylone, très-puissant, Jér. xxvii, 7; — attaque l'Egypte, xlvi, 2; IV Rois xxiv, 7; — va à Jérusalem, xxiv, 1. 10; xxv, 1; Jér. xxxix, 1; — ce qui avait été prédit par Jérémie, xxv, 8; xxxii, 28; — élève une statue d'or en son propre honneur, Dan. iii, 1; — son expédition contre les Philistins, Jér. lxvii; contre les Moabites, lxvii. — Songe de ce prince expliqué par Daniel, Dan. ii; — fait jeter les trois jeunes hommes dans la fournaise, Dan. iii; — demeure sept ans parmi les bêtes sauvages, iv, 28, 30. — Son orgueil, sa cruauté, la grandeur de ses Etats, Is. xiv, 2, 8.

Nabuzardan, général de l'armée du roi de Babylone, détruit la maison de Dieu, les murs de Jérusalem, et transporte à Babylone les Juifs restés en Judée, IV Rois xxv, 8; Jér. xxxix, 9, 11; lii, 12.

Nachor, fils de Tharé, Gen. xi, 27.

* Nadab, fils d'Aaron. *V.* Abiu.

Nadab, roi d'Israel, III Rois xiv, 20; xv, 25; — sa mort, 28.

Nahasson, fils d'Aminadab, prince et chef de la tribu de Juda, Nomb. i, 7; ii, 3; vii, 12.

* Naim, ville devenue célèbre par un miracle de Jésus-Christ, qui y ressuscite le fils d'une veuve, Luc vii, 11, 18.

* Nappe : renfermant des animaux mystérieux, vue en songe par saint Pierre, Act. xvii, 11.

Nathan, prophète envoyé à David pour l'avertir de son péché, II Rois

O

NUIT. *V.* LUMIÈRE.

NUS. Obligation de les revêtir, Is. XLVIII, 7; Ezéch. XVIII, 7; Tob. I, 27; Matth. XXV, 26, 39. *V.* AUMÔNE, MISÉRICORDE.

O

OBED, fils de Booz et de Ruth, Ruth IV, 17; Matth. I, 5.

* OBÉDÉDAM est béni à cause du séjour de l'arche dans sa maison, II Rois VI, 11.

OBÉISSANCE envers Dieu récompensée, Gen. XII, 4; XVII, 9; XXIII, 22; XXVI, 5; Exod. I, 17; XIX, 5; XX, 6; XXIII, 22, 25; Lév. XX, 12; XXVI, 3, 11; Deut. IV, 40; VII; XI; XIII, 4; XVII, 15; XVIII, 15; XXIV, 8; XXVII, 10; XXVIII, 1, 12; Jos. XXII, 1; I Rois XII, 14; IV Rois X, 30; II Par. VII, 17; Prov. I, 8, 33; XV, 31; Eccli. XXXV, 7; Is. I, 19; XLVIII, 18; LV, 2; Jér. VII, 23; XI, 4; XVII, 24; XXXV; Dan. III, 1; II Mac. VII, 30; Matth. IV, 19; VII, 24; VIII, 21; XV, 3; XVII, 5; XXV, 3; Luc V, 4; X, 16; Jean II, 7; Act. IV, 19; V, 32; Rom. XVI, 19; Phil. II, 8, 12; I Thess. IV, 3; V, 18; I Pierre I, 22; Jacq. I, 22. — Obéir aux rois, aux maîtres. *V.* PASTEURS, ROIS, SERVITEURS.

* OBSERVANCES légales. Dispute qui s'élève à ce sujet, apaisée par une décision des apôtres, Act. XV, 1-31.

OCHOZIAS, fils d'Achab, roi d'Israël, III Rois XXII, 40; — envoie consulter Béelzébub, IV Rois I, 2; — et meurt, 17.

OCHOZIAS, fils de Joram, roi de Juda, IV Rois VIII, 24; — fuyant Jéhu, se retire à Mageddo, où il est tué, IX, 27.

OEIL simple et droit, Eccli. XXXV, 12; — est la lampe du corps, Matth. VI, 22. — OEil méchant, Gen. VI, 2; Prov. VI, 13; Eccl. IV, 8; Eccli. XIV, 8; XXXI, 14; Matth. VI, 23; Marc VII, 22; I Jean II, 16; — combien il peut causer de péchés, Gen. III, 6; XXXIV, 2; XXXVIII, 15; XXXIX, 7; II Rois XI, 2; XIII, 1; Prov. XXIII, 26, 33; Eccli. IX, 5-12; XXV, 28; XLI, 25; XLII, 12; Judith X, 18; XII, 16; Dan. XIII, 8; Matth. V, 28; II Pierre II, 14. — Yeux de l'entendement ou du cœur, Nomb. XXIV, 3; Deut. XXIX, 4; Is. VI, 9; Luc XXIV, 29; Act. XXVI, 18; Eph. I, 18.

OEUVRES, leur mérite et leur récompense, Ps. CXVIII, 112; Prov. XI, 18; Eccli. XXXVI, 18; LI, 3, 10; Matth. V, 12; X, 42; XVI, 27; XXV, 34; Rom. II, 6; I Cor. XV, 28; II Cor. V, 10; II Tim. IV, 8; Hébr. VI, 10; X, 35; XI, 26; Jacq. II, 24; Apoc. XX, 7, 8; XXII, 12.

OEuvres bonnes, sont agréables à Dieu et méritent récompense, Gen. IV, 4, 7; V, 24; VI, 8, 9; VIII, 20, 21; XX, 7; XXII, 16; XXVI, 4, 5; XXIX, 32; Exod. I, 20; XX; XXIII, 22, 25; Lév. XI, 43, 44, 45, et dans tout le reste des saintes Ecritures.

— Il est permis de faire de bonnes œuvres en vue de la récompense, Ps. CXVIII, 112; Matth. V, 12; II Tim. IV, 8; Hébr. XI, 26. — L'homme ne pèche pas à chaque œuvre qu'il fait, II Pierre I, 10; I Jean III, 6, 9; V, 18. — Dieu regarde comme fait à lui-même ce qui est fait au prochain, Is. XXXVII, 23; Jér. I, 19.

11; xxii, 24; Act. xii, 21; Rom. i, 30; xi, 20; II Tim. iii, 2; I Pierre v, 5; II Pierre ii, 18; Jude 16; Apoc. xviii.

* Orient, nom donné à Jésus-Christ, Zach. vi, 12; Luc i, 78; — pris pour le nom du pays d'où devait venir le salut du monde, Is. xli, 2; xlvi, 11; — et les élus, xlvii, 5; Bar. iv, 37; v, 5.

* Orion, constellation nommée par Job, ix, 9.

* Ornemens du tabernacle (*v.* Tabernacle); — du temple de Jérusalem (*v.* Temple); — brisés et emportés par les Chaldéens, IV Rois xxv, 13, 14, 15, 17; — des prêtres. *V.* Aaron.

* Os. Ceux de Joseph sont emportés par Moïse, et suivent les Hébreux dans tous leurs voyages, Exod. xiii, 19; — ils sont ensevelis dans la terre promise, Jos. xxiv, 32. — Ceux de Saül et de ses fils sont enterrés par les habitans de Jabes, I Rois xxxi, 13; I Paralip. x, 12; — sont emportés par David, II Rois xxi, 12, 13, 14. — Os desséchés, qui revivent, vision d'Ezéchiel. Ezech. xxxvii, 1-14. — Os brisés (*v.* Jambes, Suppliciés); — non brisés : précepte touchant ceux de l'Agneau pascal, qui ne devaient pas être brisés, Exod. xii, 46.—Accomplissement de cette figure en la personne de Jésus-Christ, Jean xix, 33, 36.

* Osa frappé de mort pour avoir touché l'arche, II Rois, vi, 7.

Osée, roi d'Israël, IV Rois xv, 30; xvii, 1. — Fin de son règne, 6; xviii, 10.

Othoniel, juge d'Israël, Jug. iii, 9 *et suiv.*

* Ourse, constellation nommée par Job, ix, 9.

* Ouvrages prescrits par Dieu, pour la construction du tabernacle et sa décoration, Exod. xxvi, 36 *et suiv.*; xxvii, 1 *et suiv.*

* Ouvriers désignés par Dieu pour travailler au tabernacle, Exod. xxxv, 30, 34; — inspiration dont ils sont doués, 31, 35.

* Ouvriers. Loi particulière pour le paiement de leur salaire, Deut. xxiv, 14; Rois iii, 5, 6; Tob. iv, 15.

Ozias, l'un des anciens de Béthulie, reçoit Achior chez lui, Judith vi, 19; — prescrit un temps à la divine miséricorde; il en est repris par Judith, vii.

Ozias, roi de Juda. *V.* Azarias.

P

Pacte. Dieu défend aux Hébreux d'en faire avec les habitans de la terre de Chanaan, Exod. xxiii, 32. — Ils sont punis pour être contrevenus à cet ordre, Jug. i, 24, 27; II Par. xix, 2. *V.* Alliances. — Pacte de Dieu avec les hommes, Gen. xvii, 3; Deut. v, 3; — du peuple avec Dieu, Jos. xxiv, 25; IV Rois xxiii, 3; II Par. xv, 12; xxiii, 16; II Esdr. x, 29. *V.* Nouveau Testament.

* Pain : Jésus est le pain descendu du ciel, Jean, vi, 31, 33, 34, 35, 48, 50, 59; I Cor. x; 16, 17; xi, 27, 28. — Pain changé au corps de Jésus-Christ. *V.* Eucharistie.

* Pains sans levain, Exod. vii, 15; — de proposition. *V.* Abraham, Melchisedec, et Lév. xxiv, 4, 7; — miraculeux apportés à Elie. III Rois

11; xxii, 24; Act. xii, 21; Rom. i, 30; xi, 20; II Tim. iii, 2; I Pierre v, 5; II Pierre ii, 18; Jude 16; Apoc. xviii.

* Orient, nom donné à Jésus-Christ, Zach. vi, 12; Luc i, 78; — pris pour le nom du pays d'où devait venir le salut du monde, Is. xli, 2; xlvi, 11; — et les élus, xlvii, 5; Bar. iv, 37; v, 5.

* Orion, constellation nommée par Job, ix, 9.

* Ornemens du tabernacle (*v.* Tabernacle); — du temple de Jérusalem (*v.* Temple); — brisés et emportés par les Chaldéens, IV Rois xxv, 13, 14, 15, 17; — des prêtres. *V.* Aaron.

* Os. Ceux de Joseph sont emportés par Moïse, et suivent les Hébreux dans tous leurs voyages, Exod. xiii, 19; — ils sont ensevelis dans la terre promise, Jos. xxiv, 32. — Ceux de Saül et de ses fils sont enterrés par les habitans de Jabes, I Rois xxxi, 13; I Paralip. x, 12; — sont emportés par David, II Rois xxi, 12, 13, 14. — Os desséchés, qui revivent, vision d'Ezéchiel. Ezech. xxxvii, 1-14. — Os brisés (*v.* Jambes, Suppliciés); — non brisés : précepte touchant ceux de l'Agneau pascal, qui ne devaient pas être brisés, Exod. xii, 46.—Accomplissement de cette figure en la personne de Jésus-Christ, Jean xix, 33, 36.

* Osa frappé de mort pour avoir touché l'arche, II Rois, vi, 7.

Osée, roi d'Israël, IV Rois xv, 30; xvii, 1. — Fin de son règne, 6; xviii, 10.

Othoniel, juge d'Israël, Jug. iii, 9 *et suiv.*

* Ourse, constellation nommée par Job, ix, 9.

* Ouvrages prescrits par Dieu, pour la construction du tabernacle et sa décoration, Exod. xxvi, 36 *et suiv.*; xxvii, 1 *et suiv.*

* Ouvriers désignés par Dieu pour travailler au tabernacle, Exod. xxxv, 30, 34; — inspiration dont ils sont doués, 31, 35.

* Ouvriers. Loi particulière pour le paiement de leur salaire, Deut. xxiv, 14; Rois iii, 5, 6; Tob. iv, 15.

Ozias, l'un des anciens de Béthulie, reçoit Achior chez lui, Judith vi, 19; — prescrit un temps à la divine miséricorde; il en est repris par Judith, vii.

Ozias, roi de Juda. *V.* Azarias.

P

Pacte. Dieu défend aux Hébreux d'en faire avec les habitans de la terre de Chanaan, Exod. xxiii, 32. — Ils sont punis pour être contrevenus à cet ordre, Jug. i, 24, 27; II Par. xix, 2. *V.* Alliances. — Pacte de Dieu avec les hommes, Gen. xvii, 3; Deut. v, 3; — du peuple avec Dieu, Jos. xxiv, 25; IV Rois xxiii, 3; II Par. xv, 12; xxiii, 16; II Esdr. x, 29. *V.* Nouveau Testament.

* Pain : Jésus est le pain descendu du ciel, Jean, vi, 31, 33, 34, 35, 48, 50, 59; I Cor. x; 16, 17; xi, 27, 28. — Pain changé au corps de Jésus-Christ. *V.* Eucharistie.

* Pains sans levain, Exod. vii, 15; — de proposition. *V.* Abraham, Melchisedec, et Lév. xxiv, 4, 7; — miraculeux apportés à Elie. III Rois

pissement, xix, 15; — l'iniquité des habitans de Sodome, Ezéch. xvi, 49; — enseigne beaucoup de mal, Eccli. xxiii, 29.

Paresseux, renvoyé à la fourmi, Prov. vi, 6-11; — comparé au vinaigre et à la fumée, x, 26; — est insensé, xii, 11; — toujours pauvre, xxi, 5; — il veut et ne veut pas, xiii, 4; — la crainte l'abat, xviii, 8; — il ne prend pas la peine de porter la main à sa bouche, xix, 24; — ne laboure point en été, mendie en hiver, x, 5; xx, 4; xxvi, 15; — les désirs le tuent, xxi, 29; — sa vigne pleine d'épines, il craint le lion dans les rues, se tourne dans son lit, se croit plus sage que les autres, xxvi, 13 *et suiv.*; — son chemin est comme une haie d'épines, xv, 19; — il est comme lapidé avec de la boue, Eccli. xxii, 1.

Parjure. Loi touchant le parjure, Lév. v, 4. — Parjure commis et puni, III Rois viii, 31; Jér. vii, 9; Zach. v, 3; Mal. iii, 5; I Tim. i, 10; — dans Pharaon, Exod. viii, 8, 15, 28; — dans Saül, I Rois xix, 6; — dans Eupator, I Mac. vi, 62; — dans Alcime, vii, 15-18; — dans Démétrius, xi, 53; — dans Tryphon, xiii, 15, 19; — dans Andronique, II Mac. iv, 34; — dans les habitans de Joppé, xii, 3.

Parler. Il y a un temps pour parler, Prov. xv, 23; Eccl. viii, 5; Eccli. xi, 8; xx, 6; xxxii, 9; xxxiii. — Comment il faut parler, Job. vi, 29; Prov. xv, 4; xvi, 20, 22; xxix, 11; Eccl. iii, 34; v, 16; vi, 5; Col. iv, 6. — Il ne faut pas parler témérairement, mais examiner ce que l'on dit, Ps. cxi, 5; Prov. xx, 15; xxi, 23; Eccl. xii, 10; Eccli. xxiii, 7; xxviii, 29; xxxii, 18; Jac. i, 19.

Parole de Dieu. L'avoir toujours présente devant les yeux, Deut. iv, 1; vi, 6, 17; xi, 18; Nomb. xv, 36; Ps. i, 2; Prov. iii, 1; iv, 1, 20; vi, 20; vii, 1. — Ne s'en pas éloigner, Deut. v, 32; xxviii, 14; Jos. i, 7; xxxiii, 6; Prov. iv, 27; Is. xxx, 21. — L'écouter et la pratiquer, Deut. v, 1, 27; vi, 1; xxxi, 12; Is. xxix, 13; Ezéch. xxxiii, 31; Matth. v, 22; vii, 24; xv, 8; xxviii, 20; Luc vi, 47; xi, 28; xii, 47; Jean xiii, 17; Hébr. iv, 2; Jac. i, 22. — Le mépris en est puni, III Rois xiv, 4; IV Rois xvii, 14, 19; II Par. xxx, 6, 10; xxxvi, 15; Prov. i, 24, 28; xxviii, 9; Is. xxviii, 14; xxx, 9, 14; lxv, 10; lxvi, 4; Jér. i, 5; v, 12, 20; vii, 13; xvi, 9; xix; xxv, 4; Ezéch. xxxiii, 30; Matth. x, 14; xi, 20; Luc x, 10; Act. xiii, 45; xviii, 6; Rom. i, 20, 31; II Thess. ii, 10; Héb. ii, 3. *V.* Désobéissance. — Elle demeure éternellement, Nomb. xxiii, 19; Tob. xiv, 6, Ps. xxxii, 11; cxvi, 2; cxviii, 89; Is. xl, 8; li, 6; liv, 10; Matth. v, 18; xxiv, 35; Marc xiii, 31; Luc xvi, 17; xxi, 31; I Pierre i, 25. — Son efficace, Gen. i, Ps. xxxii, 9; Job xxxviii, 11; Is. xxvi, 10; lv, 11; Matth. viii, 13, 26; Marc i, 27; Luc v, 13, 24; vii, 24; xviii, 42. — Est la nourriture de l'âme, Deutér. viii, 3; Sag. xvi, 26; Jér. xv, 16; Ezéch. iii, 3; Matth. iv, 4; Luc iv, 4. — Il y en a une famine, I Rois iii, 1; II Par. xiii; Os. iii, 4; iv, 1; Amos viii, 11. — Parole de Dieu comparée à une épée, Is. xi, 4; xxvii, 1; xxxi, 8; xlix, 2; lxvi, 16; Eph. vi, 17; Hébr. iv, 12; Apoc. i, 16; xix, 15. *V.* Ecriture.

* Partage de la terre promise, entre les divers tribus, Jos. xiii. — Portion des tribus de Ruben et Gad, 7, 8; — de Juda, xv, 20; — d'E-

phraïm, xvi ; — de Manassès, xvii ; — de Benjamin, xviii ; — de Siméon, xix, 1 ; — de Zabulon, 10 ; — d'Isachar, 17 ; — d'Aser, 24 ; — de Nephtali, 32 ; — de Dan, 40 ; — de Lévi, xxi, 4 *et suiv.*

* Partage du pays au-delà du Jourdain, fait par Moïse, Nomb. xxxii, 33.

* Passion de Jésus-Christ prédite : — par Isaïe, xi ; lii ; lxvi ; — par lui-même, Matth. xx, 18, 19 ; Marc. xiv, 18, 21, 27 *et suiv.* ; Luc ix, 22 ; xxii, 15, 21, 22 ; Jean xiii, 20 *et suiv.*

* Pasteur (bon), figure de Jésus-Christ, Jean x, 2. — Parabole du bon pasteur. *V.* Brebis.

Pasteurs. Devoirs des pasteurs, précepteurs, et autres supérieurs ; leur autorité, Exod. xviii, 13 ; Lév. xxiv, 10-23 ; Nomb. xi, 16, 24 ; xxv, 4 ; Deut. i, 13, 17 ; xix, 17 ; Jos. i, 10 ; I Rois viii, 11 ; III Rois iii, 9 ; II Par. xix, 6 ; Ps. lxxxi ; Prov. xx, 8 ; xxvii, 23, 24 ; xxix, 14 ; xxxi, 4 ; Sag. i, 1 ; vi ; Eccli. vii, 4 ; x, 1, 24 ; Is. i, 23, 26 ; x, 1 ; xxxii, 1 ; Jér. xxii, 2 ; xxvii ; Ezéch. xxii, 6, 12 ; xxxiv, 4 ; xlv, 9 ; Os. xiii, 10 ; Mich. iii, 9 ; Matth. xviii, 12 ; xxii, 21 ; xxiv, 45 ; Jean x, 1 ; xiii, 1 ; xvii, 9 ; xviii, 8 ; xix, 11 ; Act. xx, 28, 31 ; Rom. ix, 3 ; xii, 8 ; xiii, 1 ; I Cor. iv, 14 ; II Cor. xi, 28, 29 ; Tit. ii, 1 ; iii, 1 ; Héb. xiii, 17 ; I Pierre ii, 13. *V.* Juges, Maitres, Parens, Rois.

Patience de Dieu à l'égard des hommes, Gen. vi, 3 ; Exod. iii, 4, 5 ; Nomb. xiv, 18 ; Ps. lxxxv, 14 ; cii, 8 ; cxliv, 8 ; Eccl. vii, 12 ; Sag. xi, 24 ; xv, 1 ; Is. xxx, 18 ; Joël ii, 13 ; Jon. iv, 2 ; Nah. i, 3 ; Matth. xviii, 27 ; Rom. ii, 4 ; I Tim. i, 16 ; II Pierre iv, 9.

Patience dans les afflictions, Gen. xii, 4, 6 ; Job. ii, 9 ; vii, 2 ; Prov. xv, 1 ; xvi, 32 ; xxv, 15 ; Eccli. i, 19 ; Tob. ii, 8 ; Matth. v, 39 ; Rom. v, 3 ; xii, 12 ; xv, 4 ; II Cor. vi, 4 ; Gal. v, 22 ; Eph. iv, 2 ; I Thess. v, 14 ; I Tim. vi, 11 ; I Pierre ii, 1 ; II Pierre i, 6 ; Hébr. xi, 25 ; Jacques v, 7. *V.* Affliction, Croix, Impatience.

Paul appelé d'abord Saul, Act. vii, 59 ; ix, 1 ; xiii, 1 ; — de la tribu de Benjamin, Rom. xi, 1 ; Phil. iii, 5 ; — né et élevé à Tarse, Act. xxii, 3 ; — persécute les Chrétiens, ix, 1 ; I Tim. i, 13 ; — sa conversion miraculeuse, Act. ix. — Apôtre des gentils, Rom. xi, 13 ; xv, 16 ; Gal. ii, 2, 8 ; II Tim. i, 11 ; — prêche à Antioche, Act. xiii, 16 ; — à Icone, à Lystre, où il est lapidé, xiv ; — est appelé par une vision en Macédoine, xvi, 9 ; — prêche à Thessalonique, à Bérée, à Athènes, xvii ; — à Corinthe, va à Jérusalem, xviii ; — prêche à Ephèse, xix ; — à Troade, où il ressuscite un mort, xx ; — est fait prisonnier, xxi ; — est mené à Césarée, xxiii ; — à Rome, xxvii ; xxviii ; — comparaît devant Néron, II Tim. iv, 22 ; — travaille de ses mains pour n'être à charge à personne, Act. xx, 33 ; II Cor. xi, 9, 11 ; xii, 13 ; I Thess. ii, 9 ; II Thess. iii, 8.

* Paulus Sergius converti par saint Paul, Act. xiii, 12.

* Pauvres. Préceptes de Dieu à leur égard, Exod. xxii, 22, 23, 25, 26 ; xxiii, 3, 6, 11 ; Lév. xiv, 21 ; xix, 10 ; xxiii, 22 ; Deut. xv, 8, 9, 11 *et suiv.* *V.* Aumône, Tobie.

* Pêche miraculeuse, Luc v, 6, 7.

Péché. Son origine, Gen. ii, 17 ; iii, 6 ; Rom. v, 12 ; I Cor. xv, 21.

pissement, xix, 15; — l'iniquité des habitans de Sodome, Ezéch. xvi, 49; — enseigne beaucoup de mal, Eccli. xxiii, 29.

Paresseux, renvoyé à la fourmi, Prov. vi, 6-11; — comparé au vinaigre et à la fumée, x, 26; — est insensé, xii, 11; — toujours pauvre, xxi, 5; — il veut et ne veut pas, xiii, 4; — la crainte l'abat, xviii, 8; — il ne prend pas la peine de porter la main à sa bouche, xix, 24; — ne laboure point en été, mendie en hiver, x, 5; xx, 4; xxvi, 15; — les désirs le tuent, xxi, 29; — sa vigne pleine d'épines, il craint le lion dans les rues, se tourne dans son lit, se croit plus sage que les autres, xxvi, 13 *et suiv.*; — son chemin est comme une haie d'épines, xv, 19; — il est comme lapidé avec de la boue, Eccli. xxii, 1.

Parjure. Loi touchant le parjure, Lév. v, 4. — Parjure commis et puni, III Rois viii, 31; Jér. vii, 9; Zach. v, 3; Mal. iii, 5; I Tim. i, 10; — dans Pharaon, Exod. viii, 8, 15, 28; — dans Saül, I Rois xix, 6; — dans Eupator, I Mac. vi, 62; — dans Alcime, vii, 15-18; — dans Démétrius, xi, 53; — dans Tryphon, xiii, 15, 19; — dans Andronique, II Mac. iv, 34; — dans les habitans de Joppé, xii, 3.

Parler. Il y a un temps pour parler, Prov. xv, 23; Eccl. viii, 5; Eccli. xi, 8; xx, 6; xxxii, 9; xxxiii. — Comment il faut parler, Job. vi, 29; Prov. xv, 4; xvi, 20, 22; xxix, 11; Eccl. iii, 34; v, 16; vi, 5; Col. iv, 6. — Il ne faut pas parler témérairement, mais examiner ce que l'on dit, Ps. cxi, 5; Prov. xx, 15; xxi, 23; Eccl. xii, 10; Eccli. xxiii, 7; xxviii, 29; xxxii, 18; Jac. i, 19.

Parole de Dieu. L'avoir toujours présente devant les yeux, Deut. iv, 1; vi, 6, 17; xi, 18; Nomb. xv, 36; Ps. i, 2; Prov. iii, 1; iv, 1, 20; vi, 20; vii, 1. — Ne s'en pas éloigner, Deut. v, 32; xxviii, 14; Jos. i, 7; xxxiii, 6; Prov. iv, 27; Is. xxx, 21. — L'écouter et la pratiquer, Deut. v, 1, 27; vi, 1; xxxi, 12; Is. xxix, 13; Ezéch. xxxiii, 31; Matth. v, 22; vii, 24; xv, 8; xxviii, 20; Luc vi, 47; xi, 28; xii, 47; Jean xiii, 17; Hébr. iv, 2; Jac. i, 22. — Le mépris en est puni, III Rois xiv, 4; IV Rois xvii, 14, 19; II Par. xxx, 6, 10; xxxvi, 15; Prov. i, 24, 28; xxviii, 9; Is. xxviii, 14; xxx, 9, 14; lxv, 10; lxvi, 4; Jér. i, 5; v, 12, 20; vii, 13; xvi, 9; xix; xxv, 4; Ezéch. xxxiii, 30; Matth. x, 14; xi, 20; Luc x, 10; Act. xiii, 45; xviii, 6; Rom. i, 20, 31; II Thess. ii, 10; Héb. ii, 3. *V.* Désobéissance. — Elle demeure éternellement, Nomb. xxiii, 19; Tob. xiv, 6, Ps. xxxii, 11; cxvi, 2; cxviii, 89; Is. xl, 8; li, 6; liv, 10; Matth. v, 18; xxiv, 35; Marc xiii, 31; Luc xvi, 17; xxi, 31; I Pierre i, 25. — Son efficace, Gen. i, Ps. xxxii, 9; Job xxxviii, 11; Is. xxvi, 10; lv, 11; Matth. viii, 13, 26; Marc i, 27; Luc v, 13, 24; vii, 24; xviii, 42. — Est la nourriture de l'âme, Deutér. viii, 3; Sag. xvi, 26; Jér. xv, 16; Ezéch. iii, 3; Matth. iv, 4; Luc iv, 4. — Il y en a une famine, I Rois iii, 1; II Par. xiii; Os. iii, 4; iv, 1; Amos viii, 11. — Parole de Dieu comparée à une épée, Is. xi, 4; xxvii, 1; xxxi, 8; xlix, 2; lxvi, 16; Eph. vi, 17; Hébr. iv, 12; Apoc. i, 16; xix, 15. *V.* Ecriture.

* Partage de la terre promise, entre les divers tribus, Jos. xiii. — Portion des tribus de Ruben et Gad, 7, 8; — de Juda, xv, 20; — d'E-

— Péché originel, Job. xiv, 4; xv, 14; Ps. L, 7; Rom. iii, 9, 23. — Effets du péché, Gen. viii, 21; Eccli. xvii, 30; Rom. vi, 23; vii, 8, 11, 13, 17; Gal. v, 17; Eph. ii, 3. — Il est ôté par Jésus-Christ, Jean i, 29; Rom. v, 9-19; vi, 3; vii, 24; viii, 1, 2; Gal. iii, 22. — Dieu seul le remet de sa propre autorité, Exod. xxxiv, 7; Ps. xviii, 13; xxxi, 5; cii, 12; Is. xliii, 25; xliv, 22; Jér. xxxi, 34; xxxiii, 8; Mich. vii, 18; Luc v, 20; vii, 48. — Le prêtre le remet par l'autorité reçue de Dieu, Matth. xviii, 18; Jean xx, 23. *V.* Baptême, Eglise, Excommunication. — Tout péché est remis par les mérites de Jésus-Christ, Is. liii; Dan. ix, 2; Matth. i, 21; ix, 2; xi, 26; xx, 28; xxvi, 28; Luc xxiv, 47; Act. ii, 38; x, 47; xiii, 38; Rom. iv, 25; I Cor. vi, 11; xv, 3; II Cor. v, 12; Gal. i, 4; Ephés. i, 9; Col. i, 14; I Tim. i, 15; Tit. ii, 14; Hébr. i, 3; ix, 12, 14; I Pierre i, 19; iii, 18; I Jean i, 7; ii, 12; iii, 15; Apoc. i, 5.

Péché contre le Saint-Esprit, Marc iii, 28; Luc xi, 15; Hébr. vi, 6; x, 26. — Péché qui crie vengeance, Gen. iv, 10; x, 20; Exod. xxii, 23, 27; Eccli. xxxv, 18; Jac. v, 4. *V.* Pardonner. — Plusieurs punis pour le péché d'un seul, Gen. iii; Nomb. xvi, 20; Jos. vii; Jug. xix, 25; II Rois xxiv. — Péché contre nature, Gen. xix; Jug. xix, 22; Lév. xiii; Rom. i, 27; I Cor. vi, 10; I Tim. i, 10. — Péché d'ignorance, Lév. iv, 2; v, 15; Nomb. xv, 27; Luc xxiii, 34; Jean ix, 41; xv, 24; Act. iii, 17; I Tim. i, 13. — Péché commis par malice, Nomb. xv, 30; Eccli. x, 14; Matth. xxviii, 13; Jean xi, 49; Act. iv, 18; v, 3; Hébr. vi, 5; x, 16. — Confession des péchés. *V.* Confession. — La peine du péché ne se remet pas toujours aussitôt après la coulpe, II Rois xii, 14; xxiv; Nomb. xiv, 20; I Par, xxi. *V.* Contrition, Pénitence.

* Pécheresse aux pieds de Jésus-Christ, Luc vii, 37.

* Peintures des murailles chez les Chaldéens, Ezéch. xxiii, 14.

* Pèlerinage. Utilité de ceux qu'on fait par dévotion, III Rois viii, 41; IV Rois v, 2; Act. viii, 27.

Pèlerins. Les recevoir avec honnêteté, Exod. xxii, 21; xxiii, 9; Lév. xix, 33; xxiii, 22; Nomb. xv, 14; Deut. x, 18; xiv, 21; xxiv, 14, 17; xxvi, 11; Ezéch. xxii, 26; xlvii, 21; Zach. vii, 10. *V.* Hospitalité. — Nous sommes tous pèlerins et étrangers dans ce monde, Gen. xv, 13; xxiii, 4; xlvii, 9; I Par. xxix, 15; Ps. xxxviii, 15; cxviii, 19; II Cor. v, 8; Phil. iii, 20; Hébr. xii, 13; I Pierre ii, 11.

* Pénitence d'Adam, Gen. iii, 17, 23; — des Ninivites; — de Ninive. — Cette dernière est citée par Jésus-Christ, Matth. xii, 41. *V.* David, Manassès, Nabuchodonosor; — du peuple juif sous Esdras, Nehém. iii, 12, 13; — prêchée par Jean-Baptiste. (*v.* ce nom); — par Jésus-Christ, Luc xiii, 3; — de saint Pierre. *V.* Pierre.

Pénitence et satisfaction pour les péchés, Ps. vi, 7; II Cor. vii, 10. *V.* Contrition.

Pensées mauvaises. Dieu les a en horreur, Matth. xv, 19; Marc vii, 21; Zach. viii, 7; Prov. vi, 18. — Pensées du cœur, Dieu les connaît, III Rois viii, 39; II Par. vi, 30; Job xlii, 2; Eccli. xlii, 19; Is. xxix, 15; Matth. ix, 4; Jean ii, 25; Hébr. iv, 12. — Connues de ceux à qui Dieu les révèle, IV Rois v, 26; vi, 12; Dan. ii, 29.

— Péché originel, Job. XIV, 4; XV, 14; Ps. L, 7; Rom. III, 9, 23. — Effets du péché, Gen. VIII, 21; Eccli. XVII, 30; Rom. VI, 23; VII, 8, 11, 13, 17; Gal. V, 17; Eph. II, 3. — Il est ôté par Jésus-Christ, Jean I, 29; Rom. V, 9-19; VI, 3; VII, 24; VIII, 1, 2; Gal. III, 22. — Dieu seul le remet de sa propre autorité, Exod. XXXIV, 7; Ps. XVIII, 13; XXXI, 5; CII, 12; Is. XLIII, 25; XLIV, 22; Jér. XXXI, 34; XXXIII, 8; Mich. VII, 18; Luc V, 20; VII, 48. — Le prêtre le remet par l'autorité reçue de Dieu, Matth. XVIII, 18; Jean XX, 23. *V.* BAPTÊME, EGLISE, EXCOMMUNICATION. — Tout péché est remis par les mérites de Jésus-Christ, Is. LIII; Dan. IX, 2; Matth. I, 21; IX, 2; XI, 26; XX, 28; XXVI, 28; Luc XXIV, 47; Act. II, 38; X, 47; XIII, 38; Rom. IV, 25; I Cor. VI, 11; XV, 3; II Cor. V, 12; Gal. I, 4; Ephés. I, 9; Col. I, 14; I Tim. I, 15; Tit. II, 14; Hébr. I, 3; IX, 12, 14; I Pierre I, 19; III, 18; I Jean I, 7; II, 12; III, 15; Apoc. I, 5.

Péché contre le Saint-Esprit, Marc III, 28; Luc XI, 15; Hébr. VI, 6; X, 26. — Péché qui crie vengeance, Gen. IV, 10; X, 20; Exod. XXII, 23, 27; Eccli. XXXV, 18; Jac. V, 4. *V.* PARDONNER. — Plusieurs punis pour le péché d'un seul, Gen. III; Nomb. XVI, 20; Jos. VII; Jug. XIX, 25; II Rois XXIV. — Péché contre nature, Gen. XIX; Jug. XIX, 22; Lév. XIII; Rom. I, 27; I Cor. VI, 10; I Tim. I, 10. — Péché d'ignorance, Lév. IV, 2; V, 15; Nomb. XV, 27; Luc XXXIII, 34; Jean IX, 41; XV, 24; Act. III, 17; I Tim. I, 13. — Péché commis par malice, Nomb. XV, 30; Eccli. X, 14; Matth. XXVIII, 13; Jean XI, 49; Act. IV, 18; V, 3; Hébr. VI, 5; X, 16. — Confession des péchés. *V.* CONFESSION. — La peine du péché ne se remet pas toujours aussitôt après la coulpe, II Rois XII, 14; XXIV; Nomb. XIV, 20; I Par, XXI. *V.* CONTRITION, PÉNITENCE.

* PÉCHERESSE aux pieds de Jésus-Christ, Luc VII, 37.

* PEINTURES des murailles chez les Chaldéens, Ezéch. XXIII, 14.

* PÉLERINAGE. Utilité de ceux qu'on fait par dévotion, III Rois VIII, 41; IV Rois V, 2; Act. VIII, 27.

PÉLERINS. Les recevoir avec honnêteté, Exod. XXII, 21; XXIII, 9; Lév. XIX, 33; XXIII, 22; Nomb. XV, 14; Deut. X, 18; XIV, 21; XXIV, 14, 17; XXVI, 11; Ezéch. XXII, 26; XLVII, 21; Zach. VII, 10. *V.* HOSPITALITÉ. — Nous sommes tous pélerins et étrangers dans ce monde, Gen. XV, 13; XXIII, 4; XLVII, 9; I Par. XXIX, 15; Ps. XXXVIII, 15; CXVIII, 19; II Cor. V, 8; Phil. III, 20; Hébr. XII, 13; I Pierre II, 11.

* PÉNITENCE d'Adam, Gen. III, 17, 23; — des Ninivites; — de Ninive. — Cette dernière est citée par Jésus-Christ, Matth. XII, 41. *V.* DAVID, MANASSÈS, NABUCHODONOSOR; — du peuple juif sous Esdras, Néhém. III, 12, 13; — prêchée par Jean-Baptiste. (*v.* ce nom); — par Jésus-Christ, Luc XIII, 3; — de saint Pierre. *V.* PIERRE.

Pénitence et satisfaction pour les péchés, Ps. VI, 7; II Cor. VII, 10. *V.* CONTRITION.

PENSÉES mauvaises. Dieu les a en horreur, Matth. XV, 19; Marc VII, 21; Zach. VIII, 7; Prov. VI, 18. — Pensées du cœur, Dieu les connaît, III Rois VIII, 39; II Par. VI, 30; Job XLII, 2; Eccli. XLII, 19; Is. XXIX, 15; Matth. IX, 4; Jean II, 25; Hébr. IV, 12. — Connues de ceux à qui Dieu les révèle, IV Rois V, 26; VI, 12; Dan. II, 29.

Premiers-nés. Ils sont consacrés à Dieu, Exod. xiii, 2; xxii, 29; Nomb. iii, 13; I Rois i, 24; Luc ii, 23. *V.* Lévites. — Dieu les rejette quelquefois, Gen. xlviii, 17; xlix, 4; Rom. ix, 13. — Droits et prérogatives des premiers-nés, Gen. xxv, 31; xlix, 3; Deut. xxi, 15; II Par. xxi, 3. — Premiers-nés d'Egypte tués, Exod. xii, 29; Ps. lxxvii, 51; i, 4, 8; cxxxv, 10.

Présens. Dieu ne se laisse pas gagner par présens, Deut. x, 17; — défend aux juges d'en recevoir, Exod. xviii, 21; xxiii, 8; Nomb. xxxv, 31; Deut. xvi, 19; xxvii, 25; Job xxxvi, 18; Eccli. iv, 36. — Ceux qui en reçoivent, punis, Job xv, 34; Ps. xxv, 10; Is. i, 23; v, 23; Ezéch. xiii, 19; xxii, 12; Mich. iii, 11. — Celui qui les hait vivra, Prov. xv, 27; Is. xxxiii, 15. — Ils pervertissent l'ordre de la justice, Prov. xvii, 23; xxviii, 21; Jud. 16; — ils aveuglent, Eccli. xxix, 31; — ils font faire place devant le prince, Prov. xviii, 16; — font aimer ceux qui les donnent, xix, 6; — éteignent la colère, xxi, 14; — remportent la victoire, mais ravissent l'âme, xxii, 9. — Abraham n'en veut pas du roi de Sodome, Gen. xiv, 22. — Balaam les refuse, Nomb. xxii, 18. — Les enfans de Samuel s'en laissent corrompre, I Rois viii, 3. — Samuel n'en a jamais pris, xii, 3. — Un prophète refuse ceux de Jéroboam, III Rois xiii, 8. — Elisée refuse ceux de Naaman, IV Rois v, 16; — Daniel, ceux de Baltasar, Dan. v, 17. — Heureux qui n'en reçoit pas, Ps. xiv, 5; Is. xxxiii, 15; xlv, 13; Act. xx, 35. *V.* Avarice, Donner.

* Présentation de Jésus-Christ au temple, et purification de la sainte Vierge, Luc ii, 22.

Prêtres. Quel était l'office des prêtres de la loi, Exod xxix, 44; xxx, 7; Lév. x, 1, 6; xxi; xxii; xxiv, 3; Nomb. iii, 10; iv, 5, 11; x, 8; xviii, 1, 7; Deut. xxi, 5; I Rois ii, 28, 35; I Par. vi, 49; II Par. xxvi, 17; Ezéch. xliv, 15, 20; Hébr. v, 7; x, 11. *V.* Aaron. — On en compte trente-huit mille, I Par. xxiii, 3. — Ils ont droit à leur subsistance. *V.* Eglise, Prémices. — On leur donne les dîmes, afin qu'ils ne soient appliqués qu'à Dieu, II Par. xxxi, 4. — Châtiment des méchans prêtres, Nomb. xvi; I Rois ii, 22; iii, 13; III Rois ii, 26; Is. iii, 11; Jer. ii, 5; viii, 7; Os. iv, 6, 9; v; Mal. i; ii, 1, 8; I Mac. vii, 5, 9, 21. — Le prêtre est le juge des questions difficiles, Deut. xvii, 9, 12; Mal. ii, 7.

Prière. Conditions d'une bonne prière, Nomb. xi, 16, 24; Deut. iv, 7; Jug. x, 10, 15; I Rois i, 11; II Rois xxii, 2, 7; III Rois vii, 7; Tob. iii, 11; Judith iv, 11; Eccli. xxxv, 26; Is. lxv, 24; Amos vii, 2; Matth. vi, 5, 9; vii, 7; xviii, 19; xx, 20; xxvi, 38; Marc xiii, 33; Luc xviii, 1; xxii, 40; Jean iv, 23; xv, 7; xvi, 23; Act. i, 14; ii, 42; iv, 24, 31; Rom. viii, 26; xii, 12; I Cor. xiv, 13; Eph. vi, 18; Col. iv, 2; I Thess. v, 17; I Tim. ii, 1; Hébr. xiii, 18; I Pierre iii, 12; I Jean v, 4; Jacq. iv, 3; v, 13; Apoc. xix, 10; xxii, 9. — Prières faites comme il faut, sont exaucées, Gen. xvi, 11; xxi, 17; Exod. ii, 24; iii, 7; vi, 5; xxii, 23, 27; Deut. iv, 7; xv, 9; I Rois iii, 9, 10; ix, 16; xii, 18; III Rois xiii, 6; xvii, 22; xviii, 36; IV Rois xiii, 5; xx, 5; II Par. xxxii, 22; xxxiii, 13; Tob. iii, 24; Ps. iii, 5; iv, 4; ix, 13; xvii, 7; xxi, 25; xxxiii, 7; xlix, 15; liv, 17; cxvii, 5; cxix, 1; cxliv, 19; Prov. xv, 29; Eccli. iv,

Premiers-nés. Ils sont consacrés à Dieu, Exod. xiii, 2; xxii, 29; Nomb. iii, 13; I Rois i, 24; Luc ii, 23. *V.* Lévites. — Dieu les rejette quelquefois, Gen. xlviii, 17; xlix, 4; Rom. ix, 13. — Droits et prérogatives des premiers-nés, Gen. xxv, 31; xlix, 3; Deut. xxi, 15; II Par. xxi, 3. — Premiers-nés d'Egypte tués, Exod. xii, 29; Ps. lxxvii, 51; 1, 4, 8; cxxxv, 10.

Présens. Dieu ne se laisse pas gagner par présens, Deut. x, 17; — défend aux juges d'en recevoir, Exod. xviii, 21; xxiii, 8; Nomb. xxxv, 31; Deut. xvi, 19; xxvii, 25; Job xxxvi, 18; Eccli. iv, 36. — Ceux qui en reçoivent, punis, Job xv, 34; Ps. xxv, 10; Is. i, 23; v, 23; Ezéch. xiii, 19; xxii, 12; Mich. iii, 11. — Celui qui les hait vivra, Prov. xv, 27; Is. xxxiii, 15. — Ils pervertissent l'ordre de la justice, Prov. xvii, 23; xxviii, 21; Jud. 16; — ils aveuglent, Eccli. xxix, 31; — ils font faire place devant le prince, Prov. xviii, 16; — font aimer ceux qui les donnent, xix, 6; — éteignent la colère, xxi, 14; — remportent la victoire, mais ravissent l'âme, xxii, 9. — Abraham n'en veut pas du roi de Sodome, Gen. xiv, 22. — Balaam les refuse, Nomb. xxii, 18. — Les enfans de Samuel s'en laissent corrompre, I Rois viii, 3. — Samuel n'en a jamais pris, xii, 3. — Un prophète refuse ceux de Jéroboam, III Rois xiii, 8. — Elisée refuse ceux de Naaman, IV Rois v, 16; — Daniel, ceux de Baltasar, Dan. v, 17. — Heureux qui n'en reçoit pas, Ps. xiv, 5; Is. xxxiii, 15; xlv, 13; Act. xx, 35. *V.* Avarice, Donner.

* Présentation de Jésus-Christ au temple, et purification de la sainte Vierge, Luc ii, 22.

Prêtres. Quel était l'office des prêtres de la loi, Exod. xxix, 44; xxx, 7; Lév. x, 1, 6; xxi; xxii; xxiv, 3; Nomb. iii, 10; iv, 5, 11; x, 8; xviii, 1, 7; Deut. xxi, 5; I Rois ii, 28, 35; I Par. vi, 49; II Par. xxvi, 17; Ezéch. xliv, 15, 20; Hébr. v, 7; x, 11. *V.* Aaron. — On en compte trente-huit mille, I Par. xxiii, 3. — Ils ont droit à leur subsistance. *V.* Eglise, Prémices. — On leur donne les dîmes, afin qu'ils ne soient appliqués qu'à Dieu, II Par. xxxi, 4. — Châtiment des méchans prêtres, Nomb. xvi; I Rois ii, 22; iii, 13; III Rois ii, 26; Is. iii, 11; Jér. ii, 5; viii, 7; Os. iv, 6, 9; v; Mal. i; ii, 1, 8; I Mac. vii, 5, 9, 21. — Le prêtre est le juge des questions difficiles, Deut. xvii, 9, 12; Mal. ii, 7.

Prière. Conditions d'une bonne prière, Nomb. xi, 16, 24; Deut. iv, 7; Jug. x, 10, 15; I Rois i, 11; II Rois xxii, 2, 7; III Rois iii, 7; Tob. iii, 11; Judith iv, 11; Eccli. xxxv, 26; Is. lxv, 24; Amos vii, 2; Matth. vi, 5, 9; vii, 7; xviii, 19; xx, 20; xxvi, 38; Marc xiii, 33; Luc xviii, 1; xxii, 40; Jean iv, 23; xv, 7; xvi, 23; Act. i, 14; ii, 42; iv, 24, 31; Rom. viii, 26; xii, 12; I Cor. xiv, 13; Eph. vi, 18; Col. iv, 2; I Thess. v, 17; I Tim. ii, 1; Hébr. xiii, 18; I Pierre iii, 12; I Jean v, 4; Jacq. iv, 3; v, 13; Apoc. xix, 10; xxii, 9. — Prières faites comme il faut, sont exaucées, Gen. xvi, 11; xxi, 17; Exod. ii, 24; iii, 7; vi, 5; xxii, 23, 27; Deut. iv, 7; xv, 9; I Rois iii, 9, 10; ix, 16; xii, 18; III Rois xiii, 6; xvii, 22; xviii, 36; IV Rois xiii, 5; xx, 5; II Par. xxxii, 22; xxxiii, 13; Tob. iii, 24; Ps. iii, 5; iv, 4; ix, 13; xvii, 7; xxi, 25; xxxiii, 7; xlix, 15; liv, 17; cxvii, 5; cxix, 1; cxliv, 19; Prov. xv, 29; Eccli. xv,

Q

R

Q

R

29.—Jour du repos de Dieu, Exod. xx, 11; — consacré par une loi, Lév. xxiii, 2. *V.* Sabbat.

Réprobation des Juifs, cause du salut du monde, Rom. x, 1 *V.* Juifs.

* Répudiation permise aux Hébreux; manière d'y procéder, Deutér. xxiv, 1, 3; Jérém. iii, 8; Matth. v, 31; xix, 7.

Réputation, préférable aux richesses, Prov. xxii, 1; Eccli. xli, 15, 16; — il est permis de défendre sa réputation, son innocence contre les accusations, Jos. xxii, 22; I Rois 1, 15; III Rois xviii, 17; Jérém. xxxvii, 12; Jean xviii, 23; Act. ii, 14; vi, 14; vii, 2; xxviii, 17.

Respha, concubine de Saül; Abner en abuse, II Rois iii, 7, 8.—Elle garde les corps des enfans de Saül, qui avaient été pendus, xxi, 10.

* Résurrection de Jésus-Christ predite par les prophètes, Ps. iii, 6; ix; xv; xxi; xl, 11; Osée vi, 3; Isaïe liii, 10-12; Zach. vi, 12, 13;—prédite par lui-même, Marc xiv, 58; Jean ii, 19; Matth. xxvi, 61;—est le fondement de notre foi, I Cor. xv, 14, 17, 20; II Cor. v, 15; I Thess. 13; II Tim. ii, 8.

Résurrection des morts, Exod. iii, 6; Job xiv, 13; xix, 26; xxi, 30; Is. xxvi, 19; lxvi, 14; Ezéch. xxxvii, 1, 9; Dan. xii, 12; Jon. ii, 11; Soph. iii, 8; II Mac. vii, 9; xii, 44; Matth. xxii, 23, 31; Luc xx, 35; Jean v, 21, 28; vi, 39; xi, 24; Act. xxiv, 15; I Cor. xv; II Cor. iv, 14; v; Col. iii, 4; Phil. iii, 21; iv, 3; I Thess. iv, 13, 16; II Tim. ii, 11; Apoc. xx, 12.

Réu ou Ragau, fils de Phaleg, Gen. xi, 18, 20; Luc iii, 35.

Révélations et visions, Jos. v, 13; IV Rois xvii, 9; II Mac. iii, 24; v, 2; x, 29; xi, 8. *V.* Anges, Songes.

* Revue de l'armée d'Israël par Saül, I Rois xi, 8.

* Riche (parabole du mauvais), Luc xvi, 1, 19.

Riches. Comment ils doivent se comporter envers les pauvres, Lév. xxv, 35; Deut. xv, 7, 10; Job xxxi, 16; Ps. lxi, 11; Prov. xiv, 31; xix, 17; xxi, 13; xxii, 7; xxviii, 27; Eccl. xi, 1; Eccli. iv, 4; vii, 36; xxix, 12; xxxi, 8; Matth vi, 19; xix, 21; Luc xiv, 13; xvi; xviii, 22; Act. ii, 45; iv, 34. *V.* Aumône. — Vanité et mépris des richesses; n'y pas mettre sa confiance, Ps. xxxviii, 7; xlviii; li, 9; Prov. x, 2; xv, 16; xviii, 11; xxii, 16; xxiii, 4; xxviii, 11; xxx, 7; Eccl. v, 9, 12; vi, 2; Eccli. x, 10; xiv, 3; xxxi, 3; Isaïe ii, 7; Jér. xiii, 3, 11; xxii, 13; Ezéch. vii, 19; Luc viii, 14; I Tim. vi, 9; Jacq. i, 11. *V.* Avarice. — Richesses appelées injustes, Eccli. v, 10. — Riches impies sont maudits, I Rois xxv, 2; Job 20, 19; xxvii, 19; Jérem, xv, 13; Amos vi, 1; viii, 4; Hab. ii, 5; Luc vi, 24; xvi, 19; Jacq. v, 1.

*Robe: de Joseph présentée à son père, Gen. xxxvii, 32, 33;—de Jésus-Christ, guérit une femme malade *V.* Hémorrhoïsse. — Est tirée au sort, Jean xix, 24; — nuptiale, parabole, Matth. xxii, 11.

Roboam, fils de Salomon, établi roi de Juda, III Rois xii, 1. — Israël l'abandonne et se met sous Jéroboam, v, 19. — Dieu lui défend de combattre contre Israel, II Par. xi, 2.—Sésac, roi d'Egypte, lui fait la guerre, xii, 2, 9. — Sa mort, son fils Abia lui succède, III Rois xiv, 31.

*Ruines de Jérusalem décrites, Néhém. II, 12, 15.

*Ruth Moabite accompagne sa belle-mère Noémi lors de son retour au pays de Juda, I, 7-19; — va glaner dans les champs de Booz, II; — y retourne le soir par le conseil de Noémi et demande à Booz de l'épouser comme plus proche parent de son mari; épouse Booz et devient mère d'Obed, aïeule de David, IV.

S

Saba. *V.* Reine.

Sabbat. Sa sanctification commandée; punition de ceux qui le violent, Gen. II, 2; Exod. XVI, 23; XX, 8; XXXIII, 12; XXXI, 14, 17; XXXIV, 21; XXXV, 2; Lév. XIX, 3; XXIII, 3, 15; XXV, 4; Nomb. XV, 32; XXVIII, 9; Deut. V, 12; Is. LVI, 2, 4; LVIII, 13; LXVI, 23; Jér. XVII, 21, 27; Ezéch. XX, 12; XXII, 8; II Esdr. XIII, 16, 22; I Mac I, 47; II, 33, 41; II Mac. XV, 1; Matth. XII, 1, 10; Marc II, 23; III, 2; VI, 2; Luc IV, 16, 31; VI, 1; XIII, 11, 14; XIV, 1; Jean V, 10; VII, 22; IX, 14; XIII, 14, 27, 44; XV, 21; XVIII, 4; XX, 7; I Cor. XVI, 2; Hébr. IV, 4, 10. — Chemin qu'il était permis de faire le jour du Sabbat, Act. I, 12.

*Sacerdoce. Lois relatives à cette fonction sainte, Lév. VIII, XVI, XX, XXI. — Caractère de celui de Melchisedech, Hébr. VII, 1-14. — Excellence de celui de Jésus-Christ, 19 à la fin; VIII, 1-16; — insuffisance de celui de l'ancienne loi, IX; X.

Sacremens. (*V. chaque sacrement à son titre particulier.*)

Sacrifice. On ne doit sacrifier qu'à Dieu seul, Exod. XXII, 20; Lév. XVII, 3, 5, 8. — Tout ce qu'on offre en sacrifice doit être sans tache, Lév. I, 3; III, 1; XXII, 19; Nomb. XXVIII, 3, 31; Deut. XV, 21; Ezéch. XLIII, 23; Mal. I, 8, 14. — Dieu fait connaître, envoyant un feu du ciel sur les sacrifices, qu'ils lui sont agréables, Gen. IV, 4; VIII, 20; XV, 17; Lév. IX, 24; Jug. XI, 21; XIII, 19; III Rois XVIII, 38; I Par. I, 21, 26; II Par. VII, 1; II Mac. I, 22; II, 10. — Sacrifices de tous les jours, Exod. XXIX, 38; Nomb. XXVIII, 3; Esdr. III, 2. — Les sept premiers chapitres du Lévitique contiennent les réglemens touchant divers sacrifices. Dieu défend de sacrifier des enfans, Lév. XVIII, 21; Deut. XII, 31; XVIII, 10; Jug. XI, 38; IV Rois III, 27; XVI, 3; XVII, 17; XXI, 6; II Paral. XXVIII, 3; Ps. CV, 37; Is. LVII, 5; Jér. VII, 30; XIX, 5; Ezéch. VI, 20, 36; XX, 31; XXIII, 37. — Sacrifices des impies rejetés, Gen. IV, 3; I Rois XV, 21; Ps. XXXIX, 7; XLIX, 7; L, 18; Prov. XV, 8; XXI, 27; Eccli. XXXV, 15; Isaïe I, 10; XLIII, 23; LXI, 8; LXVI, 3; Jérém. VI, 20; VII, 20; XIV, 12; Osée V, 6; VIII, 13; IX, 4; Amos V, 22; Mich. VI, 7; Mal. I, 7, 13; Matth. X, 13; Marc XII, 33; Hébr. X, 5. — Les sacrifices, et les festins où on en mangeait les victimes, devaient se célébrer avec joie, Gen. XXXI, 46; Exod. XVIII, 12; XXXII, 6; Nomb. XXV, 2; Deutér. XII; XXVII, 7; I Rois I, 4; IX, 12; XVI, 5; II Rois XV, 12; III Rois I, 9; III, 15; I Par. XXX, 21.

*Ruines de Jérusalem décrites, Néhém. ii, 12, 15.

*Ruth Moabite accompagne sa belle-mère Noémi lors de son retour au pays de Juda, i, 7-19; — va glaner dans les champs de Booz, ii; — y retourne le soir par le conseil de Noémi et demande à Booz de l'épouser comme plus proche parent de son mari; épouse Booz et devient mère d'Obed, aïeule de David, iv.

S

Saba. *V.* Reine.

Sabbat. Sa sanctification commandée; punition de ceux qui le violent, Gen. ii, 2; Exod. xvi, 23; xx, 8; xxxiii, 12; xxxi, 14, 17; xxxiv, 21; xxxv, 2; Lév. xix, 3; xxiii, 3, 15; xxv, 4; Nomb. xv, 32; xxviii, 9; Deut. v, 12; Is. lvi, 2, 4; lviii, 13; lxvi, 23; Jér. xvii, 21, 27; Ezéch. xx, 12; xxii, 8; II Esdr. xiii, 16, 22; I Mac i, 47; ii, 33, 41; II Mac. xv, 1; Matth. xii, 1, 10; Marc ii, 23; iii, 2; vi, 2; Luc iv, 16, 31; vi, 1; xiii, 11, 14; xiv, 1; Jean v, 10; vii, 22; ix, 14; xiii, 14, 27, 44; xv, 21; xviii, 4; xx, 7; I Cor. xvi, 2; Hébr. iv, 4, 10. — Chemin qu'il était permis de faire le jour du Sabbat, Act. i, 12.

*Sacerdoce. Lois relatives à cette fonction sainte, Lév. viii, xvi, xx, xxi. — Caractère de celui de Melchisedech, Hébr. vii, 1-14. — Excellence de celui de Jésus-Christ, 19 à la fin; viii, 1-16; — insuffisance de celui de l'ancienne loi, ix; x.

Sacremens. (*V. chaque sacrement à son titre particulier.*)

Sacrifice. On ne doit sacrifier qu'à Dieu seul, Exod. xxii, 20; Lév. xvii, 3, 5, 8. — Tout ce qu'on offre en sacrifice doit être sans tache, Lév. i, 3; iii, 1; xxii, 19; Nomb. xxviii, 3, 31; Deut. xv, 21; Ezéch. xliii, 23; Mal. i, 8, 14. — Dieu fait connaître, envoyant un feu du ciel sur les sacrifices, qu'ils lui sont agréables, Gen. iv, 4; viii, 20; xv, 17; Lév. ix, 24; Jug. xi, 21; xiii, 19; III Rois xviii, 38; I Par. i, 21, 26; II Par. vii, 1; II Mac. i, 22; ii, 10. — Sacrifices de tous les jours, Exod. xxix, 38; Nomb. xxviii, 3; Esdr. iii, 2. — Les sept premiers chapitres du Lévitique contiennent les réglemens touchant divers sacrifices. Dieu défend de sacrifier des enfans, Lév. xviii, 21; Deut. xii, 31; xviii, 10; Jug. xi, 38; IV Rois iii, 27; xvi, 3; xvii, 17; xxi, 6; II Paral. xxviii, 3; Ps. cv, 37; Is. lvii, 5; Jér. vii, 30; xix, 5; Ezéch. vi, 20, 36; xx, 31; xxiii, 37. — Sacrifices des impies rejetés, Gen. iv, 3; I Rois xv, 21; Ps. xxxix, 7; xlix, 7; l, 18; Prov. xv, 8; xxi, 27; Eccli. xxxv, 15; Isaïe i, 10; xliii, 23; lxi, 8; lxvi, 3: Jérém. vi, 20; vii, 20; xiv, 12: Osée v, 6; viii, 13; ix, 4; Amos v, 22; Mich. vi, 7; Mal. i, 7, 13; Matth. x, 13; Marc xii, 33; Hébr. x, 5. — Les sacrifices, et les festins où on en mangeait les victimes, devaient se célébrer avec joie, Gen. xxxi, 46; Exod. xviii, 12; xxxii, 6; Nomb. xxv, 2; Deutér. xii; xxvii, 7; I Rois i, 4; ix, 12; xvi, 5; II Rois xv, 12; III Rois i, 9; iii, 15; I Par. xxx, 21.

SALMANASAR, roi des Assyriens, prend Samarie, et transporte en Assyrie les dix tribus d'Israël, IV Rois XVII, 6; XVIII, 9.

SALOMON; sa naissance prédite, II Rois VII. — Il naît, II Rois XII, 24; — sacré roi d'Israël, I Rois I, 33. — Le Seigneur lui apparaît en songe à Gabaon; Salomon demande au Seigneur la sagesse, elle lui est accordée; son jugement célèbre concernant deux femmes, III; IV, 29 *à la fin*. — Sa grande réputation, ses richesses, X, 4, 24; II Par. IX; Luc XI, 31. — Fait alliance avec Hiram, roi de Tyr, III Rois XII, 7. — Après avoir bâti le temple, il donne à ce roi vingt villes, IX, 21. — La reine de Saba vient le voir, X, 1; Matth. XI, 42; Luc XI, 31.—Les Chananéens deviennent ses tributaires, I Par. VIII, 7. — Est sacré roi pour la seconde fois, II Par. XXIX, 22;—bâtit un temple à Chamos, l'idole de Moab, III Rois XII, 17. Sa mort, III Rois XI, 43. — Son fils Roboam lui succède, XIV, 21.

* SALUT est la seule chose nécessaire, Luc X, 42; — doit s'opérer avec crainte, Philip. II, 12; — vient des Juifs, Jean IV, 22.

* Salut du monde a été l'ouvrage du seul Jésus-Christ, Matth. I, 21, 47; II, 30; Luc III, 6; Act. IV, 9, 12; XI, 14, 17; Rom. XI, 14, 26; Cor. I, 18, 21; III, 15; IX, 21, 22; X, 33; Tim. I, 15; II, 4; Tite III, 5. *V.* SERPENT D'AIRAIN.

* SALUTATION angélique, Luc I, 29.

* SALUTATIONS de saint Paul à plusieurs chrétiens, Rom. XV, 23; XVI.

SAMARIE. Amri la fait bâtir; elle devient ensuite la métropole des dix tribus, III Rois XVI, 24; — assiégée par les Syriens une première fois, III Rois XX, 1; — une seconde fois, IV Rois VI, 24; — par les Assyriens pendant trois années, est prise, et le peuple emmené, XVII, 5. — Prophétie contre Samarie, Is. VII, 30; IX, 7; Ezéch. XXIII; Osée VIII; XIII; Amos III, 12; Mich. I, 5. *V.* ISRAEL.

— Samarie ne voulait pas recevoir la parole de Dieu, Luc IX, 52; — elle la reçoit, Act. VIII, 5.

— SAMARITAIN : il a compassion du blessé de Jéricho; parabole, Luc X, 33.

— SAMARITAINE (une) s'entretient avec Jésus, Jean IV, 7.

* SAMGAR, fils d'Anath, juge d'Israel, tue six cents Philistins avec un soc de charrue, Jug. III, 31.

SAMSON promis par un ange; il naît, Jug. XXXI, 3, 24; — épouse une femme à Thamnatha, met en pièces un lion, propose une énigme aux Philistins, XIV. — Maux qu'il leur fait, XV; — sa mort, XVI, 30.

SAMUEL; sa naissance. Il est offert à Dieu à Silo, I Rois I; — dormant dans le temple, est appelé quatre fois par le Seigneur, III, 4-10. — Il assemble le peuple à Masphat, et prie pour lui, VII, 5; — établit ses enfans juges sur Israël; le peuple lui demande un roi, VIII. — Il sacre Saül, X; — prouve son innocence, XII; — il reprend Saül de sa désobéissance, et tue Agag, XV, 12-35; — sacre David roi d'Israel, XVI, 13; — sa mort, XXV, 1; — apparaît à Saul, XXVIII, 15; Eccli. XLVI, 23; — son éloge, XLVI, 16.

* SICHEM, nom de la ville où était le champ acheté par Jacob, et où furent déposés les os de Joseph, Jos. XXIV, 32.

* SIÉGE de Béthulie (*v.* HOLOFERNE); — de Damas (*v.* DAMAS); — de Gabaa par les tribus d'Israel, Jug. XX, 19, 43; — de Gaza, Jos, XV, 47; Osée V, 8; X, 9; Amos. I, 7. *V.* HAÏ, JÉBUS, JÉRICHO, JÉRUSALEM, SAMARIE, TYR et la Géographie sacrée.

* SIÉGES des villes. Loi qui en règle les opérations, Deut. XX, 10, 12, 16, 19.

SIGNES des choses futures, Gen. IX, 12; Exod. XXXI, 13; Jos. II, 18; I Rois II, 34; X, 2; II Rois V, 24; IV Rois XIX, 29; Is. XXXVIII, 7; Tob. V, 3; Luc II, 12. — Signes et monumens en mémoire des choses passées, Exod. XII, 3, 8; Nomb. XV, 38; XVI, 38, 40; XVII, 10; Jos. IV, 6. — Dieu en fait paraître pour manifester sa toute puissance, sa vérité, sa justice et sa bonté, Exod. IV, 2, 6; VII, 17; XVI, 12; Jos. III, 10, 14; III Rois XIII, 4; XVII, 14; XVIII, 38; XX, 13, 28; IV Rois V, 14; XX, 9; Matth. VIII, 26; IX, 2; XIV, 28. *V.* RELIQUES, SAINTS.

SILAS envoyé à Antioche avec saint Paul, Act. XV, 27; — part avec lui pour aller confirmer les Eglises dans la foi, 40; — demeure à Bérée avec Timothée, XVII, 14.

SILENCE. Son utilité, Prov. XVII, 20; Ecclés. III, 7; Eccli. XX, 6; XXXII, 12.

SILO. L'arche, ou la maison de Dieu, reste long-temps dans cette ville; les enfans d'Israel s'y rassemblent, pour terminer le partage de la terre promise, et avant d'entreprendre diverses guerres contre quelques tribus, Jos. XVIII, 1; XXII, 12; Jug. XVIII, 31; XX, 18; I Rois I, 3; — enlèvement des filles de cette ville par les Benjaminites, XXI, 23.

*SILOÉ. Fontaine célèbre de la Palestine, Isaïe, VIII, 6; Jean IX, 7, 11. — Tour de ce nom, Luc XIII, 4.

SIMÉON, fils de Jacob; sa naissance, Gen. XXIX, 33; — lui et Lévi tuent les Sichimites, XXXIV, 25.—Ils en sont repris par leur père, 20. — Siméon est retenu prisonnier en Egypte, XLII, 25.—Paroles de Jacob sur Siméon et Lévi, XLIX, 5 *et suiv.* — Partage de la tribu de Siméon dans la terre promise, Jos. XIX.

*SIMÉON, saint vieillard de Jérusalem; ce qu'il prédit au sujet de Jésus-Christ et de Marie, sa mère. Luc II, 34, 35. — Son cantique à cette occasion. *V.* NUNC DIMITTIS.

SIMON, fils de Jean, surnommé Pierre, apôtre. *V.* PIERRE.

SIMON, surnommé le Cananéen ou le zélé, apôtre, Matth. X, 4; Marc III, 18; Luc VI, 15.

*SIMON, intendant du temple, au temps du grand-prêtre Onias. *V.* SÉLEUCUS.

* SIMON, frère de Judas Machabée, reste seul des fils de Mathathias, I Mac. XIII, 3, 4; — est élu à la place de ses frères, 8; — nommé grand-prêtre; ses belles actions; tombeau qu'il fait élever à sa famille, 10 *à la fin*; XIV, 4-15; — la souveraineté lui est déférée par un acte public, 26 *à la fin*; — reçoit une lettre d'Antiochus Sidètes, XV, 2, 9. — Sagesse

T

* TEMPÊTE apaisée par Jésus-Christ, Luc VIII, 24; Marc VI, 48; Matth. VII, 51; — essuyée par saint Paul, Act. XXVII, 15, 18 *et suiv.*

TEMPLE. David est empêché d'en bâtir un, Dieu le réservant à son fils, II Rois VII. — Salomon le fait bâtir; en combien de temps, quelle en était la forme, III Rois VI; VII; II Par. III; IV. — Les gentils y travaillent, III Rois V; — sa dédicace, VIII; II Par. VII, 7. — Achaz le profane, II Par. XXVIII, 21; — consacré de nouveau par Ezéchias, II Par. XXIX; — profané par Manassès qui, touché de Dieu, lui élève un autel, II Par. XXXIII, 7, 15; — est brûlé, IV Rois XXV, 9; — selon qu'il avait été prédit, II Par. VII, 20; — rebâti de nouveau par ordre de Cyrus, I Esd. I; — est pillé, I Mac. I, 23, 33; — profané, 49, 57; — purifié et consacré, IV, 16; II Mac. XX, I. — Prophétie contre le temple, Lév. XXVI, 31; III Rois IX, 7; IV Rois XXI, 12; Ps. LXXIII, 6; Is. LXVI; Jér. VII, 3, 17; XXVI, 6, 12; Dan. IX, 26; Amos IX, 1; Mich. III, 12; Zach. XI, 2; Matth. XXIV, 2. — Temple orné de riches présens, II Par. I; II; III; IV; V; II Mach. III, 2. — Profanateurs du temple punis, Is. LVI, 5; II Mac. III, 25, 26; Matth. XXI, 12; Jean XII, 15. *V.* BALTHASAR, ORNEMENS, VASES. — Temple spirituel et maison de Dieu, II Rois VII, 13; Prov. IX, 1; Aggée, II, 8; Matth. VII, 24; XVI, 18; Jean I, 19; I Cor. III, 16; VI, 19; II Cor. VI, 16; Eph. II, 20; I Tim. I, 15; Héb. III, 6; I Pierre II, 5. — C'est la maison d'oraison, Dieu exauce ceux qui l'y prient, Is. LVI, 7; Matth. XXI, 13; III Rois IX, 3; VIII, 29; II Par. VI, 19. — Jésus-Christ et ses disciples se trouvent souvent dans le temple, Matth. XXIV, 1; Marc XI, 11; XII, 35; Luc II, 30; Act. II, 46; III, 11; V, 20; 21, 26; XXII, 17. — Dieu n'a pas besoin de temple pour lui servir de demeure. Act. VII, 48. *V.* DIEU est immense.

TEMPS. Faire toutes choses en son temps, Eccl. III, 2; VIII, 5; Eccli. XX, 6; XXXII, 20; Rom. XII, 11.

TÉNÈBRES. Celles d'Egypte pendant trois jours, Exod. X, 22; Ps. CIV, 28; Sag. XVII, 2; XIX, 16. — Le monde plein de ténèbres qu'il aime, Is. IX, 1; LIX, 9; LX, 2; Jean I, 5; III, 19; VIII, 12; XII, 35; Act. XXVI, 18; I Thess. V, 7; I Jean II, 11. — Ténèbres sur toute la terre à la mort du Sauveur, Matth. XXVII, 45.

TENTER. Défendu de tenter Dieu, Exod. XIV, 11; XVII, 2; Deut. VI, 16; Judith VIII, 11; Matth. IV, 7; I Cor. X, 9. — Comment Dieu tente et éprouve les siens, Gen. XXII, 1; Exod. XV, 25; XVI, 4; XX, 20; Deut. VIII, 2; XIII, 3; Jug. II, 22; III, 1; II Par. XXXII, 21; Tob. II, 8; Job I, 12; Sag. III, 5; Eccli. II, 4; XXVII, 18; Zach. XIII, 9; Rom. V, 4; II Pier. II, 9; Apoc. II, 10; I Cor. X, 13.

* TERRE : Sa création; est couverte de plantes, d'arbres, d'animaux; est habitée par l'homme, Gen. I, 1, 10-13, 24-28; II, 1, 4-7; — est maudite à cause du péché d'Adam, III, 17, 18; IV, 2; — est noyée sous les eaux du déluge, VII, 6, 10 12, 17 *à la fin;* — est de nouveau habitée, VIII, 19. — Terre de vision, nom du lieu où Abraham conduisit Isaac pour le sacrifier, Gen. XXII, 2. — Terre promise, promesses de Dieu à son sujet, Gen. XII, 7; XIII, 15; XV, 7, 18; XXII, 17; — renouvelées au peuple hébreu, Exod. XIII, 5; XXIII, 2; — est montrée à Moïse, Nomb. XXVII,

ron, sur la montagne d'Hor, Nomb. xx, 26; — de Moïse, dans la vallée de Moab; est inconnu aux hommes, Jos. xxxiv, 6; — de Josué, à Thamnathsare, Jos. xxiv, 30; — de Samson, Jug. xvi, 31; — du roi Ochozias, à Jérusalem, IV Rois viii, 24; — de Judith, à Béthulie, Jug. xvi, 28; — des frères Machabées, à Modin, I Mac. xiii, 25, 30; — de Jésus-Christ, sur le Calvaire, scellé et gardé, Matth. xxvii, 60, 66 *V.* Cercueil, David, Elisée, Rois de Juda.

* Tophet, lieu près de Jérusalem, souvent nommé paraboliquement par Jérémie, xix, 11 *et suiv.*

* Torrens célèbres cités dans l'Ecriture : — de Gérar, Gen. xxvi, 17; — de la Grappe, Nomb. xiii, 24, 25; — de Zared, xxi, 12; — d'Arnon, 14; — de l'Egypte, xxxiv, 5; Jos. xv, 47; — de Jeboc, Deut. ii, 37; iii, 16; — d'Ephraïm, xvii, 9; — de Cison, Jug. iv, 7, 13; — de Besor, I Rois xxx, 21; — de Cédron, II Rois xv, 23; xvii, 3; IV Rois xxiii, 12; Jérém. xxxi, 40; Jean xviii, 1; — de Mambré, Judith ii, 4.

* Torrent ou grandes eaux, pris au figuré, exprime dans l'Ecriture une grande joie ou une profonde douleur, II Rois xxii, 5; Job xx, 17; Ps. xviii, 5; xxxv, 9; cix, 7; cxxiii, 5; cxxv, 4; Is. viii, 7, 8; xxxviii,

* Tour de Babel (*v.* Babel); — de Thèbes et de Sichem. Ce qui s'y passa de remarquable, Jug. ix, 49, 53.

* Tours de la ville de Jérusalem : — d'Hananiel, Néhém. iii, 1; xii, 38; — des eaux, 27; — des fourneaux, xii, 37; — d'Emath, 38.

Traditions. Conserver celles qu'on a reçues des apôtres, II Thess. ii, 15. — Les apôtres n'ont pas tout écrit. *V.* Ecriture.

Trahison punie dans les frères de Joseph, Gen. xxxvii; — dans Simon, intendant du temple, II Mac. iii, 4; iv, 1; — dans Rhodocus, xiii, 21; — dans Judas Iscariote, Matth. xxvii, 5. *V.* Absalon, Alcime, David, Joab.

Travail. Le travail, aussi bien que la douleur, commun à tous les hommes, Gen. iii, 17; Exod. xx, 9; xxxiv, 21; Deut. v, 13; Tob. ii, 19; Ps. cxxvii, 2; Prov. vi, 6; x, 4; xiv, 4; xx, 4; Eccl. v, 11; Eccli. xxix, 29; Jean xxi, 3; Act. xviii, 3; xx, 34; Eph. iv, 28; I Thess. ii, 9; iv, 1.

— Le travail n'enrichit point, si Dieu n'y donne sa bénédiction, Gen. iii, 17; xxvi, 3, 12; xxx, 27; Deut. viii, 17, 18; Job xlii, 12; Prov. x, 21; Eccli. xi, 6.

— Récompense due à celui qui travaille, Lév. xix, 13; Deut. xxv, 4; Eccli. vii, 22; xxiv, 25, 26; Jér. xxii, 13; Mal. iii, 5; Matth. x, 10; I Cor. ix, 9, 14; Jacq. v, 4.

— Eloge et utilité du travail des mains, et de l'agriculture, Prov. xii, 11; xiii, 4; xiv, 23; xxiv, 27; xxviii, 19.

* Travail défendu, dans quel cas, Exod. xvi, 23; xx, 10; xxxv, 2, 3 *et suiv.*; xix, 3 *et suiv.*; xxiii, 3, 32; xxvi, 2, 34, 35 *et suiv.*; Nomb. xv, 32; Deut. v, 12, 14 *et suiv.*; II Esdr. ix, 14; x, 31; xiii, 19; Matth. xii, 2. *V.* Sabbat.

Trésor. Celui qu'on ne doit pas aimer emporte souvent le cœur, Os. ix, 1; Matth. vi, 20; xix, 22. *V.* Avarice, Riches.

U

V

Z

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TEXTE SACRÉ.

TABLE

DES

NOMS HÉBREUX, CHALDÉENS,

SYRIAQUES ET GRECS,

RÉPANDUS DANS LA BIBLE,

AVEC LEUR SIGNIFICATION.

A

Aaron, hélas ! conception.
Abarim, passages.
Abba, père.
Abdémélech, serviteur du roi.
Abdénago, esclave de la lumière, *ou* de Nago *ou* Nabo, fausses divinités.
Abdias, serviteur du Seigneur.
Abdon, serviteur.
Abel, nom de ville qui s'écrit par *aleph*, et signifie deuil.
Abel, nom d'homme qui s'écrit par *hé*, et signifie vanité.
Abesan, père et bouclier.
Abessalom, père de la paix.
Abia, père du Seigneur.
Abiathar, père excellent.
Abigaïl, la joie du père.
Abimélech, père roi.
Abinadab, père rempli de bonne volonté.
Abisag, l'ignorance du père.
Abner, la lampe du père.
Abra, fille suivante.
Abraham, père élevé de la multitude.
Abram, père élevé.
Absalom, la paix du père.
Accaron, stérilité.
Achab, le frère du père.
Achaïe, angoisse ou tristesse.
Achan ou Achar, trouble.
Achaz, possesseur.
Achimélech, frère du roi.
Achitob, bon frère.
Adam, terrestre.
Adon, seigneur.
Adonaï, le souverain maître. L'interprète latin l'a quelquefois mis au lieu du nom ineffable JEHOVA, que les Hébreux, par respect, ne prononcent pas.
Adonias, le maître donné de Dieu.
Ænée, loué.
Afrique, sans froid, brûlée ; en hébreu *Phul*, épaisseur ou ruine, ou *Phut*, extension, augmentation.
Agabus, sauterelle.
Agag, toit
Agar, étrangère.
Aggée, de fête.
Ahialon, chêne.

Ahod, qui loue.
Alexandre, secours mâle.
Alexandrie, appelée en hébreu *No*, qui signifie demeure, ou *No-Ammon*, demeure d'Ammon, c'est-à-dire de Jupiter, ainsi nommé dans l'Egypte.
Alleluia, louez le Seigneur.
Amalec, peuple qui lèche.
Amam, mère, ou crainte.
Aman, qui trouble.
Amana, vérité, ou foi.
Amasias, roi de Juda, dont le nom s'écrit par *aleph*, et signifie force du Seigneur.
Amasias, fils de Zéchri, dont le nom s'écrit par *aïn*, et signifie fardeau du Seigneur.
Amélech, le roi.
Amen, ainsi soit-il, ou cela est vrai.
Aminadab, peuple plein de bonne volonté.
Ammon, peuple.
Amnon, } fidèle ou véritable.
Amon, }
Amorrhéens, amers ou rebelles.
Amos, père d'Isaïe, dont le nom s'écrit par *aleph*, et signifie fort.
Amos, l'un des petits prophètes, dont le nom s'écrit par *aïn*, et signifie charge ou fardeau.
Amri, par *aleph*, qui parle, ou qui est amer.
Amri, par *aïn*, gerbe ou domination : nom de l'un des rois d'Israël.
Ananias, grâce du Seigneur.
Anathoth, lieu bas.
André, homme fort.
Anne, grâce.
Antiochus, char opposé.
Aod, sujet de louange.
Apôtre, envoyé.
Arabes, mélange. Dans le psaume 71 l'hébreu porte *Saba*, qui signifie changement ou retour.
Aram, élévation.
Aran, montagne ou conception.
Ararat, malédiction de crainte.
Arbé, quatre.
Aréopage, colline de Mars.
Aréuna, arche ou cantique.
Argob, motte de terre.
Arménie, en hébreu *Ararat*, malédiction de crainte.
Arnon, qui donne de la joie.
Arphaxad, qui guérit. Dans le livre de Judith, il peut signifier le puissant Arbaces.
Artaxerxès, lumière ou malédiction, ou le grand Xerxès.
Asa, guérison.
Asaph, qui assemble.
Aser, béatitude.
Asir, prisonnier.
Assuérus, prince et chef.
Assur, heureux, ou qui tend des piéges.
Astaroth, troupeau ou richesses.
Athalie, le temps est au Seigneur.
Athènes, l'intelligence de Dieu.
Attalie, qui augmente ou nourrit.
Ava, iniquité.
Axa, ornée.
Azarias, secours du Seigneur.
Azor, qui donne du secours.
Azot, en hébreu *Asdod*, pillage.

B

Baal, maître.
Baalim, maîtres ou dominateurs.
Baasa, en œuvre.
Babel, dans la confusion.
Bala, nom de femme, qui s'écrit par *hé*, et signifie vieille.
Bala, nom de ville, qui s'écrit par *aïn*, et signifie abîmée.
Balaam, vieillesse du peuple.
Balac, destructeur.
Baltassar, Bel répand les richesses.
Banaïas, fils du Seigneur.
Barac, éclair.
Barachias, bénédiction du Seigneur.
Barjona, fils de la colombe.
Barnabas, fils de consolation.
Barsabas, fils de conversion.
Barthelemi, fils qui arrête les eaux.
Bartimée, fils aveugle.
Baruch, béni.
Bat, mesure de choses liquides.

Bathuel, filiation de Dieu.
Beelphégor, l'idole de turpitude.
Béelzébub, Dieu-mouche.
Bééra, puits.
Béhémoth, la bête.
Bel, maître.
Bela, qui engloutit.
Bélial, sans joug.
Ben-ennom, fils de celui qui dort.
Benjamin, fils de la droite ou des jours.
Bénoni, fils de la douleur.
Béra, puits.
Bérésith, au commencement. C'est le premier mot de la Genèse.
Bersabée, puits du serment ou de l'abondance.
Béthabara, maison du passage.
Béthanie, maison d'obéissance ou d'affliction.
Béthaven, maison de vanité ou d'iniquité.
Beth-Dagon, maison de Dagon, ou du froment.
Béthel, maison de Dieu.
Béther, division ou retranchement.
Bethléhem, maison du pain.
Bethphagé, maison qui est à l'entrée de la vallée.
Bethphogor, maison de Phogor, ou du dieu de turpitude.
Bethsabée, maison du ferment.
Bethsaïde, maison des fruits de la terre.
Bethsamès, maison du soleil.
Béthul, vierge.
Bézec, éclair.
Boanergès, fils du tonnerre.
Booz, avec force.
Borith, herbe d'un goût aigre.
Bosor, } forteresse.
Bosra, }

C

Caath, étourdissement.
Cadès, sainteté.
Caïn, possession.
Caïnan, lamentation.
Caleb, comme le cœur.
Cana, zèle ou jalousie.
Capharnaüm, le champ de la pénitence.
Cappadociens, peuples appelés en hébreu *Caphthorim*, qui signifie des pommes ou grenades.
Cariath-iarim, la ville de la forêt.
Cariath-sépher, la ville des livres.
Carmel, agneau circoncis.
Carthage, en hébreu *Tharsis*, qui signifie contemplation de la joie.
Cédar, noirceur ou tristesse.
Cédès, sainteté.
Cédron, triste ou noirci.
Céphas, pierre.
Cétura, qui répand une odeur de parfum.
Chæréas, joyeux.
Chaldée, en hébreu *Chasdim*, comme des démons.
Cham, chaleur.
Chanaan, marchand.
Charmel, le même que Carmel.
Chérub, comme maître.
Chodchod, jaspe ou escarboucle.
Chorréens, fureurs.
Christ, oint.
Chus, Ethiopien, ou noirceur.
Cin, possession.
Cinoth, lamentations : c'est le nom hébreu du livre des Lamentations de Jérémie.
Cis, dur, ou paille.
Cléophas, toute gloire.
Célésyrie, Syrie creuse.
Coëleth, Ecclésiaste : c'est en hébreu le nom du second livre de Salomon.
Colossiens, suppliciés.
Corban, } don ou offrande.
Corbona, }
Coré, écrit par un *aleph*, signifie lisant ou appelant.
Coré, écrit par un *heth*, signifie chauve : c'est le nom du Lévite séditieux.
Corozaïn, c'est ici le mystère.
Cosbi, menteur.
Cypre, belle.
Cyrus, le soleil.

D

E

G

Gazophylacium, chambre du trésor.
Gébal, limite.
Gédéon, qui détruit.
Géennom, vallée de sommeil.
Géhenna, vallée d'affliction.
Gelboé, révolution de la recherche.
Gersam, étranger là.
Gerson, étranger qui change.
Gihon, poitrine, ou sortie.
Gog, toit.
Golgotha, calvaire, lieu où sont déposées les têtes des morts.
Goliath, transmigration.
Gomor, mesure creuse des Hébreux.
Gomorrhe, peuple rebelle.
Grecs, en hébreu *Jevanim*, qui signifie trompeurs.

H

Habacuc, embrassement.
Hananias, grâce du Seigneur.
Haram, détruit.
Havoth-Jaïr, bourgs de Jaïr, ou bourgs d'illumination.
Hébal, monceau d'antiquité.
Héber, écrit par un *heth*, signifie participant.
Héber, écrit par un *aïn*, signifie passage : c'est le nom du patriarche de qui descendait Abraham.
Hébreu, qui passe.
Hébron, société.
Héli, élévation.
Héliopolis, ville du Soleil, nommée en hébreu *On*, qui signifie douleur.
Hénoch, dédicace.
Hermon, destruction.
Hesron, flèche de réjouissance.
Hiérapolis, ville sacrée.
Holofernes, capitaine puissant.
Hor, montagne.
Horeb, désert.
Horma, destruction.
Hur, liberté.
Hus, conseil.
Hyménée, chant nuptial.

I

Ichabod, où est la gloire?
Idumée, terre d'Edom, ou de celui qui est roux ou terrestre.
Inde, en hébreu *Ophir*, cendre.
Indien, qui est des Indes, en hébreu *hodu*, louange.
Isaac, ris.
Isaï, par *aleph*, mon mari.
Isaï, par *iod*, qui est. On trouve écrit de ces deux manières le nom du père de David, autrement appelé *Jessé*.
Isaïe, salut du Seigneur.
Isboseth, homme de confusion.
Iscarioth, homme de meurtre.
Ismael, Dieu a exaucé.
Israël, qui prévaut contre Dieu.
Issachar, il y a récompense.
Ithamar, île des palmes.

J

Jabel, qui tombe.
Jabès, écrit par un *sadé*, tristesse.
Jabès, écrit par un *sin*, sécheresse : c'est le nom d'une ville de Gabaad.
Jacob, supplanteur.
Jahel, qui monte, ou un petit daim.
Jahiel, Dieu vit.
Jaïr, illumination.
Jamin, droite.

Japheth, qui se dilate.
Jared, descendant, ou dominant.
Jason, qui guérit.
Javan, oppresseur.
Jean, qui est rempli de grâce.
Jébus, foulé aux pieds.
Jéchonias, préparation du Seigneur.
Jéhu, celui qui est.
Jéhus, écrit par un *sadé*, qui donne conseil.
Jéhus, écrit par un *sin*, qui est rongé de la teigne : c'est le nom d'un des fils d'Esaü.
Jémini, droite.
Jephté, qui ouvre.
Jéraméel, miséricorde de Dieu.
Jérémie, élévation du Seigneur.
Jéricho, la lune, ou le mois.
Jérobaal, qui attaque l'idole.
Jéroboam, qui s'élève contre le peuple.
Jérusalem, vision de la paix, ou vision parfaite.
Jessé, qui est.
Jesboc, qui est vide.
Jésus, Sauveur.
Jéthro, qui excelle.
Jézonias, qui écoute le Seigneur.
Jezraël, race de Dieu.
Joab, paternité.
Joachas, prise du Seigneur.
Joachim, élévation du Seigneur.
Joachim, préparation du Seigneur.
Joas, écrit par *aleph*, feu du Seigneur : c'est le nom de l'un des rois de Juda, et de l'un des rois d'Israël.
Joas, écrit par *aïn*, qui est rongé de la teigne.
Joatham, perfection du Seigneur.
Job, qui est triste.
Joël, qui veut.
Johanam, qui est rempli de grâce.
Jonadab, qui agit de bonne volonté.
Jonas, colombe.
Jonathan, don du Seigneur.
Joram, élevé.
Josaphat, jugement du Seigneur.
Joseph, ajouter, augmenter.
Josias, le Seigneur agit avec force.
Josué, salut, secours de Dieu.
Jourdain, fleuve du jugement.
Jubilé, retour.
Juda, louange.
Julius, couvert des premiers poils.

L

Laban, blanc, candide.
Lamech, pauvre, humilié.
Lapidoth, éclairs.
Lazare, secours de Dieu.
Léchi, mâchoire.
Léci, loi.
Lévi, qui est associé.
Léviathan, société du dragon.
Lia, qui est laborieuse, fatiguée.
Liban, blanc.
Libye, en hébreu *Lubim*, cœurs.
Lithostrotos, pavé de pierres.
Lot, enveloppé.

M

Maacha, qui est usée.
Maasias, œuvre du Seigneur.
Maceda, incendie.
Madeleine, magnifique.
Madian, jugement.
Mages, sages ou philosophes.
Malachie, envoyé du Seigneur.
Malachim : c'est le nom des deux derniers livres des Rois dans l'hébreu : il signifie Rois.
Malaléel, qui loue Dieu.
Malchus, roi
Mammona, argent, richesses.
Mamzer, né de fornication.
Manahem, consolateur.
Manassé, qui est oublié.
Manué, repos.
Mara, amère.
Mardochée, brisement amer.
Marie, en hébreu *Mariam*, qui

N

O

P

Palestine, couverte (de cendre).
Pâque, passage.
Paraclet, consolateur, avocat.
Parascève, préparation.
Pentateuque, les cinq livres.
Pentecôte, le cinquantième (sup. jour).
Phacée, qui ouvre.
Phacéias, ouverture du Seigneur.
Phaleg, division.
Phanuel, la face de Dieu.
Pharaon, qui est élevé.
Pharès, écrit par *sadé*, signifie division : c'est le nom de l'un des fils de Juda.
Pharès, écrit par *sin*, signifie cavalier.
Pharisiens, divisés.
Phasé, passage.
Phasga, colline.
Phinéès, regard de confiance.
Phogor, ouverture.
Phul, chute.
Phut, méprisable.
Probatique, qui concerne les brebis.
Prosélyte, accesseur, qui s'approche.
Pygmées, en hébreu *Gammadim*, hommes de coudée.

R

Rabba, grande, ou nombreuse.
Rachel, brebis.
Raguël, pasteur de Dieu.
Rahab, écrit par *hé*, signifie superbe, orgueilleuse : c'est un des noms de l'Egypte.
Rahab, écrit par *heth*, qui est au large, ou étendue : c'est le nom de cette femme qui reçut les espions de Josué.
Ram, élevé.
Ramessès, le tonnerre qui fait fondre.
Raphaël, médecine de Dieu.
Raphaïm, géans, ou qui inspirent la frayeur.
Rébecca, engraissée.
Rébla, Réblatha, } grande consomption.
Réchab, chariot, ou char.
Réhu, ils ont fait le mal.
Remmon, grenade.
Respha, pavé.
Roboam, étendue du peuple.
Rome, force.
Ruben, fils de la vision.
Ruma, élevée.
Ruth, enivrée.

S

Saaph, qui pense.
Saba, écrit par *samech*, signifie circuit, nom des Sabéens.
Saba, écrit par *sin*, captivité, ou retour, nom des Arabes. On trouve ces deux noms dans le Ps. LXXI. *Hebr.* LXXII, ℣ 10 ; et le second est répété au ℣ 15.
Sabaoth, armées.
Sabatha, circuit.
Sabbat, Sabbatisme, } repos.
Sadducéens, sectateurs de Sadoc.
Sadoc, juste.
Salé, mission.
Salem, paix.
Salmanasar, paix et lien.
Salmon, homme pacifique.
Salomith, femme pacifique.
Salomon, homme pacifique.

Salphaad, ombre de crainte.
Samarie, garde.
Samson, soleil.
Samuel, demandé à Dieu, ou donné de Dieu : le nom de ce prophète est attribué aux deux premiers livres des Rois dans l'hébreu.
Saphan, hérisson, ou lapin.
Saphat, qui juge.
Sara, écrit par *hé*, princesse : c'est le nom de l'épouse d'Abraham.
Sara, écrit par *heth*, princesse d'odeur : c'est le nom d'une fille d'Aser.
Saraï, ma princesse.
Sarephtha, petite portion.
Saron, } plaine.
Sarona, } plaine.
Sarug, entrelassement.
Satan, adversaire.
Saül, demandé.
Scenopegia, érection des tentes : c'est le nom de la fête des Tabernacles.
Schibboleth, épi.
Sédécias, justice du Seigneur.
Ségor, petite.
Séhon, extirpation.
Séla, écrit par *samech*, élévation : c'est le mot qui se trouve si souvent répété dans l'hébreu des Psaumes.
Séla, écrit par *sin*, qui dissout : c'est le nom d'un des fils de Juda.
Sellum, pacifique.
Sem, nom, ou qui est posé.
Séméi, écrit par *aïn*, qui obéit : c'est le nom de celui qui outragea David.
Séméi, écrit sans *aïn*, mon nom.
Sennachérib, buisson de destruction.
Séon, son, bruit.
Sépharvaïm, livres, ou écrivains.
Séphora, écrit par *sadé*, oiseau : c'est le nom de l'épouse de Moïse.
Séphora, écrit par *sin*, beauté : c'est le nom de l'une des sages-femmes d'Egypte.
Seth, qui est mis.
Setim, qui déclinent.
Siba, armée, ou milice.
Sibboleth, écrit par *samech*, charge.
Sibboleth, écrit par *sin*, épi.
Sicéra, ivresse.
Sichem, épaule.
Sidrach, douceur de Sid ou Sed, fausse divinité.
Sihor, troublé.
Siloé, envoyé.
Siméon, } qui écoute ou qui obéit.
Simon, } qui écoute ou qui obéit.
Sin, écrit par *samech*, buisson : c'est le nom de la huitième station des Israélites dans le désert.
Sin, écrit par *sadé*, bouclier : c'est le nom de la trente-troisième station des Israélites.
Sinaï, le séjour caché des tonnerres.
Sion, écrit par *sadé*, sécheresse : c'est le nom de la montagne Sainte, où était Jérusalem.
Sion, écrit par *sin*, bruit : c'est le nom d'un des coteaux du mont Hermon.
Sir Hasirim, Cantique des Cantiques : c'est en hébreu le nom du troisième livre de Salomon.
Sisara, grue, ou hirondelle, qui voit.
Sodome, secret et silence.
Somer, gardien.
Sophétim, juges : c'est en hébreu le nom du livre des Juges.
Sophonie, contemplation du Seigneur.
Sorec, vigne choisie.
Sulamite, pacifique.
Sunamite, qui dort.
Susanne, lis.

T

Tarse, qui a des ailes.
Thabor, pureté.
Thaddée, qui loue.
Thamar, palme.
Tharé, qui répand de l'odeur.
Tharsis, contemplation et joie.
Thau, signe.
Thécua, espérance.
Thehillim, louanges : c'est le nom du livre des Psaumes dans l'hébreu.
Théraphim, figures.
Thola, écarlate.
Thomas, jumeau.
Thopheth, séduction, ou timbale.
Timée, aveugle.
Timothée, qui honore Dieu.
Tite, honorable.
Tobie, bonté du Seigneur.
Tubalcaïn, possession du monde.
Tyr, en hébreu *Sor*, rocher, force, ou affliction, angoisse.

U

Ur, feu.
Urias, feu du Seigneur.

V

Vaïcra, et il appela : c'est le commencement du Lévitique dans l'hébreu.
Vajedabber, et il parla : c'est le commencement du livre des Nombres.
Vasthi, qui boit.
Veellé-semoth, et voici les noms : c'est le commencement de l'Exode.

Z

Zabad, Zabdi, } dot, ou doté.
Zabulon, demeure.
Zacharie, mémoire du Seigneur.
Zachée, pur.
Zambri, qui chante.
Zara, Orient.
Zébédée, doté.
Zebée, victime.
Zelotès, jaloux.
Zelpha, distillation de la bouche.
Zorobabel, étranger de Babylone, c'est-à-dire du pays de la confusion.

FIN DE LA TABLE DES NOMS HÉBREUX.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES

PRÉFACES, DISSERTATIONS ET NOTES.

Nota. Les chiffres romains marquent les tomes, et les chiffres arabes les pages.
* Ce signe indique tous les articles ajoutés dans cette nouvelle édition.

A

C

D

E

deuxième trompette : suites funestes de l'arianisme, qui prit naissance dans le deuxième âge, 152. — Son de la troisième trompette : funestes effets de l'irruption des barbares, qui éclata dans le troisième âge, 153. — Son de la quatrième trompette : schisme des Grecs dans le quatrième âge, 154. — Trois grands malheurs, annoncés au son des trois dernières trompettes, vont terminer l'histoire des sept âges de l'Eglise, 155. — Son de la cinquième trompette : premier malheur, plaie des sauterelles, que La Chétardie croit être un symbole du luthéranisme, dont la naissance a été l'époque du cinquième âge, 156. — Son de la sixième trompette : irruption d'une cavalerie nombreuse et formidable, symbole d'une révolution qui éclatera dans le sixième âge, et qui sera le commencement du deuxième malheur, 165. — Entre le son de la sixième et de la septième trompette, un ange descend du ciel, et annonce qu'il n'y aura plus de temps, et qu'au son de la septième trompette le mystère de Dieu sera consommé, 168. — L'ange présente à saint Jean un petit livre ouvert, et lui déclare qu'il faut qu'il prophétise encore devant beaucoup de peuples et de rois. Que signifient ces circonstances? 171. — Grande persécution qui sera la consommation du deuxième malheur et le terme du sixième âge, et dans laquelle les deux témoins Elie et Hénoch seront mis à mort par la bête qui doit monter de l'abîme, c'est-à-dire par l'Antechrist, comme toute la tradition l'a reconnu, 175. — Son de la septième trompette : dernier avénement de Jésus-Christ; jugement universel; condamnation éternelle des réprouvés : c'est le troisième et dernier malheur, qui sera pour eux le plus grand de tous les malheurs; et c'est l'époque du septième et dernier âge de l'Eglise, qui est l'âge de sa gloire dans l'éternité bienheureuse, 184. — Explication des symboles qui accompagnent l'effusion des sept coupes. Ces symboles représentent les principaux effets de la colère de Dieu dans les sept âges de l'Eglise. Preuve par les différens rapports qui se trouvent entre le son des sept trompettes et l'effusion des sept coupes, 189. — Effusion de la première coupe : vengeances de Dieu sur les empereurs païens, et sur leurs sujets idolâtres, dans le premier âge de l'Eglise, 192. — Effusion de la deuxième coupe : vengeances que Dieu a exercées par les troubles mêmes de l'hérésie, et spécialement de l'arianisme, dans le deuxième âge, 192. — Effusion de la troisième coupe : vengeances que Dieu a exercées sur l'empire romain par les mains des barbares dans le troisième âge, 194. — Effusion de la quatrième coupe : vengeances que Dieu a exercées sur les schismatiques grecs par les armes des Turcs, à la fin du quatrième âge, 195. — Effusion de la cinquième coupe : les funestes progrès de l'hérésie de Luther attirent sur l'empire d'Allemagne les effets de la colère du Seigneur : Vienne est assiégée par les Turcs en 1683, c'est-à-dire dans le cinquième âge, 197. — Effusion de la sixième coupe : préparatifs du fléau qui éclatera dans le sixième âge, 198. — Entre l'effusion de la sixième et de la septième coupe, la bête et son faux prophète paraissent avec le dragon. Grande conspiration des rois de toute la terre à la fin du sixième âge. Annonce du dernier avénement de Jésus-Christ, 200. — Effusion de la septième coupe : dernières vengeances de Dieu sur les méchans au grand jour qui terminera

F

G

H

I

J

christ qui doit paraître à la fin des siècles? Justification de l'interprétation de saint Jérôme, 195. — Les promesses contenues au chap. XII, ℣℣ 8 et suiv., ne regardent-elles que le retour futur des Juifs? Le deuil qui y est exprimé n'est-il que celui qui couvrira alors toute cette nation? Ces promesses ont eu au temps des apôtres un premier accomplissement qui en laisse attendre un second. Que peuvent alors signifier la maison de David et la maison de Nathan; la maison de Lévi et la maison de Séméi? 199. — Quelle est la fontaine mystérieuse annoncée par Zacharie, XIII, 1? Cette prophétie regarde-t-elle le seul retour futur des Juifs? n'a-t-elle pas été déjà accomplie dès l'établissement de l'Eglise? Que signifie la chute des idoles et le châtiment des faux-prophètes? Comment ces prophéties ont été accomplies, 203. — Quelles sont, dans Zacharie, XIII, 8 et 9, les deux parties qui périssent, et la troisième qui doit passer par le feu? Cela se borne-t-il aux seuls Juifs? Saint Jérôme a très-bien reconnu dans les deux premières les Juifs incrédules et les gentils infidèles, et dans la troisième les chrétiens juifs et gentils, 204. — Remarques sur la prophétie de Malachie touchant la mission d'Elie et la conversion des Juifs : *Convertet cor patrum ad filios, et cor filiorum ad patres eorum.* Les pères et les enfans sont-ils les mêmes dans les deux membres de cette prophétie? sont-ils différens? Cette parole doit-elle s'entendre des seuls Juifs dont les patriarches sont les pères, ou des Juifs et des gentils, dont les uns sont les pères, et les autres les enfans par la foi? Justification de l'opinion commune des Pères, qui rapportent ce texte aux seuls Juifs, 226. — Remarques sur cette parole : *Ne forte veniam, et percutiam terram anathemate.* La mission d'Elie différera-t-elle pour une longue suite de siècles l'anathème dont la terre sera alors menacée, ou ne fera-t-elle que le prévenir en faveur des Juifs, afin qu'ils n'y soient pas enveloppés? Justification de l'opinion commune des Pères, qui l'ont entendu dans ce dernier sens, 229. — L'Antechrist sortira-t-il du milieu des Juifs, et particulièrement de la tribu de Dan? XXIII, 54. — L'Antechrist sera-t-il reçu par les Juifs? 78. — Conversion des Juifs par le ministère d'Elie au temps de l'Antechrist, 86. — Conversion future des Juifs annoncée par saint Jean, et placée précisément entre l'ouverture du sixième et du septième sceau, comme devant arriver à la fin du sixième âge, c'est-à-dire à la fin des siècles, comme toute la tradition l'enseigne, XXIV, 122, 138. — A la fin du sixième âge, c'est-à-dire à la fin des siècles, les Juifs recevront l'Evangile, 170, — et lui rendront hautement témoignage, 172. — Remarques sur les signes qui annoncent et caractérisent les événemens qui partageront le sixième âge : la connaissance de ces signes sert à juger du système de ceux qui abandonnent l'opinion commune des Pères sur le temps du rappel futur des Juifs, 206. — Naissance et progrès de ce nouveau système, 207. — Motifs qui ont déterminé l'éditeur de cette Bible à préférer l'opinion commune, 211. — Réfutation sommaire de ce système, 212. — Comment a-t-il pu arriver que les auteurs et les défenseurs du nouveau système soient entrés dans des vues si différentes de celles des anciens, et que ces vues aient même été reçues avec un certain applaudissement, 214. — La conversion des Juifs n'arri-

K

M

N

O

P

futur des Juifs? N'ont-elles pas reçu du moins un premier accomplissement au temps de Jésus-Christ? Le dernier accomplissement qu'elles pourront avoir à la fin des siècles se bornera-t-il aux seuls Juifs? n'appartient-il pas encore plus particulièrement à l'Eglise même de Jésus-Christ? 531. — Les promesses contenues au chap. xx d'Ezéchiel regardent-elles uniquement le retour futur des Juifs à Jésus-Christ? Quel est *le désert des peuples* où Dieu rassemblera son peuple? Quelle est la terre d'Israël dans laquelle Dieu promet de faire entrer son peuple? 566. — Les promesses contenues au chap. xxxv d'Ezéchiel, ℣℣ 25 et suiv., se rapportent-elles uniquement au temps de la conversion future des Juifs? Ces promesses annoncent-elles que les Juifs, au temps de leur future conversion, seront ramenés dans leur pays? Sentiment de saint Jérôme sur ces questions, 591. — L'accomplissement des promesses contenues dans le chap. xxxvii est-il uniquement réservé pour le temps de la conversion future des Juifs? La promesse du rétablissement dans leur propre terre annonce-t-elle qu'ils seront un jour ramenés dans la Palestine? 598. — Les promesses contenues au chap. xxxix, ℣℣ 28 et 29, n'auront-elles leur accomplissement qu'au temps de la conversion future des Juifs? en quel sens seront-elles alors accomplies? Les Juifs rentreront-ils alors dans la Judée? Ce qui est certain, c'est qu'ils rentreront alors dans l'Eglise de Jésus-Christ, 603. — Les promesses contenues au chap. i d'Osée, ℣℣ 10 et 11, sont-elles applicables au rappel futur des Juifs? annoncent-elles leur retour dans la Palestine? Le ℣ 10, selon le témoignage de saint Paul, regarde la vocation des gentils : le seul ℣ 11 est applicable au rappel futur des Juifs; et il annonce, non leur retour dans la Palestine, mais leur introduction dans la Jérusalem céleste, XVIII, 7. — Les promesses renfermées dans le chap. ii regardent-elles uniquement la conversion future des Juifs? leur assurent-elles une félicité temporelle? Ces promesses ont été accomplies spirituellement sur les premiers Juifs qui ont cru en Jésus-Christ; elles auront leur entier accomplissement dans le rappel futur de cette nation, mais toujours dans un sens spirituel, 11. — Quel est l'objet de la promesse contenue au chap. ix d'Amos, ℣℣ 11 et 12? Cette promesse regarde le temps de Jésus-Christ, 82. — A quel temps se rapportent les promesses renfermées dans les ℣℣ 13 et suiv. Est-ce au temps de Cyrus ou au temps de Jésus-Christ? au temps de l'établissement de l'Eglise ou au temps de la conversion future des Juifs? Ces promesses doivent-elles être prises dans un sens littéral ou dans un sens spirituel? Que peuvent-elles signifier? 83. — Les promesses contenues dans les deux derniers versets du chap. ii de Michée regardent-elles uniquement la fin des temps? N'ont-elles pas eu un premier accomplissement au temps des apôtres? annoncent-elles que les Juifs seront ramenés dans la Judée? Quel est le lieu du repos que Dieu promet à son peuple? ces promesses ne regardent-elles que les Juifs? la gentilité chrétienne ne s'y trouve-t-elle pas comprise? 101. — Les promesses contenues dans le chap. iii de Sophonie, ℣℣ 13 *et suiv.*, regardent-elles le retour futur des Juifs? Sion et Jérusalem y désignent-elles la nation juive ou l'Eglise de Jésus-Christ? Faut-il traduire : *Non timebis*, ou *Non vi-*

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DES PRÉFACES ET DISSERTATIONS.

AVIS AU LECTEUR,

SUR LA MANIÈRE DE CONSULTER LA TABLE DES TEXTES EXPLIQUÉS OU ALLÉGUÉS.

Afin de pouvoir consulter avec fruit la table ci-contre, il est important de remarquer ce qui suit :

1° Une grande partie des Textes expliqués ou allégués dans les Dissertations et dans les *Notes*, y sont très-souvent cités en français, mais en *italique*, tandis que dans la table en question ils sont toujours en latin, ce qui empêche au premier coup-d'œil de reconnaître l'exactitude des renvois. Les commentateurs auront, sans doute, pensé que les Dissertations pouvant être lues par des personnes peu familiarisées avec la langue latine, il ne fallait pas en multiplier les citations.

2° Très-souvent aussi, les Textes ne sont pas traduits littéralement, mais seulement fondus dans le courant des Dissertations, et comme alors ils ne sont pas en caractères *italiques*, il faut une attention soutenue pour les reconnaître, et surtout une certaine habitude de l'Ecriture sainte pour ne pas trop se hâter à taxer d'inexactitude les citations de la Table des textes.

3° Les lignes de points qui se trouvent dans cette table, indiquent que le même *texte* est répété dans différens tomes.

L.-J. G***.

TABLE

DES

TEXTES EXPLIQUÉS ET ALLÉGUÉS

DANS LES PRÉFACES ET DISSERTATIONS,

OU ÉCLAIRCIS PAR LA COMPARAISON DES TEXTES PARALLÈLES.

TEXTES DE LA GENÈSE.

	TOMES.	PAGES.
In principio creavit Deus cœlum et terram.	XXIII,	445
Dixit quoque Deus : Fiat firmamentum.		454
Dixit vero Deus : Congregentur aquæ.	I,	435
. . . .	XXIII,	451
Fecitque Deus duo luminaria magna.		458
Et ait : Faciamus hominem ad imaginem, etc.	XI,	213
Et requievit die septimo ab universo opere.	I,	425
Istæ sunt generationes cœli et terræ.	II,	28
Non enim pluerat Dominus Deus.	I,	436
Formavit igitur Dominus Deus hominem.	II,	29
Et inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ.	XI,	212
Plantaverat autem Dominus Deus paradisum.	I,	324
Et fluvius egrediebatur de loco voluptatis.	XXIII,	450
Sed et serpens erat callidior cunctis animantibus.	I,	263
Dixit autem serpens ad mulierem.		265
Vox sanguinis fratris tui clamat ad me.		261
Iste cœpit invocare nomen Domini.	XI,	497
Hic est liber generationis Adam.	I,	572
. . . .	XXIV,	384
Adam.... genuit... Seth, etc.	VII,	33
Et ambulavit Henoch cum Deo.	I,	351
Et non apparuit, quia tulit eum Deus.		355
. . . .	XXIII,	83
Noe vero genuit Sem, Cham et Japheth.	XXIV,	385

Suite des textes de la Genèse.

Suite des textes de la Genèse.

Suite des textes de la Genèse.

TEXTES DE L'EXODE.

Suite des textes de l'Exode.

TEXTES DU LÉVITIQUE.

TEXTES DES NOMBRES.

Suite des textes des Nombres.

TEXTES DU DEUTÉRONOME.

Suite des textes du Deutéronome.

TEXTES DU LIVRE DE JOSUÉ.

TEXTES DU LIVRE DES JUGES.

TEXTES DU LIVRE DE RUTH.

TEXTES DU Ier LIVRE DES ROIS.

TEXTES DU IIe LIVRE DES ROIS.

Suite des textes du deuxième livre des Rois.

TEXTES DU IIIe LIVRE DES ROIS.

Suite des textes du troisième livre des Rois.

TEXTES DU IVe LIVRE DES ROIS.

Suite des textes du quatrième livre des Rois.

TEXTES DU 1er LIVRE DES PARALIPOMÈNES.

Suite des textes du premier livre des Paralipomènes.

TEXTES DU IIe LIVRE DES PARALIPOMÈNES.

Suite des textes du deuxième livre des Paralipomènes.

Suite des textes du deuxième livre des Paralipomènes.

TEXTES DU LIVRE D'ESDRAS.

TEXTES DU LIVRE DE NÉHÉMIAS.

TEXTES DU LIVRE DE TOBIE.

TEXTES DU LIVRE DE JUDITH.

TEXTES DU LIVRE D'ESTHER.

TEXTES DU LIVRE DE JOB.

TEXTES DES PSAUMES.

Suite des textes des Psaumes.

Suite des textes des Psaumes.

Suite des textes des Psaumes.

Suite des textes des Psaumes.

Suite des textes des Psaumes.

Suite des textes des Psaumes.

Suite des textes des Psaumes.

Suite des textes des Psaumes.

Suite des textes des Psaumes.

TEXTES DU LIVRE DES PROVERBES.

TEXTES DU LIVRE DE L'ECCLÉSIASTE.

TEXTES DU LIVRE DES CANTIQUES.

TEXTES DU LIVRE DE LA SAGESSE.

Suite des textes du livre de la Sagesse.

TEXTES DU LIVRE DE L'ECCLÉSIASTIQUE.

TEXTES DU LIVRE D'ISAIE.

Suite des textes du livre d'Isaïe.

Suite des textes du livre d'Isaïe.

Suite des textes du livre d'Isaïe.

Suite des textes du livre d'Isaïe.

Suite des textes du livre d'Isaïe.

Suite des textes du livre d'Isaïe.

TEXTES DU LIVRE DE JÉRÉMIE.

Suite des textes du livre de Jérémie.

Suite des textes du livre de Jérémie.

TEXTES DES LAMENTATIONS DE JÉRÉMIE.

TEXTES DU LIVRE DE BARUCH.

TEXTES DU LIVRE D'ÉZÉCHIEL.

Suite des textes du livre d'Ezéchiel.

Suite des textes du livre d'Ezéchiel.

TEXTES DU LIVRE DE DANIEL.

Suite des textes du livre de Daniel.

Suite des textes du livre de Daniel.

TEXTES DE LA PROPHÉTIE D'OSÉE.

Suite des textes de la prophétie d'Osée.

TEXTES DE LA PROPHÉTIE DE JOEL.

Suite des textes de la prophétie de Joel.

TEXTES DE LA PROPHÉTIE D'AMOS.

Suite des textes de la prophétie d'Amos.

TEXTES DE LA PROPHÉTIE D'ABDIAS.

TEXTES DE LA PROPHÉTIE DE JONAS.

Suite de la prophétie de Jonas.

TEXTES DE LA PROPHÉTIE DE MICHÉE.

Suite de la prophétie de Michée.

TEXTES DE LA PROPHÉTIE DE NAHUM.

TEXTES DE LA PROPHÉTIE D'HABACUC.

TEXTES DE LA PROPHÉTIE DE SOPHONIE.

Suite des textes de la prophétie de Sophonie.

TEXTES DE LA PROPHÉTIE D'AGGÉE.

TEXTES DE LA PROPHÉTIE DE ZACHARIE.

Suite des textes de la prophétie de Zacharie.

TEXTES DE LA PROPHÉTIE DE MALACHIE.

Suite des textes de la prophétie de Malachie.

TEXTES DU Ier LIVRE DES MACHABÉES.

TEXTES DU IIe LIVRE DES MACHABEES.

TEXTES DE L'ÉVANGILE DE SAINT MATTHIEU.

Suite des textes de l'Evangile de saint Matthieu.

Suite des textes de l'évangile de saint Matthieu.

Suite des textes de l'évangile de saint Matthieu.

TEXTES DE L'ÉVANGILE DE SAINT MARC.

TEXTES DE L'ÉVANGILE DE SAINT LUC.

TEXTES DE L'ÉVANGILE DE SAINT JEAN.

Suite des textes de l'évangile de saint Jean.

TEXTES DU LIVRE DES ACTES DES APOTRES.

TEXTES DE L'ÉPITRE DE SAINT PAUL AUX ROMAINS.

TEXTES DE LA Ire ÉPITRE DE S. PAUL AUX CORINTHIENS.

TEXTES DE LA IIe ÉPITRE DE S. PAUL AUX CORINTHIENS.

TEXTES DE L'ÉPITRE DE S. PAUL AUX GALATES.

TEXTES DE L'ÉPITRE DE S. PAUL AUX ÉPHÉSIENS.

TEXTES DE L'ÉPITRE DE S. PAUL AUX PHILIPPIENS.

TEXTES DE L'ÉPITRE DE S. PAUL AUX COLOSSIENS

TEXTES DE LA Ire ÉPITRE DE S. PAUL AUX THESSALONICIENS.

TEXTES DE LA IIe ÉPITRE DE S. PAUL AUX THESSALONICIENS.

Suite des textes de la deuxième épître de saint Paul aux Thessaloniciens.

TEXTE DE LA Ire ÉPITRE DE SAINT PAUL A TIMOTHÉE.

TEXTES DE LA IIe ÉPITRE DE S. PAUL A TIMOTHÉE.

TEXTE DE L'ÉPITRE DE SAINT PAUL A TITE.

TEXTE DE L'ÉPITRE DE SAINT PAUL A PHILÉMON.

TEXTES DE L'ÉPITRE DE SAINT PAUL AUX HÉBREUX.

Suite des textes de l'épître de saint Paul aux Hébreux.

TEXTES DE L'ÉPITRE DE SAINT JACQUES.

TEXTES DE LA Ire ÉPITRE DE SAINT PIERRE.

TEXTES DE LA IIe ÉPITRE DE SAINT PIERRE.

Suite des textes de la deuxième Épître de saint Pierre.

TEXTES DE LA Ire ÉPITRE DE SAINT JEAN.

TEXTE DE LA IIe ÉPITRE DE SAINT JEAN.

TEXTES DE L'ÉPITRE DE SAINT JUDE.

TEXTES DE L'APOCALYPSE.

Suite des textes de l'Apocalypse.

Suite des textes de l'Apocalypse.

FIN DE LA TABLE DES TEXTES EXPLIQUÉS.

ERRATA DE LA Ve ÉDITION

DE LA BIBLE DE VENCE.

PAGES.	LIGNES.	
		TOME Ier.
457	6	La position de Pline, *lisez :* la position dont parle Pline.
614	dernière.	A la tête du tome XXIII, *lisez :* à la tête de l'épître aux Hébreux, tome XXIII, 224 *et suiv.*
		TOME II.
129	15	Prépara son âme, *lisez :* prépara son âne.
581	38	Ut sedant, *lisez :* ut sedeant.
		TOME III.
604	24	Chapitre XXI, *lisez :* chapitre XXXV.
		TOME V.
419	12	Leur répondit, *lisez :* lui répondit.
		TOME VI.
64	1	Opinions précédentes, *lisez :* Résumé des opinions précédentes.
		TOME IX.
202	8	Procope de Gaze, *lisez :* Procope de Gaza.
		TOME XI.
45	26	Le papier est, *lisez :* le papyrus est.
46	32	L'exposition du papier, *lisez :* l'exportation du papier.
		TOME XII.
403	40	5 *Gen.*, *lisez :* 4 *Gen.*
594	10	Les Lomains, *lisez :* les Romains.
604	31	C'est le premier des Romains, *lisez :* c'est le premier des empereurs romains.
		TOME XIII.
273	23	La grande cataracte, *lisez :* où est la grande cataracte.
		TOME XIV.
412	12	Dracon, *lisez :* le dragon.
421	34	Psausanias, *lisez :* Pausanias.
440	37	Un pouc, *lisez :* un pouce.
		TOME XV.
135	4	A saint Pom, *lisez :* à saint Pierre.
334	42	Dom Calmat, *lisez :* dom Calmet.
		TOME XVII.
416	dernière	Ces mots : Voyez *la dissertation sur les tiges lévitiques*, doivent être supprimés. Voir, à ce sujet, la note de la page v de l'Avertissement du tome VI.
		TOME XVIII.
237	14	Vingt-sixième, *lisez :* vingt-cinquième.
425	8	Eurent grande chère, *lisez :* eurent fait grande chère.
		TOME XIX.

516, note marginale, 3e partie, *lisez :* 4e partie.

PAGES.	LIGNES.	TOME XX.
517	3 du titre.	Résurrection des saints Pères, *lisez :* Résurrection des saints, qui, suivant les saints Pères. ....
268	34	De J.-ყ, *lisez :* de J.-C.
456	40	La décapple, *lisez :* la décapole.
		TOME XXI.
402	11	Guerrin, abbé d'Isigny, *lisez :* Guerric, abbé d'Igny.
413	33	Anciennes diptyques. *lisez :* anciens diptyques.
Ib.	40	D'Herbelet, *lisez :* d'Herbelot.
		TOME XXIII.
71	27	In omnibus, *lisez :* in montibus.
		TOME XXIV.
494	4	Quirinius, *lisez :* Quirinus.
499	3	
503	24	Ce fut l'époque de la dernière guerre des Romains, *lisez :* de la première guerre des Romains.
521	9	ყe schisme, *lisez :* Le schisme.
Ib.	37	ყarles-le-Gros, *lisez :* Charles le Gros.
Ib.	39	ყommencement, *lisez :* Commencement.
523	27	De ყonrad, *lisez :* de Conrad.
Ib.	31	ყédren, *lisez :* Cedren.
548	7, 15, 30, 35.	Andrichomius, *lisez :* Adrichomius.
549	9	
		TOME XXVII.
141	33 et 38	Sepharraïm, *lisez :* Sepharvaïm.
164	35	Daniel, 33, *lisez :* Daniel, XVI, 33.
170	dernière.	VI, 9, 6, *lisez* . VI, 96.
302	17	Ad salutem unctorum, *lisez :* ad salutem cunctorum.
340	8	Celtium, *lisez :* Cethim.
341	33	Épître de saint Ignace, *lisez :* préface sur l'épître de saint Ignace.
383	39	*Après le mot* Job, *ajoutez :* IV, 454.
402	29	Sous le nom de Ptolémée, *lisez :* sur le nom de Ptolémée.
456	19	De la prédiction, *lisez :* de la prédication.
Ib.	21	*Après le mot* Eglises, *ajoutez :* 289.
460	23	La Chétardiet, *lisez :* La Chétardie.
464	2	Réfutation de la cause, *lisez :* explication de la cause.
Ib.	8	Tetrachie, *lisez :* Tétrarchie.
492	39	Hæc autem orunt, *lisez :* Hæc autem erunt.
504	1	*Au lieu de* la ligne de points, *lisez :* Hodié genui te.
Ib.	*Ib.*	XIV, 373, *lisez*, X, 147.
Ib.	2	*Au lieu de* pro ea quæ... *mettez* une ligne de points.
Ib.	*Ib.*	388, *lisez :* XIX, 353.
514	23	XXIII, 23, *lisez :* XXIII, 7.
516	23	XVIII, *lisez :* XVI.
517	27	Qui suscitavit, *lisez :* quis suscitavit.
518	34	Ad occasionem, *lisez :* ad occisionem,
520	25	Et factum est verbum, *lisez :* Virgam vigilantem ego video.
Ib.	26	Et factum est... *lisez :* Jerusalem semper in Ecclesia accipitur.

NOTA. Nous avons annoncé, page *xj* de l'Avis en tête de ce volume, que les articles ajoutés par M.-L.-J. G***, aux deux tables des matières de cette Bible, s'élevaient à plus de *huit cents*. Nous croyons devoir ici rectifier cette erreur, car, vérification faite du nombre de ces additions, nous avons reconnu que ce nombre montait à plus de QUINZE CENTS.

SAINTE BIBLE,

EN LATIN ET EN FRANÇAIS.

APPENDICE.

PARIS, IMPRIMERIE DE DECOURCHANT,
RUE D'ERFURTH, N° 1, PRÈS DE L'ABBAYE.

SAINTE BIBLE
DE VENCE,
EN LATIN ET EN FRANCAIS,

AVEC

DES NOTES LITTÉRAIRES, CRITIQUES ET HISTORIQUES, DES PRÉFACES ET DES DISSERTATIONS, TIRÉES DU COMMENTAIRE DE DOM CALMET, ABBÉ DE SÉNONES, DE L'ABBÉ DE VENCE, ET DES AUTRES AUTEURS LES PLUS CÉLÈBRES, POUR FACILITER L'INTELLIGENCE DE L'ÉCRITURE SAINTE;

Enrichie d'un Atlas et de Cartes géographiques.

CINQUIÈME ÉDITION,

SOIGNEUSEMENT REVUE, ET AUGMENTÉE D'UN GRAND NOMBRE DE NOTES
PAR M. DRACH, RABBIN CONVERTI,
ET ENRICHIE DE NOUVELLES DISSERTATIONS.

OUVRAGE DÉDIÉ AU ROI.

APPENDICE.



PARIS,
LIBRAIRIE MÉQUIGNON-HAVARD,
RUE JACOB, N° 26, PRÈS CELLE DES SAINTS-PÈRES.

1833.

DISSERTATION

SUR

LE ZODIAQUE DE DENDERA *.

PAR M. L.-J. G.***,

AUTEUR DE LA TABLE DES MATIÈRES DE L'HISTOIRE DES CROISADES, DES ADDITIONS A CELLES DE LA BIBLE DE VENCE, ET DE PLUSIEURS AUTRES.

L'Avertissement placé en tête de cette 5[e] édition annonce une dissertation de M. l'abbé Halma sur le Zodiaque de Dendera. Cette dissertation devait être insérée dans un des volumes précédens, mais des circonstances indépendantes de la volonté des éditeurs les ayant empêchés de réaliser cette promesse, ils croient faire mieux encore en donnant ici le résumé de tout ce que les savans d'opinions diverses ont écrit à ce sujet.

M. l'abbé Halma avait, il est vrai, traité cette question de la manière la plus approfondie, et ses raisonnemens, pour démontrer que la découverte de ce Zodiaque ne pouvait détruire en aucune façon la chronologie de la Bible, devaient sans doute convaincre des esprits dégagés de toute prévention; mais alors, il était loin de prévoir la sanction que son opinion devait plus tard acquérir par la précieuse découverte de l'alphabet *phonétique* (1) due à M. Champollion. Cette découverte, en donnant les moyens de lire dans la mystérieuse écriture de l'Égypte le secret perdu depuis tant de siècles, de l'âge des monumens de ce pays, a fait connaître d'une manière certaine l'époque à laquelle celui qui va nous occuper a été construit (2). Elle prouve aussi,

(*) Quelques savans écrivent Denderah et même Dendra.

(1) Le mot *phonétique* est nouvellement admis pour désigner un des trois caractères de l'écriture égyptienne. Il est dérivé de φωνή, et signifie qui concerne le son ou la voix, qui sert à la parole ou à l'usage de la parole. (*Nouveau Dictionnaire du grec moderne.*)

(2) Voir, à ce sujet, l'ouvrage intitulé : *De la Rédemption du genre humain*, par H.-J. Schmitt, article *Égypte*, paragraphe 1er, où il est traité des *Motifs de l'obscurité des antiquités égyptiennes*. 1 vol. in-8, traduit de l'allemand; nouvelle édition ; Paris, Blaise aîné. Cet ouvrage est remarquable.

et victorieusement, que nos livres saints demeurent toujours le seul guide à suivre quand on veut étudier avec fruit l'histoire primitive du genre humain.

Lorsque les Français pénétrèrent dans la Haute-Egypte, au mois de septembre 1799 (1), sous le commandement du général Desaix, et qu'ils arrivèrent à Dendera, des ruines éparses leur annoncèrent une ville ancienne. Après avoir franchi une porte d'un aspect imposant par sa masse et par sa hauteur, tout-à-coup leur apparut le grand temple de l'antique Tentyris, qui depuis long-temps est appelé, du nom de la nouvelle ville, *Dendera* (2).

A cette vue, chefs et soldats furent saisis d'un sentiment involontaire d'admiration, et les savans qui faisaient partie de cette expédition ne tardèrent pas à découvrir de grandes beautés au milieu de ces décombres.

Quelques voyageurs, il est vrai, avaient déjà vu le temple de Dendera; il avait même été examiné par Pococke, qui en a donné le plan (3); Norden en parle comme ayant passé auprès, mais sans s'y arrêter; le P. Sicard, missionnaire français, en fait aussi mention dans les Lettres édifiantes (4); mais il paraît qu'il n'a vu que la ville, sans aller jusqu'au temple qui en est à quelque distance; car il dit, sur la foi d'un auteur arabe, que ce temple a autant de fenêtres que de jours dans l'année : cette assertion est complètement inexacte, comme on peut s'en assurer dans les planches du bel ouvrage de la *Commission d'Egypte*, publié en 1813 et 1814.

Ainsi le temple avait bien été remarqué, mais le monument important qu'il recélait était resté inconnu.

En parcourant les salles du temple, le général Desaix découvrit le premier le Zodiaque circulaire dont il est ici question, qui a été l'objet de tant de systèmes, et, l'on peut ajouter, de tant de déceptions.

Nous allons essayer de donner une courte description du temple, et principalement de celle de ses parties où se trouvait le Zodiaque.

A l'entrée, au nord, d'une vaste enceinte de murailles

(1) Thermidor an VII.

(2) Cette ville, dit M. Denon, était située au bord du désert, près des cataractes du Nil, à une lieue du lit de ce fleuve, et à 12 lieues environ de Thèbes. *Voyage en Egypte*, t. II, p. 12, 1 vol. in-4°.

(3) *Voyage en Egypte*, tom. 1er, pag. 85.

(4) Tom. 3, pag. 227. Lyon, 1819.

en briques, mais dont il ne reste plus que des débris, se trouve, comme nous l'avons dit plus haut, une porte dont les hautes proportions sont d'un effet majestueux; à quelque distance se voit le temple de Dendera. Cet édifice, situé sur le haut d'une colline, est construit en grès fin et compacte; son entablement est soutenu, à soixante pieds d'élévation, par six colonnes surmontées de têtes colossales d'Isis. Tous les murs, tant intérieurs qu'extérieurs, sont couverts de sculptures sur toutes leurs faces, et les colonnes en sont ornées dans toute leur hauteur. Ces sculptures étaient peintes de diverses couleurs, et une grande partie de ces peintures subsistait encore au moment de la découverte de ce superbe monument de l'antique Thébaïde. La Thébaïde! ce nom réveille involontairement dans toute âme religieuse de touchans et pieux souvenirs. La Thébaïde! cette région aride, cette terre de désolation, dont les déserts furent, aux deuxième et troisième siècles, peuplés d'un si grand nombre de solitaires, qu'ils semblaient ne s'y être multipliés que pour expier, par des austérités incroyables et des vertus sublimes, toutes les folies de l'idolâtrie païenne nées dans l'Egypte qui en fut comme la mère.

Le grand temple de Dendera renfermait deux Zodiaques : le premier, qui décore le plafond du grand portique, était connu depuis long-temps; le second, désigné assez *souvent* sous le nom de *planisphère*, était sculpté au plafond d'une des salles d'un pavillon bâti sur la plate-forme du temple. C'est de ce dernier seulement dont il est ici question, comme ayant été l'objet de toutes les dissertations dont nous allons présenter le résumé.

Depuis l'instant où le général Desaix en fit l'heureuse découverte jusqu'en 1820, le Zodiaque resta dans sa place primitive; mais, à cette dernière époque, MM. Lelorrain et Saulnier obtinrent du pacha d'Egypte, Méhémet-Ali, par une faveur toute particulière, une lettre pour son fils Ibrahim, alors gouverneur de la Haute-Egypte, ainsi que le firman nécessaire pour la translation du Zodiaque. L'opération fut longue et même dangereuse, et enfin en 1821 ce célèbre monument fut heureusement débarqué à Marseille. Arrivé à Paris, il fut montré pendant quelque temps au public, au profit des propriétaires, jusqu'à ce que le roi Louis XVIII, voulant le conserver à la France, en fit l'acquisition moyennant la somme de 150,000 fr., qui fu-

rent payés par sa liste civile. Exposé alors au Louvre, dans la salle du Tibre, où il est resté près d'un an, et où il figurait si bien au milieu des antiquités égyptiennes qui font l'ornement de ce beau musée, il a été depuis transporté dans la salle dite des Antiques, dépendant de la grande bibliothèque, rue de Richelieu; mais il y est comme ignoré et invisible, et il est à désirer qu'il n'y reste pas, car ce n'est que très-rarement, et seulement lorsque quelque cours d'antiquités fait ouvrir le lieu où il est renfermé, qu'on peut l'apercevoir; la place qu'il occupe est d'ailleurs des plus défavorables pour l'examiner en détail.

La pierre sur laquelle est sculpté le Zodiaque a sept pieds et demi de diamètre en carré, et un pied d'épaisseur; elle présente un planisphère soutenu par douze figures, dont huit d'hommes à têtes d'épervier sont agenouillées; les quatre autres, représentant des figures de femmes portant l'ancienne coiffure égyptienne, sont debout. Un grand cercle, rempli de signes hiéroglyphiques et passant à la hauteur de la ceinture de ces douze figures, entoure le planisphère dans lequel sont sculptés, dans un ordre à peu près circulaire, les signes du zodiaque entre-mêlés de figures symboliques, ayant rapport aux diverses constellations.

Pour examiner les signes, il faut les prendre en allant de droite à gauche, et commencer par le signe du *Lion,* regardé par quelques savans comme ouvrant la marche des douze signes chez les Egyptiens.

1° *Le Lion :* il est placé sur l'hydre. Une figure de femme, qui est à la suite du Lion, et est montée sur la queue de celui-ci, correspond à la constellation de *la Coupe.*

2° *La Vierge :* elle semble marcher; les uns y voient Cérès, d'autres Isis. Derrière la Vierge sont deux figures nommées *les Bouviers.*

3° *La Balance :* elle est surmontée d'un cercle dans lequel est une femme assise, etc. Au dire de quelques savans, les serres du *Scorpion* qui est derrière *la Balance* tenaient autrefois la place de ce dernier signe.

4° *Le Scorpion :* il a la tête tournée du côté de *la Balance.*

5° *Le Sagittaire :* sa tête est à double visage, comme le Janus des Romains. Cette figure symbolique est diversement expliquée.

6° *Le Capricorne :* on connaît sa figure. Il est précédé d'un oiseau nommé la constellation du *Cygne*.

7° *Le Verseau :* au-dessous de lui se trouve placé le *Poisson austral*, qui est l'emblème expressif des pluies qui tombent à l'époque de ce signe.

8° *Les Poissons :* ils sont réunis par un lien, comme le marque Eratosthènes (1). Entre eux est la constellation de *Pégase* et celle du *Porcher*, etc.

9° *Le Bélier :* sa tête est tournée en arrière.

10° *Le Taureau :* il semble courir du côté du couchant.

11° *Les Gémeaux :* ce sont deux figures, l'une d'homme et l'autre de femme; elles se donnent la main et marchent néanmoins à la suite l'une de l'autre.

12° *Le Cancer :* il a la forme d'un crabe de mer dont la tête manque; plus tard on lui a donné la forme d'une écrevisse. Il est placé de manière qu'il rentre un peu dans le cercle sur lequel sont les autres signes, ce qui paraît indiquer que l'on a eu l'intention de représenter *le Lion* comme le chef ou le conducteur de tous. Un grand nombre d'autres figures de diverses grandeurs couvrent le reste de la pierre.

Nous n'entrerons pas dans les explications plus ou moins conjecturales par lesquelles les savans ont essayé d'assigner des motifs au choix des figures qui servent à représenter les constellations; nous dirons seulement qu'il est vraisemblable qu'antérieurement à tout système astronomique ainsi qu'à l'établissement du Zodiaque et à sa division en douze signes, les noms de ces constellations existaient à peu près tels qu'ils nous sont parvenus. Ces noms leur avaient sans doute été donnés par les hommes les plus intéressés à être avertis des phénomènes qu'annonçait la marche progressive des astres, c'est-à-dire par les agriculteurs (2).

(1) Grec Cyrénéen, bibliothécaire d'Alexandrie, mort l'an 194 avant Jésus-Christ. Il est auteur d'un catalogue d'anciens rois de Thèbes, tiré des *Ecritures sacrées* de Diospolis, et au sujet duquel le P. Fabricy donne des détails très-érudits sur la chronologie, dans son ouvrage intitulé : *Recherches sur l'époque de l'équitation et l'usage des chars chez les Anciens*. 1794, 2 vol. in-8°.

(2) On trouvera de plus amples détails sur le pays présumé du premier zodiaque ou calendrier rural, et sur son inventeur, dans le savant ouvrage de M. C.-R Gosselin, intitulé : *L'Antiquité dévoilée au moyen de la Genèse*. 1 vol. in-8. Paris, 1808. Voir surtout les pag. 97, 197, 214, et la note page 189. Le sénateur Lanjuinais a rendu un compte détaillé de cet ouvrage, dans le *Magasin encyclopédique*. (Février 1810.)

Dans la suite, le Zodiaque ayant été divisé en douze parties égales et en 360 degrés, chaque division prit le nom de la constellation qui la remplissait en entier, ou du moins qui en occupait la plus grande partie.

Mais ce qu'il est important de connaître, c'est l'époque à laquelle on peut placer la construction du temple de Dendera, et, par une conséquence naturelle, celle du Zodiaque sculpté dans l'un des plafonds de ce temple.

Quelques-uns des savans qui les premiers s'occupèrent de cette question, l'envisageant sous le point de vue le plus en rapport avec leurs opinions religieuses, essayèrent de prouver que l'existence de ce temple remontait jusqu'à l'antiquité la plus reculée, et même au-delà du déluge; ce qui, suivant eux, donnait un démenti formel à la chronologie de la Bible (1), chronologie dont la certitude a été si bien prouvée par les hommes les plus savans, Newton à leur tête, et Bossuet dans son beau *Discours sur l'histoire universelle.*

Déjà le célèbre Dupuis, malheureusement préoccupé d'un système évidemment opposé au christianisme, avait voulu prouver par des calculs savans, mais erronés, dans son ouvrage intitulé : *Origine de tous les cultes*, que la construction et l'usage des zodiaques égyptiens étaient antérieurs de 15,000 ans à l'ère chrétienne. L'exagération de ces calculs fut démontrée, et l'ouvrage de Dupuis ne fut plus cité que par ses adeptes (2).

A l'arrivée du Zodiaque de Dendera dans la capitale, l'incrédulité, voulant se relever du discrédit dans lequel elle semblait alors tombée, ressuscita de vieilles objections souvent pulvérisées, mais qui *cette fois* devaient, à n'en pas douter, renverser jusque dans leurs fondemens l'Ecriture sainte et le christianisme. L'ouvrage de Dupuis, pu-

(1) On peut consulter à ce sujet, le *Discours du baron Cuvier sur les révolutions du globe;* 1 vol. in-8, 6e édition. Voir surtout les pages 174, 175, 177, 183, 218 et 221. Il y rapporte les opinions des plus célèbres antagonistes de la chronologie biblique, et leur réfutation par les savans les plus distingués.

(2) « Et chose remarquable (dit l'auteur d'un *Essai de philosophie religieuse sur les monumens astronomiques des anciens,* Bordeaux, 1829, in-8°, pag. 9), c'est que Volney, un des plus chauds partisans de Dupuis, dans » les notes qui servent d'éclaircissement et d'autorité à son écrit intitulé : » *De la loi naturelle, ou Principes physiques de la morale,* pag. 381, 7e » édit., s'exprime de manière à faire entendre que, s'il adopte ouvertement » le système d'antiquité antédiluvienne qu'avait rêvé son maître, ce n'est » pas qu'en secret il ne le regarde comme invraisemblable. »

blié d'abord in-4°, fut, ainsi que bien d'autres productions qui respiraient le même acharnement contre la religion chrétienne, réimprimé dans un format plus commode, afin de le rendre plus populaire, et les antagonistes des livres sacrés travaillèrent avec une nouvelle ardeur à faire considérer le Zodiaque de Dendera comme une preuve sans réplique de l'exactitude du système de Dupuis.

Un savant astronome, Burckart, disciple de Lalande, et membre du bureau des longitudes (1), se fondant sur l'opinion que les solstices devaient être, à l'époque où a été sculpté le Zodiaque, de deux signes ou 60 degrés plus avancés qu'ils ne sont actuellement, pensait que le temple de Dendera avait été construit 4,000 ans avant notre ère.

D'autres encore essayèrent d'exploiter cette mine d'incrédulité, et ne furent que les obscurs échos de ces noms qui semblaient devoir faire autorité. Mais des savans moins prévenus et plus consciencieux, examinant la question avec plus de sang-froid, loin de retrouver sur ce monument les traces d'une aussi grande antiquité, lui reconnurent au contraire une origine assez récente ; nous ne citerons que les plus célèbres.

Visconti fut un des premiers à contester cette prétendue antiquité; il soutient, *dans les notes du second volume de la traduction d'Hérodote*, par Larcher, que le Zodiaque est l'ouvrage des Grecs ; que ce monument est réellement postérieur à l'ère vulgaire : il ajoute que l'architecture du temple de Dendera, ainsi qu'une partie des hiéroglyphes sculptés sur ses murs, offrent, quoique tracés dans le goût égyptien, des rapports d'analogie avec les arts de la Grèce, et il place l'érection du Zodiaque de Dendera vers l'an 132 avant J.-C. Visconti avait ainsi le pressentiment du secret de l'âge des monumens égyptiens, secret que la découverte de M. Champollion est venue mettre au jour et développer plus tard.

Lalande exprime la même opinion (2); il trouve dans les Zodiaques égyptiens une copie de la sphère des Grecs, telle qu'elle est décrite par Eudoxe et Aratus. Il pense de plus que les représentations zodiacales n'ont pas été in-

(1) Voir sa *Lettre au général Grobert*, publiée en l'an 9, et rapportée dans la *Description des pyramides de Ghizé*, Paris, in-4. Ce savant est mort en 1825.

(2) *Traité d'astronomie*, publié à Paris, 1792; 3 vol. in-4. *Bibliothèque astronomique*, et *Histoire astronomique*. Paris, 1803. 1 vol. in-4.

ventées en Egypte, mais bien dans la Haute-Assyrie, premier berceau du genre humain et de toutes nos connaissances (1).

L'abbé Halma (2) ne voit dans le Zodiaque qu'un thème d'astrologie, et il croit que les personnages renfermés dans les cercles extérieurs et intérieurs du Zodiaque sont les emblèmes des paranatellons (3), ou levers et couchers simultanés des étoiles; il ajoute que ces personnages représentent, sous divers symboles, les rites religieux et les occupations propres à chaque saison de l'année. Court de Gébelin n'était pas éloigné de ce sentiment, ainsi qu'on peut le voir dans son *Histoire du calendrier civil*, qui fait partie de son grand ouvrage du *Monde primitif*.

M. de Saint-Martin (4), dans un mémoire lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (5), émet une autre opinion. « C'est seulement, dit-il, vers l'an 1200 avant » J.-C. que se fit en Egypte le changement qui mit *la* » *Balance* à la place qu'occupaient auparavant les *ser-* » *res du Scorpion* parmi les signes du zodiaque; » d'où il conclut que le Zodiaque de Dendera, sur lequel se trouve cette substitution, ne peut être que postérieur à l'époque où elle fut adoptée.

M. Biot, savant géomètre, s'étant appliqué à découvrir quelle était la projection de ce Zodiaque (6), au moyen de la reconnaissance de quelques étoiles principales, en a conclu que le monument en question se rapportait à l'an 716 avant J.-C. (7).

M. Leprince (8), bibliothécaire de la ville de Versailles, pense que le Zodiaque n'est pas un planisphère. Il établit dans son écrit que les figures qui y sont représentées ne

(1) Voir ce que dit à ce sujet M. Abel de Rémusat, dans les *Mélanges asiatiques*.

(2) *Examen et explication des zodiaques égyptiens*. Paris, 1822. 1 vol. et son supplément. L'*Astrologie judiciaire égyptienne, prouvée par le Zodiaque de Dendera*. Paris, 1824

(3) Formé de παρα et ανατελλῶ, qui signifient se levant ensemble.

(4) Bibliothécaire de l'Arsenal, mort en 1832.

(5) Séance du 8 février 1832.

(6) « Il y a deux sortes de projections : l'une ordinaire est celle de la » sphère droite, où le premier méridien sert d'horizon et où les autres méri- » diens coupent les pôles en lignes obliques. L'autre projection est celle » qui représente la sphère parallèle. L'équateur sert d'horizon et le pôle est » au centre. » *Dict. de Trévoux*, cité par M. Dumersan dans sa *Notice sur le Zodiaque*, qui nous a été d'un très-grand secours.

(7) Mémoire lu à l'Académie des sciences, les 11 et 22 juillet 1832.

(8) *Essai d'interprétation du Zodiaque circulaire de Dendera*, 1829.

sont pas des constellations, mais une suite de symboles présentant le tableau des phénomènes qui accompagnent les inondations du Nil. Il n'y voit au reste, comme Pluche, que le développement ingénieux d'un calendrier agronomique, et il remarque, en passant, que Macrobe est le plus ancien écrivain qui ait fixé la véritable époque du *cataclisme* (1) du Nil par la floraison abondante du *nymphea lotus*, si vénéré pour cela en Egypte. M. Leprince fait remonter l'origine du Zodiaque à l'an 820 avant J.-C., et, tout en donnant des éloges aux talens de Dupuis, il regarde son système comme insoutenable, et se détruisant par les calculs mêmes échafaudés pour le construire.

M. de Paravey, officier distingué du corps du génie, et connu par plusieurs ouvrages, a publié en 1822 de *Nouvelles Considérations sur le Zodiaque de Dendera*; il cherche à démontrer que ce monument n'est autre chose que la sphère d'Hipparque (2), telle qu'elle est figurée sur le globe du palais Farnèse.

M. Lenoir, ancien administrateur et créateur du *Musée des monumens français*, ne voit dans le Zodiaque de Dendera qu'un simple calendrier sur lequel on aurait tracé les années solaire, rurale, civile et religieuse, et il n'en fait remonter l'antiquité qu'au temps de Bochoris, c'est-à-dire 770 ans avant notre ère (3).

Parmi les savans étrangers, M. l'abbé Dominique Testa, secrétaire de la chancellerie apostolique, est un des premiers qui ait combattu le système de Dupuis. Il prétendit, dans une dissertation imprimée à Rome en 1802, que le signe de *la Balance* n'existait pas originairement. Dupuis répondit à cette dissertation par un mémoire imprimé en 1806. L'auteur de l'*Antiquité dévoilée par la Genèse*, que nous avons déjà cité page 5 de cette dissertation, tout en prouvant le vice du système de Dupuis, réfute cependant l'opinion de l'abbé Testa, comme étant en opposition avec le sentiment unanime des astronomes. Ce savant donnait au Zodiaque de Dendera une antiquité de 300 ans avant l'ère chrétienne. La traduction de sa

(1) Formé de κατὰ et κλύζω, arroser ou baigner d'en haut; eau qui tombe d'un lieu élevé. D'où, κατακλυσμὸς, inondation, déluge. (*Dictionnaire du grec moderne*)

(2) Astronome de Nicée, vers l'an 159 avant J.-C. Il est l'inventeur de l'astrolabe.

(3) *Essai sur le Zodiaque circulaire de Dendera*. Paris, 1823. 1 vol. in-8.

dissertation fut publiée à Paris, chez Ad. Leclère, en 1807, sous le titre de *Dissertation sur les deux Zodiaques nouvellement découverts en Egypte.*

Tels sont les principaux systèmes auxquels a donné lieu la découverte du Zodiaque, mais qui ne s'appuyaient tous que sur des hypothèses plus ou moins susceptibles de contradictions, tandis qu'il est actuellement démontré que le temple de Dendera n'a été terminé que sous le règne de l'empereur Claude ou celui de Néron. Cette démonstration est, comme nous l'avons déjà dit plus haut, le résultat des recherches de M. Champollion jeune. Ce savant, après une étude attentive des monumens égyptiens en général, et des observations multipliées faites sur les lieux mêmes, s'est convaincu que ces monumens doivent se partager en trois classes qui répondent à trois époques de l'art architectural de ces peuples; et, à l'aide de l'alphabet hiéroglyphique (1), il est parvenu à lire sur les monumens égyptiens du premier style les noms des anciens rois de la race égyptienne, tels que les Pharaons; sur ceux du deuxième style, les noms des rois et reines grecs qui ont régné en Egypte, tels que les Ptolémées; et sur les monumens du dernier style, les légendes entières des empereurs romains depuis Auguste jusqu'à Antonin le Pieux inclusivement (2).

Le grand temple de Dendera étant, suivant l'opinion de M. Champollion, de la troisième époque de l'art, doit être regardé comme l'un des plus modernes des monumens égyptiens. M. Champollion en donne pour preuve l'indécision des contours, les articulations grossièrement indi-

(1) La découverte de l'existence, chez les Egyptiens, d'une écriture véritable, dont les hiéroglyphes sont les signes alphabétiques, a été contestée à M. Champollion par un Anglais, nommé Brown, qui en a revendiqué la priorité pour son compatriote le docteur Yung. Voir son *Aperçu sur les hiéroglyphes*, etc., in-8. Paris, 1829. Nous n'entrerons pas dans les détails de cette querelle littéraire, où plus d'un défenseur a soutenu les droits de M. Champollion; du reste, la brochure de Brown renferme des documens sur les hiéroglyphes qui sont du plus grand intérêt.

(2) Il ne sera pas inutile, ni surtout sans intérêt, de remarquer ici que l'un des moyens dont M. Champollion s'est servi avec le plus de succès pour reconnaître l'âge des monumens égyptiens, par rapport à l'histoire de l'art, est la comparaison de ces monumens avec les cartouches qui figurent sur les légendes, et il a reconnu ainsi que la plus belle époque de l'art en Egypte a été celle où elle était gouvernée par la dynastie diospolitaine, qui correspond à la XVIIIe de l'historien Manéthon. « C'est sous cette dynastie, la plus remarquable de toutes, dit M. de Bovet, qu'eut lieu le séjour des enfans d'Israel en Egypte, et ils en sortirent vers l'an 1473 avant l'ère chrétienne, sous Ramsès V ou Aménophis, le dix-septième et dernier de cette famille royale.» Voir *Dynasties égyptiennes*, pag. 131, Paris, Blaise aîné, 1829.

quées, etc., qui se remarquent sur ce monument comme sur tous ceux de la même époque. Ce savant ajoute qu'il n'y a rien de commun entre les sculptures de Dendera et celles du plus ancien style égyptien éminemment caractérisé par la justesse du mouvement, la simplicité des formes et la naïveté d'expression, genre de sculpture dont les palais de Karnac (1), de Luxor et de Thèbes offrent les plus beaux modèles. Les sculptures de Dendera diffèrent aussi par le style, et essentiellement, des temples d'Ombos et d'Edfou, qui appartiennent à la deuxième époque, et dans l'exécution desquels M. Champollion a remarqué des formes étudiées, un mouvement de contours moins vrais que dans les sculptures du premier style. Or, il est évident que si le temple sur lequel est construit le pavillon qui renfermait le Zodiaque circulaire, n'est pas antérieur au règne d'Auguste, le Zodiaque lui-même ne saurait être d'une date plus ancienne.

A l'appui de ces réflexions nous pourrions indiquer plusieurs autorités; nous nous contenterons de citer les paroles de M. Letronne, membre de l'Académie, qui résout ainsi la grande question d'antiquité antédiluvienne, accréditée par des écrivains qui se flattaient de mettre les livres de Moïse en défaut: « Lors de l'expédition d'Egypte, dit » ce savant, les Français, en dessinant les anciens édifices » de ce pays, y ont trouvé quatre bas-reliefs astrono- » miques, à en juger par la présence des douze signes. » Deux d'entre eux ont été trouvés dans le temple de Den- » dera, savoir : une représentation circulaire, qu'on croit » être un planisphère, et qui est maintenant déposé au » Cabinet du roi; et un Zodiaque en deux bandes, qui dé- » core un plafond du pronaos de ce temple. Les deux » autres sont des Zodiaques analogues, qui ornent un pla- » fond dans les pronaos des deux temples d'Esné, l'an- » cienne *Apollonopolis magna*.

» Dans les deux premiers Zodiaques, le signe initial pa- » raît être le Lion; dans les deux autres, c'est celui de la » Vierge. Cette circonstance fit d'abord croire que ces mo- » numens étaient fort anciens; en leur appliquant la pré-

(1) Sur un tableau sculpté de ce temple, M. Champollion a lu, au milieu des noms de trente nations vaincues par le roi Sechonchis (le Sésac de la Bible), les mots Joudaha Malec, royaume des Juifs ou de Juda; c'est là, ajoute-t-il, un commentaire à joindre au chap. XIV du IIIe livre des *Rois* (Lettre écrite de Thèbes, novembre 1828).

» cession des équinoxes (1), on crut pouvoir démontrer » que ces monumens remontaient au-delà des temps historiques, et détruisaient de fond en comble la chronologie » biblique. D'autres, au contraire, prétendirent y reconnaître une époque beaucoup plus récente. Chacun donna » ses raisons, toutes plus ou moins arbitraires; et ce qu'on » en conclut de bien positif, c'est que personne ne savait » au juste ni la date ni l'objet de ces monumens.

» Enfin l'examen attentif de quelques inscriptions grecques, gravées sur la façade ou dans l'intérieur des temples où les Zodiaques avaient été trouvés, m'apprit que » ces édifices avaient été construits et achevés sous les » empereurs romains, et, par exemple, que le pronaos de » Dendera avait été construit sous Tibère, et celui d'Esné, » sculpté sous Antonin. M. Champollion le jeune, au » moyen de l'alphabet hiéroglyphique qu'il découvrit, reconnut la vérité du fait que j'avais avancé, et trouva en » outre que le planisphère de Dendera date du temps de » Néron, et le Zodiaque d'Esné du temps de Claude.

» Il resta donc démontré, par le fait, que les quatre fameux Zodiaques égyptiens ont été exécutés du temps de » la domination romaine, entre Tibère et Antonin. Ce » résultat a été confirmé encore par un autre Zodiaque » représenté dans une caisse de momie, et dont la date, » établie par une inscription grecque, appartient à la » dix-neuvième année de Trajan.

» Ainsi, toutes ces représentations zodiacales ont été » exécutées dans l'espace de moins d'un siècle, entre les » années 57 et 147 de notre ère. Et pour apprécier toute la » valeur de cette donnée, il faut remarquer que ces Zodiaques sont les seuls qui aient été découverts en » Egypte; qu'on n'en a trouvé dans aucun des temples » de la Nubie, dont l'époque est antérieure aux Romains, » dans aucune des momies que nous connaissons. D'où » nous devons conclure que les représentations zodiacales » n'étaient ni dans les usages religieux ni dans les habitudes nationales de l'ancienne Egypte (2)......

(1) On nomme précession des équinoxes le phénomène du mouvement rétrograde des étoiles en longitude, dans lequel les points équinoxiaux reculent, contre l'ordre des signes, d'un degré en 71 ans et huit ou neuf mois.

(2) M. Letronne a traité cette question dans son ouvrage intitulé : *Recherches pour servir à l'histoire de l'Egypte sous la domination romaine*, 1 vol. in-8. Paris, 1820.

» Il s'ensuit que ces monumens ne sont pas astronomi- » ques, comme on l'avait cru (1); qu'ils tiennent à la reli- » gion et à la superstition du temps, et qu'au lieu de recéler » le secret d'une science perfectionnée bien avant le dé- » luge, ils ne sont que l'expression de rêveries absurdes, » et la preuve encore vivante d'une des faiblesses qui ont » le plus déshonoré l'esprit humain (2). »

En admettant même que la pierre de Dendera fût un véritable Zodiaque astronomique, son antiquité prétendue antédiluvienne n'en serait pas moins insoutenable; et en effet, Sextus Empiricus (3) nous apprend que les douze constellations des Grecs portaient les mêmes noms que celles des Chaldéens (4). Nous voyons, par les plafonds d'Esné et de Dendera, que les signes du Zodiaque égyptien sont les mêmes que ceux des Grecs, à la seule différence que les Chaldéens, à qui les Egyptiens l'empruntèrent, nommaient *Balance* ou *Joug* le signe que les Grecs nommaient *Serres* ou *Pinces du Scorpion*. Ptolémée confirme cette tradition. Il est donc bien certain que le Zodiaque grec est d'origine chaldéenne, et bien antérieur aux Egyptiens. Or, on sait à quoi s'en tenir depuis long-temps sur la chronologie si reculée des Chaldéens, surtout depuis que Newton (5) et Freret (6) déjà depuis long-temps ont réduit à leur juste valeur tous ces calculs enflés par la vanité et la flatterie. La croyance aux innombrables dynasties chaldéennes et la prétendue science astronomique des an-

(1) Il est à peu près certain, dit à ce sujet un savant, que tous ces prétendus Zodiaques dont on a fait tant de bruit ne sont que la représentation sculptée d'un horoscope ou thème astrologique soit de la nativité d'un empereur, soit de la fondation d'un temple, etc.

(2) *Eclaircissemens historiques*, faisant suite aux œuvres de Rollin. Paris, 1825, pag. 110 et suiv.

(3) Philosophe de Rome sous Antonin et médecin de la secte des empiriques.

(4) Les noms d'une partie de ces constellations, que se sont appropriés les faiseurs de Zodiaques, se trouvent dans le livre de Job; voici les différens textes de ce livre : « *Qui facit Arcturum, et Oriona, et Hyadas, et interiora Aust.* » (Chap. IX, ℣ 9.) Les deux notes sur ce verset expliquent le sens des termes originaux. « *Numquid conjungere valebis micantes stellas Pleiadas, aut gyrum Arcturi poteris dissipare?* » (Chap. XXXVIII, ℣ 31, ainsi que les deux notes sur ce verset, et celle sur le verset 32 du même chapitre.) *Bible de Vence*, 5e édit., tom. IX, pag. 235.

(5) *Chronologie des anciens royaumes rétablie et réformée*, traduction française, Paris, 1728. 1 vol. in-4°.

(6) *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, tom. XVIII.

ciens peuples (1) ne peuvent donc plus en imposer qu'aux ignorans (2).

Mais ce qui ne doit pas être perdu de vue, c'est l'analogie, et, pour ainsi dire, l'air de famille que l'on trouve lorsqu'on fait le rapprochement des différentes figures représentant les constellations, chez les peuples les plus éloignés les uns des autres. Il est généralement reconnu par les savans, que des communications fréquentes ont eu lieu, à différentes époques, entre les peuples de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe. On ne saurait expliquer autrement les ressemblances frappantes qu'on remarque entre les diverses représentations des sphères des Indiens ou Indous, des Chinois, des Japonais, des peuples de l'Amérique même, surtout du Mexique, et celles des Cophtes, des Arabes, qui, suivant toute probabilité, sont les descendans des anciens Chaldéens (3), etc.

De cette uniformité du Zodiaque chez des peuples si divers de mœurs et de langage; de cette identité des signes de la géologie qui remontent aux descendans de Noé (4);

(1) M. Delambre, dont la science est assez connue, s'exprime ainsi à ce sujet dans son *mémoire* lu en 1820 à l'Académie : « Ceux qui ne sont point » astronomes peuvent se faire de la science astronomique des Chaldéens, des » Egyptiens, etc., des idées aussi belles qu'il leur plaira ; mais la vérité est » ou qu'ils n'ont rien su ou rien laissé, etc. » Ainsi, ajoute Cuvier, p. 247 de son *Discours sur les Révolutions du Globe*, « nos lecteurs peuvent juger » que les inductions tirées d'une haute perfection de l'astronomie des anciens » peuples ne sont nullement concluantes en faveur de l'excessive antiquité » de ces peuples et de leurs monumens. Songeons d'ailleurs que depuis les » Chaldéens la véritable astronomie n'a eu que deux âges, celui de l'école » d'Alexandrie, qui n'a duré que quatre cents ans, et le nôtre, qui n'a pas » été aussi long ; à peine si l'âge des Arabes y a ajouté quelque chose. Les » autres siècles ont été nuls pour la science. »

(2) Voir à ce sujet le résumé lumineux de l'abbé Goguet, dans son savant ouvrage de *l'Origine des lois*, 3 vol. in-4, troisième dissertation, tom. 3, pag. 273 *et suiv.*; on y trouve les documens les plus curieux 1° sur l'origine de l'erreur si long-temps accréditée de l'antiquité des dynasties égyptiennes, dont il prouve qu'Hérodote et Diodore de Sicile n'ont pas même connu les noms ; 2° sur le célèbre cycle égyptien, le *Saros*, dont Manéthon a si fort abusé; 3° sur son Catalogue des rois d'Egypte ; 4° sur les Mémoires astronomiques des Babyloniens, cités par Bérose ; 5° enfin sur le conte inventé par ce dernier, de la prétendue destruction des monumens historiques égyptiens, par Nabonassar : toute cette dissertation est du plus haut intérêt. Voir aussi l'ouvrage du P. Fabricy déjà cité, t. 1er, p. 38, 56 *et suiv.*

(3) Malgré les méprises volontaires ou non, dans lesquelles est tombé Dupuis, on lui doit cependant d'avoir trouvé, par la savante comparaison qu'il a faite des Zodiaques de tous les peuples, que tous ces Zodiaques sont uniformes pour la structure, quoiqu'ils appartiennent la plupart à des climats divers. Ils partent tous d'un même pays, ajoute Gosselin, dans son ouvrage déjà cité plus haut, et Dupuis, par cette découverte, a fourni contre lui-même la preuve la plus forte du vice radical de son système.

(4) M. de Bovet, ancien archevêque de Toulouse, retrouve le nom et

du départ de tous les hommes d'un même point, pour aller habiter les diverses contrées de la terre; de l'accord de toutes les chronologies à remonter à la même époque de temps; de l'unité d'espèce parmi les hommes, reconnue par les plus célèbres naturalistes; de l'origine très-récente de l'espèce humaine, démontrée par le peu d'antiquité de nos continens (1); de l'accord de tous les peuples à admettre tous les mêmes faits remarquables, tels que la création du monde, un état d'innocence et de dégénération qui l'a suivie; de toutes ces choses et de beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, il résulte incontestablement qu'il n'a réellement existé qu'un seul et unique centre de civilisation sur la terre, ce qui est précisément conforme à ce que nous apprend la Bible, d'accord en cela, comme en tout le reste, avec la philosophie de l'histoire, lorsque, écrite avec le calme, la gravité et surtout l'impartialité qui doivent former son caractère le plus essentiel, elle est restée étrangère aux passions (2).

« Ces monumens, dit encore M. de Bovet, à l'aide des-
» quels on croyait démontrer la grande antiquité des dy-
» nasties égyptiennes, c'est précisément par eux que nous
» apprenons à renfermer cette antiquité démesurée dans
» de justes bornes et dans sa véritable étendue; et ce sont
» ces mêmes monumens qui la mettent enfin d'accord avec
» l'histoire générale des peuples et les irrécusables témoi-
» gnages de l'Ecriture sainte sur l'origine du monde et des
» nations qui se sont succédé sur la surface de la terre. »

« En effet, dit le célèbre Cuvier, tous ces efforts
» d'esprit et de science pour déterminer l'époque de la
» construction des Zodiaques sont devenus superflus de-
» puis que, finissant par où on aurait dû commencer, *si*
» *la prévention n'avait pas aveuglé les premiers obser-*

toute l'histoire de ce patriarche, ainsi que celle du déluge, dans les inscriptions gravées sur des monumens egyptiens. Voir les preuves de ce sentiment dans son ouvrage deja cité, *des Dynasties égyptiennes*, ouvrage rempli d'érudition et tout-a-fait à la hauteur actuelle des sciences. Ces preuves sont toutes confirmées par ce que dit Cuvier dans son Discours deja cité, p. 169 et 193, du récit de Moïse sur le deluge, recit évidemment copié par les Indiens. Nous en dirons autant, ajoute le même savant, des Arabes, des Persans, des Abyssins, etc.

(1) On trouve les preuves irrécusables de la nouveauté des continens dans le *Discours* déjà cité *du baron Cuvier*, pag. 170 et suivantes.

(2) Voyez la savante dissertation de Klaproth sur les preuves de l'*accord de l'Ecriture sainte avec l'histoire*, insérée au numéro 20 des *Annales de la philosophie chrétienne*, 3e année.

» *vateurs*, on s'est donné la peine de copier et de restituer » les inscriptions grecques gravées sur ce monument, et » qui sont d'accord avec les inscriptions hiéroglyphiques » que M. Champollion jeune est parvenu à déchiffrer. »

Ainsi se sont évanouies pour toujours les preuves que l'on avait voulu tirer de quelques monumens d'abord mal expliqués, tels que les colonnes attribuées aux enfans de Seth, les célèbres marbres de Paros ou d'Oxford, les tables d'Abydos, celles de Tirvalour, sur lesquelles sont fondés les calculs de Bailly, et que le savant Bentley a réduites à leur juste valeur astronomique, etc. (1). Les faits se pressent sous la plume, les preuves abondent de toutes parts, pour nous confirmer de plus en plus la véracité des récits du grand législateur des Hébreux (2), et la Bible reste toujours debout comme un monument inébranlable.

(1) Sur tous ces monumens, consulter les ouvrages des savans déjà cités dans cette dissertation, ceux entre autres de Fabricy, Goguet, Cuvier, etc.

(2) La *Dissertation sur les restes des Samaritains*, par le savant orientaliste M. Sylvestre de Sacy, vient à l'appui de ce qui est dit ci-dessus. Cette dissertation entre dans les détails les plus intéressans sur la nation samaritaine, son alphabet et son Pentateuque, lequel présente une antiquité de plus de 2000 ans. — Voir aussi le *Résumé analytique de Malte-Brun sur l'ethnographie du globe, ou classification des peuples par leurs langues*, ouvrage de M. Adrien Balbi, qu'il termine par ces paroles remarquables : « Aucun monument, ni historique ni astronomique, n'a encore pu » démentir les Livres de Moïse, et tous les résultats obtenus par les plus » savans astronomes, philologues, géomètres et naturalistes, s'accordent avec » les Livres de Moïse pour confirmer ce que nous lisons dans la Genèse » sur l'origine des peuples, etc. » (XIXe et XXXIIIe vol. des Annales des Voyages.) Au reste, on ne peut rien consulter de plus complet sur le législateur des Hébreux et ses lois, que l'excellent ouvrage du comte de Pastoret, intitulé : *Moïse considéré comme législateur et comme moraliste*; 1 vol. in-8. Paris, 1778 ; ouvrage qui devient de plus en plus rare, et dont la réimpression ne pourrait être que vivement accueillie par le public éclairé.

PROLOGUE

DE

SAINT JÉROME,

SUIVI DE

SA LETTRE A SAINT PAULIN,

ET

DE SES PRÉFACES

SUR LES DIFFÉRENS LIVRES DE L'ÉCRITURE SAINTE.

PROLOGUE*

DE S. JÉROME.

Il n'y a que vingt-deux lettres dans l'alphabet hébraïque, comme on le peut voir par le syriaque et le chaldéen, qui ont un très-grand rapport avec cette langue; car ils n'en ont de même que vingt-deux qui ne diffèrent de l'hébreu que par les caractères (1). Les Samaritains écrivent également le Pentateuque de Moïse (2) dans un caractère qui a vingt-deux lettres, lesquelles ne diffèrent de l'hébreu que par leur configuration et leurs signes diacritiques (3). Il est certain que depuis la prise de Jérusalem et le rétablissement du Temple sous Zorobabel, Esdras, scribe et docteur de la loi, a mis en usage d'autres caractères dont nous nous servons aujourd'hui. Jusque là les Samaritains et les Hébreux n'en avaient point de différens (4). Au livre des Nombres, ces vingt-deux lettres y sont marquées d'une manière mystérieuse dans le dénombrement des prêtres et des lévites (5). Dans quelques exemplaires grecs le nom du Seigneur, exprimé en quatre lettres, s'y voit encore écrit avec les anciens caractères (6). Les Psaumes

* Ce prologue est surnommé plus bas *Galeatus* par saint Jérôme même. Ce mot signifie armé d'un casque; *c'est-à-dire* qu'il sert de casque ou de tête, et de préface à toutes les Écritures saintes, et qu'il les distingue des livres supposés ou apocryphes. *Voy. ce que saint Jérôme dit ci-après*, pag. 24. Cette préface est à la tête des Livres des Rois, dans les œuvres complètes de saint Jérôme, éditions des Bénédictins et de Vérone.

(1) Il est hors de doute que les Chaldéens avaient une écriture différente de celle de l'hébreu, et à laquelle les Juifs ont substitué leur caractère carré en écrivant le chaldéen. Je suis assez du sentiment de ceux qui pensent que cette écriture pouvait être l'éthiopien, dont l'alphabet a été augmenté depuis, et porté au-delà de vingt-deux lettres. (Drach.)

(2) Les cinq livres de Moïse, tels que cette colonie qui habita la Samarie, après que les Juifs naturels de ce pays en eurent été chassés, les reçut d'un prêtre israélite, que Salmanasar envoya pour l'instruire de la religion des Juifs, lesquels livres furent transcrits en caractères samaritains sur l'ancien hébreu, long-temps avant qu'Esdras eût inséré le reste des autres livres dans le canon des Juifs. *Voy.* Josèphe, *lib.* 9, *Antiq.*, *cap.* 14.

(3) C'est-à-dire le caractère carré א, ב, ג, etc.

(4) Pour fixer le vrai sens de ce passage de saint Jérôme, et pour tout ce qui concerne l'écriture proprement nationale des Juifs, voyez ma dissertation sur l'inscription hébraïque du titre de la sainte Croix, dissertation que j'ai composée, à Rome, par ordre supérieur, après avoir examiné plusieurs fois cette précieuse relique dans la basilique de Sainte-Croix de Jérusalem. Cette brochure se trouve à Rome, chez Merle, et chez l'imprimeur de la Pro-

PROLOGUS

S. HIERONYMI.

Viginti et duas litteras esse apud Hebræos, Syrorum quoque et Chaldæorum lingua testatur, quæ Hebrææ magna ex parte confinis est. Nam et ipsi viginti duo elementa habent eodem sono, sed diversis characteribus. Samaritani etiam Pentateuchum Mosi totidem litteris scriptitant, figuris tantùm et apicibus discrepantes. Certumque est Esdram scribam, legisque doctorem, post captam Jerosolymam et instaurationem Templi sub Zorobabel, alias litteras reperisse quibus nunc utimur : cùm ad illud usque tempus iidem Samaritanorum et Hebræorum characteres fuerint. In libro quoque Numerorum hæc eadem supputatio, sub Levitarum ac sacerdotum censu, mysticè ostenditur. Et nomen Domini tetragrammaton in quibusdam Græcis voluminibus, usque hodie antiquis expressum litteris invenimus. Sed et Psalmi tricesimus sextus, et centesimus decimus, et centesimus undecimus, et centesimus octavus decimus, et centesimus quadragesimus quartus, quamquam diverso scribantur metro, tamen ejusdem numeri texuntur alphabeto. Et Jeremiæ Lamentationes, et Oratio ejus, Salomonis quoque in fine Proverbia, ab eo loco in quo ait : *Mulierem fortem quis inveniet?* iisdem alphabetis vel incisionibus supputantur. Porrò quinque litteræ duplices apud Hebræos sunt : Caph, Mem, Nun, Pe, Sade : aliter enim per has scribunt principia medietatesque verborum, aliter fines. Unde et quinque à ple-

pagande ; à Paris, chez les éditeurs de cette Bible, et chez Bricon, rue du Vieux-Colombier. (Drach.)

(5) Dans le chapitre 3 du livre des Nombres, on lit deux fois que les individus mâles des prêtres et des lévites se montaient à *vingt-deux* mille.

(6) Ces paroles ont trait à ce que dit saint Jerôme dans sa lettre à Marcelle (*Epist. XXV, de decem nominibus Dei*) : « *Nonum* (*sc. nomen Dei*) τετράγραμμον, *quod* ἀνεκφώνητον, *id est* ineffabile *putaverunt, quod his litteris scribitur* Job, He, Vav, He. *Quod quidam non intelligentes propter elementorum similitudinem, cùm in Græcis libris repererint* ΠΙΠΙ, *legere consueverunt.* Cette erreur venait donc de ce qu'ils avaient vu le nom *ineffable* écrit en hébreu ainsi : יהוה (Drach.)

36, 110, 111, 118, 144, quoiqu'ils n'aient pas le même mètre, sont néanmoins composés d'un alphabet du même nombre de lettres; enfin les Lamentations de Jérémie avec sa prière, et les Proverbes de Salomon depuis cet endroit : *Qui trouvera une femme forte?* roulent sur un pareil nombre de lettres. Parmi ces vingt-deux lettres les Hébreux en ont cinq qui sont doubles, le Gap, le Mem, le Nun, le Pé et le Tsadé, et elles s'écrivent différemment selon qu'elles se trouvent, ou au commencement, ou au milieu, ou à la fin des mots (1). De là vient qu'on a regardé de même cinq livres de l'Écriture comme étant doubles; savoir : Samuel, les Rois, les Paralipomènes, Esdras, Jérémie et ses Lamentations. Ainsi comme il y a dans l'hébreu vingt-deux lettres qui servent à former tout ce qui peut s'exprimer en cette langue, de même aussi on compte vingt-deux livres (2) qui sont comme les élémens et les premières instructions qui conduisent l'enfance de l'homme juste à la parfaite science de Dieu.

Les Hébreux appellent le premier livre בראשית *Bresith* (3), que nous appelons *Genèse* (4);

Le second, אלהשמות *Elle Smoth,* ou autrement *l'Exode* (5);

Le troisième, ויקרא *Vajecra* (6), ou autrement *Lévitique;*

Le quatrième, וידבר *Vajedabber,* ou autrement *les Nombres* (7);

Le cinquième, אלה הדברים *Elle-Haddabarim,* ou autrement *Deutéronome* (8).

Ce sont là les cinq livres de Moïse qu'ils appellent proprement תורה *Thora,* c'est-à-dire *Loi.*

Ils mettent au second rang les Prophètes (9), et les commencent par יהושע בן נון *Josue-ben-Nun,* ou Jésus fils de Navé.

Ensuite se trouve שפטים *Sophtim,* ou le livre *des Juges,* auquel ils joignent Ruth, parce que cette histoire est rapportée comme étant arrivée sous les Juges.

Le troisième est שמואל *Samuel,* que nous appelons le premier et le second livre *des Rois.*

(1) Ces lettres, au commencement et au milieu du mot, s'écrivent ainsi : כ, מ, נ, פ, צ. Voici leur forme lorsqu'elles sont finales : ך, ם, ן; ף, ץ. (Drach.)

(2) Josèphe, *lib.* 1 *contr. Apion. p.* 1036, *grec et latin, in-fol.,* ne compte, au nombre des livres reçus dans le canon des Juifs, que vingt-deux livres.

(3) Ce mot hébreu signifie *dans le commencement,* ou *au commencement.* L'usage des Hébreux était d'intituler leurs livres des premiers mots qui les commencent, règle que l'on doit appliquer aux noms hébreux des quatre autres livres suivans. Il faut faire attention que les Grecs et les Latins, n'ayant pas dans leurs langues le son du ש, qui est notre *ch,* dans *chercher,* représentent cette lettre hébraïque par σ et par *s.* (Drach.)

risque libri duplices æstimantur, Samuel, Melachim, Dabre jamim, Esdras, Jeremias cum Cinoth, id est, Lamentationibus suis. Quomodò igitur viginti duo elementa sunt, per quæ scribimus Hebraïcè omne quod loquimur, et eorum initiis vox humana comprehenditur : ita viginti duo volumina supputantur, quibus quasi litteris et exordiis, in Dei doctrina, tenera adhuc et lactens viri justi eruditur infantia.

Primus apud eos liber, vocatur בראשית *Bresith* : quem nos *Genesim* dicimus;

Secundus, אלה שמות *Elle smoth* : qui *Exodus* appellatur;

Tertius, ויקרא *Vajecra*, id est *Leviticus;*

Quartus, וידבר *Vajedabber*, quem *Numeros* vocamus ;

Quintus, אלה הדברים *Elle addabarim*, qui *Deuteronomium* prænotatur.

Hi sunt quinque libri Mosi, quos propriè תורה *Thora*, id est Legem appellant.

Secundum Prophetarum ordinem faciunt : et incipiunt ab Jesu filio Nave, qui apud eos יהושע בן נון *Josue ben Nun* dicitur.

Deinde subtexunt שפטים *Sophtim*, id est *Judicum* librum. Et in eumdem compingunt *Rhut* : quia in diebus judicum facta narratur historia.

Tertius sequitur שמואל *Samuel*, quem nos Regum primum et secundum dicimus.

(4) Livre de la création, ou l'histoire de la génération des hommes.

(5) Sortie des Israélites hors de l'Egypte.

(6) Mieux *Vayikra*.

(7) Dénombrement des enfans d'Israël.

(8) Mot grec, δευτερονόμος, composé de *deuteros*, δεύτερος, qui signifie *seconde*, et *nomos*, νόμος, qui signifie *loi*, c'est-à-dire répétition de la loi.

(9) Ce nom est pris ici dans un sens fort étendu ; c'est-à-dire non-seulement pour des livres prophétiques, mais encore pour le récit des histoires qui expliquent comment Dieu, dans la suite des temps, a accompli ses promesses et les prophéties qu'il avait faites à Abraham et à Jacob, de multiplier leur race, et de la mettre en possession de la terre promise.

Le quatrième, מלכים *Malachim,* qui forme nos troisième et quatrième livres *des Rois*. Il est beaucoup mieux de dire מלכים *Malachim,* livre *des Rois,* que מלכות *Malachot* (1), des Royaumes; puisque ces livres ne sont pas l'histoire de plusieurs nations, mais seulement celle du peuple d'Israël composé de douze tribus.

Le cinquième est ישעיה *Isaïe;*
Le sixième, ירמיה *Jérémie ;*
Le septième, יחזקאל *Ezéchiel;*
Le huitième, תרי עשרא *Tharé Asra* (2), ou le livre *des douze Prophètes.*
Le troisième ordre est celui des Hagiographes (3).
Le premier de ces livres est איוב *Job;*
Le second, דוד *David,* sous un seul volume de psaumes, qu'ils partagent en cinq divisions (4);
Le troisième, שלמה *Salomon,* qui comprend trois livres : les Proverbes, qu'ils appellent משלות *Masaloth* (5), c'est-à-dire paraboles;
קוהלת *Coëleth,* c'est-à-dire *l'Ecclesiaste* (6);
שיר השירים *Sir hassirim*, c'est-à-dire *Cantique des Cantiques;*
Le sixième, דניאל *Daniel;*
Le septième, דברי הימים *Dabre Ajamim,* c'est-à-dire *Paroles des jours,* ou mieux encore, Chronique de toute l'histoire sacrée, que nous appelons le premier et le second des Paralipomènes;
Le huitième, עזרא *Ezras,* que les Grecs et les Latins divisent en deux livres;
Le neuvième, אסתר *Esther.*

Ce sont là les vingt-deux livres de l'Ancien Testament; savoir : cinq de Moïse, huit des Prophètes, et neuf des Hagiographes, quoique quelques-uns mettent רות קינות *Ruth et les Lamentations* de Jérémie (7) au rang de ces derniers, et croient qu'on doit les compter séparément comme les autres et admettre ainsi vingt-

(1) On aurait dû lire ממלכות, *Mamlachoth,* qui signifie des royaumes, et non pas מלכות, *Malachoth,* qui signifie des reines. Cette méprise vient sans doute de l'erreur des copistes.

(2) La première partie de ce mot signifie deux; l'autre signifie dix : c'est-à-dire, des douze.

(3) Mot grec, ἁγιόγραφα, composé de ἅγιος et de γραφὴ, qui signifient saints écrits; c'est-à-dire qui contiennent des prières et des instructions pleines d'édification, et capables d'inspirer la piété et l'amour de la justice.

(4) Ces divisions sont marquées par le mot *amen,* qui les termine : la première finit au psaume 41 ; la seconde, au psaume 72; la troisième, au

Quartus, מלכים *Malachim*, id est *Regum*, qui tertio et quarto Regum volumine continetur.

Meliùsque multò est מלכים *Malachim*, id est Regum, quàm מלכות *Malachot*, id est Regnorum dicere. Non enim multarum gentium regna describit, sed unius Israëlitici populi, qui tribubus duodecim continetur.

Quintus, ישעיה Isaias.

Sextus, ירמיה Jeremias.

Septimus, יהזקאל Jezeciel.

Octavus, liber *duodecim Prophetarum* : qui apud illos vocatur תרי עשרא *Thare asra.*

Tertius ordo Hagiographa possidet :

Et primus liber incipit ab איוב *Job;*

Secundus, à דוד *David* : quem quinque incisionibus et uno Psalmorum volumine comprehendunt.

Tertius est שלמה *Salomon,* tres libros habens : *Proverbia,* quæ illi Parabolas, id est משלות *Masoloth,* appellant;

Ecclesiasten, id est קוהלת *Coeleth;*

Canticum canticorum, quem titulo שיר השירים, *Sir hassirim,* prænotant.

Sextus est דניאל *Daniel;*

Septimus, דברי הימים *Dabre Ajamin,* id est *Verba dierum;* quod significantiùs Chronicon totius divinæ historiæ possumus appellare : qui liber apud nos Paralipomenon primus et secundus inscribitur;

Octavus, עזרא *Ezras :* qui et ipse similiter apud Græcos et Latinos, in duos libros divisus est;

Nonus, אסתר *Esther.*

Atque ita fiunt pariter Veteris Legis libri viginti duo; id est, Mosi quinque, Prophetarum octo, Hagiographorum novem : Quamquam nonnulli רות קינות *Ruth et Cinoth,* inter Hagiographa scriptitent, et libros hos in suo putent numero supputandos; ac per hoc esse priscæ Legis libros viginti quatuor quos sub numero viginti quatuor seniorum Apocalypsis Joannis inducit adorantes Agnum, et coronas

psaume 89; la quatrième, au psaume 105, et la dernière au psaume 150, selon les Hébreux.

(5) D'autres exemplaires portent simplement *Masloth;* dans le texte de la Bible on lit *Mischlè*, משלי, qui est l'*état construit, status constructus* de משלים.

(6) *Voyez* ce que nous avons dit sur ce mot dans les *Préfaces* et *Dissertations* qui précèdent ce livre, pag. 182 et 241 du 11e volume de cette Bible.

(7) Litter. *Cinoth*, mot hébreu, qui vient de קנן, qui signifie *crier, gémir*

quatre livres au lieu de vingt-deux, s'imaginant qu'ils ont été figurés par ces vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse qui adorent l'Agneau, et qui, prosternés contre terre, offrent leurs couronnes; se tenant devant les quatre animaux qui ont des yeux derrière et devant, c'est-à-dire qui regardent dans le passé et dans l'avenir, ils crient sans se lasser : Saint, saint, saint est le Seigneur Dieu tout-puissant, qui était, qui est, et qui sera (1).

Ce prologue, que j'ai mis à la tête (2) du canon des saintes Écritures, peut convenir à tous les livres que j'ai traduits d'hébreu en latin; en sorte que tous ceux qui ne s'y trouveront point insérés soient regardés comme apocryphes (3); ainsi la Sagesse, attribuée communément à Salomon, le livre de Jésus fils de Syrach, Judith, Tobie, et le Pasteur (4), ne sont point du canon (5). J'ai trouvé le premier livre des Machabées en hébreu (6); quant au second, il a été écrit en grec, comme on le peut aisément reconnaître par le style. Il ne me reste plus qu'à prier le lecteur de ne point croire que j'aie entrepris cet ouvrage dans la vue de rabaisser le mérite des anciens interprètes. Dans le temple du Seigneur, chacun offre ce qu'il peut; les uns de l'or et de l'argent et des pierres précieuses, les autres des étoffes de fin lin, de pourpre, d'écarlate et d'hyacinthe : pour moi, je serai bien reçu en y offrant des peaux et de simples étoffes de poils de chèvres; puisque l'apôtre regarde ces dons, quelque vils qu'ils paraissent, comme les plus nécessaires. Et en effet, toute cette pompe extérieure du tabernacle où par diverses beautés éclate la distinction de l'Eglise présente d'avec la future; toute cette pompe, dis-je, avait besoin de peaux et de rideaux qui servaient à la garantir des ardeurs du soleil et des autres injures du temps : lisez donc d'abord les livres de Samuel et *mes Rois* (7); oui, *mes Rois*, car rien n'est à nous à plus juste titre que ce que nous nous sommes rendu propre par une longue et sérieuse attention à traduire et à retoucher. Quand donc par mon travail vous aurez appris ce que jusque là vous aviez ignoré, alors si vous êtes reconnaissant et juste, vous me regarderez comme un interprète, sinon je ne serai à vos yeux qu'un paraphraste, quoique je n'aie point à me reprocher de m'être écarté en aucune manière du texte original. Si cependant vous refusiez de me croire, lisez les exemplaires grecs et latins, comparez-les avec ces petits ouvrages que j'ai mis au

(1) Littér. : *et qui viendra;* hébraïsme pour exprimer le futur du verbe être, שצתיד לנא pour שיהיה. (Drach.)

(2) Comme le casque, la tête et le commencement, qui doit être placé avant tous les livres que nous avons traduits en latin sur l'hébreu.

(3) Ce mot ne signifie ici autre chose, sinon que ces livres, qu'il rapporte ensuite, n'ont pas été compris entre les vingt-deux livres qui ont été mis par les Juifs dans leur canon, puisque saint Jérôme, en d'autres endroits, et surtout dans les préfaces de ces livres, les reconnaît comme faisant partie des Écritures saintes, qui étaient de son temps entre les mains des fidèles, qui s'en servaient pour leur propre édification; et il n'est pas étonnant que les Juifs ne les aient pas mis dans leur canon, puisque la plupart ont été écrits long-temps après la compilation de ce canon, et qu'il n'était resté des autres que des exemplaires grecs, beaucoup plus à l'usage des Juifs hellénistes que des Juifs hébreux.

suas prostratis vultibus offerentes, stantibus coram quatuor animalibus oculatis, et retrò et antè, id est in præteritum et in futurum respicientibus, et indefessâ voce clamantibus: Sanctus, sanctus, sanctus, Dominus Deus omnipotens, qui erat, et qui est, et qui venturus est.

Hic prologus, Scripturarum quasi galeatum principium, omnibus libris quos de Hebræo vertimus in Latinum, convenire potest : ut scire valeamus, quidquid extra hos est, inter apocrypha esse ponendum. Igitur Sapientia, quæ vulgò Salomonis inscribitur, et Jesu filii Syrach liber, et Judith, et Tobias, et Pastor, non sunt in canone. Machabæorum primum librum, Hebraïcum reperi : secundus Græcus est; quod ex ipsa quoque phrasi probari potest. Quæ cùm ita se habeant, obsecro te, Lector, ne laborem meum, reprehensionem æstimes antiquorum. In tabernaculum Dei offert unusquisque quod potest : alii aurum et argentum, et lapides pretiosos ; alii byssum et purpuram et coccum offerunt et hyacinthum : nobiscum benè agetur, si obtulerimus pelles et caprarum pilos. Et tamen Apostolus contemptibiliora nostra magìs necessaria judicat. Unde et tota illa tabernaculi pulchritudo, et per singulas species, Ecclesiæ præsentis futuræque distinctio, pellibus tegitur et ciliciis, ardoremque solis et injuriam imbrium ea quæ viliora sunt prohibent. Lege ergo primùm Samuel et Malachim meum : meum, inquam, meum. Quidquid enim crebriùs vertendo, et emendando sollicitiùs et didicimus et tenemus, nostrum est. Et cùm intellexeris quod antea nesciebas, vel interpretem me æstimato, si gratus es; vel paraphrasten, si ingratus : quamquam mihi omninò conscius non sim mutâsse me quippiam de Hebraïca veritate. Certè si incredulus es, lege Græcos codices, et Latinos, et confer cum his opusculis : et ubicumque inter se videris discrepare, interroga quemlibet Hebræorum cui magìs accommodare debeas fidem : et si nostra firmaverit, puto quòd eum

(4) Composé par Hermas, le même, à ce que l'on croit, que saint Paul salue à la fin de son épître aux Romains ; qui a été fort estimé et fort cité par les premiers Pères de l'Église, et compris, par quelques-uns d'eux, au nombre des Écritures saintes qui faisaient partie du Nouveau Testament. *Voy.* ce que nous en avons dit dans la seconde partie des livres apocryphes.

(5) C'est-à-dire du canon des Juifs, lesquels ne comprennent que les vingt-deux livres dont il a parlé ci-dessus.

(6) J'ai montré dans ma dissertation sur l'inscription hébraïque de la Sainte-Croix, que, par *hébreu*, saint Jérôme entend ici le chaldaïque, ou plutôt le syro-jérusalémite. (Drach.)

(7) Littér. : mon livre Malachim.

jour (1), et sur les endroits qui vous paraîtront différens consultez les plus habiles d'entre les Hébreux; alors s'ils s'accordent avec moi, vous ne croirez pas sans doute que ce soit le hasard qui les ait fait penser comme moi sur un même endroit.

Mais pour vous, ô dignes servantes de Jésus-Christ (2)! qui répandez sur la tête du Seigneur le précieux parfum de votre foi, vous qui ne cherchez plus le Sauveur dans le sépulcre (3), et pour qui le Christ est déjà monté vers son Père, je vous conjure d'opposer vos prières comme un bouclier impénétrable contre les traits mortels de mes ennemis, qui, semblables à des chiens furieux, parcourent la ville pour exhaler contre moi toute leur rage (4), et qui regardent comme un titre de science et d'habileté d'avoir pu nuire à la réputation des autres. Pour moi, dans la vue sincère de
Ps. XXXVIII, 1 *et suiv.* ma bassesse, je me souviendrai toujours de ces paroles : *J'ai dit, je veillerai sur ma conduite pour ne point pécher par ma langue; j'ai mis un frein à ma bouche, tant que j'ai vu le pécheur en ma présence : je me suis tu et je me suis humilié, et je me suis même abstenu de ce que je pouvais dire de bon.*

(1) Les livres dont il vient de parler, les deux premiers et les deux derniers Livres des Rois, que ce Père venait d'achever, et à la tête desquels il a mis ce prologue.

(2) Il parle à Paule et à Eustochie, à la prière desquelles il avait entrepris cet ouvrage.

(3) Ces saintes s'étaient retirées auprès de la grotte de Béthléem.

(4) Il parle de Rufin, de Pallade, et de plusieurs des Origénistes. *Voyez son Apologie contre Rufin, et la Préface de ses Dialogues contre les Pélagiens.*

non æstimes conjectorem, ut in eodem loco mecum similiter divinârit.

Sed et vos famulas Christi rogo, quæ Domini discumbentis pretiosissimo fidei myrrho ungitis caput, quæ nequaquam Salvatorem quæritis in sepulcro, quibus jam ad Patrem Christus ascendit, ut contra latrantes canes, qui adversùm me rabido ore desæviunt, et circumeunt civitatem, atque in eo se doctos arbitrantur, si aliis detrahant, orationum vestrarum clypeos opponatis. Ego sciens humilitatem meam, illius semper sententiæ recordabor : *Dixi, custodiam vias meas, ut non delinquam in lingua mea. Posui ori meo custodiam, cùm consisteret peccator adversùm me. Obmutui, et humiliatus sum : et silui à bonis.*

LETTRE

DE

S. JÉROME A PAULIN *,

OU CE SAINT L'EXHORTE A L'ÉTUDE DE LA SAINTE ÉCRITURE, ET FAIT UN DÉNOMBREMENT ABRÉGÉ DES LIVRES DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT.

I. Notre frère Ambroise (1), m'apportant les présens que vous m'avez envoyés, m'a rendu en même temps vos charmantes lettres (2), qui portaient les marques de cette amitié sincère qui a toujours été entre nous depuis que nous avons commencé à nous connaître. Car c'est une amitié véritable et fidèle, c'est une liaison formée par la foi et par la charité, quand elle n'est fondée, ni sur aucun intérêt temporel, ni sur la seule présence des personnes (3), ni sur une complaisance basse et affectée; mais lorsqu'elle repose sur la crainte de Dieu, et sur l'étude des saintes Écritures.

II. Nous lisons dans les anciennes histoires (4), qu'il y a eu des hommes qui ont traversé les provinces, visité les nations étrangères, et passé les mers, afin de voir de grands hommes qu'ils n'avaient connus que par leurs ouvrages. C'est ainsi que Pythagore quitta son pays pour aller converser avec les sages de Memphis; c'est ainsi que Platon se transporta en Égypte, et alla trouver Architas à Tarente, parcourant avec beaucoup de peine toute cette côte d'Italie, qui autrefois était nommée la Grande-Grèce : de sorte que lui qui était un célèbre professeur dans l'académie d'Athènes, où sa parole était écoutée avec admiration, et sa doctrine reçue avec respect, voulut se mettre à voyager et devenir disciple, aimant mieux apprendre des autres avec modestie ce qu'il ne savait pas, que d'enseigner avec faste sa propre doctrine. Enfin pendant qu'il poursuivait, pour ainsi dire, par tout le monde les sciences qui semblaient s'enfuir de lui, il tomba entre les mains des pi-

* Paulin était de Bordeaux. Après avoir quitté les emplois éminens et les grands biens dont il jouissait dans le monde, pour embrasser l'état de pauvreté, il se retira dans une maison de campagne, près du tombeau de saint Félix et de la ville de Nôle, vers l'an 394. Alors, cherchant à se lier d'amitié avec ceux qui le pouvaient aider et soutenir dans sa retraite par leurs avis et leurs bons exemples, il se décida à écrire à saint Jérôme, vers l'an 396 ou 397, et lui envoya quelques petits présens pour entretenir leur

EPISTOLA

SANCTI HIERONYMI

AD PAULINUM.

I. Frater Ambrosius tua mihi munuscula perferens, detulit et suavissimas litteras, quæ à principio amicitiarum, fidem jam probatæ fidei, et veteris amicitiæ præferebant. Vera enim illa necessitudo est, et Christi glutino copulata, quam non utilitas rei familiaris, non præsentia tantùm corporum, non subdola et palpans adulatio, sed Dei timor et divinarum Scripturarum studia conciliant.

II. Legimus in veteribus historiis quosdam lustrâsse provincias, novos adîsse populos, maria transîsse : ut eos quos ex libris noverant, coràm quoque viderent. Sic Pythagoras Memphiticos vates; sic Plato Ægyptum et Architam Tarentinum, eamque oram Italiæ quæ quondam Magna Græcia dicebatur, laboriosissimè peragravit : ut qui Athenis magister erat et potens, cujusque doctrinam Academiæ gymnasia personabant, fieret peregrinus atque discipulus; malens aliena verecundè discere, quàm sua impudenter ingerere. Denique cùm litteras quasi toto fugientes orbe persequitur, captus à piratis et venumdatus, etiam tyranno crudelissimo paruit,

liaison. Il avait déjà écrit à ce Père sur sa retraite, et ce Père lui avait aussi répondu par une précédente lettre. *Voyez t. 4, p. 593, des OEuvres de saint Jérôme, édition des Bénédictins.*

(1) C'était apparemment quelque solitaire des environs de Nôle.

(2) Nous n'avons plus ces lettres de saint Paulin.

(3) Saint Jérôme et Paulin ne s'étaient pas encore vus.

(4) Ces histoires sont celles qui sont rapportées par Philostrate, Diogène Laerce, Hérodote, Pline, Valère-Maxime. Saint Jérôme l'applique au désir que Paulin avait eu de le connaître, et de lier avec lui une étroite amitié et un commerce de lettres. *Voyez ci-après, paragraphe* IV.

rates qui le vendirent, et il obéit à un maître barbare et inhumain qui le tint captif dans les fers. Mais parce qu'il était sage et vertueux, il était beaucoup au-dessus de celui qui l'avait acheté.

III. Nous lisons que plusieurs personnes de condition vinrent d'Espagne et des extrémités des Gaules voir Tite-Live, dont l'éloquence coulait comme un fleuve délicieux : et ceux que la splendeur de la ville de Rome n'avait pu attirer, y furent entraînés par la réputation que ce célèbre historien s'était acquise. De sorte que nous pouvons dire qu'en ce temps-là il arriva un prodige inconnu à tous les siècles passés, puisque ceux qui étaient venus dans cette ville incomparable et toute remplie de merveilles, y étaient venus chercher autre chose que la ville même.

IV. Apollonius (1), soit qu'il fût magicien, comme les ignorans l'ont cru (2), soit qu'il fût philosophe, comme les disciples de Pythagore (3) l'assurent, passa en Perse, traversa le mont Caucase, visita les Albanais, les Scythes, les Massagètes, pénétra jusque dans les Indes; et enfin, ayant passé le grand fleuve Phison, il arriva jusqu'aux Brachmanes, pour entendre Iarque (4), qui était assis sur un trône d'or, et qui, buvant dans la coupe de Tantale, faisait leçon à un petit nombre de disciples sur les secrets de la nature, sur les mœurs, et sur le mouvement des astres. De là traversant le pays des Élamites, des Babyloniens, des Chaldéens, des Mèdes, des Assyriens, des Parthes, et passant par la Syrie, la Phénicie, l'Arabie et la Palestine, il se rendit en Ethiopie, afin de converser avec les Gymnosophistes (5), et de voir cette célèbre table du Soleil (6), au milieu des sables. Cet homme trouva partout de quoi devenir plus savant, et profitant ainsi de jour en jour, il se perfectionnait incessamment : ce que nous apprenons de l'histoire de sa vie que Philostrate a écrite en huit livres (7).

V. Mais à quoi bon parler des auteurs profanes, puisque l'apôtre saint Paul, le vase d'élection et le docteur des Gentils, qui ne parlait que par le mouvement de son Sauveur qui résidait en lui, ainsi qu'il le témoigne lui-même lorsqu'il dit : *Cherchez-vous le témoignage de* Jésus-Christ *qui parle par ma bouche?* (II Cor. XIII, 3.) ce grand apôtre, dis-je, après être sorti de Damas, et avoir parcouru toute l'Arabie, alla à Jerusalem pour conférer avec saint Pierre, avec qui il demeura quinze jours, parce qu'étant destiné pour être le prédicateur des nations, il avait besoin de cette instruction d'une semaine et de huit jours : et quatorze ans après, ayant pris avec lui Barnabé et Tite, il se présenta aux apôtres, et leur exposa la doctrine qu'il enseignait, pour ne point travailler en vain à l'avenir, et pour savoir si ce qu'il prêchait était conforme à ce qu'ils annonçaient. (Galat. I, 16 *et suiv.*) Car la vive voix a je ne sais quelle force secrète, et

(1) Apollonius, de Tyane, ville de la Grèce, située dans les confins de la Cappadoce. Ce philosophe, ou magicien, est mort environ l'an 96 de l'ère vulgaire. Philostrate, qui a écrit sa vie, le fait passer pour un dieu.

(2) Littér. : comme le vulgaire l'a cru.

(3) Apollonius était de cette secte, et avait étudié sous le philosophe Euxinus.

captivus, vinctus et servus; tamen quia philosophus, major emente se fuit.

III. Ad Titum Livium lacteo eloquentiæ fonte manantem, de ultimis Hispaniæ Galliarumque finibus quosdam venisse nobiles legimus : et quos ad contemplationem suî Roma non traxerat, unius hominis fama perduxit. Habuit illa ætas inauditum omnibus sæculis, celebrandumque miraculum, ut urbem tantam ingressi, aliud extra urbem quærerent.

IV. Apollonius (sive ille magus, ut vulgus loquitur, sive philosophus, ut Pythagorici tradunt) intravit Persas, pertransivit Caucasum, Albanos, Scythas, Massagetas, opulentissima Indiæ regna penetravit; et ad extremum, latissimo Phison amne transmisso, pervenit ad Brachmanas, ut Iarcham in throno sedentem aureo, et de Tantali fonte potantem, inter paucos discipulos, de natura, de moribus, ac siderum cursu audiret docentem. Inde per Elamytas, Babylonios, Chaldæos, Medos, Assyrios, Parthos, Syros, Phœnices, Arabes, Palæstinos, reversus Alexandriam, perrexit Æthiopiam, ut Gymnosophistas, et famosissimam Solis mensam videret in sabulo. Invenit ille vir ubique quod disceret, et semper proficiens, semper se melior fieret. Scripsit super hoc plenissimè octo voluminibus Philostratus.

V. Quid loquar de sæculi hominibus, cùm Apostolus Paulus, vas electionis et magister Gentium, qui de conscientiæ tanti in se hospitis loquebatur : *An experimentum quæritis ejus qui in me loquitur Christus?* post Damascum Arabiamque lustratam, ascenderit Jerosolymam, ut videret Petrum, et manserit apud eum diebus quindecim? hoc enim mysterio hebdomadis et ogdoadis, futurus gentium prædicator instruendus erat; rursùmque post annos quatuordecim, assumpto Barnabâ et Tito, exposuerit Apostolis Evangelium, ne fortè in vacuum curreret, aut cucurrisset? Habet nescio quid latentis energiæ viva vox, et in aures discipuli de auctoris

(4) C'était, chez les Indiens, le prince de leurs philosophes.

(5) C'étaient des philosophes qui étaient ainsi nommés, parce qu'ils marchaient tout nus, du grec γύμνὸς.

(6) C'était, dit Philostrate, un lieu de l'Éthiopie où des tables, chargées de viandes et de mets délicats, étaient toujours préparées pour quiconque se présentait, sans qu'aucun homme en eût soin.

(7) Philostrate a écrit cette vie près de 114 ans après la mort d'Apolonius; elle est remplie de faits et de récits visiblement faux et fabuleux.

lorsqu'elle vient à couler dans les oreilles des auditeurs par la bouche même de l'auteur, elle se fait entendre avec plus d'efficace. C'est pourquoi Eschines étant banni à Rhodes, comme on lisait en sa présence la harangue que Démosthène avait faite contre lui, et que tout le monde admirait et louait une si belle pièce, il dit en soupirant : Que serait-ce donc si vous eussiez entendu cet orateur prononcer lui-même son plaidoyer?

VI. Je ne dis pas cela pour faire croire qu'il y ait en moi quelque chose que vous puissiez ou que vous vouliez apprendre; mais c'est pour encourager votre application et le désir que vous avez d'acquérir de l'instruction, indépendamment de ce que vous pouvez espérer de mes leçons. Un esprit docile est digne de louange, quoiqu'il n'ait point de maître. Je ne considère point tant ce que vous apprendrez, que ce que vous cherchez à savoir. Ainsi une cire molle et capable de recevoir telle forme qu'on voudra lui donner, encore que l'artisan ne la mette point en œuvre, ne laisse pas de renfermer en elle-même virtuellement toutes les figures que l'on peut en tirer. L'apôtre saint Paul fait gloire d'avoir appris la loi de Moïse et les Prophètes aux pieds de Gamaliel, afin qu'étant muni de ces armes spirituelles, il pût ensuite dire avec confiance : *Les armes de notre milice ne sont pas charnelles, mais puissantes en Dieu pour renverser les remparts qu'on leur oppose : et c'est par ces armes que nous détruisons les raisonnemens humains, et tout ce qui s'élève avec hauteur contre la science de Dieu, et que nous réduisons en servitude tous les esprits pour les soumettre à l'obéissance de* Jésus-Christ. Le même apôtre écrivant à Timothée, qui avait été instruit dans les saintes Écritures dès sa jeunesse, l'exhorte à s'appliquer à la lecture, pour ne point négliger la grâce qui lui avait été conférée par l'imposition de ses mains. Il recommande à Tite, qu'entre les autres qualités d'un évêque, qu'il décrit en peu de mots, il considère si ceux qu'il choisira sont versés dans la science des Ecritures. *Choisissez*, dit-il, *un évêque qui soit fortement attaché à la parole de vérité, afin qu'il soit capable d'exhorter selon la saine doctrine, et de convaincre ceux qui s'y opposent.* Car un ignorant, de quelque sainteté qu'il soit doué, ne peut être utile qu'à lui-même, et autant qu'il édifie l'Eglise de Jésus-Christ par la sainteté de sa vie, autant lui est-il nuisible pour ne pouvoir réprimer ceux qui l'attaqueraient. Le prophète Malachie (1), ou plutôt Dieu par ce prophète, dit : *Interrogez les prêtres touchant la loi :* tant il est vrai que le propre office d'un évêque est de satisfaire aux demandes qui lui sont faites sur la loi. Il est écrit dans le Deutéronome : *Interrogez votre père, et il vous instruira ; consultez vos anciens, et ils vous enseigneront :* et au psaume 118 le prophète proteste qu'il est *de son devoir de chanter les grandeurs de Dieu dans le lieu de son pélerinage.*

Act. XXII, 3. II Cor. X, 4 *et suiv.* I Tim. IV, 13 *et suiv.* Tite I, 9. Aggée II, 12. Deut. XXXII, 7. Ps. CXVIII, 54.

(1) Saint Jérôme s'est mépris en attribuant à Malachie ce passage qui est d'Aggée, ou peut-être ne faut-il attribuer cette faute qu'à un copiste ignorant, qui croyait que saint Jérôme entendait parler du passage de Malachie, II, 7 : *Labia sacerdotis custodient scientiam, et legem requirent ex ore ejus.* DRACH.)

ore transfusa, fortiùs sonat. Unde et Æschines cùm Rhodi exularet et legeretur illa Demosthenis oratio quam adversùs eum habuerat, mirantibus cunctis atque laudantibus, suspirans ait : Quid si ipsam audîssetis bestiam, sua verba resonantem?

VI. Hæc non dico, quòd sit in me aliquid tale, quod vel possis vel velis discere; sed quòd ardor tuus ac discendi studium etiam absque nobis per se probari debeat. Ingenium docile, et sine doctore laudabile est. Non quid invenias, sed quid quæras consideramus. Mollis cera, et ad formandum facilis, etiam si artificis et plastæ cessent manus : tamen τῇ δυνάμει totum est quidquid esse potest. Paulus apostolus ad pedes Gamalielis legem Domini et Prophetas didicisse se gloriatur, ut armatus spiritualibus telis posteà diceret confidenter : *Arma militiæ nostræ non carnalia sunt, sed potentia Deo, ad destructionem munitionum, consilia destruentes, et omnem altitudinem extollentem se adversùs scientiam Dei, et captivantem omnem intellectum ab obediendum Christo, et parati subjugare cunctam inobedientiam.* Ad Timotheum scribit ab infantia sacris litteris eruditum, et hortatur ad studium lectionis, ne negligat gratiam quæ data sit ei per impositionem manûs presbyterii. Tito præcipit ut inter cæteras virtutes episcopi, quem brevi sermone depinxit, scientiam quoque eligat Scripturarum : *Obtinentem*, inquit, *eum, qui secundùm doctrinam est, fidelem sermonem : ut potens sit exhortari in doctrina sana, et contradicentes revincere.* Sancta quippe rusticitas solùm sibi prodest : et quantùm ædificat ex vitæ merito Ecclesiam Christi, tantùm nocet, si destruentibus non resistat. Malachias Propheta, imò per Malachiam Dominus, *Interroga*, ait, *sacerdotes legem:* in tantum sacerdotis officium est interrogatum respondere de Lege. Et in Deuteronomio legimus : *Interroga patrem tuum, et annuntiabit tibi; seniores tuos, et dicent tibi.* In Psalmo quoque centesimo decimo octavo : *Cantabiles mihi erant justificationes tuæ in loco peregrinationis meæ.*

VII. Entre les autres qualités que David donne à l'homme de bien, dans la description qu'il en fait sous la figure de l'arbre de vie
Ps. I et II. planté dans le Paradis, il marque celle-ci : *Sa volonté sera en la loi du Seigneur, et il en fera jour et nuit le sujet de ses méditations.* Da-
Dan. XII, 3. niel conclut sa vision, en disant *que les justes brillent comme des étoiles ;* mais que les intelligens, c'est-à-dire ceux qui ont joint la doctrine à la sainteté de la vie, sont semblables au firmament. Vous voyez par là quelle différence il y a entre une sainte simplicité, et une justice accompagnée de science : les premiers sont comparés à des étoiles, mais les autres le sont au ciel même, quoique l'un et l'autre puisse être entendu de ceux qui sont relevés en doctrine, selon le sens de l'hébreu, qui porte ces mots : *Ceux qui se seront rendus savans brilleront comme la splendeur du firmament ; et ceux qui travailleront à apprendre aux autres le chemin de la justice seront comme des astres dans toute l'éternité* (1).

Act. IX, 15. VIII. Pourquoi appelle-t-on l'apôtre saint Paul vase d'élection ? C'est parce qu'il était comme un magasin rempli de la loi et des Écritures saintes. Les Pharisiens étaient surpris d'entendre la doctrine de Notre-Seigneur, et s'étonnaient de ce que saint Pierre et saint Jean savaient l'Écriture quoiqu'ils n'eussent jamais étudié. C'est que le Saint-Esprit leur inspirait tout ce que les autres pouvaient avoir appris par une longue étude et par une continuelle méditation : ainsi ils étaient, comme il est écrit, les disciples de Dieu. A
Luc. III, 46. peine notre Seigneur avait achevé sa douzième année, qu'il fut trouvé dans le temple interrogeant les anciens sur les difficultés de la loi, en sorte que ses sages demandes étaient au fond de véritables instructions.

IX. Vous direz peut-être que saint Pierre était un homme grossier et nullement versé dans les lettres, et que saint Jean était de même un ignorant ; ils pouvaient pourtant l'un et l'autre assurer que, s'ils n'étaient pas versés dans l'art de parler, ils ne laissaient pas d'avoir une science relevée. Saint *Jean* sera tout ce que vous voudrez, un paysan, un pêcheur, un ignorant : mais d'où lui venaient
Joan I, I. donc, je vous prie, ces admirables paroles : *Au commencement était le Verbe, et le Verbe était avec Dieu, et le Verbe était Dieu ?* Car ce mot (Verbe) dans le grec marque plusieurs choses, puisqu'il signifie une parole, un raisonnement, une supputation, et la cause de chaque chose, par laquelle tout ce qui est subsiste : qui sont toutes propriétés que nous reconnaissons en Jésus-Christ. Le docte Platon n'a point connu ces merveilles, et Démosthène, avec toute son éloquence, ne les a jamais entendues. C'est pourquoi Dieu
I Cor. I, 19 *et suiv.* dit : *Je perdrai la sagesse des sages, et je réprouverai la prudence des prudens.* La vraie sagesse ruinera la fausse sagesse ; et quoique la prédication de la croix soit considérée comme une folie, cependant saint Paul parle des mystères de la sagesse entre les plus sa-

(1) Texte hébreu : והמשכלם יזהרו כזהר הרקיע ומצדיקי הרבים ככוכבים לעולם ועד.

VII. Et in descriptione justi viri, cùm eum David arbori vitæ, quæ est in Paradiso, compararet, inter cæteras virtutes et hoc intulit : *In lege Domini voluntas ejus, et in lege ejus meditabitur die ac nocte.* Daniel in fine sacratissimæ visionis justos ait fulgere sicut stellas; et intelligentes, hoc est doctos, quasi firmamentum. Vides quantùm inter se distent justa rusticitas, et docta justitia? Alii stellis, alii cœlo comparantur. Quanquam juxta Hebraïcam veritatem utrumque de eruditis possit intelligi; ita enim apud eos legimus : *Qui autem docti fuerint, fulgebunt quasi splendor firmamenti ; et qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates.*

VIII. Cur dicitur Paulus apostolus vas electionis? Nempe quia legis et sanctarum Scripturarum armarium est. Pharisæi stupent ad doctrinam Domini; et mirantur in Petro et Joanne quomodò legem sciant, cùm litteras non didicerint. Quidquid enim aliis exercitatio et quotidiana in lege meditatio tribuere solet, illis Spiritus sanctus suggerebat; et erant juxta quod scriptum est, θεοδίδακτοι. Duodecim annos Salvator impleverat, et in templo senes de quæstionibus legis interrogans, magìs docet dum prudenter interrogat.

IX. Nisi fortè rusticum Petrum, rusticum dicimus Joannem; quorum uterque dicere poterat : *Etsi imperitus sermone, non tamen scientiâ.* Joannes rusticus, piscator, indoctus! et unde illa vox, obsecro : *In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum?* Λόγος enim Græcè multa significat : nam et verbum est, et ratio, et supputatio, et causa uniuscujusque rei, per quam sunt singula quæ subsistunt : quæ universa rectè intelligimus in Christo. Hoc doctus Plato nescivit, hoc Demosthenes eloquens ignoravit. *Perdam*, inquit, *sapientiam sapientium*, *et prudentiam prudentium reprobabo.* Vera sapientia perdet falsam sapientiam; et quanquam stultitia prædicationis in cruce sit, tamen Paulus sapientiam loquitur inter perfectos : sapientiam autem non sæculi hujus, nec principum sæculi istius, quæ destruitur; sed loquitur Dei sapientiam in mysterio abs-

ges; mais il parle d'une sagesse qui n'est pas celle de ce siècle, ni des princes de ce siècle; mais de la sagesse de Dieu, cachée dans le mystère, prédestinée avant tous les siècles. Jésus-Christ
I Cor. I, 24. est ce qu'il entend par la sagesse de Dieu; *car il est la vertu et la sagesse de Dieu.* Cette sagesse est cachée dans le mystère, selon le titre du psaume neuvième qui porte : *Pour les secrets du Fils*, en qui tous les trésors de la science et de la sagesse sont renfermés, et qui, étant caché dans le mystère, a été prédestiné avant les siècles. Il a été prédestiné et figuré dans la Loi et dans les Prophètes. De là vient que ceux-ci étaient appelés Voyans, parce qu'ils voyaient celui que les autres ne pouvaient
Joan. VIII, 56. apercevoir. *Abraham vit son jour, et il s'en réjouit.* Les cieux étaient ouverts à Ezéchiel, et ils étaient fermés à un peuple cri-
Ps. CXVIII, 18. minel. *Ouvrez-moi les yeux*, disait David, *et je considérerai des merveilles par la méditation de votre loi.* Car la loi étant spirituelle, il est nécessaire que Dieu nous en donne l'intelligence, afin
Apoc. V. que nous puissions voir sa gloire à découvert. Nous voyons dans l'Apocalypse un livre scellé de sept sceaux; si vous le mettez entre les mains d'un homme versé dans les lettres, il vous dira : Je ne saurais, parce qu'il est scellé. Combien en voyons-nous aujourd'hui qui se croient fort versés dans les lettres, et qui tiennent le livre scellé, sans le pouvoir ouvrir, si celui-là n'en donne le secret
Apoc. III, 7. qui *tient la clef de David, qui ouvre ce que personne ne peut fermer, et qui ferme ce que personne ne peut ouvrir?*

X. Nous voyons dans les Actes des Apôtres, que le bienheureux eunuque (on peut l'appeler homme, puisque l'Ecriture lui donne ce nom) lisant les prophéties d'Isaïe, Philippe lui demanda *s'il en-*
Act. VIII, 30. *tendait ce qu'il lisait; et il lui répondit: Comment le pourrais-je, si quelqu'un ne m'en donne l'intelligence?* Pour moi (dont je ne veux parler qu'en passant), je ne suis ni plus saint ni plus éclairé que cet eunuque, qui était sorti d'Ethiopie, c'est-à-dire des extrémités de la terre, pour venir adorer dans le temple; qui abandonna la cour par le zèle qu'il avait pour la loi; et qui était si attaché à la lecture de l'Ecriture sainte, qu'il s'y appliquait même lorsqu'il allait en voiture. Cependant lorsqu'il avait le livre entre les mains, méditant sur la parole de Dieu, et que sa bouche prononçait les termes qui la composent, il ne connaissait pas celui qu'il honorait dans son livre, faute d'un maître qui lui en donnât l'intelligence. Philippe survint là-dessus, et lui fit connaître Jésus-Christ qui était caché sous la lettre. O l'admirable vertu d'un si grand docteur! Au même moment l'eunuque embrassa la foi, il fut baptisé, devint fidèle, mérita le titre de saint, et devint maître après avoir été disciple, ayant trouvé plus dans la fontaine du désert de l'Eglise, que dans le temple doré de la Synagogue.

XI. Je vous ai dit ces choses en peu de mots (parce que les bornes d'une lettre ne me permettent pas de m'étendre davantage) pour vous faire voir que vous ne sauriez entrer dans la science de l'Ecriture sainte, si quelqu'un ne vous en montre le chemin. Je ne parle point des grammairiens, des orateurs, des philosophes, des

conditam, quam prædestinavit Deus ante sæcula. Dei sapientia, Christus est: *Christus enim, Dei virtus, et Dei sapientia.* Hæc sapientia in mysterio abscondita est : de qua et noni Psalmi titulus prænotatur : *Pro occultis filii*, in quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ absconditi. Et qui in mysterio absconditus erat, prædestinatus est ante sæcula : prædestinatus autem et præfiguratus in Lege et Prophetis; unde et Prophetæ appellabantur Videntes, quia videbant eum quem cæteri non videbant. *Abraham vidit diem ejus, et lætatus est.* Aperiebantur cœli Ezechieli, qui populo peccatori clausi erant. *Revela,* inquit David, *oculos meos, et considerabo mirabilia de lege tua.* Lex enim spiritualis est, et revelatione opus est, ut intelligatur, ac revelatâ facie Dei gloriam contemplemur. Liber in Apocalypsi septem sigillis signatus ostenditur : quem si dederis homini scienti litteras, ut legat, respondebit tibi : Non possum, signatus est enim. Quanti hodie putant se nôsse litteras, et tenent signatum librum, nec aperire possunt, nisi ille reseraverit *qui habet clavem David; qui aperit, et nemo claudit; claudit, et nemo aperit!*

X. In Actus Apostolorum sanctus Eunuchus, imò vir (sic enim eum Scriptura cognominat), cùm legeret Isaiam, interrogatus à Philippo : *Putasne intelligis quæ legis? respondit : Quomodo possum, nisi aliquis me docuerit?* Ego, ut de me interim loquar, nec sanctior sum hoc Eunucho, nec studiosior, qui de Æthiopia, id est, de extremis mundi finibus, venit ad templum, reliquit aulam regiam; et tantus amator legis divinæque scientiæ fuit, ut etiam in vehiculo sacras Litteras legeret : et tamen cùm librum teneret, et verba Domini cogitatione conciperet, linguâ volveret, labiis personaret, ignorabat eum quem in libro nesciens venerabatur. Venit Philippus, ostendit ei Jesum, qui clausus latebat in littera. O mira doctoris virtus! eâdem horâ credit Eunuchus, baptizatur, fidelis et sanctus est; ac de discipulo magister, plus in deserto fonte Ecclesiæ, quàm in aurato Synagogæ templo reperit.

XI. Hæc à me perstricta sunt breviter (neque enim epistolaris angustia evagari longiùs patiebatur) ut intelligeres te in Scripturis sanctis sine prævio et monstrante semitam non posse ingredi. Taceo de grammaticis, rhetoribus, philoso-

géomètres, des dialecticiens, des musiciens, des astrologues, ni des médecins, dont les sciences sont très-utiles aux hommes, et se divisent en règles, en méthode, en pratique : je ne veux vous entretenir que des arts mécaniques dans lesquels on se sert plus de la main que de la langue. Les laboureurs, les maçons, les forgerons, les menuisiers, les drapiers, les foulons, et les autres ouvriers ne sauraient travailler de leurs métiers, s'ils n'ont auparavant fait leur apprentissage. Les médecins seuls parlent bien de leur science, et les artisans de leur métier. Il n'y a que l'Ecriture sainte où tout le monde veut être maître; de même que les savans et les ignorans indifféremment, selon la pensée d'un poète, s'ingèrent de faire des vers : une vieille babillarde en voudra parler, un vieux radoteur en dira son avis, un sophiste qui fait le discoureur s'en voudra mêler, et sur cela tout le monde s'en fait accroire : chacun la déchire, et il n'y a personne qui ne croie la pouvoir enseigner avant que de l'avoir apprise. Les uns parlent des mystères de notre religion en des assemblées de femmes avec emphase et avec une contenance grave. Les autres n'ont point honte d'avoir des femmes pour guides en cette science, qu'ils s'ingèrent après d'enseigner aux hommes; et passent même jusqu'à ce point d'impudence, de vouloir, par une démangeaison qu'ils ont de parler, instruire les autres de ce qu'ils n'entendent pas eux-mêmes. Je ne dis rien de ceux de mon rang, qui ayant quelque teinture des saintes Ecritures, après s'être appliqués à l'étude des lettres humaines, s'ils peuvent une fois se mettre dans l'estime du peuple par quelque discours poli et étudié, veulent faire passer tout ce qu'ils disent pour la pure parole de Dieu, sans prendre la peine de rechercher quelle a été la foi et le sentiment des prophètes et des apôtres; mais ils accommodent mal à propos quelques passages à leur fantaisie, ne voyant pas que c'est une très-mauvaise manière d'enseigner, que d'altérer l'Ecriture, et de la tirer comme malgré elle à leur opinion particulière. Ils font de même que certains auteurs, qui ayant ramassé quelques vers d'Homère, en ont composé un ouvrage : ce que d'autres ont aussi fait à l'égard de Virgile, faisant dire à l'un et à l'autre de ces poètes des choses à quoi ils n'ont jamais pensé. Car pouvons-nous assurer que le poète latin ait eu une connaissance des mystères de notre foi, parce qu'il a écrit que *la justice était retournée sur la terre, que l'innocence de l'âge d'or était revenue, et qu'un enfant était descendu du ciel* (1)? Croirons-nous que ce soit un discours qui regarde le Père éternel, que ce vers du même poète : *Mon fils, qui seul êtes ma force et ma puissance* (2); ou bien qu'il ait parlé de Jésus-Christ cloué sur la croix, quand il a écrit : *Il disait ces choses demeurant toujours attaché* (3)? Ce sont des niaiseries d'enfant, et c'est faire le charlatan, de vouloir enseigner ce qu'on ne sait pas, et même, ce que je ne puis dire sans quelque mouvement de colère, c'est ne savoir pas seulement connaître son ignorance.

(1) Ces vers sont les 6e et 7e de la IVe églogue de Virgile, où ce poète cite et traduit ces deux vers de la sibylle de Cumes qu'il applique au fils nouvellement né de Pollion, lieutenant-général de l'armée de Germanicus.

phis, geometris, dialecticis, musicis, astronomis, astrologis, medicis; quorum scientia mortalibus vel utilissima est, et in tres partes scinditur : τὸ δόγμα, τὴν μέθοδον, τὴν εμπειρίαν. Ad minores artes veniam, et quæ non tam λόγῳ quàm manu administrantur. Agricolæ, cæmentarii, fabri metallorum, lignorumve cæsores, lanarii quoque et fullones, et cæteri qui variam supellectilem et vilia opuscula fabricantur, absque doctore non possunt esse quod cupiunt. Quod medicorum est, promittunt medici : tractant fabrilia fabri. Sola Scripturarum ars est, quam sibi omnes passim vindicant.

Scribimus indocti doctique poëmata passim.

Hanc garrula anus, hanc delirus senex, hanc sophista verbosus, hanc universi præsumunt, lacerant, docent antequam discant. Alii, adducto supercilio, grandia verba trutinantes, inter mulierculas de sacris Litteris philosophantur. Alii discunt, proh pudor! a feminis quod viros doceant; et ne parum hoc sit, quâdam facilitate verborum, imò audaciâ, edisserunt aliis quod ipsi non intelligunt. Taceo de meî similibus, qui si fortè ad Scripturas sanctas post sæculares litteras venerint, et sermone composito aurem populi mulserint; quidquid dixerint, hoc legem Dei putant : nec scire dignantur quid Prophetæ, quid Apostoli senserint; sed ad sensum suum incongrua aptant testimonia : quasi grande sit, et non viciosissimum docendi genus, depravare sententias, et ad voluntatem suam Scripturam trahere repugnantem ; quasi non legerimus Homerocentonas et Virgiliocentonas, ac non sic etiam Maronem sine Christo possumus dicere christianum, quia scripserit :

Jam redit et Virgo, redeunt Saturnia regna :
Jam nova Progenies cœlo demittitur alto.

et Patrem loquentem ad Filium :

Nate, meæ vires, mea magna potentia solus.

et post verba Salvatoris in cruce :

Talia perstabat memorans, fixusque manebat.

Puerilia sunt hæc, et circulatorum ludo similia, docere quod ignores ; imò, ut cum stomacho loquar, ne hoc quidem scire quòd nescias.

(2) Ce vers est le 64e du livre Ier de l'Enéide de Virgile. C'est Vénus que ce poète fait parler à son fils Cupidon.

(3) Ce vers est le 650e du IIe livre de l'Enéide de Virgile; c'est Enée qui parle de la résolution où son père Anchise était de se laisser périr sous les ruines de Troie.

Genèse.

XII. L'histoire de la Genèse est claire et aisée à entendre (1), en ce qu'elle contient de la création du monde, du commencement du genre humain, de la division de la terre, de la confusion des langues, et de l'arrivée des Hébreux en Egypte.

Exode.

XIII. L'Exode n'est pas difficile, traitant des dix fléaux dont Dieu frappa les Egyptiens, du Décalogue, et des préceptes divins qui ont une signification mystique.

Lévitique.

XIV. Le livre du Lévitique, qui renferme les sacrifices en particulier, et où les ornemens d'Aaron et tout le détail de l'état lévitique respirent la merveille des sacremens divins, ce livre s'explique sans peine.

Nombres.

XV. Mais le livre des Nombres ne contient-il pas des secrets mystérieux dans le dénombrement du peuple, et ceux de la prophétie de Balaam, et les mystères des quarante-deux campemens que le peuple fit dans le désert?

Deutéronome.

XVI. Le Deutéronome, qui est la seconde loi, et la figure de la loi évangélique, ne rapporte-t-il pas de telle manière les choses qui avaient déjà été dites, qu'il semble tirer de la loi ancienne une loi nouvelle? Voilà les cinq livres de Moïse, appelés le Pentateuque, qui sont comme les cinq paroles dont l'Apôtre se vante de vouloir parler dans l'Eglise.

Job.

XVII. Job (2), ce miroir de patience, quels mystères ne renferme-t-il point dans ses discours? Le livre commence en prose, continue en vers et finit en prose. On y voit toutes les règles de la logique: il avance ses propositions, il les reprend pour les prouver, et enfin il en tire ses conclusions. Chacune de ses paroles est pleine de sens : et pour ne rien dire davantage, il parle de telle sorte de la

(1) *Autrement, selon quelques-uns:* Croit-on que ce qui est dit dans la Genèse, de la nature de ce monde, et de l'origine ou de la création de l'homme, etc., soit très-clair? Et ainsi les deux numéros suivans interrogativement.

Genesis.

XII. Videlicet manifestissima est Genesis, in qua de natura mundi, de exordio generis humani, de divisione terræ, de confusione linguarum et gentium, usque ad exitum scribitur Hebræorum.

Exodus.

XIII. Patet Exodus cum decem plagis, cum Decalogo, cum mysticis divinisque præceptis.

Leviticus.

XIV. In promptu est Leviticus liber, in quo singula beneficia, imò singulæ penè syllabæ, et vestes Aaron, et totus ordo Leviticus spirant cœlestia sacramenta.

Numeri.

XV. Numeri verò, nonne totius arithmeticæ; et prophetiæ Balaam, et quadraginta duarum per eremum mansionum mysteria continent?

Deuteronomium.

XVI. Deuteronomium quoque secunda lex, et Evangelicæ legis præfiguratio, nonne sic ea habet quæ priora sunt, ut tamen nova sint omnia de veteribus? Hucusque Pentateuchus : quibus quinque verbis loqui se velle Apostolus in Ecclesia gloriatur.

Job.

XVII. Job exemplar patientiæ, quæ non mysteria suo sermone complectitur? Prosâ incipit, versu labitur, pedestri sermone finitur : omnesque leges dialecticæ, propositione, assumptione, confirmatione, conclusione determinat. Singula in eo verba plena sunt sensibus. Et, ut de cæteris sileam, resurrectionem corporum sic prophetat, ut nullus de

(2) Saint Jérôme, en plaçant dans ce rang le livre de Job, semble avoir voulu nous marquer son antiquité, et insinuer que c'était Moïse qui nous l'avait donné. *Voyez* mon Avertissement sur ce livre, tome IX. (Drach.)

résurrection des corps, que nul n'en a écrit d'une manière plus
Job XIX, 25 et suiv. claire, et avec plus de circonspection. *Je sais*, dit-il, *que mon Rédempteur est vivant, et qu'au dernier jour je ressusciterai de la terre, et que je serai revêtu de nouveau de ma peau, et que je verrai Dieu dans ma chair; je le verrai moi-même et non un autre, de mes propres yeux je le contemplerai. Cette espérance repose dans mon sein.*

JOSUÉ.

XVIII. Venons à Jésus ou Josué fils de Navé, qui a été la figure de Notre-Seigneur, non-seulement par ses actions, mais encore par son nom. Il passe le Jourdain, il détruit les royaumes de ses ennemis, il partage la terre conquise au peuple victorieux, et il décrit mystiquement le royaume spirituel de la céleste Jérusalem et de l'Eglise, dans les bourgs, les villes, les montagnes, les fleuves, les torrens et les limites de la Palestine.

JUGES.

XIX. Dans le livre des Juges, il y a autant de figures qu'il y a de princes qui ont gouverné le peuple.

RUTH.

XX. L'histoire de Ruth Moabite accomplit la prédiction d'Isaïe,
Isa. XVI, 1. lorsqu'il dit : *Envoyez, Seigneur, l'Agneau qui doit gouverner la terre, de la pierre du désert à la montagne de la fille de Sion.*

LES ROIS.

XXI. Le prophète Samuel nous marque l'abrogation de l'ancienne loi, dans la mort du grand-prêtre Héli et dans la ruine de la maison de Saül, et nous découvre le secret d'un empire nouveau et d'un sacerdoce nouveau, dans les histoires de Sadoc et de David. Le TROISIÈME et le QUATRIÈME livre des Rois contiennent l'histoire des royaumes de Juda et d'Israël, depuis Salomon jusqu'à Jéchonias, et depuis Jéroboam, fils de Nabath, jusqu'à Osée, qui fut mené en Assyrie. Si vous ne considérez que la narration, les paroles en sont très-simples; mais si vous recherchez le sens qui est caché sous la lettre, vous y découvrirez les petits commencemens de l'Eglise, et les guerres qui lui ont été suscitées par les hérétiques.

DOUZE PETITS PROPHÈTES.

XXII. Les douze Prophètes, qui ne composent ensemble qu'un seul volume, renferment beaucoup plus de choses qu'il ne paraît, lorsque l'on considère seulement la lettre de leurs prophéties.

OSÉE.

XXIII. Le prophète Osée parle souvent d'Ephraïm, de Samarie,

ea vel manifestiùs vel cautiùs scripserit. *Scio*, inquit, *quòd Redemptor meus vivit, et in novissimo die de terra resurrecturus sum : et rursùm circumdabor pelle meâ, et in carne mea videbo Deum, quem visurus sum ego ipse, et oculi mei conspecturi sunt, et non alius. Reposita est hæc spes mea in sinu meo.*

Josue.

XVIII. Veniam ad Jesum Nave, qui typus Domini non solum in gestis, sed etiam nomine, transiit Jordanem, hostium regna subvertit, divisit terram victori populo et per singulas urbes, viculos, montes, flumina, torrentes, atque confinia, Ecclesiæ, cœlestisque Jerusalem spiritualia regna describit.

Judicum liber.

XIX. In Judicum libro, quot principes populi, tot figuræ sunt.

Ruth.

XX. Ruth Moabitis, Isaïæ explet vaticinium, dicentis : *Emitte agnum, Domine, Dominatorem terræ, de petra deserti ad montem filiæ Sion.*

Regum libri.

XXI. Samuël in Heli mortuo, et in occisione Saül, veterem legem abolitam monstrat. Porro in Sadoc atque David, novi sacerdotii, novique imperii, sacramenta testatur.

Malachim, id est Regum tertius et quartus liber, à Salomone usque ad Jechoniam, et à Jeroboam, filio Nabat, usque ad Osee qui ductus est in Assyrios, regnum Juda et regnum describit Israël. Si historiam respicias, verba simplicia sunt : si in litteris sensum latentem inspexeris, Ecclesiæ paucitas, et hæreticorum contra Ecclesiam bella narrantur.

Duodecim Prophetæ minores.

XXII. Duodecim Prophetæ in unius voluminis angustias coarctati, multò aliud quàm sonant in littera præfigurant.

Osee.

XXIII. Osee crebrò nominat Ephraïm, Samariam, Joseph,

de Joseph, de Jezrahel, d'une femme débauchée, des enfans qu'elle met au monde, de l'adultère enfermée dans la chambre de son mari (1), assise pendant long-temps dans la solitude de son veuvage, et qui attend son retour, couverte d'une robe de deuil.

Joel.

XXIV. Joël, fils de Phatuel, décrit la destruction de la terre d'Israël par la chenille, par la bruche, par la sauterelle et par la rouille; et après la ruine du premier peuple, il marque l'abondance des grâces du Saint-Esprit, qui devait descendre sur les serviteurs et les servantes de Dieu, c'est-à-dire sur six-vingts personnes qui étaient assemblées dans le cénacle de Sion; et ce nombre est bien à remarquer, parce que si vous comptez en additionnant depuis le premier jusqu'au quinzième, vous trouverez celui de quinze degrés figurés par les quinze Psaumes graduels, qui portent ce titre dans le Psautier (2).

Amos.

XXV. Amos, qui était un berger et un paysan, cueillant des mûres sur les ronces, ne peut point être expliqué en peu de paroles. Car quelqu'un pourrait-il décrire comme il faut les trois ou quatre crimes de Damas, de Gaza, de Tyr, et de l'Idumée, des enfans d'Ammon et de Moab, ou ceux de Juda et d'Israël, qu'il met au septième et au huitième degré? Ce prophète parle aux vaches grasses qui sont sur la montagne de Samarie, et il témoigne que la grande et la petite maison tomberont en ruine. Il voit celui qui produit la sauterelle, et le Seigneur qui est debout sur une muraille crépie, ou de diamant, et un crochet pour faire tomber le fruit des arbres, figure qui menace les pécheurs du châtiment, et la terre de la famine; famine et soif, non du pain ni de l'eau, mais de la parole du Seigneur.

Abdias.

XXVI. Le prophète Abdias, dont le nom signifie *serviteur du Seigneur* (3), fait retentir sa voix contre Edom, homme tout charnel et tout terrestre, et plein d'envie contre son frère Jacob; et ce prophète le perce comme d'un trait spirituel.

(1) Il paraît ici que saint Jérôme n'a pas cru que le Seigneur eût commandé à Osée de s'unir à une femme prostituée, mais de faire l'histoire des adultères de sa femme pour expliquer la similitude et l'idolâtrie des Juifs. *Voyez nos notes sur les deux premiers versets du chap.* 1 *de ce prophète.*

(2) En écrivant successivement l'un sous l'autre les nombres 1, 2, 3, etc., jusqu'à 15, et les additionnant, la somme totale sera de 120.

(3) *Obadie*, en hébreu עובדיה, est composé de עובד (obed), *qui sert*, et de יה (Yah), *Dieu.*

Jezrahel, et uxorem fornicariam, et fornicationis filios, et adulteram cubiculo clausam mariti, multo tempore sedere viduam, et sub veste lugubri, viri ad se reditum præstolari.

Joel.

XXIV. Joël, filius Phatuel, describit terram duodecim tribuum, erucâ, brucho, locustâ, rubigine vastante corruptam: et post eversionem prioris populi, effusum iri Spiritum sanctum super servos Dei et ancillas, id est, super centum viginti credentium nomina, qui effundendus erat in cœnaculo Sion. Qui centum viginti, ab uno usque ad quindecim paulatim et per incrementa surgentes, quindecim graduum numerum efficiunt, qui in Psalterio mysticè continentur.

Amos.

XXV. Amos, pastor et rusticus, et ruborum mora distringens, paucis verbis explicari non potest. Quis enim dignè exprimat tria et quatuor scelera Damasci, Gazæ, et Tyri, et Idumææ, et filiorum Ammon et Moab, et in septimo octavoque gradu Judæ et Israël? Hic loquitur ad vaccas pingues, quæ sunt in monte Samariæ, et ruituram domum majorem minoremque testatur. Ipse cernit fictorem locustæ, et stantem Dominum super murum litum vel adamantinum, et uncinum pomorum attrahentem supplicia peccatoribus, et famem in terram; non famem panis, nec sitim aquæ, sed audiendi verbum Dei.

Abdias.

XXVI. Abdias, qui interpretatur *servus Dei*, pertonat contra Edom sanguineum, terrenumque hominem: fratris quoque Jacob semper æmulum, hastâ percutit spirituali.

Jonas.

XXVII. Jonas, belle colombe (1), qui dans son naufrage fut la figure de la passion de notre Seigneur Jésus-Christ, invite le monde à la pénitence, et sous le nom de la ville de Ninive, il annonce le salut aux nations.

Michée.

XXVIII. Michée, issu du bourg de Morasthi, cohéritier du Christ, prédit la désolation de Jérusalem, sous la figure de la fille d'un voleur, et annonce qu'elle sera assiégée de toutes parts, pour avoir donné un soufflet au juge d'Israël.

Nahum.

XXIX. Nahum, consolateur de l'univers, s'élève contre la ville de
Nahum I, 15. sang (2), et après en avoir annoncé la ruine, il dit : *Voici sur la montagne les pieds de celui qui évangélise et qui annonce la paix.*

Habacuc.

XXX. Habacuc, lutteur fort et robuste, se poste dans sa guérite, et se tient ferme sur son bastion, pour contempler le Christ at-
Habac. III, 3. taché à la croix, afin de pouvoir dire : *Les cieux ont été remplis de sa gloire, et la terre est pleine de sa louange; son éclat sera semblable à une vive lumière, sa force est dans ses mains, c'est là que sa puissance est cachée.*

Sophonie.

XXXI. Sophonie, posé en sentinelle, et instruit des mystères du Seigneur, entend des cris qui s'élèvent de la porte des Poissons; il entend des gémissemens qui viennent de la seconde porte, et le bruit du carnage qui retentit du haut des collines. Il ordonne aussi aux habitans de Pile d'avoir recours aux larmes, parce que tout le peuple de Chanaan est réduit au silence, et que tous ceux qui étaient chargés de richesses ont été dissipés.

Aggée.

XXXII. Aggée, gai et joyeux, qui a semé en larmes afin de
Aggée II, 7 *et suiv.* moissonner avec joie, rétablit le temple qui avait été ruiné, et fait ainsi parler le Père éternel : *Encore un peu de temps, et j'ébranlerai le ciel et la terre, la mer et le continent; j'ébranlerai tous les peuples, et alors viendra le désiré de toutes les nations.*

(1) Ce surnom et ceux qui suivent sont les significations des noms propres hébreux de chacun de ces prophètes. Jonas, en hébreu יונה, signifie *une colombe*.

(2) C'est-à-dire Ninive.

Jonas.

XXVII. Jonas, columba pulcherrima, naufragio suo passionem Domini præfigurans, mundum ad pœnitentiam revocat : et sub nomine Ninive, salutem Gentibus nuntiat.

Michæas.

XXVIII. Michæas de Morasthi, cohæres Christi, vastationem annuntiat filiæ latronis, et obsidionem ponit contra eam, quia maxillam percusserit judicis Israël.

Nahum.

XXIX. Nahum, consolator orbis, increpat civitatem sanguinum, et post eversionem illius loquitur : *Ecce super montes pedes Evangelizantis, et annuntiantis pacem.*

Abacuc.

XXX. Abacuc, luctator fortis et rigidus, stat super custodiam suam, et figit gradum super munitionem, ut Christum in cruce contempletur, et dicat : *Operuit cœlos gloria ejus, et laudis ejus plena est terra. Splendor ejus ut lux erit, cornua in manibus ejus : ibi abscondita est fortitudo ejus.*

Sophonias.

XXXI. Sophonias, speculator, et arcanorum Domini cognitor, audit clamorem à porta Piscium, et ejulatum à Secunda, et contritionem à collibus. Indicit quoque ululatum habitatoribus Pilæ, quia conticuit omnis populus Chanaan, disperierunt universi qui involuti erant argento.

Aggæus.

XXXII. Aggæus, festivus et lætus, qui seminavit in lacrymis ut in gaudio meteret, destructum templum reædificat, Dominumque Patrem inducit loquentem : *Adhuc unum modicum, et ego commovebo cœlum et terram, et mare, et aridam, et movebo omnes gentes, et veniet Desideratus cunctis gentibus.*

Zacharie.

XXXIII. Zacharie, qui porte dans son cœur le souvenir de son Sei-
Zach. III, 3 et suiv. gneur, dit beaucoup de choses dans sa prophétie. Il dépeint Jésus (1) revêtu d'une robe d'ignominie, et une pierre qui a sept yeux, et le chandelier d'or avec autant de lampes que d'yeux. Il voit aussi deux
Ibid. IV. oliviers aux deux côtés de la lampe; et après les chevaux de diverses couleurs, roux, noirs, blancs et mouchetés, et les chariots d'Ephraïm dissipés, et le cheval de Jérusalem, il prédit et annonce la venue d'un Roi pauvre, assis sur l'ânon d'une ânesse qui est sous le joug.

Malachie.

XXXIV. Malachie, le dernier des prophètes, parle clairement de la réprobation d'Israël et de la vocation des Gentils, en disant :
Malach. I, 10 et suiv. *Je n'ai point d'affection en vous, dit le Dieu des armées, et je ne recevrai point de présent de votre main. Car depuis l'orient jusqu'à l'occident, mon nom est glorieux parmi les nations, et on offre en tout lieu une oblation pure et sans tache à mon nom.*

Isaïe.

XXXV. Mais qui est-ce qui peut bien entendre et expliquer Isaïe, Ezéchiel et Daniel, dont le premier ne me semble point tant écrire une prophétie qu'un Evangile (2)?

Jérémie.

XXXVI. Jérémie décrit une baguette de noyer, et une marmite bouillante du côté du septentrion, et un léopard dépouillé de ses mouchetures; et en diversifiant ses vers, il compose quatre chants alphabétiques (3).

Ezéchiel.

XXXVII. Le commencement et la fin de la prophétie d'Ezéchiel sont enveloppés de tant d'obscurités, que parmi les Hébreux la lecture n'en est permise à personne, non plus que du commencement de la Genèse, avant l'âge de trente ans.

Daniel.

XXXVIII. Daniel, qui est le quatrième et dernier des quatre

(1) Jésus, fils de Josédech, comme figure de N. S Jésus-Christ. (Drach.)

(2) Saint Jérôme place ici dans ce rang ces grands prophètes en suivant sans doute l'ancien ordre des Hébreux.

Zacharias.

XXXIII. Zacharias memor Domini sui, multiplex in prophetia, Jesum vestibus sordidis indutum, et lapidem oculorum septem, candelabrumque aureum cum totidem lucernis quot oculis; duas quoque olivas à sinistris lampadis cernit et dextris : ut post equos varios, rufos, nigros et albos, et dissipatas quadrigas ex Ephraïm, et equum de Jerusalem, pauperem Regem vaticinetur et prædicet sedentem super pullum filium asinæ subjugalis.

Malachias.

XXXIV. Malachias apertè, et in fine omnium Prophetarum, de abjectione Israël, et vocatione Gentium, *Non est mihi*, ait, *voluntas in vobis, dicit Dominus exercituum : et munus non suscipiam de manu vestra. Ab ortu enim solis usque ad occasum, magnum est nomen meum in Gentibus : et in omni loco sacrificatur, et offertur nomini meo oblatio munda.*

Isaïas.

XXXV. Isaïam, Jeremiam, Ezechielem, et Danielem, quis potest vel intelligere, vel exponere? Quorum primus non prophetiam mihi videtur texere, sed Evangelium.

Jeremias.

XXXVI. Secundus virgam nuceam, et ollam succensam à facie aquilonis, et pardum spoliatum suis coloribus, et quadruplex diversis metris nectit alphabetum.

Ezechiel.

XXXVII. Tertius principia et finem tantis habet obscuritatibus involuta, ut apud Hebræos istæ partes cum exordio Geneseos ante annos triginta non legantur.

Daniel.

XXXVIII. Quartus verò, qui et extremus inter quatuor

(3) Ceci doit s'entendre des quatre chapitres du livre des Lamentations de ce prophète. Chacun d'eux est composé sur les lettres de l'Alphabet hébreu. *Voyez ce que S. Jérôme dit dans sa préface sur ce prophète ci-après, et tom.* I *de ses ouvrages, p.* 551.

prophètes, instruit dans la science des temps, et traçant l'histoire du monde (1), parle en termes clairs de la pierre qui a été détachée de la montagne sans le ministère des mains, laquelle renverse et détruit tous les royaumes de la terre.

Psaumes.

XXXIX. David, notre Simonide, notre Pindare, comme aussi notre Alcée, notre Horace, notre Catulle et notre Serenus, chante sur la harpe les merveilles de Jésus-Christ; et sur son psaltérion à dix cordes, il le fait ressusciter victorieux des enfers.

Proverbes. Ecclésiaste. Cantique. Sagesse.

XL. Salomon, ce roi pacifique et bien-aimé de Dieu (2), forme les mœurs, enseigne la nature, marie Jésus-Christ avec son Eglise, et chante l'épithalame de ces noces mystérieuses.

Esther.

XLI. Esther, qui a été la figure de l'Eglise, délivre son peuple du danger où il était, et ayant fait perdre la vie à Aman, qui signifie l'*iniquité*, fait part de son festin à la postérité, et lui transmet la joie d'une grande fête.

Paralipomènes.

XLII. Le livre des Paralipomènes, c'est-à-dire l'abrégé de toute l'histoire ancienne, est de telle conséquence, que si quelqu'un croit sans ce livre pouvoir acquérir la science des saintes Ecritures, il se trompe lui-même : parce que, par les noms et par les liaisons du discours, on y touche en passant des histoires qui ont été omises dans les livres des Rois, et l'on y explique encore un grand nombre de difficultés qui se rencontrent dans l'histoire évangélique.

Esdras I et II.

XLIII. Les livres d'Esdras et de Néhémie, que Dieu envoya à son peuple pour le *secourir* et le *consoler* (3), sont renfermés dans un seul volume. Ils rebâtissent le temple, rétablissent les murailles de la ville de Jérusalem : et nous devons remarquer en lisant cette histoire, que le retour du peuple dans son pays, la description des prêtres, des Lévites d'Israël, et des prosélytes, et l'ouvrage qui est distribué aux familles pour le bâtiment des murailles, des

(1) L'édition des Bénédictins porte *philostoros*, ce qui ne signifie rien. Les meilleurs lexicographes expliquent φιλοίςωρ ou φιλίςωρ, *avide d'instruction*. (Drach.)

Prophetas, temporum conscius, et totius mundi φιλοΐστωρ, lapidem præcisum de monte sine manibus, et regna omnia subvertentem, claro sermone pronuntiat.

LIBER PSALMORUM.

XXXIX. David, Simonides noster, Pindarus et Alcæus, Flaccus quoque, Catullus, et Serenus, Christum lyrâ personat, et in decachordo psalterio, ab inferis suscitat resurgentem.

PROVERBIA, ECCLESIASTES, CANTICA, SAPIENTIA.

XL. Salomon, pacificus et amabilis Domini, mores corrigit, naturam docet, Ecclesiam jungit, et Christum sanctarumque nuptiarum dulce canit epithalamium.

ESTHER.

XLI. Esther, in Ecclesiæ typo, populum liberat de periculo; et interfecto Aman, qui interpretatur *iniquitas*, partes convivii, et diem celebrem mittit in posteros.

PARALIPOMENON LIBER.

XLII. Paralipomenon liber, id est instrumenti veteris ἐπιτομή, tantus ac talis est ut absque illo si quis scientiam Scripturarum sibi voluerit arrogare, seipsum irrideat; per singula quippe nomina juncturasque verborum, et prætermissæ in Regum libris tanguntur historiæ, et innumerabiles explicantur Evangelii quæstiones.

ESDRAS I ET II.

XLIII. Ezras et Nehemias, *adjutor* videlicet, et *consolator* à Domino, in unum volumen coarctantur; instaurant templum, muros extruunt civitatis : omnisque illa turba populi redeuntis in patriam, et descriptio sacerdotum, levitarum Israëlis, proselytorum, ac per singulas familias,

(2) Telle est la signification de ses noms en hébreu.

(3) *Esdras*, en hébreu עזרה, signifie *celui qui secourt*. *Néhémie*, en hébreu נחמיה, signifie *consolateur*. (DRACH.)

tours et des défenses, renferment un sens mystérieux, qui ne paraît pas d'abord dans l'écorce de la lettre (1).

XLIV. Vous voyez bien que ma passion pour les saintes Ecritures m'a emporté au-delà des justes bornes d'une lettre, et toutefois je ne suis pas encore au bout de mon dessein. Nous avons
Ps. 118, 20. seulement appris ce que nous devons connaître et désirer, afin de pouvoir dire aussi : *Mon âme a désiré votre justice en tout temps.* Au reste, nous pouvons dire de nous-mêmes, avec vérité, cette parole qui était souvent dans la bouche de Socrate : *Je ne sais que cette seule chose, qui est que je ne sais rien.*

Les quatre Evangélistes.

XLV. Je vais parler maintenant en peu de mots du Nouveau Testament. Les quatre Evangélistes, ce quadrige du Seigneur, vrais chérubins, c'est-à-dire, selon la signification du mot, *une grande mesure d'intelligence* (2), ayant tout le corps couvert d'yeux, ils brillent comme des étincelles; ce sont des éclairs qui traversent l'air en un moment; ils ont les pieds droits et tendent vers le ciel; leur dos est chargé d'ailes dont ils volent de tous côtés; ils se tiennent mutuellement, et étant entrelacés les uns dans les autres, ils roulent comme des roues emboîtées ensemble, et se portent toujours où le souffle du Saint-Esprit les pousse (3).

Epitres de saint Paul.

XLVI. L'apôtre saint Paul écrit à sept églises (car plusieurs auteurs assurent que la lettre aux Hébreux n'est point de lui (4); il instruit Timothée et Tite, et prie Philémon en faveur d'un esclave fugitif : sur quoi j'estime plus à propos de me taire, que d'en dire trop peu.

Actes des Apôtres.

XLVII. Les Actes des Apôtres semblent bien à la vérité ne contenir qu'une simple histoire, et ne faire que le récit de la naissance et de l'enfance de l'Eglise; mais si nous nous souvenons qu'ils ont été dressés par saint Luc, médecin, dont l'éloge est dans son Evangile, nous connaîtrons en même temps que toutes ses paroles sont autant de remèdes propres à guérir les maladies de l'âme.

(1) Saint Jérôme ne dit rien ici des livres ni de Tobie, ni de Judith, ni de Baruch, ni de l'Ecclésiastique, ni de ceux des Machabées, parce qu'il ne parle ici que des livres qui étaient compris dans le canon des Hébreux ; mais dans le premier tome de ses ouvrages il a traduit les deux premiers. *Voyez* p. 1138 et 1158 de ses OEuvres.

(2) Signification du mot *Chérubim*, כרובים. Ce sens du terme hébreu a été souvent contesté par les savans. Cependant nous trouvons dans Philon

murorum ac turrium opera divisa, aliud in cortice præferunt, aliud retinent in medulla.

XLIV. Cernis me Scripturarum amore raptum, excessisse modum epistolæ, et tamen non implêsse quod volui. Audivimus tantùm, quid nôsse, quid cupere debeamus, ut et nos quoque possimus dicere : *Concupivit anima mea desiderare justificationes tuas in omni tempore.* Cæterùm Socraticum illud impletur in nobis : Hoc tantùm scio, quòd nescio.

Quatuor Evangelistæ.

XLV. Tangam et Novum breviter Testamentum. Matthæus, Marcus, Lucas et Joannes, quadriga Domini et verum Cherubim, quod interpretatur *scientiæ multitudo,* per totum corpus oculati sunt, scintillæ emicant, discurrunt fulgura, pedes habent rectos et in sublime tendentes, terga pennata et ubique volitantia; tenent se mutuò, sibique perplexi sunt, et quasi rota in rota volvuntur, et pergunt quòcumque eos flatus Spiritûs sancti perduxerit.

Epistolæ sancti Pauli.

XLVI. Paulus Apostolus ad septem scribit ecclesias (octava enim ad Hebræos, à plerisque extra numerum ponitur). Timotheum instruit ac Titum, et Philemonem pro fugitivo famulo deprecatur. Super quo tacere meliùs puto, quàm pauca scribere.

Actus Apostolorum.

XLVII. Actus Apostolorum nudam quidem sonare videntur historiam, et nascentis Ecclesiæ infantiam texere : sed si noverimus scriptorem eorum Lucam esse medicum, cujus laus est in Evangelio, animadvertemus pariter omnia verba illius, animæ languentis esse medicinam.

qu'il entendait de même ce mot. « Χερουβὶμ, dit cet éloquent Hebreu, ἐπίγνωσις καὶ ἐπιστήμη πολλή. (Drach.)

(3) Saint Jérôme applique ici aux quatre évangelistes la vision d'Ezechiel.

(4) Voyez l'argument qui est a la tête de cette Epitre dans cette Bible.

Epîtres catholiques.

XLVIII. Les apôtres saint Jacques, saint Pierre, saint Jean, et saint Jude, ont écrit sept lettres aussi remplies de mystères qu'elles sont peu étendues; elles sont tout ensemble et courtes et longues; courtes en paroles, longues, si vous en considérez le sens: de sorte qu'il se trouve très-peu de personnes qui puissent les bien expliquer.

Apocalypse.

XLIX. L'Apocalypse de saint Jean renferme autant de mystères que de paroles. C'est peu dire si on considère le mérite de ce livre qui est au-dessus de toutes louanges; et chaque mot contient des sens et des merveilles sans nombre.

L. Je vous prie, mon très-cher frère, de consacrer tous vos momens à l'étude de ces merveilles, de les méditer, de ne connaître et de ne chercher rien autre chose. Ne vous semble-t-il pas avoir déjà trouvé ici sur la terre une demeure céleste? Je désire que la simplicité, ou la bassesse des expressions que vous trouverez dans l'Écriture sainte ne vous dégoûte pas. Vous devez croire que cela vient de la faute des traducteurs, ou que cela s'est fait par une bonne raison, afin de pouvoir mieux instruire ceux qui sont sans étude, et qu'un même mot fût autrement entendu d'un ignorant et d'un savant. Je ne suis point si peu raisonnable que de me vanter d'entendre tous ces mystères, ni de pouvoir cueillir sur la terre les fruits de ces arbres qui ont leur racine dans le ciel; mais je vous avoue que tous mes efforts ont ce but. Je crois faire mieux que si ne je faisais rien, lorsque, refusant la qualité de maître, je me présente comme condisciple. On donne à celui qui demande; on ouvre à celui qui frappe à la porte; et celui qui cherche, trouve. Apprenons sur la terre ce que nous ne devons pas oublier dans le ciel. Je vous recevrai à bras ouverts; et s'il est permis de dire quelque chose de ridicule, et qui tient de la vanité d'Hermagoras (1), je tâcherai d'apprendre avec vous tout ce que vous désirez savoir.

LI. Vous trouverez ici notre frère Eusèbe (2) qui vous aime avec passion, et qui par son arrivée a augmenté le plaisir que j'avais reçu de vos lettres en m'entretenant de la douceur de vos mœurs, du mépris que vous faites du siècle, de la sincère amitié que vous me portez, et de l'amour que vous avez pour Jésus-Christ: car pour votre prudence et l'élégance de votre style, j'en vois une preuve dans votre lettre, sans avoir besoin du témoignage d'Eusèbe. Hâtez-vous, je vous prie, et coupez plutôt la corde du vaisseau qui vous retient au port, que de vous arrêter à la dénouer. Il n'y a personne qui, voulant renoncer au siècle, puisse s'amuser à bien vendre ce

(1) *Autrement* Carion: c'était un savant rhétoricien qui enseignait la rhétorique à Rome du temps d'Auguste, le même peut-être que cet éloquent orateur dont parle Cicéron dans son livre des illustres orateurs.

Epistolæ catholicæ.

XLVIII. Jacobus, Petrus, Joannes, Judas Apostoli, septem Epistolas ediderunt, tam mysticas quàm succinctas, et breves pariter et longas : breves in verbis, longas in sententiis : ut rarus sit, qui non in earum lectione cæcutiat.

Apocalypsis.

XLIX. Apocalypsis Joannis tot habet sacramenta quot verba. Parùm dixi pro merito voluminis. Laus omnis inferior est. In verbis singulis multiplices latent intelligentiæ.

L. Oro te, frater charissime, inter hæc vivere, ista meditari, nihil aliud nôsse, nihil quærere. Nonne tibi videtur jam hìc in terris regni cœlestis habitaculum? Nolo offendaris in Scripturis sanctis simplicitate et quasi vilitate verborum, quæ vel vitio interpretum, vel de industria sic prolata sunt, ut rusticam concionem faciliùs instruerent, et in una eademque sententia aliter doctus, aliter audiret indoctus. Non sum tam petulans et hebes, ut hæc me nôsse pollicear, et eorum fructus capere, quorum radices in cœlo fixæ sunt : sed velle fateor. Sedenti me præfero, magistrum renuens, comitem spondeo. Petenti datur, pulsanti aperitur, quærens invenit. Discamus in terris, quorum scientia nobis perseveret in cœlo. Obviis te manibus excipiam, et ut ineptè aliquid, ac de Hermagoræ tumiditate effundam, quidquid quæsieris, tecum scire conabor.

LI. Habes hìc amantissimum tui fratrem Eusebium, qui litterarum tuarum mihi gratiam duplicavit, referens honestatem morum tuorum, contemptum sæculi, fidem amicitiæ, amorem Christi. Nam prudentiam et eloquii venustatem etiam absque illo ipsa epistola præferebat. Festina, quæso, te, et hærentis in salo naviculæ funem magìs præcide, quàm solve. Nemo renuntiaturus sæculo benè potest vendere quæ contempsit ut venderet. Quidquid in sumptus de tuo tu-

(2) *Littér.* : Vous avez ici notre frère Eusèbe. Quelques-uns croient que cet Eusèbe est celui qui était de la ville de Crémone en Italie, qui, après avoir quitté le barreau, embrassa la vie solitaire, et se retira auprès de saint Jérôme.

qu'il a résolu de vendre par le mépris qu'il en fait. Comptez pour un gain et pour un grand profit tout ce que vous perdez de ce qui vous appartient. Un avare, selon l'ancien proverbe, manque autant de ce qu'il a, que de ce qu'il n'a point. Tout le monde est un trésor à celui qui a la foi, et l'infidèle a besoin de tout (1). Vivons comme si nous n'avions rien, et comme si nous possédions toutes choses. Toutes les richesses d'un chrétien consistent à avoir du pain et de quoi se couvrir. Si vous êtes maître de votre bien, vendez-le; sinon vous devez l'abandonner. A celui qui enlève la robe, on doit encore abandonner son manteau. Ne croyez pas que Jésus-Christ n'ait point de quoi nourrir ses pauvres, et que vous deviez différer de jour en jour, afin de vendre à loisir, et plus cher, ce que vous avez de bien. Celui qui s'est offert à Dieu lui a tout donné. Les apôtres n'abandonnèrent que leurs barques et leurs filets. Les deux deniers que la veuve de l'Évangile mit dans le tronc furent préférés aux richesses de Crésus. Celui qui pense incessamment qu'il doit mourir, n'a point de peine à mépriser les biens de ce monde.

(1) Ce passage se trouve dans la Bible des Septante, Proverbes, chap. XVII, après le Ps. 6 : τοῦ πιςου όλος ὁ κόσμος των χρημάτων, τοῦ δὲ ἀπιςου οὐδὲ ὀβολός. (Drach.)

leris, pro lucro computa. Antiquum dictum est : Avaro tam deest quod habet, quàm quod non habet. Credenti totus mundus divitiarum est. Infidelis autem etiam obolo indiget. Sic vivamus, tanquam nihil habentes, et omnia possidentes. Victus et vestitus, divitiæ Christianorum. Si habes in potestate rem tuam, vende; si non habes, projice. Tollenti tunicam, et pallium relinquendum est. Scilicet nisi tu semper recrastinans, et diem de die trahens, cautè et pedetentim tuas possessiunculas vendideris, non habet Christus unde alat pauperes suos. Totum Deo dedit, qui seipsum obtulit. Apostoli navem tantùm et retia reliquerunt. Vidua duo æra misit ad gazophylacium, et præfertur Crœsi divitiis. Facilè contemnit omnia, qui se semper cogitat esse moriturum.

PRÉFACE DE S. JÉROME

SUR

LE PANTATEUQUE DE MOÏSE.

A DÉSIDÉRIUS *.

Mon cher Desidérius (1), vous qui à votre naissance avez reçu le même nom que Daniel, comme un présage de ce que vous deviez être un jour, j'ai reçu vos lettres tant desirées, par lesquelles vous m'engagez de mettre au jour la version latine que j'ai faite du Pentateuque sur le texte hébreu. Outre les périls auxquels m'expose cette entreprise, elle ouvre encore un vaste champ à la malignité de mes censeurs, qui, jugeant des ouvrages d'esprit comme on juge ordinairement du vin, publient que je n'ai entrepris ma version que pour faire oublier celle des Septante par la nouveauté de la mienne, quoique j'aie très-souvent protesté (2) que, content d'apporter au temple du Seigneur ce que mes faibles efforts me permettaient de lui offrir, je ne cherchais nullement à souiller par la petitesse de mes dons les riches offrandes des autres. Mais rien n'a plus contribué à m'enhardir à ce travail que l'exemple d'Origène qui a joint à l'ancienne édition la version de Theodotion, en distinguant tout l'ouvrage par de petites étoiles (3) et de petites broches (4); et cela dans la vue d'éclaircir des endroits obscurs, et d'en retrancher de superflus, ceux surtout qu'on avait reçus sur l'autorité des Évangélistes et des Apôtres, dans lesquels nous lisons plusieurs passages tirés de l'Ancien Testament que nous ne trouvons plus au-
Matth. II, 15, jourd'hui dans nos exemplaires. Tels sont ceux-ci : *J'ai appelé mon*
23. *Fils de l'Égypte.... Parce qu'il sera appelé Nazaréen. Ils verront*
Joan. XIX, 37. *celui qu'ils ont percé.... Des fleuves d'eau vive couleront de son*
Joan. VII, 38. I Cor. II, 9. *cœur... L'œil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu, et le cœur de l'homme n'a point compris ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment ;* et plusieurs autres passages dont la discussion demanderait un ou-

* *Voyez* l'édition des Benédictins, tom. I, p. 1. Elle est à la tête du livre de la Genèse et des quatre autres livres suivans.

(1) C'était un saint prêtre de l'Aquitanie, qui composa avec Riparius le Traité touchant la vénération des reliques des saints martyrs, que saint Jérôme produisit contre Vigilance. D'autres croient que c'était un laïque très-considérable par son savoir, auquel ce même Père a écrit sa Lettre CLIV, selon l'édition des Bénédictins.

PRÆFATIO S. HIERONYMI

IN

MOYSI PENTATEUCHON.

AD DESIDERIUM.

Desiderii mei desideratas accepi epistolas, qui quodam præsagio futurorum, cum Daniele sortitus est nomen, obsecrantis ut translatum in Latinam linguam de Hebræo sermone Pentateuchum, nostrorum auribus traderem. Periculosum opus certè, et obtrectatorum meorum latratibus patens : qui me asserunt in Septuaginta Interpretum suggillationem nova pro veteribus cudere, ita ingenium quasi vinum probantes : cùm ego sæpissimè testatus sim, me pro virili portione in tabernaculo Dei offerre quæ possim, nec opes alterius aliorum paupertate fœdari. Quod ut auderem, Origenis me studium provocavit, qui editioni antiquæ translationem Theodotionis miscuit, asterisco et obelo, id est, stellâ et veru opus omne distinguens: dum aut illucescere facit quæ minùs ante fuerant; aut superflua quæque jugulat et confodit, maximè quæ Evangelistarum et Apostolorum auctoritas promulgavit. In quibus multa de Veteri Testamento legimus, quæ in nostris codicibus non habentur, ut est illud : *Ex Ægypto vocavi Filium meum ;* et : *Quoniam Nazaræus vocabitur ;* et : *Videbunt in quem compunxerunt ;* et : *Flumina de ventre ejus fluent aquæ vivæ ;* et : *Quæ nec oculus vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascenderunt, quæ præparavit Deus diligentibus se ;* et multa alia quæ proprium

(2) Voyez ci-dessus le prologue intitulé *Galeatus.*

(3) *Litt.* : astérisques *. Cette marque servait à faire remarquer ce qui ne se trouvait pas dans les Septante, mais ce qui avait été pris des versions de Théodotion et des autres, et qui se trouvait dans l'Hébreu.

(4) *Litt.* : obèles ——— . Cette marque servait à faire remarquer dans la version des Septante ce qui n'était pas dans le texte hébreu, et qui y avait été ajouté. *Voyez Origène, sur saint Matthieu.*

vrage à part (1). Que nos censeurs nous disent donc en quel endroit ces choses se trouvent écrites, et dans l'impuissance où ils sont de nous l'apprendre, montrons-les dans le texte original. Osée nous fournira le premier de ces passages, Isaïe le second, Zacharie le troisième, les Proverbes le quatrième; et le même Isaïe enfin le cinquième. L'ignorance où sont la plupart de nos adversaires à cet égard fait qu'ils s'attachent aux rêveries (2) des livres apocryphes (3), et qu'ils préfèrent à des écrits respectables et authentiques de véritables et de pures chimères. Mais mon dessein n'est pas de découvrir ici les causes de cette erreur : les Juifs prétendent que les Septante n'ont supprimé ces endroits que par une conduite pleine de prudence, puisqu'il était à craindre que Ptolémée, qui croyait l'unité d'un Dieu, ne vînt à se figurer que les Juifs admettaient plusieurs dieux, d'autant plus que cette doctrine avait assez de rapport avec celle de Platon. En effet, dans tous les endroits où l'Écriture sainte insinue la divinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, ou ils les ont interprétés différemment, ou les ont même supprimés, autant pour ménager la faiblesse de ce prince, que pour ne point découvrir les mystères de leur religion. Et d'ailleurs, je ne sais qui le premier a imaginé les cellules d'Alexandrie, et y a distribué ces interprètes qui s'accordèrent miraculeusement dans leur travail (4), puisqu'Aristée lui-même, capitaine des gardes de Ptolémée, et long-temps après lui Josèphe, n'ont rien dit de semblable; qu'au contraire ils rapportent l'un et l'autre que ces célèbres traducteurs s'assemblaient dans un même lieu, et que là ils conféraient ensemble sur leur version (5), sans songer à prophétiser comme on le prétend; et en effet (7), il y a bien de la difference entre un prophète et un interprète. L'un est inspiré d'en haut pour annoncer les choses futures; mais l'autre n'a besoin que d'érudition et d'éloquence pour interpréter dans sa langue des choses qu'il entend déjà dans une langue étrangère. A moins qu'on ne voulût se persuader que Cicéron, en traduisant en latin le traité économique de Xénophon ou le Protagoras (7) de Platon, ou le discours de Démosthène pour Ctésiphonte, eût été inspiré par le génie qui préside à l'éloquence; ou enfin il faudra dire que le Saint-Esprit a tiré des mêmes livres des témoignages différens selon les différens interprètes qu'il a fait parler; en sorte que les apôtres aient cité faussement des passages de l'Écriture qui ne se trouvent point dans le texte des Septante. Quoi donc, cher-

Osée XI, 1. Isa. XI, 1. Zach. XII, 10. Prov. XVIII, 4. Isa. LXIV, 4.

(1) Le mot grec σύνταγμα, que saint Jérôme emploie ici, signifie un commentaire, ou une explication fort longue et fort étendue.

(2) *Litt.* : Les Contes ou Fables des Ibériens. Ces peuples étaient sans doute ceux qui demeuraient proche de la province du Pont, entre Colchos et l'Arménie, et d'où devaient sortir les rois Gog et Magog, selon les visions de quelques auteurs apocryphes. On peut voir ce que dit saint Jérôme à ce sujet dans son Commentaire sur le chap. 38 d'Ezéchiel, tom. 3, p. 965, édit. des Bénéd.

(3) C'est-à-dire qu'ils s'imaginent que les auteurs sacrés avaient puisé ces passages dans des livres apocryphes comme ceux de l'Assomption ou de

σύνταγμα desiderant. Interrogemus ergo eos ubi hæc scripta sint; et cùm dicere non potuerint, de libris Hebraïcis proferamus. Primum testimonium est in Osee, secundum in Isaïa, tertium in Zacharia, quartum in Proverbiis, quintum æquè in Isaïa. Quod multi ignorantes, apocryphorum deliramenta sectantur, et Iberas nænias libris authenticis præferunt. Causas erroris non est meum exponere: Judæi prudenti factum dicunt esse consilio, ne Ptolemæus, unius Dei cultor, etiam apud Hebræos duplicem divitatem deprehenderet. Quod maximè idcircò faciebant, quia in Platonis dogma cadere videbatur. Denique ubicumque sacratum aliquid Scriptura testatur de Patre et Filio et Spiritu sancto, aut aliter interpretati sunt, aut omnino tacuerunt: ut et regi satisfacerent, et arcanum fidei non vulgarent. Et nescio quis primus auctor septuaginta cellulas Alexandriæ mendaciò suo extruxerit, quibus divisi eadem scriptitârint; cùm Aristæus ejusdem Ptolomæi ὑπερασπιςής, et multò post tempore Josephus, nihil tale retulerint. Sed in una basilica congregatos, contulisse scribant, non prophetâsse: aliud est enim vatem, aliud est esse interpretem: ibi Spiritus ventura prædicit; hìc eruditio et verborum copia, ea quæ intelligit transfert. Nisi fortè putandus est Tullius, Œconomicum Xenophontis, et Platonis Protagoram, et Demosthenis pro Ctesiphonte afflatus rhetorico spiritu transtulisse. Aut aliter de iisdem libris per Septuaginta, aliter per Apostolos Spiritus sanctus testimonia texuit: ut quod illi tacuerunt, hi scriptum esse mentiti sint. Quid igitur? damnamus veteres? Minimè. Sed post priorum stu-

l'Apocalypse d'Elie, parce qu'ils ne les trouvaient pas en propres termes dans les livres qui composent les Ecritures saintes.

(4) Il paraît par saint Justin, dans son livre contre les Gentils, que cette fable des cellules était cependant reçue par plusieurs chrétiens qui ne la regardaient pas comme un conte fait à plaisir, mais comme transmise par tradition et conservée dans quelques livres d'auteurs étrangers, c'est-à-dire d'Alexandrie; et c'est en effet sur la seule foi de cet ancien père que ceux qui l'ont suivi ont rapporté cette fable des soixante-douze cellules, et de la conformité prétendue de soixante-douze versions faites séparément.

(5) Josèphe en effet est d'accord en cela avec Aristee, et il paraît même l'avoir copié. *Voyez liv. 12, Antiq. cap. 2, et Aristée. Hist. des Septante interprètes.*

(6) Philon cependant suppose un esprit prophétique qui les inspirait, et qui faisait que, quoiqu'ils écrivissent séparément, ils se trouvaient cependant très-conformes entre eux. Il ne dit rien toutefois des soixante-douze cellules. *Voyez Philon, liv. 2 de la Vie de Moïse.* Et c'est sans doute sur l'autorité de cet auteur que saint Jérôme dit ci-après, dans la seconde préface sur le livre des Paralipomènes qu'il adresse à Domnion et a Rogation, que ces Septante interprètes ont été inspirés par le Saint-Esprit.

(7) D'autres manuscrits portent *Pythagoras*, leçon qui ne saurait être attribuée qu'à l'ignorance ou à l'inadvertance de quelque copiste.

chons-nous à ravaler ceux qui nous ont précédé? Nullement; mais, profitant de leurs études et de leurs recherches, je travaille selon mes forces dans la maison du Seigneur. Ils ont interprété les livres saints avant la venue du Messie, et ont écrit d'une manière douteuse et obscure ce qu'ils ne savaient que très-confusément. Mais pour moi qui suis venu depuis l'accomplissement des mystères de Jésus-Christ, j'écris moins ses prophéties que son histoire; et s'il est vrai qu'on raconte autrement ce qu'on a vu, que ce qu'on a simplement ouï dire, il n'est pas moins vrai qu'étant plus éclairé sur les mystères de l'homme-Dieu que ne l'étaient les Septante, j'en dois parler tout autrement que ces interprètes. Vous donc que l'envie et la malignité arment aujourd'hui contre moi, sachez que je n'accuse ni ne blâme les Septante, mais que je leur préfère hardiment les Apôtres. C'est par leurs bouches que Jésus-Christ m'instruit et me parle, je les lis préférablement aux prophètes que je mets au nombre de ceux qui ont reçu les dons spirituels, parmi lesquels les interprètes tiennent presque le dernier rang. Pourquoi donc vous livrer à l'envie, et soulever contre moi les simples et les ignorans ? Si ma version vous paraît pleine d'erreurs, interrogez les Hébreux eux-mêmes, consultez leurs docteurs des différentes villes. Ils vous feront lire dans leur texte touchant Jésus-Christ des choses que vous ne trouvez pas dans vos exemplaires, à moins que, par un étrange paradoxe, vous ne disiez que les Juifs aient reçu dans leurs livres des passages que les Apôtres avaient employés contre eux, ou que les exemplaires latins soient plus exacts que les exemplaires grecs, et ceux des Grecs plus exacts que ceux des Hébreux. Voilà ce que j'avais à dire contre mes censeurs. Pour vous, mon cher Desidérius, qui m'avez engagé dans un si grand travail, aidez-moi, je vous conjure, de vos prières, afin que je puisse traduire ces livres saints dans le même esprit qu'ils ont été écrits.

---

dia, in domo Domini quod possumus laboramus. Illi interpretati sunt ante adventum Christi, et quod nesciebant dubiis protulere sententiis : nos post passionem et resurrectionem ejus, non tam prophetiam quàm historiam scribimus : aliter enim audita, aliter visa narrantur : quod meliùs intelligimus, meliùs et proferimus. Audi igitur æmule, obtrectator ausculta : non damno, non reprehendo Septuaginta ; sed confidenter cunctis illis Apostolos præfero. Per illorum os mihi Christus sonat, quos ante Prophetas inter spiritualia charismata positos lego : in quibus ultimum pœnè gradum interpretes tenent. Quid livore torqueris ? quid imperitorum animos contra me concitas ? Sicubi in translatione tibi videor errare, interroga Hebræos : diversarum urbium magistros consule. Quod illi habent de Christo, tui codices non habent. Aliud est, si contra se posteà ab Apostolis usurpata testimonia probaverunt, et emendatiora sunt exemplaria Latina quàm Græca, et Græca quàm Hebræa. Verùm hæc contra invidos. Nunc te precor, Desideri charissime, ut quia tantum opus subire fecisti, et à Genesi exordium capere, orationibus juves : quò possim eodem spiritu quo scripti sunt libri, in Latinum eos transferre sermonem.

PRÉFACE DE S. JÉROME

SUR JOSUÉ *.

Puisque j'ai achevé le Pentateuque de Moïse, et que je me suis enfin acquitté d'une dette (1) si importante, il est temps de passer au livre de Jésus fils de Navé, que les Hébreux appellent הושע בן נון, *Josué Ben Nun*, ou Josué fils de Nun. Je travaillerai ensuite au livre des Juges, qu'ils appellent שפטים *Schophedim*, et enfin à ceux de Ruth et d'Esther, à qui ils n'ont point donné d'autres noms que ceux dont nous les appelons. Je dois avertir les lecteurs qu'ils aient soin que les copistes soient exacts à conserver cette multitude (2) infinie de noms hébreux, et à observer partout la distinction des versets (3); car autrement mon travail et leurs études seraient inutiles et sans fruit. Enfin, je proteste de nouveau que je n'ai point entrepris ma version pour décrier l'ancienne, comme me le reprochent mes amis même (4); mais que je n'ai eu d'autre but que de me rendre utile aux personnes qui ont avec moi une langue commune (5), et à qui mes ouvrages ne déplaisent pas; afin que, par le secours de mon édition, ils soient dispensés d'avoir les Hexaples des Grecs, qui demandent et un travail pénible, et une dépense considérable; et afin qu'en lisant les anciens manuscrits, ils puissent, dans les choses qui leur paraîtront douteuses, les comparer avec ma version et y trouver les éclaircissemens qu'ils cherchent. Ce qu'il était d'autant plus à propos de faire, que parmi les Latins il a y autant de versions differentes que d'exemplaires (6), et que chacun s'étant donné la liberté d'ajouter ou de retrancher ce qu'il a voulu, il est certainement impossible que la vérité subsiste avec des contradictions si étranges. Que mes ennemis (7) cessent donc de répandre leur poison sur moi et sur un ouvrage que la piété m'a fait entre-

* D'autres exemplaires ajoutent *et les Juges*. En effet, ces deux livres n'ont tous deux que cette seule préface. *Voyez l'édition des Benéd.* tom. I, p. 247.

(1) A la fin de cette préface il dit que c'est à la prière d'Eustoquie qu'il a fait cet ouvrage et plusieurs autres.

(2) *Litt.* : cette forêt de noms hebreux.

(3) *Litt.* : les distinctions qui divisent et partagent ce livre en tant de membres ou de parties. C'est ce que saint Jérôme, dans sa préface sur le livre des Paralipomènes, vers la fin, appelle versets.

(4) *Expl.* Ceux qui l'étaient avant cela. C'est de Rufin qu'il parle, et de

PRÆFATIO S. HIERONYMI

IN LIBRUM JOSUE.

Tandem finito Pentateucho Mosi, velut grandi fœnore liberati, ad Jesum filium Nave manum mittimus, quem Hebræi יהושע בן נון, id est Josue filium Nun, vocant; et ad Judicum librum, quem שפטים appellant; ad Ruth quoque et Esther, quos iisdem nominibus efferunt. Monemusque lectorem, ut sylvam Hebraïcorum nominum, et distinctiones per membra divisas diligens scriptor conservet, ne et noster labor et illius studium pereat; et ut inprimis, quod sæpè testatus sum, sciat me non in reprehensionem veterum nova cudere, sicut amici mei criminantur, sed pro virili parte offerre linguæ meæ hominibus (quos tamen nostra delectant), ut pro Græcorum ἑξαπλοῖς quæ et sumptu et labore maximo indigent, editionem nostram habeant. Et sicubi in antiquorum voluminum lectione dubitârint, hæc illis conferentes, inveniant quod requirunt : maximè cùm apud Latinos tot sint exemplaria quot codices; et unusquisque pro arbitrio suo vel addiderit vel subtraxerit quod ei visum est : et utique non possit verum esse quod dissonat. Unde cesset arcuato vulnere contra nos insurgere scorpius, et sanctum opus venenatâ carpere linguâ; vel susci-

quelques autres solitaires. *Voyez le 2e livre de son Apologie, contre Rufin.*

(6) *Litt.* : ma langue. Non pas celle des peuples de la Dalmatie, d'où il était originaire, mais la latine, qui était plus étendue, et dans laquelle il s'était perfectionné par le séjour qu'il avait fait à Rome avant et depuis son baptême.

(7) Voyez ce qu'en dit saint Augustin, liv. 2, de la Doctrine chrétienne, chap. 11.

(8) *Litt.* : que le scorpion cesse donc, etc.

prendre; s'il leur plaît, qu'ils le lisent; s'il leur déplaît, qu'ils le laissent, et se souviennent de ces paroles (1) du Roi-Prophète :

Ps. LXIX, 19 1 et suiv. *Votre bouche était remplie de malice,*
Et votre langue ne s'exerçait qu'à inventer des tromperies.
Etant assis, vous parliez contre votre frère,
Et vous tendiez un piége au fils de votre mère;
Vous avez fait toutes ces choses, et je me suis tenu dans le silence,
Vous avez cru, homme injuste, que je vous ressemblerais;
Mais je vous accuserai et vous ferai paraître vous-même devant votre face.

Quelle utilité ont-ils donc retirée de ces reproches menaçans, s'ils cherchent à détruire et à renverser ce que j'établis avec tant de peine; et si, pendant que les Juifs s'affligent de n'avoir plus d'occasion d'insulter les Chrétiens et de les décrier, il se trouve dans le sein même de l'Eglise des hommes jaloux et calomniateurs qui favorisent leurs desseins? Que si l'ancienne version (2) leur paraît si respectable, quoique je ne la méprise pas, et qu'ils se soient persuadés qu'on ne devait rien recevoir après elle, pourquoi souffrent-ils avec tant d'indifférence les additions et les retranchemens qu'on y a faits avec les astérisques et les obéles? Pourquoi les Eglises elles-mêmes ont-elles reçu le livre de Daniel, selon la version de Théodotion; pourquoi enfin Origène et Eusèbe surnommé Pamphile (3), qui ont fait la même chose (4), leur paraissent-ils si dignes d'admiration, ou quelle aurait été leur extravagance de nous présenter des faussetés et des chimères (5), après nous avoir montré la vérité sans aucun mélange (6)? Or, comment nos censeurs pourront-ils appuyer les témoignages qu'ils tirent de l'Ancien Testament (7), s'ils ne se trouvent point dans les anciens exemplaires? J'ai allégué toutes ces choses, afin qu'il ne parût pas que nous cédassions à la calomnie. Enfin, depuis que nous avons perdu sainte Paule (8), dont la vie a été un exemple de toutes les vertus, et que j'ai achevé les livres que je n'ai pu refuser à la vierge Eustochie, consacrée à Jésus-Christ (9), j'ai résolu d'employer le reste de mes jours à travailler

(1) *Litt.* : de ces vers.

(2) Cette version latine avait été faite sur celle des Septante, sans consulter le texte hébreu. Elle a été appelée la *commune* par saint Jérôme, et l'*italique* par saint Augustin, et depuis la version de saint Jérôme elle a reçu le surnom d'*ancienne;* on n'a jamais su qui en était l'auteur. Le style en était simple et d'une basse latinité. Nobilius l'a reproduite en majeure partie dans l'édition vaticane du texte des Septante, réimprimé à Paris. (Drach.)

(3) Eusèbe s'était uni de la plus étroite amitié avec Pamphile, prêtre de Césarée. Celui-ci ayant été martyrisé en 309, Eusèbe prit son nom pour éterniser sa mémoire dans son cœur. (Drach.)

piens, si placet; vel contemnens, si displicet : memineritque illorum versuum :

Os tuum abundavit nequitiâ,
Et lingua tua concinnabat dolos.
Sedens adversùs fratrem tuum loquebaris,
Et adversùs filium matris tuæ ponebas scandalum :
Hæc fecisti, et tacui.

Existimâsti iniquè quòd ero tui similis :
Arguam te, et statuam contra faciem tuam.

Quæ enim audientis vel legentis utilitas est, nos laborando sudare, et alios detrahendo laborare? dolere Judæos quòd calumniandi eis et irridendi Christianos sit ablata occasio; et Ecclesiæ homines id despicere, imò lacerare, unde adversarii torqueantur? Quòd si vetus eis tantùm interpretatio placet, quæ et mihi non displicet, et nihil extrà recipiendum putant; cur ea quæ sub asteriscis et obelis vel addita sunt vel amputata, legunt, et negligunt? Quare Danielis juxta Theodotionis translationem, Ecclesiæ susceperunt? cur Origenem mirantur, et Eusebium Pamphili, cunctas editiones similiter differentes? Aut quæ fuit stultitia, postquam vera dixerint, proferre quæ falsa sunt? Unde autem in Novo Testamento probare poterunt assumpta testimonia, quæ in Libris veteribus non habentur? Hæc dicimus, ne omninò calumniantibus tacere videamur. Cæterùm post sanctæ Paulæ dormitionem, cujus vita virtutis exemplum est, et hos libros quos Eustochiæ virgini Christi ne-

(4) C'est-à-dire qui ont consulté les différentes éditions.

(5) Les différences qu'ils trouvaient entre le texte original et les autres versions.

(6) La version des Septante et celles qui lui étaient conformes.

(7) *Autr.* Qui sont cités par le Nouveau Testament comme étant tirés de l'Ancien, vu qu'ils ne se trouvent point dans ces anciennes versions ou exemplaires. Ceci a trait aux passages qu'il a rapportés au commencement de sa Préface sur le Pentateuque. *Voyez ci-dessus.*

(8) Cette sainte veuve mourut l'an 404 de J.-C. à Bethléem, où elle s'était retirée pour vivre dans la solitude, et se consacrer entièrement à la pénitence.

(9) Eustochie était fille de sainte Paule, qu'elle accompagna dans sa retraite à Bethléem, et dont elle suivit les bons exemples.

sur les Prophètes, et de reprendre un ouvrage que j'avais interrompu depuis long-temps; surtout puisque le saint et admirable Pammachius (1) me le demande avec tant d'instance par ses lettres; et que, dans l'ardeur que je ressens d'arriver à la céleste patrie, je dois me boucher les oreilles pour ne point entendre ces chants funestes et mortels des Syrènes.

(1) Pammachius était un des seigneurs de la ville de Rome avec qui saint Jérôme avait étudié, qui, après la mort de Pauline, fille de sainte Paule sa femme, renonça à toutes les dignités, et consacra ses biens à Dieu entre les mains des pauvres et aux besoins de l'Eglise, et se retira dans la solitude. Saint Jérôme fait son éloge, *Epist.* 54, *ad Pammach.*, p. 582 et suiv., tom. 4 de ses OEuvres, et il décrit son assiduité à la lecture des livres saints. *Epist.* 31, *ad Pammach.*, p. 243 et suiv., tom. 4.

gare non potui, decrevimus dum spiritus hos regit artus, Prophetarum explanationi incumbere, et omissum jam diu opus, quodam postliminio, repetere : præsertim cùm et admirabilis sanctusque vir Pammachius hoc idem litteris flagitet; et nos ad patriam festinantes, mortiferos Sirenarum cantus surdâ debeamus aure transire.

PRÉFACE DE S. JÉROME

SUR

LE LIVRE DES PARALIPOMÈNES *.

Si la version des Septante se fût conservée jusqu'à nous dans toute sa pureté, et telle que ces interprètes l'avaient faite, il serait inutile, mon cher Chromatius, vous que la science et la piété rendent un des plus illustres évêques de l'Eglise (1), il serait, dis-je, inutile que vous m'engageassiez à faire une version latine sur le texte hébreu. Je devrais moi-même approuver par mon silence un ouvrage une fois reçu, et dont l'Eglise naissante a tiré tous les dogmes et toutes les preuves de sa foi. Mais maintenant que nous voyons autant d'exemplaires différens qu'il y a de provinces chrétiennes, et que cette version ancienne, et commune autrefois à toutes les Eglises, se trouve visiblement corrompue et altérée, vous vous persuadez avec justice qu'il m'est libre de discerner parmi ce grand nombre de versions celle qui est la plus conforme à la vérité de l'original, ou même d'en faire une nouvelle, afin de confondre l'audace des Juifs, qui nous raillent sans cesse (2). Alexandrie, ou plutôt l'Egypte entière, retentit des éloges qu'elle donne au travail d'Hesychius (3) sur les Septante. Depuis Constantinople jusqu'à Antioche l'on reçoit les exemplaires du martyr Lucien (4); les provinces du milieu lisent ceux de la Palestine; c'est l'ouvrage d'Origène qu'Eusèbe et Phamphile ont rendu public (5), et toute la terre se trouve partagée entre ces trois versions. D'ailleurs Origène n'a pas seulement composé ses Tétraples (6), disposant les textes de manière qu'on peut voir d'un coup d'œil les différences qui s'y rencontrent. Mais ce qui pourrait paraître encore plus hardi, il a joint dans son édition la version des Septante avec celle de Théodotion, marquant par des astérisques les endroits

* *Voyez* l'édition des Bénédictins, *p.* 1022, *tom.* 1.

(1) Chromatius était évêque d'Aquilée, ville d'Italie. Il était un des plus savans et des plus saints prélats de son siècle. Saint Jérôme fait son éloge, *Epist.* 7, *p.* 13, *tom.* 4 de ses OEuvres, seconde partie.

(2) Les Juifs raillaient les Chrétiens, et leur reprochaient d'ignorer le texte de l'Ancien Testament.

(3) Moine d'Alexandrie, qui entreprit de corriger la version des Septante sur les exemplaires les plus corrects qu'il put trouver : il a vécu vers l'an 310 ou 311.

(4) Prêtre d'Antioche; vers le même temps qu'Hésychius, il fit une nouvelle édition de la version des Septante, qu'il corrigea sur les exemplaires les plus corrects, et sur quelques endroits il consulta même le texte hébreu : cette édition fut surnommée *la Lucienne*. Ce saint a souffert le martyre sous l'empereur Maximin. *Voy*. Eusèbe, *lib.* 8 *Hist. cap.* 25, *et lib.* 9, *cap.* 5.

PRÆFATIO S. HIERONYMI

IN LIBRUM PARALIPOMENON.

Si Septuaginta Interpretum, pura, et ut ab eis in Græcum versa est, editio permaneret, superfluè me, mi Chromati, episcoporum santissime atque doctissime, impelleres ut Hebræa volumina Latino sermone transferrem. Quod enim semel aures hominum occupaverat, et nascentis Ecclesiæ roboraverat fidem, justum erat etiam nostro silentio comprobari. Nunc verò cùm pro varietate regionum diversa ferantur exemplaria, et germana illa antiquaque translatio corrupta sit, atque violata; nostri arbitrii putas, aut è pluribus judicare quid verum sit, aut novum opus in veteri opere cudere; illudentibusque Judæis, cornicum, ut dicitur, oculos configere. Alexandria et Ægyptus in Septuaginta suis Hesychium laudat auctorem. Constantinopolis usque Antiochiam, Luciani martyris exemplaria probat. Mediæ inter has provinciæ Palæstinos codices legunt, quos ab Origene elaboratos Eusebius et Pamphilus vulgaverunt : totusque orbis hâc inter se trifariâ varietate compugnat. Et certè Origenes non solùm exemplaria composuit quatuor editionum, è regione singula verba describens, ut unus dissentiens, statim cæteris inter se consentientibus arguatur : sed, quod majoris audaciæ est, in editione Septuaginta Theodotionis editionem miscuit, asteriscis designans quæ minùs antè fuerant, et virgulis quæ ex superfluo videbantur apposita. Si igitur aliis licuit non tenere quod semel susceperant; et post Septuaginta cellulas, quæ vulgò sine auctore jactantur,

(5) Ceci n'empèchait pas que l'édition d'Origène où ce père avait marqué les changemens et les variations de la version de Théodotion, et les différences de l'hébreu distinguées par des astérisques et des obèles, ne fût partout universellement répandue et consultée, et ne fût lue dans toutes les assemblées chrétiennes. *Voy. saint Jérôme dans la préface de son Commentaire sur Daniel, et epist.* 89 *à saint Augustin, p.* 626, *tom.* 4, *seconde partie.*

(6) *Litt.* : son exemplaire. *Autr.* : son edition de quatre autres editions, en les rapportant à côté l'une de l'autre.

obscurs, et par des obèles (1) ceux qui lui paraissaient superflus. Si donc quelques-uns se sont crus en droit de rejeter ce qu'on avait une fois admis universellement ; si de nouvelles cellules ont été opposées à celles d'Alexandrie qui ont perdu tout leur crédit (2), n'ayant pu se soutenir par aucune autorité, et si enfin on lit dans les Eglises des choses que les Septante ont ignorées, pourquoi les Latins ne recevront-ils mon travail, puisque, sans donner atteinte à l'ancienne version, j'ai fait ma version de manière que je puis la justifier non-seulement par l'autorité des Hébreux (3), mais, ce qui est encore plus fort, par celle des Apôtres mêmes (4). J'ai fait depuis peu un Traité de la meilleure manière d'interpréter (5), dans lequel je montre que l'on trouve dans l'hébreu ces passages cités dans l'Evangile, ainsi
Matth. II, 15. que bien d'autres : *J'ai appelé mon Fils de l'Egypte..... Parce qu'il*
Ibid. XXIII. *sera appelé Nazaréen... Ils verront celui qu'ils ont percé;* et ce passage
Joan. XIX, 37. I Cor. II, 9. de l'Apôtre : *L'œil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu, et le cœur de l'homme n'a point conçu ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment* (6). Il est certain que les Apôtres et les Evangélistes n'ont point ignoré la version des Septante : pourquoi donc ont-ils écrit des choses qui ne se trouvent point dans ces interprètes ? Jésus-Christ notre Seigneur,
Joan. VII, 38. et l'auteur de l'un et l'autre testament, dit dans saint Jean : *Si quelqu'un croit en moi*, comme parle l'Ecriture, *il sortira de son cœur des fleuves d'une eau vive.* Paroles qui certainement sont dans l'Ecriture, puisque Jésus-Christ même l'assure : mais où se trouvent-elles ? les Septante n'en font nulle mention; l'Eglise, d'ailleurs, rejette les livres apocryphes (7). Il faut donc recourir nécessairement à l'hébreu, d'où Jésus-Christ a emprunté ces paroles, et d'où les apôtres ont tiré tout ce qu'ils avancent. Je n'ai cherché dans ce discours, en conservant le respect dû aux anciens, qu'à répondre à ceux qui me déchirent en public d'une manière si furieuse, pendant que dans le secret ils lisent mes ouvrages, et sont en même temps mes accusateurs et mes apologistes, puisqu'ils ne condamnent en moi que ce qu'ils approuvent tous les jours dans les autres : comme si le mal et le bien ne consistaient pas dans les choses mêmes et changeaient selon l'auteur. Au reste, je me souviens d'avoir donné autrefois (8) aux Latins (9) une édition des Septante que j'avais corrigée sur le Grec ; et qu'ainsi l'on aurait tort de me faire passer pour l'ennemi de ceux dont j'ai coutume d'emprunter les paroles dans mes discours publics (10); et quant à ce que tout récemment (11) je viens de traduire le livre *des Jours* ou *des Paralipomènes* (12), je ne l'ai fait que

(1) *L'astérisque* était la figure d'une étoile, et l'*obèle* ou broche était une espèce de raie ou tiret plus gros par un bout que par l'autre. Les anciens avaient diverses marques qu'ils appelaient *notes*, dont ils se servaient en lisant, pour marquer ce qu'ils trouvaient ou remarquable ou obscur. *Voyez les notes de Valois sur Eusèbe, Hist. l.* 1, *cap.* 2. On a fait plusieurs traités sur ces notes des anciens. Fabricius, dans sa Bibliothèque latine, 1re *édit. p.* 83 *et suiv. de l'appendix,* en indique la plupart. *Voyez la table et le supplém. de la* 4e *édition.*

(2) *Voyez ce que nous avons dit dans les notes sur la préface du Pentateuque, ci-dessus.*

singulas cellulas aparuere, hocque in ecclesiis legitur quod Septuaginta nescierunt; cur me non suscipiant Latini mei, qui, inviolatâ editione veteri, ita novam condidi, ut laborem meum Hebræis, et, quod his majus est, Apostolis auctoribus probem? Scripsi nuper librum de optimo genere interpretandi, ostendens illa de Evangelio : *Ex Ægypto vocavi Filium meum;* et : *Quoniam Nazaræus vocabitur;* et : *Videbunt in quem compunxerunt;* et illud Apostoli : *Quæ oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascenderunt, quæ præparavit Deus diligentibus se,* cæteraque his similia, in Hebræorum libris inveniri. Certè Apostoli et Evangelistæ Septuaginta Interpretes noverant : et unde eis hæc dicere, quæ in Septuaginta non habentur? Christus Dominus noster, utriusque Testamenti conditor, in Evangelio secundùm Joannem : *Qui credit*, inquit, *in me, sicut dicit Scriptura, flumina de ventre ejus fluent aquæ vivæ.* Utique scriptum est, quod Salvator scriptum esse testatur. Ubi scriptum est? Septuaginta non habent : apocrypha nescit Ecclesia. Ad Hebræos igitur revertendum est, unde et Dominus loquitur, et discipuli exempla præsumunt. Hæc pace veterum loquor, et obtrectatoribus meis tantùm respondeo, qui canino dente me rodunt, in publico detrahentes, legentes in angulis, iidem et accusatores et defensores, cùm in aliis probent quod in me reprobant : quasi virtus et vitium non in rebus sit, sed cum auctore mutetur. Cæterùm memini editionem Septuaginta translatorum, olim de Græco emendatam tribuisse me nostris : nec inimicum debere æstimari eorum, quos in conventu fratrum semper edissero. Et quòd

(3) Par le texte hebreu et par ceux qui entendent cette langue.

(4) Par la conformité des textes que les Apôtres en ont cites. Ceci a rapport aux passages qu'il cite ci-après.

(5) *Voyez la lettre* 33, *à Pammaque*, *p.* 248, *tome* 4, *seconde partie;* cette lettre est écrite, à ce que l'on croit, au commencement de l'annee 396.

(6) *Voyez la preface sur le Pentateuque ci-dessus.*

(7) C'est-à-dire : ainsi elles ne pouvaient donc avoir eté prises que de quelques livres apocryphes : or, c'est ce que l'on ne peut pas supposer, puisque l'Eglise les rejette. *Voyez la note sur la préface du Pentateuque.*

(8) Vers l'an 386.

(9) *Litt.* : aux nôtres.

(10) *Litt.* : dans l'assemblée de mes frères. On ne voit pas que saint Jérôme ait jamais exercé lés fonctions sacerdotales; ainsi ces discours publics ne doivent pas s'entendre des predications, mais des entretiens qu'il avait avec ceux qui demeuraient avec lui.

(11) En l'annee 396, ou 397.

(12) *Litt.* : *Dabre jamin.* On prononcerait ces deux mots, d'après les points massoretiques : *Dibre Hayamim.*

pour retrancher des embarras incroyables, que pour donner(1) quelque ordre à des noms sans nombre que la négligence des copistes avait rendu confus et embarrassés; et pour tirer enfin ce livre de la barbarie dans laquelle il languissait depuis long-temps; content d'ailleurs comme un autre Isménias (2), de ne chanter que pour moi et pour mes amis, si les autres sont sourds à mes accords.

(1) *Litt.* : par le moyen de la distinction des versets. *Voyez la troisième note sur la préface du livre de Josué.*

(2) Fameux joueur d'instrumens en réputation chez les Thébains. *Voyez Plutarque en parlant de Périclès.*

---

nunc דברי הימים, *Dabre jamin*, id est, *Verba dierum*, interpretatus sum : idcirco feci, ut inextricabiles moras, et sylvam nominum, quæ scriptorum confusa sunt vitio, sensuumque barbariem, apertiùs et per versuum cola digererem, mihimetipsi et meis juxta Ismeniam canens, si aures surdæ sunt cæterorum.

PRÉFACE DE S. JÉROME

SUR LE MÊME LIVRE.

A DOMNION ET ROGATIEN *.

Comme l'on comprend plus facilement l'histoire grecque après avoir visité Athènes, et le troisième livre de Virgile, lorsque, partant de Troade ou de Troie pour arriver sur les bords du Tibre, on a passé par Leucate, ensuite au pied du mont Vésuve, et de là en Sicile; ainsi l'on entend beaucoup mieux l'Écriture sainte lorsqu'on a vu soi-même la Judée, et que l'on a appris en voyant dans les lieux la situation et les noms anciens et modernes de ses villes. C'est ce qui m'a obligé à parcourir, avec des Hébreux d'une érudition consommée, ces lieux du nom desquels toutes les églises de Jésus-Christ retentissent aujourd'hui. Car enfin, mes chers Domnion et Rogatien (1), je me fie si peu à mes forces et à mes propres lumières dans ce qui regarde l'Écriture sainte, que je consulte les autres sur ce que je crois le mieux savoir; jugez par là de ce que je dois faire lorsque j'ai quelques doutes. Pensant donc à satisfaire aux instances que vous me fîtes, il y a quelque temps, de traduire en latin le livre des Paralipomènes, j'ai fait venir de Tibériade un ancien docteur de la loi, dont la science est en admiration parmi les Hébreux, et après avoir conféré avec lui sur ce livre, depuis le commencement jusqu'à la fin, j'ai entrepris ce que vous exigiez de moi. D'ailleurs, je vous avouerai franchement que les noms propres qui se trouvent dans ce livre sont tellement défigurés dans les exemplaires grecs et latins, qu'on les prendrait moins pour des mots hébreux que pour des termes barbares et des noms sarmatiques (2). Toutefois on ne doit point imputer ces fautes aux Septante qui, étant animés du Saint-Esprit (3), n'ont pu tomber dans l'erreur; mais aux copistes qui ont transcrit avec peu d'exactitude et de soin un original très-correct, et qui de deux ou trois mots n'en ont fait qu'un seul en retranchant des syllabes, ou d'un mot qu'ils trouvaient trop long, en ont fait deux ou trois : d'ailleurs les noms appellatifs qui s'y trouvent ne sont pas des noms propres

* *Voy.* l'edition des Bénédictins, *tom.* 1, *p.* 1418. Cette préface commence : *Eusebius Hieronymus Domnioni et Rogatiano suis in Jesu Christo, salutem.*

(1) On croit que Domnion et Rogatien étaient frères, et qu'ils demeuraient à Rome, où ils vivaient dans une grande piété, exerçant l'hospitalité. Selon

PRÆFATIO S. HIERONYMI

IN EUMDEM LIBRUM.

AD DOMNIONEM ET ROGATIANUM.

Quomodò Græcorum historias magìs intelligunt, qui Athenas viderint; et tertium Virgilii librum, qui à Troade per Leucaten, et Acroceraunia, ad Siciliam, et inde ad ostia Tiberis navigârint : ita sanctam Scripturam lucidiùs intuebitur, qui Judæam oculis contemplatus est, et antiquarum urbium memorias, locorumque vel eadem vocabula, vel mutata cognoverit. Unde et nobis curæ fuit, cum eruditissimis Hebræorum hunc laborem subire, ut circumiremus provinciam quam universæ Christi ecclesiæ sonant. Fateor enim, mi Domnion et Rogatione charissimi, nunquam me in divinis voluminibus propriis viribus credidisse, nec habuisse magistrum opinionem meam; sed ea etiam de quibus scire me arbitrabar, interrogare me solitum. Quantò magìs de his super quibus anceps eram? Denique cùm à me nuper litteris flagitâssetis, ut vobis Paralipomenon Latino sermone transferrem, de Tiberiade legis quondam doctorem, qui apud Hebræos admirationi habebatur, assumpsi; et contuli cum eo à vertice, ut aiunt, usque ad extremum unguem : et sic confirmatus, ausus sum facere quod jubebatis. Liberè enim vobis loquor, ita et in Græcis et Latinis codicibus hic nominum liber vitiosus est, ut non tam Hebræa quàm Barbara quædam et Sarmatica nomina congesta arbitrandum sit. Nec hoc Septuaginta Interpretibus, qui, Spiritu sancto pleni, ea quæ vera fuerant transtulerunt, sed scriptorum culpæ adscribendum, dum de inemendatis inemendata scriptitant : et sæpè tria nomina, subtractis è medio syllabis, in unum vocabulum cogunt, vel è regione unum nomen, propter latitudinem suam, in duo vel tria vocabula dividunt.

Rufin, Domnion est mort vers l'an 401, en réputation de sainteté : quelques-uns lui ont donné la qualité de prêtre.

(2) Les peuples auxquels la Sarmatie, province de la Scythie, donnait ce nom, habitaient les montagnes, et étaient cruels et sauvages.

(3) *Voy. ci-dessus la note* 8 *sur la préface du Pentateuque.*

d'hommes, comme la plupart des lecteurs le pensent; mais ils signifient des lieux, des villes, des forêts, des provinces, et expriment souvent d'une manière indirecte et figurée des histoires entières; de là vient qu'on trouve fréquemment dans les livres des Rois ces paroles : *Cela n'est-il pas écrit dans le journal des rois de Juda?* et néanmoins il ne s'en trouve rien dans nos exemplaires. Au reste, le livre (1) qui dans nos exemplaires est partagé (2) à cause de sa longueur, ne l'est point chez les Hébreux, qui l'appellent Journal ou Paroles des jours. La même chose est arrivée au livre (3) de Cicéron intitulé *Brutus*, que l'on a partagé en trois, quoique ce partage ait été inconnu à l'auteur de l'ouvrage. Il faut aussi prendre garde, comme nous l'avons déjà remarqué, que souvent les appellatifs y désignent plutôt les choses mêmes que des noms propres d'hommes, et qu'enfin toute la science (4) de l'Ecriture sainte est renfermée dans ce livre. En effet, des histoires qui avaient été entièrement omises, ou touchées légèrement ailleurs, s'y trouvent développées et mises dans un jour favorable par une simple explication de quelques mots. Je vous envoie donc cet ouvrage que j'ai achevé avec le secours de vos prières, et je m'attends fort que, quoiqu'il soit agréablement reçu de mes amis, il déplaira à mes envieux : car, comme remarque Pline, la plupart des hommes aiment mieux mépriser les bonnes choses que de s'en instruire. Si quelqu'un s'en déclare le censeur, qu'il consulte les Hébreux; qu'avec toute la droiture de sa conscience il en examine l'ordre et la suite, et qu'après cela il me reprenne s'il le peut. J'y ai marqué d'une étoile (5) ce qu'on a pris de l'hébreu et qu'on ne trouve point dans le latin (6), et d'une petite ligne en travers (7), ce qui n'est point dans l'hébreu, et que les Septante ont ajouté, ou pour la grâce et la liaison du discours, ou par les lumières du Saint-Esprit.

(1) Dabre-jamim; *c'est-à-dire* paroles des jours. Dans les Bibles hébraïques des exemplaires modernes, ce livre est également partagé en deux.

(2) En deux livres.

(3) *Litt.* : au dialogue.

(4) L'intelligence ou la clef.

(5) *Litt.* : d'astérisques; *c'est-à-dire* d'étoiles *.

(6) *Litt.* : dans les exemplaires latins.

(7) *Litt.* : et par un obèle; *c'est-à-dire* une ligne ou broche en travers. ÷

Sed et ipsæ appellationes, non homines, ut plerique æstimant, sed urbes et regiones, et saltus, et provincias sonant, et obliquè sub interpretatione et figura eorum quædam narrantur historiæ: de quibus in Regnorum libro dicitur: *Nonne ecce hæc scripta sunt in libro verborum dierum regum Juda?* quæ utique in nostris codicibus non habentur. Hoc primùm sciendum, quòd apud Hebræos Paralipomenon liber unus sit, et apud illos vocetur דברי ימים, id est, *verba dierum:* qui propter magnitudinem, apud nos divisus est. Quod nonnulli etiam in Bruto, Ciceronis dialogo, faciunt, ut eum in tres partes secent, cùm unus à suo auctore sit editus. Deinde etiam illud attendendum, quòd frequenter nomina, non vocabula hominum, sed rerum, ut dixi, significantias sonent; ad extremum, quòd omnis eruditio Scripturarum in hoc libro continetur; et historiæ vel quæ prætermissæ sunt in suis locis, vel perstrictæ leviter, hìc per quædam verborum compendia explicentur. Orationum itaque vestrarum adjutus auxilio, misi librum benevolis placiturum, tamen invidis displiciturum esse non ambigo. Optima enim quæque, ut ait Plinius, malunt contemnere et invidere plerique, quàm discere. Si quis in hac interpretatione voluerit aliquid reprehendere, interroget Hebræos, suam conscientiam recolat, videat ordinem textumque sermonis; et tunc nostro labori, si potuerit, detrahat. Ubicumque ergo asteriscos, id est stellas, radiare in hoc volumine videritis: ibi sciatis de Hebræo additum, quod in Latinis codicibus non habetur. Ubi verò obelus, transversa scilicet virga, præposita est, illic signatur quid Septuaginta Interpretes addiderint, vel ob decoris gratiam, vel ob Spiritûs sancti auctoritatem, licèt in Hebræis voluminibus non legatur.

---

d'hommes, comme la plupart des lecteurs le pensent; mais ils signifient des lieux, des villes, des forêts, des provinces, et expriment souvent d'une manière indirecte et figurée des histoires entières; de là vient qu'on trouve fréquemment dans les livres des Rois ces paroles : *Cela n'est-il pas écrit dans le journal des rois de Juda?* et néanmoins il ne s'en trouve rien dans nos exemplaires. Au reste, le livre (1) qui dans nos exemplaires est partagé (2) à cause de sa longueur, ne l'est point chez les Hébreux, qui l'appellent Journal ou Paroles des jours. La même chose est arrivée au livre (3) de Cicéron intitulé *Brutus*, que l'on a partagé en trois, quoique ce partage ait été inconnu à l'auteur de l'ouvrage. Il faut aussi prendre garde, comme nous l'avons déjà remarqué, que souvent les appellatifs y désignent plutôt les choses mêmes que des noms propres d'hommes, et qu'enfin toute la science (4) de l'Ecriture sainte est renfermée dans ce livre. En effet, des histoires qui avaient été entièrement omises, ou touchées légèrement ailleurs, s'y trouvent développées et mises dans un jour favorable par une simple explication de quelques mots. Je vous envoie donc cet ouvrage que j'ai achevé avec le secours de vos prières, et je m'attends fort que, quoiqu'il soit agréablement reçu de mes amis, il déplaira à mes envieux : car, comme remarque Pline, la plupart des hommes aiment mieux mépriser les bonnes choses que de s'en instruire. Si quelqu'un s'en déclare le censeur, qu'il consulte les Hébreux; qu'avec toute la droiture de sa conscience il en examine l'ordre et la suite, et qu'après cela il me reprenne s'il le peut. J'y ai marqué d'une étoile (5) ce qu'on a pris de l'hébreu et qu'on ne trouve point dans le latin (6), et d'une petite ligne en travers (7), ce qui n'est point dans l'hébreu, et que les Septante ont ajouté, ou pour la grâce et la liaison du discours, ou par les lumières du Saint-Esprit.

(1) Dabre-jamim; *c'est-à-dire* paroles des jours. Dans les Bibles hébraïques des exemplaires modernes, ce livre est également partagé en deux.
(2) En deux livres.
(3) *Litt.:* au dialogue.
(4) L'intelligence ou la clef.
(5) *Litt.:* d'astérisques; *c'est-à-dire* d'étoiles *.
(6) *Litt.:* dans les exemplaires latins.
(7) *Litt.:* et par un obèle; *c'est-à-dire* une ligne ou broche en travers. ÷

Sed et ipsæ appellationes, non homines, ut plerique æstimant, sed urbes et regiones, et saltus, et provincias sonant, et obliquè sub interpretatione et figura eorum quædam narrantur historiæ: de quibus in Regnorum libro dicitur: *Nonne ecce hæc scripta sunt in libro verborum dierum regum Juda?* quæ utique in nostris codicibus non habentur. Hoc primùm sciendum, quòd apud Hebræos Paralipomenon liber unus sit, et apud illos vocetur דברי ימים, id est, *verba dierum:* qui propter magnitudinem, apud nos divisus est. Quod nonnulli etiam in Bruto, Ciceronis dialogo, faciunt, ut eum in tres partes secent, cùm unus à suo auctore sit editus. Deinde etiam illud attendendum, quòd frequenter nomina, non vocabula hominum, sed rerum, ut dixi, significantias sonent; ad extremum, quòd omnis eruditio Scripturarum in hoc libro continetur; et historiæ vel quæ prætermissæ sunt in suis locis, vel perstrictæ leviter, hìc per quædam verborum compendia explicentur. Orationum itaque vestrarum adjutus auxilio, misi librum benevolis placiturum, tamen invidis displiciturum esse non ambigo. Optima enim quæque, ut ait Plinius, malunt contemnere et invidere plerique, quàm discere. Si quis in hac interpretatione voluerit aliquid reprehendere, interroget Hebræos, suam conscientiam recolat, videat ordinem textumque sermonis; et tunc nostro labori, si potuerit, detrahat. Ubicumque ergo asteriscos, id est stellas, radiare in hoc volumine videritis : ibi sciatis de Hebræo additum, quod in Latinis codicibus non habetur. Ubi verò obelus, transversa scilicet virga, præposita est, illic signatur quid Septuaginta Interpretes addiderint, vel ob decoris gratiam, vel ob Spiritûs sancti auctoritatem, licèt in Hebræis voluminibus non legatur.

PRÉFACE DE S. JÉROME

SUR LA TRADUCTION

DES LIVRES D'ESDRAS ET DE NÉHÉMIE.

AUX MÊMES DOMNION ET ROGATIEN *.

J'ignore encore lequel des deux est le plus difficile, ou de vous accorder ce que vous me demandez, ou de vous le refuser; d'un côté, je me sens beaucoup d'inclination à vous obéir, et de l'autre vous m'imposez un fardeau si pesant qu'il m'accablera peut-être avant que je m'en sois déchargé. Ajoutez à cela la jalousie de mes censeurs qui trouvent à blamer tout ce qui vient de ma part, et qui d'autres fois, cédant aux remords de leur conscience, lisent en secret ce qu'ils déchirent en public; c'est ce qui
Ps. cxix, 2. m'oblige de crier avec le Prophète : *Seigneur, défendez-moi contre les lèvres injustes et la langue perfide.* Voilà trois ans que vous ne cessez de me presser par de fréquentes lettres (1) de vous traduire de l'hébreu les livres d'Esdras (2), comme si vous n'aviez pas les textes grecs et latins, et que l'envie n'attaquât pas aussitôt tout ce qui sort de mes mains. C'est le comble de la folie, comme dit un ancien, de travailler sans utilité et de grossir le nombre de ses envieux. Je vous conjure donc, mes véritables amis Domnion et Rogatien, de lire l'ouvrage que je vous envoie, sans le communiquer à personne; surtout qu'il ne tombe point entre les mains de ces orgueilleux censeurs qui critiquent tout ce qu'ils ne sont pas capables de faire; si cependant il ne déplaisait pas à quelqu'un de nos frères, vous pourriez le lui prêter, et vous l'avertirez qu'en le copiant, il écrive distinctement et sépare les noms hébreux qu'il y trouvera en grand nombre : car la correction de cet ouvrage serait inutile et sans fruit, si elle n'était conservée par les copistes. Au reste, ne vous étonnez pas que je ne donne qu'un livre, et que j'aie rejeté, comme rem-

* *Voyez* l'édition nouvelle, *p.* 1106, *tom.* 1.

(1) Domnion et Rogatien l'en avaient sollicité dès l'an 389. *Voyez la note* (1) *sur la préface précédente.*

(2) Quelques manuscrits et quelques éditions ajoutent ici le livre d'Esther; mais ce livre n'a été traduit en latin par saint Jérôme que long-temps après, à la prière de Paule et d'Eustochie. *Voy. la préface sur ce livre, p.* 1135, *tom.* 1 *des ouvrages de saint Jérôme de l'édition des Bénédictins.*

PRÆFATIO S. HIERONYMI

IN TRANSLATIONEM LIBRORUM

ESDRÆ ET NEHEMIÆ.

AD EOSDEM DOMNIONEM ET ROGATIANUM.

Utrum difficilius sit facere quod poscitis, an negare, necdum statui : nam neque vobis aliquid imperantibus abnuere, sententiæ est; et magnitudo oneris impositi ita cervices premit, ut antè sub fasce ruendum sit, quàm levandum. Accedunt ad hoc invidorum studia, qui omne quod scribimus reprehendendum putant, et interdum contra se conscientiâ repugnante, publicè lacerant quæ occultè legunt, in tantum ut clamare compellar, et dicere : *Domine, libera animam meam à labiis iniquis, et à lingua dolosa.* Tertius annus est quòd semper scribitis atque rescribitis, ut Ezræ librum vobis de Hebræo transferam : quasi non habeatis Græca et Latina volumina; aut quidquid illud est quod à nobis vertitur, non statim ab omnibus conspuendum sit. Frustrà autem, ut ait quidam, niti, neque aliud fatigando nisi odium quærere, extremæ dementiæ est. Itaque obsecro vos, mî Domnion et Rogatiane charissimi, ut, privatâ lectione contenti, librum non efferatis in publicum, nec fastidiosis ingeratis cibos, vitetisque eorum supercilium qui judicare tantùm de aliis, et ipsi facere nihil noverunt. Si qui autem fratrum sunt quibus nostra non displicent, his tribuatis exemplar, admonentes ut Hebræa nomina, quorum grandis in hoc volumine copia est, distinctè et per intervalla transcribant. Nihil enim proderit emendâsse librum, nisi emendatio, librariorum diligentiâ, conservetur. Nec quemquam moveat, quòd unus à nobis editus liber est; nec apocry-

plis de rêveries, le troisième et le quatrième qui sont apocryphes. Les Hébreux n'ont fait qu'un livre d'Esdras et de Néhémie, et tout ce qui ne se trouve point *dans leur canon* (1) doit être rejeté. Si l'on nous objectait la version des Septante, dont les exemplaires sont tronqués et pleins de variétés, et qu'on prétendît que cette diversité de textes fût incompatible avec la vérité, renvoyez-le à l'Évangile qui rapporte une infinité de choses comme tirées de l'Ancien Testament, lesquelles cependant ne se trouvent point dans la version des Septante. Tels sont ces passages : *Il sera ap-*
Matth. II, 23. *pelé Nazaréen... J'ai appelé mon Fils d'Égypte.... Ils verront ce-*
Matth. II, 15. Joan. XIX, 37. *lui qu'ils ont percé,* et plusieurs autres (2) que nous réservons à examiner dans un plus grand ouvrage (3). Demandez en quel endroit de l'Ecriture ces passages sont écrits ; et si on ne peut vous les montrer, lisez-les dans les exemplaires que j'ai mis au jour depuis peu et que mes censeurs attaquent si cruellement. Mais pour m'expliquer en un mot et ne rien dire qui ne soit conforme à la vérité : si j'ai avancé quelque chose qui ne soit point dans le grec des Septante, ou qui s'y trouve d'une autre manière, est-ce une raison légitime pour me déchirer ? qu'ils fassent tomber leurs coups sur les Hébreux dont je ne suis que le traducteur, et qu'ils leur imputent la fidélité ou l'infidélité de ma version, puisqu'ils sont mes garans. Mais je crains que mes ennemis ne se rendent pas à ces raisons et qu'ils ne refusent d'imiter les Grecs, qui, depuis la version des Septante et dans un siècle éclairé des lumières de l'Evangile, lisent néanmoins avec application les versions d'Aquila, de Symmaque et de Théodotion, et qui, par les soins d'Origène (4), ont consacré au service de leurs églises les versions de ces interprètes juifs (5) et ébionites (6). Certes les Latins ne devraient pas être peu sensibles au plaisir de voir les Grecs emprunter quelque chose de leurs livres ; d'ailleurs, outre la difficulté qu'il y aurait à rassembler tous les exemplaires, sans parler de la dépense, quand même on pourrait y parvenir, on ne se serait point encore garanti de l'erreur, puisque ceux qui n'entendent point l'hébreu ne pourraient discerner qui de plusieurs interprètes aurait le mieux rencontré. Cela est arrivé depuis peu à un Grec très-savant qui, s'étant écarté du véritable sens de l'Ecriture, est tombé dans les erreurs de chaque interprète. Pour moi, qui ai quelque connaissance de la langue hébraïque et à qui la latine est assez

(1) *Litt. :* et qui ne sont pas admis ni reçus par les vingt-quatre vieillards ; *c'est-à-dire* par les Hébreux. Saint Jérôme fait allusion à ce qu'il a dit des vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse dans son Prologue intitulé *Galeatus.* Voyez ci-dessus vers le milieu de ce Prologue.

(2) *Voyez la préface ci-dessus sur les Paralipomènes.*

(3) Dans le livre intitulé : De la meilleure manière de traduire. *Voy. la lettre* 33, *à Pammaque, p.* 248, *tom.* 4, seconde partie, dont il a parlé ci-dessus *dans la préface des Paralipomènes.*

(4) *Litt. :* dont les versions avaient été recueillies par Origène dans ses Hexaples.

phorum tertii et quarti somniis delectetur : quia et apud Hebræos Ezræ Nehemiæque sermones in unum volumen coarctantur, et quæ non habentur apud illos, nec de viginti quatuor senibus, sunt procul abjicienda. Si quis autem Septuaginta vobis opposuerit Interpretes, quorum exemplaria varietas ipsa lacerata et eversa demonstrat, nec potest utique verum afferi quod diversum est; mittite eum ad Evangelia, in quibus multa ponuntur quasi de Veteri Testamento, quæ apud Septuaginta Interpretes non habentur, velut illud : *Quoniam Nazaræus vocabitur;* et : *Ex Ægypto vocavi Filium meum;* et : *Videbunt in quem compunxerunt;* multaque alia, quæ latiori operi reservamus; et quærite ab eo ubi scripta sint : cùmque proferre non potuerit, vos legite de his exemplaribus quæ nuper à nobis edita, maledicorum quotidie linguis confodiuntur. Sed ut ad compendium veniam, certè quod illaturus sum æquissimum est. Edidi aliquid quod non habetur in Græco, vel aliter habetur quàm à me versum est? Quid interpreter laniant? interrogent Hebræos : et ipsis auctoribus, translationi meæ vel arrogent vel derogent fidem. Porro aliud est, si clausis, quod dicitur, oculis mihi volunt maledicere, et non imitantur Græcorum studium ac benevolentiam, qui post Septuaginta translatores, jam Christi Evangelio coruscante, Judæos et Hebionitas legis veteris interpretes, Aquilam videlicet, et Symmachum, et Theodotionem, et curiosè legunt, et per Origenis laborem in Ἑξαπλοῖς ecclesiis dedicârunt. Quantò magìs Latini grati esse deberent, quòd exultantem cernerent Græciam à se aliquid mutuari? Primùm enim magnorum sumptuum est et infinitæ difficultatis, exemplaria posse habere omnia : deinde etiam qui habuerint, et Hebræi sermonis ignari sunt, magìs errabunt, ignorantes quis è multis veriùs dixerit. Quod etiam sapientissimo cuidam nuper apud Græcos accidit, ut interdum Scripturæ sensum relinquens, uniuscujusque interpretis sequeretur errorem. Nos autem qui Hebrææ linguæ saltem parvam habemus

(5) Ceci est dit par rapport a Aquila et à Théodotion : le premier était un juif prosélyte de la ville de Synope, de la province du Pont, disciple d'un rabbin nommé Akiba, et qui vers la douzième année de l'empire d'Adrien, l'an 128 de Jésus-Christ, traduisit en grec l'Ancien Testament sur l'hébreu : le second était de la ville d'Epha, et ayant été d'abord Ebionite ou Marcionite, il embrassa ensuite le judaïsme.

(6) Ceci est dit par rapport à Symmaque Samaritain, qui, s'étant fait chrétien, se joignit aux Ebionites. On ne sait point positivement quelle année il fit sa version : quelques-uns cependant la mettent avant celle de Théodotion.

familière, je puis juger des ouvrages des autres, et traduire en ma langue ce que j'entends bien dans la leur. Ainsi, que l'envie et la malignité redoublent leurs efforts, je ne me tairai jamais par la grâce de Dieu, et quand on m'aurait coupé la langue, il m'en resterait encore assez pour balbutier et me faire entendre. Me lise ou me rejette qui veut, que l'on critique jusqu'à mon écriture, la malice de mes ennemis aura moins de force pour m'obliger à abandonner mon travail que n'en aura votre piété pour me déterminer à le continuer.

---

scientiam, et Latinus nobis utcumque sermo non deest, et de aliis magìs possumus judicare, et ea quæ ipsi intelligimus in nostra lingua promere. Itaque licèt excetra sibilet, victorque Sinon incendia jactet, nunquam meum, juvante Christo, silebit eloquium; etiam præcisa lingua balbutiet. Legant qui volunt: qui nolunt abjiciant. Eventilent apices, litteras calumnientur: magìs vestrâ charitate provocabor ad studium, quàm illorum detractione et odio deterrebor.

PRÉFACE DE S. JÉROME

SUR TOBIE.

A CHROMACE ET HÉLIODORE *.

Je ne suis pas peu surpris des instances que vous me faites pour m'obliger à traduire du chaldéen le livre de Tobie, que les Hébreux n'ont point mis dans le Canon des Ecritures, et qu'ils ont rejeté comme apocryphe (1). En cela j'ai suivi votre inclination plutôt que la mienne; car les Juifs se plaignent que, contre l'autorité de leur Canon, l'on donne aux Latins pour authentiques des livres qu'ils rejettent. Cependant j'ai mieux aimé leur déplaire que de ne pas obéir à des évêques (2); je me suis acquitté de ce travail comme j'ai pu; et parce que le chaldéen a beaucoup de rapport avec l'hébreu, je me suis servi d'un homme qui parle très-bien l'une et l'autre langue. Ce fut l'affaire d'une journée de faire écrire sous ma dictée en latin ce qu'il m'expliquait en hébreu. Si j'apprends que j'aie rempli votre attente et que cet ouvrage vous soit agréable, je regarderai la part que vous voudrez bien m'accorder dans vos prières comme la plus grande récompense que j'en pouvais attendre.

* *Voy.* l'édition des Bénédictins, *tom.* I, *p.* 1158.

(1) C'est-à-dire non compris dans leur canon; car ici ce mot d'apocryphe, comme on l'a remarqué dans l'argument qui est à la tête des livres apocryphes qui sont dans ce volume, ne signifie pas être absolument rejeté comme faux, supposé et rempli d'erreurs et de fables. Voyez aussi ce qu'on a dit dans les notes sur le Prologue surnommé *Galeatus*, où saint Jérôme met ce livre hors du rang des hagiographes, et du nombre des hagiographes.

(2) C'est-à-dire Chromace et Héliodore : le premier était évêque d'Aquilée; saint Jérôme l'avait connu dans un voyage qu'il fit vers l'an 372 : le second était évêque d'Altino, ville assez proche des îles de la Dalmatie.

PRÆFATIO S. HIERONYMI

IN LIBRUM TOBIÆ.

AD CHROMACIUM ET HELIODORUM.

Mirari non desino exactionis vestræ instantiam : exigitis enim ut librum Chaldæo sermone conscriptum, ad Latinum stylum traham; librum utique Tobiæ, quem Hebræi de catalogo divinarum Scripturarum secantes, his quæ apocrypha memorant mancipârunt. Feci satìs desiderio vestro, non tamen meo studio. Arguunt enim nos Hebræorum studia: et imputant nobis, contra suum canonem Latinis auribus ista transferre. Sed melius esse judicans Pharisæorum displicere judicio, et episcoporum jussionibus deservire, institi ut potui. Et quia vicina est Chaldæorum lingua sermoni Hebraïco, utriusque linguæ peritissimum loquacem reperiens, unius diei laborem arripui : et quidquid ille mihi Hebraïcis verbis expressit, hoc ego accito notario, sermonibus Latinis exposui. Orationibus vestris mercedem hujus operis compensabo, cùm gratum vobis didicero, me, quod jubere estis dignati, complêsse.

PRÉFACE DE S. JÉROME

SUR LE LIVRE DE JUDITH. *

Les Hébreux mettent Judith parmi les apocryphes (1). Ce livre n'est pas d'une grande autorité pour confirmer ce qui pourrait être contesté (2); cependant il est au rang des livres historiques et est écrit en chaldéen. Toutefois, comme le concile de Nicée, à ce que nous lisons, l'a regardé comme canonique (3), je n'ai point fait difficulté de me rendre à ce que vous exigiez de moi avec tant d'instances; ainsi, laissant mes occupations ordinaires, quelque pressantes qu'elles fussent, j'ai employé une nuit entière à traduire ce livre, m'attachant moins à en rendre les mots que le sens. J'ai même retranché une variété de leçons qui ne pouvait être que vicieuse, et je n'ai mis dans ma version latine que ce que j'ai trouvé de bien intelligible dans le texte chaldaïque. Recevez donc ce livre qui vous montre, dans la personne de la sainte veuve Judith, l'exemple d'une chasteté parfaite et digne de tous les éloges (4). Dieu, qui a récompensé sa vertu, après lui avoir donné la force de vaincre celui à qui aucun homme n'avait pu résister, et d'abattre celui qui avait soumis tous les hommes, veut encore que sa piété lui fasse des imitateurs, non-seulement parmi les femmes, mais aussi parmi ceux de l'autre sexe.

* *Voy*. l'édition des Bénéd., *tom.* 1, *p.* 1170.

(1) D'autres exemplaires portent : parmi *les hagiographes;* mais comme les plus anciens manuscrits et les plus corrects portent *entre les apocryphes*, nous avons cru devoir les suivre, d'autant que saint Jérôme, dans son Prologue surnommé *Galeatus*, le met effectivement au nombre des apocryphes et non pas entre les hagiographes. *Voy. la première note sur la préface précédente.*

(2) C'est-à-dire à l'égard des passages cités par les Évangélistes, qui, selon quelques-uns, paraissent ne se pas trouver dans l'Ancien Testament, et être pris de quelques livres apocryphes.

(3) Il ne paraît point que le concile de Nicée ait compris dans aucun décret entre les livres canoniques celui de Judith. Saint Athanase même, qui fut présent à ce concile général, ne l'a point mis en ce rang. Seulement quelques passages de Judith ont été cités par des Pères de ce concile, et c'est peut-être ce qu'a voulu dire ici saint Jérôme.

(4) On croit que ces paroles s'adressent à sainte Paule et à sainte Eustochie sa fille; mais on ne sait pas précisément l'époque où saint Jérôme a écrit cette préface.

PRÆFATIO S. HIERONYMI

IN LIBRUM JUDITH.

Apud Hebræos liber Judith inter apocrypha legitur; cujus auctoritas ad roboranda illa quæ in contentionem veniunt, minùs idonea judicatur. Chaldæo tamen sermone conscriptus, inter historias computatur. Sed quia hunc librum synodus Nicæna in numero sanctarum Scripturarum legitur computâsse, acquievi postulationi vestræ, imò exactioni; et sepositis occupationibus, quibus vehementer arctabar, huic unam lucubratiunculam dedi, magìs sensum è sensu, quàm ex verbo verbum transferens. Multorum codicum varietatem vitiosissimam amputavi, sola ea quæ intelligentiâ integrâ in verbis Chaldæis invenire potui, Latinis expressi. Accipite Judith viduam, castitatis exemplum, et triumphali laude perpetuis eam præconiis declarate. Hanc enim non solùm feminis, sed et viris imitabilem dedit, qui castitatis ejus remunerator, virtutem ei talem tribuit, ut invictum omnibus hominibus vinceret, et insuperabilem superaret.

PRÉFACE DE S. JÉROME

SUR ESTHER *.

Il est constant que le livre d'Esther a été extrêmement défiguré par les différens interprètes qui l'ont traduit. Pour moi, après l'avoir tiré des archives des Hébreux, j'y ai travaillé et me suis attaché à le rendre mot pour mot avec toute la fidélité dont je puis être capable. L'édition vulgate (1) a fort étendu ce livre par des amplifications imaginaires et semblables à celles dont on remplit dans les écoles certains discours feints qui n'ont d'autre but que de servir d'exercice à l'éloquence (2). Vous donc, ô mes chères filles, Paule (3) et Eustochie, puisque vous avez quelque connaissance de l'hébreu (4), et que vous n'ignorez pas les contestations qui règnent parmi les interprètes (5), examinez sur l'hébreu ma version latine, et vous verrez avec quelle fidélité je rends partout le texte original. Aussi peu sensible aux insultes des hommes qu'à leurs éloges, je ne cherche qu'à me rendre agréable aux yeux de
Ps. LII, 6. Dieu; car *il disperse les os de ceux qui s'étudient à plaire aux hommes;* et ceux qui se conduisent de la sorte ne peuvent, selon l'expression de l'Apôtre, être les disciples de Jésus-Christ (6).

Au reste, dans ce livre, j'ai marqué en divers endroits l'alphabet de rouge, jusqu'à la lettre Teth, pour faire voir aux lecteurs la méthode qu'ont observée les Septante, et j'ai mieux aimé suivre cet ordre dans la nouvelle édition de ces interprètes, et me conformer en cela aux Hébreux.

* *Voy.* l'édit. des Bénéd. *tom.* 1, *p.* 1135.

(1) Celle qui avant la version de saint Jérôme passait pour la *commune* et la *vulgaire*, et que saint Augustin appelait l'*italique*, et qui, depuis celle de saint Jérôme, a été nommée l'*ancienne*.

(2) On en peut voir des exemples, surtout dans ce qui est ajouté au v. 5 du ch. 14 de ce livre dans un manuscrit, selon l'ancienne Vulgate qui était dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, *nomb.* 7.

(3) On ne croit pas que ce soit l'ancienne Paule mère d'Eustochie; car, selon quelques-uns, elle était morte l'an 404; mais la jeune Paule, fille de Léta et nièce d'Eustochie : et l'on croit que c'est par l'erreur des copistes qu'Eustochie se trouve nommée la dernière; ces scribes s'étaient imaginés que saint Jérôme parlait de l'ancienne Paule. *Voy. ci-dessus la Préface sur Josué.*

(4) *Litt. :* Vous vous êtes appliquées à pénétrer dans les livres des Hé-

PRÆFATIO S. HIERONYMI

IN LIBRUM ESTHER.

Librum Esther variis translatoribus constat esse vitiatum : quem ego de archivis Hebræorum relevans, verbum è verbo expressiùs transtuli. Quem librum editio Vulgata, laciniosis hinc inde verborum sinibus trahit, addens ea quæ ex tempore dici poterant, et audiri : sicut solitum est scholaribus disciplinis, sumpto themate, excogitare quibus verbis uti potuit qui injuriam passus est, vel ille qui injuriam fecit. Vos autem, ô Paula et Eustochium, quoniam et bibliothecas Hebræorum studuistis intrare, et interpretum certamina comprobâstis, tenentes Esther Hebraïcum librum, per singula verba nostram translationem aspicite, ut possitis agnoscere me nihil etiam augmentâsse addendo, sed fideli testimonio simpliciter, sicut in Hebræo habetur, historiam Hebraïcam Latinæ linguæ tradidisse. Nec affectamus laudes hominum, nec vituperationes expavescimus. Deo enim placere curantes, minas hominum penitùs non timemus : quia *Deus dissipat ossa eorum qui hominibus placere desiderant;* et secundùm Apostolum : *Qui ejusmodi sunt, servi Christi esse non possunt.*

Rursum, in libro Esther alphabetum ex minio usque ad Teth litteram fecimus diversis in locis, volentes scilicet Septuaginta Interpretum ordinem per hoc insinuare studioso lectori. Nos enim, juxta morem Hebraïcum, ordinem prosequi etiam in Septuaginta editione maluimus.

breux ; c'est-à-dire dans l'étude du texte hébreu de la Bible et des livres saints.

(5) Et que vous vous ètes attachées à examiner les différens sentimens des interprètes.

(6) Ce qui suit se trouve imprimé dans presque toutes les éditions de saint Jérôme. Mais il est visible, par les plus anciens manuscrits, que c'est une addition de la façon de Rufin, ou de quelqu'autre, qui ne convient point du tout à ce qui précède, puisque saint Jérôme y dit positivement qu'il a traduit exactement ce livre selon le texte hébreu, et qu'il ne dit pas un seul mot des Septante. *Voy. sur ce livre la note du R. P. Martianai, p.* 1138.

PRÉFACE DE S. JÉROME

SUR JOB *.

Je ne mets au jour aucun livre de l'Ecriture sainte que je ne me voie forcé de répondre aux reproches de mes adversaires, qui veulent que ma version soit une censure de celle des Septante, comme si parmi les Grecs, Aquila, Symmaque et Théodotion n'eussent pas eux-mêmes fait des changemens considérables en s'attachant quelquefois aux mots, d'autres fois au sens, et faisant assez souvent un mélange de ces deux choses; ou qu'Origènes n'eût pas inséré dans tous les livres de l'Ancien Testament des astérisques et des obèles, soit qu'il les ait ajoutés de lui-même, soit qu'il ait adopté ceux de Théodotion, faisant ainsi voir que ces additions étaient nécessaires. Que mes censeurs ne fassent donc point de difficulté d'admettre en général ce qu'ils ont déjà reçu en partie, ou, s'ils rejettent ma version, qu'ils suppriment aussi leurs astérisques. Car il est impossible que ceux qui ont entrepris de faire ces sortes de mélanges n'avouent qu'ils ne se soient trompés en quelques endroits, surtout à l'égard de Job; en sorte que si l'on retranche de ce livre ce qui y a été ajouté avec des marques en forme de petites étoiles, on le réduira presqu'à rien. Voilà ce que l'on peut dire à l'égard de la version grecque. Au reste, avant l'édition que nous venons de donner avec les astérisques et les obèles, il manquait à la version latine plus de sept ou huit cents vers (1), ce qui montrait assez qu'elle avait été tronquée et mutilée (2); cette version d'ailleurs n'est conforme à aucun des anciens interprètes; mais elle est faite sur l'hébreu, sur l'arabe et sur le syriaque (3) et en rend tour à tour ou le sens ou les paroles, ou enfin l'un et l'autre ensemble; et ce livre dans l'original même embarrasse extrêmement un interprète, qui, ébloui par un style poétique et figuré, se voit tout d'un coup écarté de ce qu'il croyait entendre le mieux (4). Je

* *Voy.* l'édition des Bénéd., *tom.* 1, *p.* 795.

(1) On ne sait point ce que saint Jérôme entend par ce mot *versus*. Car le nombre de 700 ou de 800 vers qu'il dit qui manquaient dans l'ancienne édition latine, ne convient point au petit nombre de versets qui se trouvent aujourd'hui dans ce livre, car on n'en compte en tout que 1072; ce qui fait croire à quelques-uns que les copistes s'étaient trompés, et qu'ils avaient écrit *septingenti et octingenti* pour *septuaginta et octoginta*. Cependant le nombre de 700 à 800 peut convenir à l'édition qu'en donna alors saint Jérôme, qui est rapportée entre ses ouvrages après cette Préface où ce Père a divisé chacun de nos versets au moins en deux ou trois autres versets. Tillemont traduit le mot *versus* par celui de lignes. *V. tom.* 12, *p.* 130, *art.* 55.

PRÆFATIO S. HIERONYMI

IN LIBRUM JOB.

Cogor per singulos Scripturæ divinæ libros adversariorum respondere maledictis, qui interpretationem meam reprehensionem Septuaginta Interpretum criminantur; quasi non et apud Græcos Aquila, Symmachus et Theodotio, vel verbum è verbo, vel sensum è sensu, vel ex utroque commixtum et mediè temperatum genus translationis expresserint; et omnia Veteris Testamenti volumina Origenes obelis asteriscisque distinxerit : quos vel additos, vel de Theodotione sumptos, translationi antiquæ inseruit, probans defuisse quod additum est. Discant igitur obtrectatores mei recipere in toto quod in partibus susceperunt, aut interpretationem meam cum asteriscis suis radere. Neque enim fieri potest ut quos plura intermisisse susceperint, non eosdem etiam in quibusdam errâsse fateantur, præcipuè in Job: cui si ea quæ sub asteriscis addita sunt subtraxeris, pars maxima voluminis detruncabitur; et hoc duntaxat apud Græcos. Cæterùm apud Latinos, ante eam translationem quam sub asteriscis et obelis nuper edidimus, septingenti fermè aut octingenti versus desunt; ut decurtatus et laceratus corrosusque liber, fœditatem suì publicè legentibus præbeat. Hæc autem translatio nullum de veteribus sequitur interpretem : sed ex ipso Hebraïco, Arabicoque sermone, et interdum Syro, nunc verba, nunc sensus, nunc simul utrumque resonabit. Obliquus enim etiam apud Hebræos totus liber fertur et lubricus, et quod Græcè rhetores vocant ἐσχηματισμένος, dum qui aliud loquitur, aliud agit : ut si

(2) *Expl.* : Origène, *Epist. ad Africanum*, s'en plaignait déjà de son temps.

(3) Le livre de Job renferme une quantité d'arabismes et de syriacismes ; c'est ce que saint Jérôme entend par *Arabicoque sermone, et interdum Syro*. Voyez mon avertissement sur ce livre. (DRACH.)

(4) *Litt.* : Ce livre passe chez les Hébreux mêmes pour être d'un style entortillé et susceptible de divers sens, ce que les rhétoriciens appellent ἐσχηματισμένος, figure par laquelle on sousentend autre chose que ce que l'on exprime ; et s'il m'est permis de me servir d'une comparaison, je vous dirai qu'il est semblable à l'anguille et à la lamproie, qui s'échappent d'autant plus aisément des mains qu'on les presse davantage.

breu, et que, dès ma plus tendre jeunesse, j'ai appris la langue latine parmi les grammairiens, les rhéteurs et les philosophes. Que si depuis la version des Septante et dans un siècle éclairé des lumières de l'Evangile, les Grecs néanmoins ont reçu les versions d'Aquila, de Symmaque et de Théodotion, et que nos Eglises mêmes les conservent dans les Hexaples et les expliquent publiquement, quoique ces Juifs hérétiques y aient étouffé les mystères de Jésus-Christ par de fausses interprétations, quel droit n'ai-je pas d'exiger qu'on m'écoute, moi qui suis chrétien, né de parens chrétiens, qui porte sur mon front l'étendart de Jésus-Christ, et qui ai consacré mes travaux et mes lumières à revoir les livres saints et à dévoiler les mystères de notre foi dans une version pure et fidèle? Qu'ils recherchent s'ils veulent ces anciens exemplaires écrits sur des bandes de pourpre en lettres d'or et d'argent, et qui par de tels ornemens sont des fardeaux plutôt que des livres; je ne leur porte point envie, pourvu qu'ils me laissent, aussi bien qu'à mes amis, nos manuscrits simples, sans ornemens, et moins recommandables par leur magnificence que par leur exactitude. J'ai donné une version latine sur le texte des Septante et une autre sur l'hébreu; chacun peut choisir celle qui lui plaira davantage; mais qu'il reconnaisse en même temps que c'est le désir de lui être utile, plutôt que la malignité, qui m'a fait entreprendre cet ouvrage.

---

inter grammaticos et rhetores et philosophos detriti sumus. Quòd si apud Græcos, post Septuaginta editionem, jam Christi Evangelio coruscante, Judæus Aquila, et Symmachus ac Theodotio, judaïzantes hæretici, sunt recepti, qui multa mysteria Salvatoris subdolâ interpretatione celârunt, et tamen in ἐξαπλοῖς habentur apud ecclesias, et explanantur ab Ecclesiasticis viris : quantò magis ego christianus et de parentibus christianis natus, et vexillum Crucis in mea fronte portans, cujus studium fuit omissa repetere, depravata corrigere, et sacramenta Ecclesiæ puro ac fideli aperire sermone, vel à fastidiosis, vel à malignis lectoribus non debeo reprobari? Habeant qui volunt veteres libros, vel in membranis purpureis auro argentoque descriptos, vel uncialibus, ut vulgò aiunt, litteris onera magìs exarata, quàm codices : dummodò mihi meisque permittant pauperes habere schedulas, et non tam pulchros codices quàm emendatos. Utraque editio, et Septuaginta juxta Græcos, et mea juxta Hebræos, in Latinum meo labore translata est. Eligat unusquisque quod vult, et studiosum me magìs quàm malevolum probet.

PRÉFACE DE S. JÉROME

SUR LE MÊME LIVRE *.

Si j'étais réduit à manger mon pain à la sueur de mon visage, et que, pour me procurer les nécessités ordinaires de la vie (1), je fusse obligé de travailler de mes mains, hors des atteintes de l'envie, elle me laisserait en repos; mais parce que, selon le commandement du Sauveur, je recherche *une nourriture qui ne périt point*, et qu'uniquement occupé à revoir les livres saints et à les rétablir dans leur première pureté, j'en retranche toutes les fautes qui s'y étaient glissées, on publie hautement que j'en impose aux anciens exemplaires, et que je songe moins à en ôter les anciennes erreurs qu'à y en ajouter de nouvelles. Car telle est la force et l'impression de la coutume, qu'on se plaît jusque dans de fausses opinions, par la seule raison qu'on les a toujours suivies, et que d'ailleurs on estime les exemplaires, moins par leur exactitude que par leur magnificence et leur éclat extérieur. Vous donc, Paule et Eustochie (2), qui, dans une haute naissance, donnez l'exemple d'une humilité parfaite et véritable, recevez ces dons spirituels et durables, au lieu d'éventails, de paniers, de corbeilles, présens ordinaires des moines (3), et soyez comblées de joie de ce que par mes soins vous avez Job entier et parfait, lui qui parmi les Latins était comme autrefois couché sur le fumier et couvert de vermine. Et je puis dire que je lui ai rendu dans ma version en notre langue son premier éclat, tel qu'il le reçut de Dieu après sa victoire sur le démon. Il ne me reste plus qu'à avertir le lecteur, avec vous, que j'ai marqué par des virgules (4) les additions qui ne se trouvent point dans l'hébreu, et par de petites étoiles (5) celles que j'en ai tirées; j'ai même, à votre prière, corrigé avec un grand soin les endroits qui paraissaient entiers et qui néanmoins étaient tellement corrompus qu'on ne pouvait les entendre; enfin je me suis flatté que l'Eglise retirerait beaucoup plus d'utilité de mon loisir que des grandes occupations des autres.

* *Voy*. l'édition des Bénédictins, *tom*. 1, *p*. 1187.

(1) *Autr.* : Si je ne m'étais occupé qu'à faire des corbeilles de jonc, et à plier et entrelacer des feuilles de palmier (comme les autres solitaires), et que je n'eusse eu d'autre application qu'à me procurer ainsi par mes sueurs et mon travail le pain nécessaire à la nourriture de mon corps, personne ne m'outragerait d'injures, et ne trouverait en moi aucun sujet de me reprendre ni de me contredire.

(2) Les anciennes éditions portent : *mes chers frères*; mais il est visible que c'est une faute de copiste.

PRÆFATIO S. HIERONYMI

IN EUMDEM LIBRUM.

Si aut fiscellam junco texerem, aut palmarum folia complicarem, ut in sudore vultûs mei comederem panem, et ventris opus sollicitâ mente pertractarem; nullus morderet, nemo reprehenderet. Nunc autem quia, juxta sententiam Salvatoris, volo operari cibum qui non perit, et antiquam divinorum voluminum viam sentibus virgultisque purgare, mihi genuinus infigitur corrector vitiorum, falsarius dicor, et errores non auferre, sed serere. Tanta est enim vetustatis consuetudo, ut etiam confessa plerisque vitia placeant : dum magìs pulchros habere malunt codices quàm emendatos. Quapropter, ô Paula et Eustochium, unicum nobilitatis et humilitatis exemplar, pro flabello, calathis, sportellisque, munusculo monachorum, spiritualia hæc et mansura dona suscipite; ac beatum Job, qui adhuc apud Latinos jacebat in stercore, et vermibus scatebat errorum, integrum immaculatumque gaudete. Quomodo enim probatione atque victoriâ dupliciter universa ei sunt reddita : ita ego in lingua nostra (ut audacter loquor) feci eum habere quæ amiserat. Igitur et vos et unumquemque lectorem solitâ præfatione commoneo, et in principiis librorum eadem semper annectens, rogo, ut ubicumque præcedentes virgulas videritis, sciatis ea quæ subjecta sunt, in Hebræis voluminibus non haberi. Porrò ubi stellæ imago fulserit, ex Hebræo in nostro sermone, addita, necnon et illa quæ habere videbamur, et ita corrupta erant ut sensum legentibus tollerent, orantibus vobis, magno labore correxi : magìs utile quid ex otio meo Christi ecclesiis eventurum ratus, quàm ex aliorum negotio.

(3) Les éventails etaient des espèces de vans faits de jonc et d'osier qu'on agitait de la main pour rafraîchir l'air dans les grandes chaleurs, et chasser les mouches qui incommodaient fort les solitaires dans leurs deserts. On en peut voir l'usage dans ce que saint Jérôme dit d'Eustochie dans l'épitaphe de sainte Paule.

(4) *Autr.* : ou broches ainsi ÷— : c'est ce qu'il appelle ordinairement obèles.

(5) *Autr.* : astérisques comme il les appelle très-souvent, et qu'il figure ainsi *.

PRÉFACE DE S. JÉROME

SUR LES

PSAUMES QU'IL AVAIT CORRIGÉS

D'APRÈS LA VERSION DES SEPTANTE *.

Pendant le séjour que je fis autrefois à Rome (1), je revis le livre des Psaumes, et quoique avec assez de précipitation, je l'avais néanmoins presque entièrement corrigé sur le grec des Septante; mais puisque l'erreur a rendu mon travail inutile, et que, par la négligence des copistes, ce livre est aussi défiguré qu'il l'était auparavant, ô mes chères filles Paule et Eustochie! je consens, à votre prière, de le revoir de nouveau, et de défricher une terre où les ronces et les épines ont étouffé le bon grain. Au reste, je vous avertis, vous et tous ceux qui voudront profiter de mon travail, d'avoir soin que mes exemplaires soient copiés avec une grande fidélité. Sachez encore que tout ce que vous trouverez entre une virgule et deux points (2) est plus étendu dans les Septante, et qu'au contraire tout ce qui sera entre de petites étoiles et deux points sont autant d'additions tirées de l'hébreu, selon la version de Théodotion, qui. par la simplicité de son style, ne diffère en rien des Septante. Voilà ce que j'ai fait pour l'amour de vous et pour l'utilité de ceux qui aiment les saintes lettres; cependant je m'attends bien qu'il y en aura plusieurs qui, par orgueil ou par jalousie, aimeront mieux mépriser les bons ouvrages que d'en profiter, et qui préfèreront toujours des eaux sales et bourbeuses à l'onde la plus pure.

* Voy. *l'édition des Bénédictins*, tom. I, pag. 1222.

(1) L'an 383 ou 384, sous le pape Damase et à sa prière.

(2) C'est-à-dire des obèles ÷.

PRÆFATIO S. HIERONYMI IN PSALMOS

QUOS A VERSIONE SEPTUAGINTA INTERPRETUM CORREXERAT.

Psalterium Romæ dudum positus emendâram, et juxta Septuaginta Interpretes, licèt cursim, magna illud ex parte correxeram. Quod quia rursum videtis, ô Paula et Eustochium, scriptorum vitio depravatum, plusque antiquum errorem quàm novam emendationem valere, cogitis ut, veluti quodam novali, scissum jam arvum exerceam, et obliquis sulcis renascentes spinas eradicem : æquum esse dicentes, ut quod crebrò malè pullulat, crebriùs succidatur. Unde consuetâ præfatione commoneo tam vos, quibus fortè labor iste desudat, quàm eos qui exemplaria istiusmodi habere voluerint, ut quæ diligenter emendavi, cum cura et diligentia transcribantur. Notet sibi unusquisque vel jacentem lineam, vel signa radiantia; id est obelos, vel asteriscos : et ubicumque viderit virgulam præcedentem, ab ea usque ad duo puncta quæ impressimus, sciat in Septuaginta translatoribus plus haberi. Ubi autem stellæ similitudinem perspexerit, de Hebræis voluminibus additum noverit æquè usque ad duo puncta, juxta Theodotionis duntaxat editionem, qui simplicitate sermonis à Septuaginta Interpretibus non discordat. Hæc ego et vobis et studioso cuique fecisse me sciens, non ambigo multos fore qui vel invidiâ vel supercilio malint contemnere videri præclara quàm discere, et de turbulento magìs rivo quàm de purissimo fonte potare.

PRÉFACE DE S. JÉROME

SUR LES LIVRES DE SALOMON *.

Souffrez que ma lettre réunisse ceux que la dignité du sacerdoce et l'amour de Jésus-Christ ont liés si étroitement ensemble (1). Si ma santé me l'eût permis, j'aurais travaillé aux commentaires que vous m'avez demandés sur les prophètes Osée, Amos, Zacharie et Malachie; et quoique je sois obsédé d'une infinité de personnes qui me demandent diverses choses, il est juste néanmoins que je les refuse, et que, par les dépenses que vous faites (2), je n'oublie point que c'est à vous seuls que je dois tous mes soins et toutes mes veilles. Afin donc que cette année (3) ne se passât pas sans vous en faire voir quelque fruit, tout affaibli que je sois par de longues infirmités, je vous dédie la version que j'ai faite des trois livres de Salomon, qui sont les Proverbes (4), l'Ecclésiaste (5) et le Cantique des Cantiques (6), ce qui a été pour moi l'ouvrage de trois jours; j'y ai joint l'Ecclésiastique (7) de Jésus fils de Syrach, la Sagesse, qu'on attribue faussement à Salomon (8). J'ai trouvé le premier de ces livres écrit en hébreu, et intitulé, non Ecclésiastique comme le nomment les Latins, mais les Paraboles; ils avaient mis même à leur suite l'Ecclésiaste et le Cantique des Cantiques, afin qu'il eût une plus grande conformité avec les livres de Salomon, et par le nombre des livres qu'on lui attribue, et par les sujets qui y sont traités. Le second (9) ne se trouve point dans l'hébreu, et son style se ressent partout de l'éloquence grecque; quelques-uns même des anciens l'attribuent à Philon le Juif. Ces deux livres peuvent être regardés comme ceux de Judith, de Tobie et des Machabées, et l'Eglise, qui ne les a point admis dans le Canon des saintes Ecritures (10), ne laisse pas de s'en servir dans ses assemblées pour instruire les fidèles, mais

* Voyez *l'édition des Bénédictins*, *tom.* 1, *p.* 938.

(1) C'est à Chromace et à Héliodore que ceci s'adresse. *Voyez notre seconde note de la préface sur le Livre de Tobie.* Ils étaient tous deux évêques et les anciens amis de saint Jérôme.

(2) Ces deux évêques lui avaient envoyé de quoi entretenir des copistes et des relieurs, comme il est dit ici dans le texte.

(3) Vers l'an 390 ou 391.

(4) *Litt.* : *Masloth*, qui, selon les Hébreux, signifie les Proverbes, et que la Vulgate, c'est-à-dire l'ancienne version latine, appelle Proverbes.

(5) *Litt.* : *Coëleth*, que les Grecs nomment l'Ecclésiaste, et en latin le Prédicateur.

PRÆFATIO S. HIERONYMI

IN LIBROS SALOMONIS.

Jungat epistola, quos jungit sacerdotium : imò charta non dividat, quos Christi nectit amor. Commentarios in Osee, Amos, Zachariam, Malachiam, quos poscitis, scripsissem, si licuisset præ valetudine. Mittitis solatia sumptuum : notarios nostros et librarios sustentatis, ut vobis potissimum nostrum desudet ingenium. Et ecce ex latere frequens turba diversa poscentium : quasi aut æquum sit, me, vobis esurientibus, aliis laborare ; aut in ratione dati et accepti, cuiquam, præter vos, obnoxius sim. Itaque longâ ægrotatione fractus, ne penitus hoc anno reticerem, et apud vos mutus essem, tridui opus nomini vestro consecravi, interpretationem videlicet trium Salomonis voluminum, Mastoth, quas Hebræi Parabolas, vulgata autem editio Proverbia vocat ; Coëleth, quem Græcè Ecclesiasten, Latinè Concionatorem possumus dicere ; Sir assirim, quod in nostra lingua vertitur Canticum canticorum. Fertur et πανάρετος Jesu filii Syrach liber, et alius ψευδεπίγραφος, qui Sapientia Salomonis inscribitur. Quorum priorem, Hebraïcum reperi ; non Ecclesiasticum, ut apud Latinos, sed Parabolas prænotatum, cui juncti erant Ecclesiastes et Canticum canticorum : ut similitudinem Salomonis, non solùm librorum numero, sed etiam materiarum genere coæquaret. Secundus apud Hebræos nusquam est, quia et ipse stylus Græcam eloquentiam redolet : et nonnulli scriptorum veterum hunc esse Judæi Philonis affirmant. Sicut ergo Judith, et Tobiæ, et Machabæorum libros legit quidem Ecclesia, sed inter canonicas Scripturas non recipit : sic et hæc duo volumina legat ad ædificationem plebis, non ad auctoritatem ecclesiasticorum

(6) *Litt.* : *Sir assirim.*

(7) *Litt.* : πανάρετος, excellent, c'est-à-dire l'excellent livre, etc., parce que ce livre renferme d'excellentes règles pour la conduite des mœurs.

(8) *Litt.* ψευδεπίγραφος, c'est-à-dire écrit sous un faux nom.

(9) L'Ecclésiaste.

(10) Tel qu'elle l'avait reçu des Juifs.

jamais pour autoriser ou établir aucun dogme (1). Si quelqu'un aime mieux l'édition des Septante, il peut se servir de celle que j'ai corrigée autrefois; car je ne cherche point par de nouveaux ouvrages à décrier ceux des anciens. Quand il l'aura lue avec attention, qu'il reconnaisse de bonne foi que ma version faite sur les originaux n'en est que plus intelligible, et qu'enfin elle est semblable à ces vins généreux qu'au sortir du pressoir on a mis dans des vaisseaux très-purs où ils ont conservé tout leur fumet, et ne se sont pas éventés en passant dans un troisième vase.

(1) Ce qui se doit entendre par rapport à quelques églises, où ils n'avaient pas encore reçu une entière autorité; car, comme nous l'avons fait remarquer dans les argumens qui sont à la tête de ces livres, ils étaient cités par plusieurs Pères, comme faisant partie des saintes Ecritures.

dogmatum confirmandam. Si cui sanè Septuaginta Interpretum magìs editio placet, habet eam à nobis olim emendatam. Neque enim sic nova cudimus, ut vetera destruamus. Et tamen cùm diligentissimè legerit, sciat magìs nostra intelligi quæ non in tertium vas transfusa coacuerint, sed statim de prælo purissimæ commendata testæ, suum saporem servaverint.

PRÉFACE DE S. JÉROME

SUR LA VERSION D'ISAÏE.

AUX SAINTES DAMES PAULE ET EUSTOCHIE *.

Que personne ne s'imagine, en voyant les livres des Prophètes distingués par versets (1), qu'ils se trouvent effectivement assujettis aux règles de la poésie dans l'original hébreu, et qu'en cela ils soient semblables aux Psaumes et aux livres de Salomon : mais comme on ne laisse pas de trouver dans les écrits de Cicéron et de Démosthènes des divisions et des sections fréquentes, quoique ces auteurs n'aient écrit qu'en prose, je me suis servi de même dans mon édition d'un enouvelle manière d'écrire, pour soulager le lecteur.

Observons d'abord qu'Isaïe est très-éloquent ; la politesse de son style est digne partout de sa naissance distinguée ; de là vient qu'il a été assez difficile de conserver dans une langue étrangère toute la majesté de sa diction. Il faut aussi dire qu'on ne doit pas tant regarder Isaïe comme un prophète que comme un évangéliste. En effet, il a parlé avec tant de clarté des mystères de Jésus-Christ et de son Eglise, qu'en le lisant, il paraît moins annoncer des choses futures, que raconter des événemens passés : c'est ce qui me porte à croire que les Septante n'ont évité de traduire certains endroits, que pour dérober aux païens la connaissance de nos mystères (2), ce que vous apercevrez aisément en lisant la version que j'ai faite de ce livre. Je n'ignore pas combien il est difficile d'entendre les Prophètes ; je sais aussi qu'il n'est pas facile de juger d'une version, si l'on n'entend le texte original sur lequel elle est faite. Nous sommes d'ailleurs exposés aux traits de l'envie, qui méprise tout ce qu'elle ne peut atteindre ; ainsi le péril est inévitable de toutes parts. J'exige cependant des lecteurs prévenus que, puisque les Grecs ne font point difficulté de se servir des versions d'Aquila, de Symmaque et de Théodotion, soit qu'ils soient charmés de leur érudition, ou qu'ils cherchent à mieux entendre les Septante, en comparant ensemble les versions des uns et des autres : de même ils veuillent bien souffrir que j'ajoute mon travail à celui de tant d'auteurs célèbres qui m'ont précédé ; mais qu'ils ne me blâment

* *Voyez* l'édition des Bénédictins, *tom.* 1, *p.* 474.

(1) Saint Jérôme a divisé chaque verset du texte en plusieurs lignes, qu'il appelle *versus*, comme en grec on appelle ςίχος, *vers* ou ligne. (DRACH.)

PRÆFATIO S. HIERONYMI

IN VERSIONEM ISAIÆ.

AD SANCTAS MULIERES PAULAM ET EUSTOCHIUM.

Nemo cùm Prophetas versibus viderit esse descriptos, metro eos existimet apud Hebræos ligari, et aliquid simile habere de Psalmis vel operibus Salomonis : sed quod in Demosthene et Tullio solet fieri, ut per cola scribantur et commata, qui utique prosâ et non versibus conscripserunt. Nos quoque utilitati legentium providentes, interpretationem novam novo scribendi genere distinximus.

Ac primum de Isaïa sciendum, quòd in sermone suo disertus sit : quippe ut vir nobilis et urbanæ eloquentiæ, nec habens quidpiam in eloquio rusticitatis admistum. Unde accidit ut, præ cæteris, florem sermonis ejus translatio non potuerit conservare. Deinde etiam hoc adjiciendum, quòd non tam propheta quàm evangelista dicendus sit. Ita enim universa Christi Ecclesiæque mysteria ad liquidum prosecutus est, ut non eum putes de futuro vaticinari, sed de præteritis historiam texere. Unde conjicio noluisse tunc temporis Septuaginta Interpretes fidei suæ sacramenta perspicuè ethnicis prodere, ne sanctum canibus et margaritas porcis darent : quæ, cùm hanc editionem legeritis, ab illis animadvertetis abscondita. Nec ignoro quanti laboris sit Prophetas intelligere; nec facilè quempiam posse judicare de interpretatione, nisi intellexerit ante quæ legerit : nos quoque patere morsibus plurimorum, qui stimulante invidiâ, quod consequi non valent, despiciunt. Sciens ergo et prudens in flammam mitto manum, et nihilominus hoc à fastidiosis lectoribus precor, ut quomodo Græci post Septuaginta translatores Aquilam et Symmachum et Teodotionem legunt, vel ob studium doctrinæ suæ, vel ut Septuaginta magìs ex collatione eorum intelligant: sic et isti saltem unum

(2) *La lettre ajoute :* pour ne pas *donner les choses saintes aux chiens, ni jeter des perles devant les pourceaux*, Matth. VII, 6.

qu'après m'avoir reconnu digne de leur censure, de peur qu'elle ne paraisse être l'effet de leur malignité et de leur ignorance, plutôt que d'un jugement solide et éclairé.

Isaïe a prophétisé à Jérusalem et dans le reste de la Judée, avant la captivité des dix tribus. Ses prophéties, qui regardent également les tribus d'Israël et de Juda, se trouvent quelquefois mêlées ensemble, et d'autres fois elles sont séparées. Et quoique de temps en temps il ait en vue des événemens présens, et qu'il annonce le retour du peuple en Judée après la captivité de Babylone, cependant il paraît tout occupé à prédire la vocation des Gentils, et l'avénement de Jésus-Christ. Et puisque vous (1) aimez avec tant d'ardeur ce Dieu fait homme, demandez-lui par vos prières qu'il me dédommage un jour, dans une vie plus heureuse, des outrages que l'envie me fait essuyer dans celle-ci. Il sait lui-même que je n'ai surmonté les dégoûts et les difficultés de l'hébreu que pour me mettre en état d'empêcher les Juifs d'insulter davantage l'Eglise (2) et de nous reprocher la fausseté de nos Ecritures (3).

(1) *Litt.* : Paule et Eustochie.

(2) Voyez ce qu'il a dit de ces insultes des Juifs dans ses Préfaces sur Josué, sur les Paralipomènes et le Psautier, qu'il a traduits en latin sur l'hébreu, à la prière de Sophrone.

(3) On peut voir une autre Préface de saint Jérôme sur Isaïe, *tom.* 3, *p.* 1 *de l'édition des Bénédictins*.

---

post priores habere dignentur interpretem. Legant priùs, et posteà despiciant : ne videantur, non ex judicio, sed ex odii præsumptione ignorata damnare.

Prophetavit autem Isaïas in Jerusalem et in Judæa, necdum decem tribubus in captivitatem ductis : ac de utroque regno, nunc commistim, nunc separatim texit oraculum. Et cùm interdum ad præsentem respiciat historiam, et post Babyloniam captivitatem reditum populi significet in Judæam : tamen omnis ei cura de vocatione Gentium et adventu Christi est. Quem quantò plus amatis, ô Paula et Eustochium, tantò magis ab eo petite, ut pro obtrectatione præsenti quà me indesinenter æmuli laniant, ipse mihi mercedem restituat in futuro. Qui scit me ob hoc in peregrinæ linguæ eruditione sudâsse, ne Judæi de falsitate Scripturarum Ecclesiis ejus diutiùs insultarent.

PRÉFACE DE S. JÉROME SUR JÉRÉMIE *.

Le prophète Jérémie, dont le livre est l'objet de cette préface, est moins poli dans son style (1) qu'Isaïe, Osée et quelques autres prophètes; mais il est le même pour le fond des choses (2), puisqu'il a été animé du même esprit. La simplicité de sa phrase ne vient que du lieu de sa naissance; car il était d'Anathoth, petit village qui existe encore aujourd'hui à trois milles de Jérusalem. Il était prêtre et de race sacerdotale; il fut sanctifié dès le ventre de sa mère; et comme appartenant déjà par avance à la loi nouvelle, il consacra sa virginité à Jésus-Christ (3). Il commença à prophétiser étant encore enfant, et vit non-seulement en esprit, mais même de ses propres yeux, la captivité de Babylone. Comme les dix tribus avaient déjà été emmenées captives (4), et que leur pays était occupé par des peuples étrangers, Jérémie se contenta de prophétiser dans les tribus de Juda et de Benjamin. Il écrivit encore ses Lamentations sur la ruine de Jérusalem, et les rangea sous quatre alphabets que j'ai rendus aussi selon la mesure et le nombre de leurs vers (5). J'ai de plus rétabli dans leur premier ordre ses visions prophétiques, qui chez les Grecs et les Latins se trouvaient dans une confusion étrange. Je n'ai point touché au livre de Baruch son secrétaire; ce livre d'ailleurs ne se trouve point dans le texte hébreu (6). Je n'attends pour fruit de ces travaux que des reproches qu'il me faut sans cesse repousser; mais je m'y expose volontiers, n'ayant rien entrepris que par votre ordre (7). Peut-être eussé-je mieux fait d'arrêter par mon silence la fureur de mes ennemis, que de les irriter par les nouveaux écrits que je publie journellement (8).

* On ne sait point à qui saint Jérôme adresse cette Préface. *Voyez* l'édition des Bénédictins, *tom.* 1, *p.* 551.

(1) *Autr. :* dans ses expressions.

(2) *Litt.* : quant au sens et à l'esprit.

(3) *Autr. :* et comme appartenant à l'Evangile de Jésus-Christ, il honora son Eglise en lui consacrant sa virginité.

(4) *Litt. :* avaient été emmenées chez les Mèdes par les Assyriens.

(5) Voyez *ci-dessus Préfaces sur Job et Isaïe.* Il est cependant difficile de bien comprendre ce que notre saint a voulu dire par ces paroles : *mensurâ metri et versibus*, en une mesure réglée et en vers. Quelques-uns croient qu'il n'a voulu dire autre chose, sinon qu'il avait affecté dans sa traduction d'y conserver le même ordre des lettres alphabétiques, et le même nombre des versets qu'il avait trouvé dans le texte hébreu.

(6) Du temps de saint Jérôme; car on ne peut point douter que le Livre

PRÆFATIO S. HIERONYMI

IN LIBRUM JEREMIÆ.

Jeremias propheta, cui hic prologus scribitur, sermone quidem apud Hebræos Isaïâ et Osee et quibusdam aliis Prophetis videtur esse rusticior, sed sensibus par est : quippe qui eodem spiritu prophetaverit. Porrò simplicitas eloquii, de loco ei in quo natus est, accidit. Fuit enim Anathothites, qui est usque hodie viculus tribus ab Jerosolymis distans millibus, sacerdos ex sacerdotibus, et in matris utero sanctificatus : virginitate sua evangelicum virum Christi Ecclesiæ dedicans. His vaticinari exorsus est puer, et captivitatem urbis atque Judææ, non solùm spiritu, sed et oculis carnis intuitus est. Jam decem tribus Israël Assyrii in Medos transtulerant : jam terras earum coloniæ Gentium possidebant. Unde in Juda tantùm, et in Benjamin prophetavit : et civitatis suæ ruinas quadruplici planxit alphabeto, quod nos mensuræ metri versibusque reddidimus. Prætereà ordinem visionum, qui apud Græcos et Latinos omninò confusus est, ad pristinam fidem correximus. Librum autem Baruch notarii ejus, qui apud Hebræos nec legitur nec habetur, prætermisimus : pro his omnibus maledicta ab æmulis præstolantes, quibus me necesse est per singula opuscula respondere. Et hoc patior, quia vos cogitis. Cæterùm ad compendium mali, rectius fuerat modum furori eorum silentio meo ponere, quàm quotidie novi aliquid scriptitantem, invidorum insaniam provocare.

de Baruch n'ait été écrit en hébreu ; ce qui paraît évidemment par les hébraïsmes fréquens qui s'y rencontrent, outre que plusieurs des anciens Pères ont prétendu qu'il était compris dans le canon des Juifs sous le nom de Jérémie. (*Voyez* S. August., *lib.* 18 *de Civitat. Dei*, *cap.* 33, *p.* 515, *tom.* 7) ; et c'est par cette raison qu'il est souvent cité sous ce nom par saint Clément d'Alexandrie, *lib.* 1 *Pædag. cap.* 2, *et lib.* 2, *cap.* 3 ; par saint Cyprien, *lib.* 2, *des Témoig. à Quirin* ; par plusieurs autres, et par le concile de Laodicée.

(7) On ne sait point de qui saint Jérôme veut parler ici, ni à qui il adresse cette Préface et ce Livre. Quelques-uns cependant croient que c'est à Paule et à Eustochie, ce qu'ils conjecturent de sa Préface sur Isaïe.

(8) Il y a une autre Préface de S. Jérôme sur Jérémie, *tom.* 1, *p.* 527 *de l'édition des Bénédictins*.

PRÉFACE DE S. JÉROME
SUR ÉZÉCHIEL *.

Le prophète Ezéchiel fut conduit à Babylone avec Joachin, roi de Juda, et il y prophétisa contre ceux qui, voyant encore Jérusalem sur pied, se repentaient de s'être livrés volontairement aux Babyloniens sur la foi des prophéties de Jérémie. Il commença à prophétiser (1) la trentième année de son âge et la cinquième de la captivité; et quoique moins âgé que Jérémie, il prophétisa en même temps que lui, celui-ci en Judée et l'autre en Chaldée. Le style d'Ezéchiel n'est ni trop fleuri, ni trop négligé, mais il tient le milieu entre l'un et l'autre. Notre prophète fut prêtre aussi bien que Jérémie. L'on trouve au commencement et à la fin de son livre de grandes difficultés; cependant, dans la Vulgate (2), il est fort peu différent de l'hébreu, d'où je ne puis assez m'étonner que si les mêmes interprètes ont traduit tous les livres de l'Écriture, il s'y trouve des différences si considérables (3). Lisez (4) donc ce livre dans ma version, les divisions fréquentes que j'y ai faites ne contribuent pas peu à en éclaircir le sens. Si ceux mêmes qui sont mes amis se moquent encore de ce dernier ouvrage, qu'ils se souviennent que jusqu'à présent personne ne les a sollicités d'écrire et d'être utiles aux autres, et je crains fort que leurs railleries et leurs risées ne tournent à leur propre confusion (5).

* On ne sait point à qui saint Jérôme adresse cette Préface. *Voyez* l'édition des Bénédictins, *tom.* 1, *p.* 647.

(1) *Litt.* : de parler à ceux qui étaient comme lui en captivité.

(2) C'est-à-dire dans l'ancienne version latine ou italique, qui était la commune et la vulgaire avant celle de saint Jérôme.

(3) *Autr.* : comment les mêmes interprètes (comme on le suppose) ayant traduit toute l'Ecriture, ils se trouvent souvent si différens d'eux-mêmes en divers endroits.

(4) On ne sait point à qui notre saint adresse la traduction de ce livre.

(5) *Litt.* : qu'on ne les appelle des avaleurs d'injures, ou gens qui se nourrissent et vivent d'injures; ce que les Grecs expriment plus énergiquement par ce mot, φαγολοίδοροι. Ce mot est composé de deux autres mots grecs : de φάγος, qui signifie *mangeur* et *dévoreur*; et λοιδορία, qui signifie *injure, outrage*. Saint Jérôme explique lui-même ce dernier par celui de *sannas*, qui signifie des railleries : d'autres exemplaires portent *senecias* ou *senedas*; mais on ne sait point ce qu'ils signifient, car ils ne se trouvent point en usage, ni chez les Grecs ni chez les Latins. On peut voir une autre Préface de saint Jérôme sur Ezéchiel, *tom.* 3, *p.* 698 *de l'édition des Bénédictins.*

PRÆFATIO S. HIERONYMI
IN LIBRUM EZECHIELIS.

Ezechiel propheta cum Joachin rege Juda captivus ductus est in Babylonem : ibique iis qui cum eo capti fuerant prophetavit, pœnitentibus quòd ad Jeremiæ vaticinium se ultrò adversariis tradidissent, et viderent adhuc urbem Jerosolymam stare, quam ille casuram esse prædixerat. Trigesimo autem ætatis suæ anno, et captivitatis quinto, exorsus est ad concaptivos loqui. Et eodem tempore, licèt posterior, hic in Chaldæa, Jeremias in Judæa prophetaverunt. Sermo ejus nec satìs disertus, nec admodum rusticus est; sed ex utroque mediè temperatus. Sacerdos et ipse, sicut et Jeremias : principia voluminis et finem magnis habens obscuritatibus involuta. Sed et vulgata ejus editio non multùm distat ab Hebraïco; unde satìs miror quid causæ extiterit, ut si eosdem in universis libris habemus interpretes, in aliis eadem in aliis diversa transtulerint. Legite igitur et hunc juxta translationem nostram : quia per cola scriptus et commata, manifestiorem legentibus sensum tribuit. Si autem amici mei et hunc subsannaverint, dicite eis quòd nemo eos compellat ut scribant. Sed vereor ne illud eis eveniat quod Græcè significantiùs dicitur ut vocentur, φαγολοίδοροι, id est manducantes sannas.

PRÉFACE DE S. JÉROME

SUR DANIEL *.

Les Eglises ne lisent point le prophète Daniel selon la version des Septante, mais selon celle de Théodotion (1), peut-être parce que les interprètes ayant trouvé ce livre écrit en chaldéen, ils n'ont point voulu s'assujettir à conserver dans leur version les tours et les propriétés de cette langue; soit que ce livre ait été mis au jour par quelque personne peu versée dans le chaldéen, qui, pour le revêtir d'une plus grande autorité, l'aura donné comme l'ouvrage des Septante; soit enfin pour quelque autre raison que j'ignore. Tout ce que je puis assurer, c'est que cette version est très-éloignée de la pureté de son original, et que c'est avec raison qu'on l'a rejetée. D'ailleurs il est bon de savoir qu'Esdras (2), une partie de Jérémie (3), et surtout Daniel (4), sont écrits en chaldéen, quoiqu'en caractères hébraïques. Il paraît encore dans Job beaucoup de conformité avec la langue arabe. Etant encore fort jeune et plein de cette éloquence que je venais de puiser dans la lecture de Cicéron et de Quintilien, je me mis à étudier la langue chaldaïque, dans laquelle, après bien du temps et des sueurs, je n'avais presque pu parvenir qu'à prononcer avec assez de peine certains mots rudes et emphatiques (5); étant enfin tombé sur le livre de Daniel, je conçus un tel dégoût pour cette langue, que, désespérant d'y être jamais fort habile, je pris tout d'un coup la résolution de renoncer à tous mes travaux passés; mais, à la sollicitation d'un certain Juif, qui me représentait souvent (6) qu'un travail opiniâtre pouvait m'aplanir toutes ces difficultés, je me résolus, tout habile que je me voyais en hébreu, de redevenir disciple et écolier à l'égard du chaldéen. A dire vrai, encore à présent j'ai plus de facilité à le lire et à l'entendre qu'à le prononcer. Je ne suis entré dans tout ce détail que pour vous (7) faire voir quelles sont les difficultés de ce livre, qui dans l'original hébreu ne contient, ni l'histoire de Susanne, ni l'hymne des trois enfans de la fournaise, ni les histoires (8) merveilleuses de l'idole de Bel et du dragon. Cependant comme ces pièces sont répandues partout et connues de tout le monde (9), je n'ai point voulu les supprimer, je les ai seulement marquées d'une petite broche (10), de peur que les simples ne s'ima-

Dan. XIII. *Ibid.* III, 24 *et suiv.* *Ibid.* XIV.

* Cette Préface et le Livre de Daniel sont adressés à sainte Paule et à sainte Eustochie vers l'an 390 ou 391. *Voyez* l'édition des Bénédictins, *tom.* I, *p.* 987.

(1) *Litt.* : je n'en sais point la raison.

(2) *Depuis le v.* 8 *du chap.* 4 *jusqu'au ch.* 7.

PRÆFATIO S. HIERONYMI
IN LIBRUM DANIELIS.

Danielem prophetam juxta Septuaginta Interpretes Domini Salvatoris Ecclesiæ non legunt, utentes Theodotionis editione : et hoc cur acciderit, nescio. Sive enim quia sermo Chaldaïcus est, et quibusdam proprietatibus à nostro eloquio discrepat, noluerunt Septuaginta Interpretes easdem linguæ lineas in translatione servare; sive sub nomine eorum ab alio nescio quo non satìs Chaldæam linguam sciente, editus liber est; sive aliud quid causæ extiterit ignorans : hoc unum affirmare possum, quòd multùm à veritate discordet, et recto judicio repudiatus sit. Sciendum quippe, Danielem maximè et Ezram, Hebraïcis quidem litteris, sed Chaldaïco sermone conscriptos, et unam Jeremiæ περικοπὴν : Job quoque cum Arabica lingua habere plurimam societatem. Denique et ego adolescentulus, post Qintiliani et Tullii lectionem ac flores rhetoricos, cùm me in linguæ hujus pistrinum reclusissem, et multo sudore multoque tempore vix cœpissem anhelantia stridentiaque verba resonare, et quasi per cryptam ambulans, rarum desuper lumen aspicerem, impegi novissimè in Danielem : et tanto tædio affectus sum, ut desperatione subitâ omnem veterem laborem voluerim contemnere. Verùm adhortante me quodam Hebræo, et illud mihi crebriùs in sua lingua ingerente, Labor omnia vincit improbus : et qui mihi videbar sciolus inter eos, cœpi rursum discipulus esse Chaldaïcus. Et ut verum fatear, usque ad præsentem diem magìs possum sermonem Chaldaïcum legere et intelligere, quàm sonare. Hæc idcircò, ut difficultatem vobis Danielis ostenderem, qui apud Hebræos nec Susannæ habet historiam, nec hymnum trium puerorum, nec Belis

(3) *Cap.* 10, *v.* 11, *dans l'édition des Bénédictins*, *v.* 32, 33 *et* 34.
(4) *Depuis le v.* 2 *du chap.* 2 *jusqu'au ch.* 8.
(5) *Litt.* : et que je n'y entrevoyais de jour que comme si j'eusse marché dans un lieu souterrain.
(6) *Litt.* : en sa langue. Ces paroles de Virgile sont prises du 1er livre de ses Géorgiques.
(7) C'est à Paule et à Eustochie que ceci s'adresse.
(8) *Litt.* : les Fables.
(9) Elles se trouvaient dans la version grecque de Théodotion.
(10) *Litt.* : ayant mis une broche avant *chaque ligne* qui les étouffe, c'est-à-dire qui montre qu'elles ne se trouvent point dans l'hébreu.

ginassent que j'eusse retranché une grande partie de ce livre; j'oserai dire même que j'ai vu un certain docteur juif qui, en se moquant de l'histoire de Susanne, et assurant qu'elle était l'ouvrage de quelque Grec, objectait, comme autrefois Africanus (1) à Ori-
Dan. XIII, 54 et 58. gène, quelques étymologies grecques qui se trouvent dans ce livre, telles que sont celles du chêne et du lentisque (2) etc. Sur quoi je puis instruire nos Latins, et leur donner quelque jour. En sorte, par exemple, que l'on dise, à l'occasion d'un chêne, appelé *ilex* en latin: Puisses-tu périr sur-le-champ, ce qui s'exprime par ce mot latin *illicò;* et que, faisant encore allusion au mot latin *lentiscus* qui signifie lentisque, l'on dise : Puisses-tu périr *lentement,* ou que l'on s'exprime d'une autre manière, qui conserve l'allusion faite à cet arbre. Ce même Juif, continuant toujours de se railler, disait que les enfans de la fournaise y avaient eu bien du loisir et de la tranquillité pour faire ainsi des vers au milieu des flammes, et inviter tous les élémens, l'un après l'autre, à louer Dieu. Quel nouveau genre de miracle, disait-il encore, de faire mourir un dragon avec des drogues et des pâtes préparées, ou de découvrir les artifices et les finesses des prêtres du dieu Bel, choses que tout homme pouvait faire avec un peu d'esprit et d'adresse, sans qu'on soit obligé, pour toutes ces merveilles, de recourir à l'esprit de prophétie! Tombant ensuite sur l'endroit d'Habacuc où il est dit que ce prophète
Dan. XIV, 33 avait été transporté en un moment (3) de Judée en Chaldée, il demandait si dans tout l'Ancien Testament il y avait un seul exemple de cette nature; et comme quelqu'un de la compagnie, qui avait la repartie assez prompte, lui eut dit qu'Ezéchiel avait été transporté de Chaldée en Judée, le Juif se moqua de sa réponse, et lui prouva, par le texte et les paroles du prophète même, que tout cela ne s'était passé qu'en esprit; et que saint Paul, homme d'une profonde et vaste érudition, et instruit dans la loi, aux pieds des docteurs hébreux n'avait osé assurer qu'il eût été ravi en
II Cor. XII, 2. corps; mais s'était contenté de dire : *Si c'était avec mon corps, ou sans mon corps, je ne sais, Dieu le sait.* C'était par de tels argumens que ce Juif soutenait que l'on admettait dans l'Eglise des fables et des histoires apocryphes. Pour moi, j'abandonne toutes ces choses au jugement du lecteur, et l'avertis seulement que les Hébreux ne mettent point Daniel au rang des prophètes, mais parmi les hagiographes (4); car ils font trois ordres des livres de l'Écriture, la loi, les prophètes et les hagiographes : ils en mettent cinq dans le premier, huit dans le second, et onze dans le troisième (5); mais ce n'est pas ici le lieu de traiter cette matière. Methodius, Eusèbe et Apollinaire rapportent les endroits que Porphyre tirait de ce prophète pour combattre l'Eglise, et ils ont réfuté les extravagances de ce censeur par des ouvrages sans nombre (6), mais je ne sais si c'est avec beaucoup de satisfaction de la

(1) Voyez *la Lettre d'Origène à Jules l'Africain, imp. in-4 en grec et latin à Bâle en* 1674, *p.* 222.

(2) *Voyez* dans cette Bible les dissertations qui précèdent ces Livres.

(3) *Litt. :* portant par les airs dans un vase le dîner du prophète.

draconisque fabulas : quas nos, quia in toto orbe dispersæ sunt, veru anteposito, easque jugulante, subjecimus, ne videremur apud imperitos magnam partem voluminis detruncâsse. Audivi ego quemdam de præceptoribus Judæorum, cùm Susannæ derideret historiam, et à Græco nescio quo diceret esse confictam, illud opponere quod Origeni quoque Africanus opposuit, etymologias has ἀπὸ τοῦ σχίνου σχίσαι, καὶ ἀπὸ τοῦ πρίνου πρίσαι, de Græco sermone descendere. Cujus rei nos intelligentiam nostris hanc possumus dare : ut verbi gratiâ, dicamus ab arbore ilice dixisse eum : Ilicò pereas; et à lentisco : In lentem te comminuat Angelus : vel non lentè pereas : aut lentus, id est flexibilis ducaris ad mortem : sive aliud quid ad arboris nomen conveniens. Deinde tantùm fuisse otii tribus pueris cavillabatur, ut in camino æstuantis incendii metro luderent, et per ordinem ad laudem Dei omnia elementa provocarent; aut quod miraculum, divinæque aspirationis indicium, vel draconem interfectum offâ picis, vel sacerdotum Belis machinas deprehensas : quæ magis prudentiâ solertis viri, quàm prophetali essent spiritu perpetrata? Cùm verò ad Abacuc veniret, et de Judæa in Chaldæam raptum discophorum lectitaret, quærebat exemplum ubi legissemus in toto Veteri Testamento, quemquam sanctorum gravi volâsse corpore, et in puncto horæ tanta terrarum spatia transîsse. Cui cùm quidam è nostris satis ad loquendum promptulus, Ezechielem adduxisset in medium, et diceret eum de Chaldæa in Judæam fuisse translatum : derisit hominem, et ex ipso volumine demonstravit Ezechielem in spiritu se vidisse transpositum. Denique et Apostolum nostrum, videlicet ut eruditum virum, et qui legem ab Hebræis didicisset, non fuisse ausum affirmare se raptum in corpore, sed dixisse : *Sive in corpore, sive extra corpus, nescio, Deus scit.* His et talibus argumentis apocryphas in libro Ecclesiæ fabulas arguebat. Super qua re lectoris arbitrio judicium derelinquens, illud admoneo, non haberi Danielem apud Hebræos inter Prophetas, sed inter eos qui Ἀγιόγραφα conscripserunt. In tres siquidem partes omnis ab eis Scriptura dividitur : in Legem, in Prophetas, in Ἀγιόγραφα, id est, in quinque, et octo, et in undecim libros, de quo non est hujus temporis disserere. Quæ autem ex hoc Prophetâ, imò contra hunc librum, Porphyrius objiciat : testes sunt Methodius, Eusebius, Apollinaris, qui

(4) Livres pieux.
(5) Voyez *ce que saint Jérôme a dit ci-dessus dans son Prologue surnommé* Galeatus.
(6) *Litt.* : par plusieurs milliers de versets.

part des lecteurs. Je vous conjure (1) donc de demander à Dieu par vos prières que tant que je serai dans ce corps mortel il ne sorte de mes mains aucun ouvrage qui ne vous soit agréable, utile à l'Eglise, et digne enfin de la postérité. Je ne me sens guère ému des outrages que je reçois de mes contemporains, sachant que c'est presque toujours ou la haine, ou la faveur, qui entraîne leur jugement (2).

(1) *Litt.* : Paule et Eustochie.
(2) Voyez *une autre Préface, tom.* 3 *de l'édit. des Bénédictins*, p. 1071.

multis versuum millibus ejus vesaniæ respondentes, nescio an curioso lectori satisfecerint. Unde obsecro vos, ô Paula et Eustochium, fundatis pro me ad Dominum preces, ut quamdiu in hoc corpusculo sum, scribam aliquid gratum vobis, utile Ecclesiæ, dignum posteris. Præsentium quippe judiciis non satìs moveor, qui in utramque partem, aut amore labuntur, aut odio.

PRÉFACE DE S. JÉROME

SUR

LES DOUZE PETITS PROPHÈTES *.

Les douze petits Prophètes ne se trouvent point chez les Hébreux dans le même ordre où ils sont parmi les Latins (1); c'est pourquoi je les ai placés ici dans leur ordre naturel (2). Osée est fort concis et ne s'exprime que par des sentences; Joël est simple d'abord, mais dans la suite il devient obscur, et jusques à Malachie, que les Hébreux croient être le même qu'Esdras le Scribe, docteur de la loi, ces prophètes ont chacun un caractère propre qui les distingue les uns d'avec les autres. Il serait trop long de parler de chacun d'eux en particulier, il suffit de vous avertir, ô Paule et Eustochie, qu'on les comprend tous dans un seul livre; qu'Osée était contemporain d'Isaïe, Malachie et Aggée de Zacharie; et toutes les fois que le temps auquel ils ont prophétisé ne ne trouve point à la tête de leur livre, c'est une marque qu'ils ont exercé leur ministère avec ceux qui les précèdent (3).

* Cette Préface, ainsi que le Livre, est adressée à sainte Paule et à Eustochie. *Voyez* l'édition des Bénédictins, *tom.* 1, *p.* 727.

(1) *Litt.* : parmi nous.

(2) *Litt* : comme ils se trouvent rangés dans l'hébreu.

(3) *Litt.*: qu'ils ont prophétisé sous les mêmes princes sous lesquels ceux qui sont avant eux sont dits avoir prophétisé. On peut voir les Préfaces que saint Jérôme a faites en particulier sur Osée, *tom.* 3, *p.* 1234; sur Joël, p. 1335; sur Amos, p 1370; et ainsi des autres à la suite du même tome, édition des Bénédictins.

PRÆFATIO S. HIERONYMI

IN

DUODECIM PROPHETAS MINORES.

Non idem ordo est duodecim Prophetarum apud Hebræos, qui et apud nos; unde secundùm id quod ibi legitur, hìc quoque dispositi sunt. Osee commaticus est, et quasi per sententias loquens; Joël planus in principiis, in fine obscurior : et usque ad Malachiam, habent singuli proprietates suas : quem Esdram scribam, legisque doctorem, Hebræi autumant. Et quia longum est nunc de omnibus dicere, hoc tantùm vos, ô Paula et Eustochium, admonitas volo, unum librum esse duodecim Prophetarum : et Osee συνχρονον Isaïæ, Malachiam verè Aggæi et Zachariæ fuisse temporibus. In quibus autem tempus non præfertur in titulo, sub illis eos regibus prophetâsse, sub quibus et hi qui ante eos habent titulos prophetaverunt.

PRÉFACE DE S. JÉROME
SUR LES ÉVANGÉLISTES.
AU PAPE DAMASE *.

Vous m'ordonnez de revoir un ouvrage qu'une approbation de plusieurs siècles (1) n'a déjà rendu que trop respectable, et que, m'érigeant en arbitre des exemplaires sacrés déjà répandus dans tout le monde chrétien, je juge de leur diversité, et que je fasse voir quels sont ceux qui ont le plus de conformité avec l'original grec. J'avoue que ce travail serait bien digne de la piété d'un auteur; mais qu'il est dangereux de s'établir le juge des autres, quand on est soi-même exposé et soumis au jugement de tous! Qu'il est difficile de rajeunir le monde sur ses opinions, et de l'obliger à abandonner de vieilles erreurs! Et quel sera le savant, ou celui même qui ne le sera point du tout, qui, en voyant mes exemplaires si peu conformes aux siens, ne se récrie d'abord que je suis un faussaire et un sacrilége d'avoir osé faire des changemens à l'ancienne version? Voilà les raisons qui pourraient m'arrêter; cependant deux choses m'ont enhardi à cette entreprise : la première, est que vous me l'ordonnez, vous qui êtes le souverain pontife; et la seconde, que la vérité ne peut certainement subsister avec tant de variations et de diversités dans les textes, comme l'avouent ceux mêmes qui sont les plus zélés partisans de l'antiquité. Car enfin, s'il faut nécessairement se déterminer en faveur des exemplaires latins, lequel choisirons-nous pour en faire la règle de notre foi, puisqu'il se trouve aujourd'hui autant de versions différentes qu'il y a de manuscrits répandus dans l'Eglise (2)? Pourquoi, remontant au texte grec original, ne pourra-t-on rétablir ce que l'ignorance ou la négligence des copistes ont si fort altéré? Je ne parle point ici de l'Ancien Testament, dont nous avons une version latine faite sur celle des Septante en grec, et qui est ainsi la traduction d'une version. Que ce qu'Aquila et Symmaque ont fait soit digne de louange, que Théodotion ait mérité de tenir quelque rang entre les anciens et les modernes, je ne le conteste point; mais la véritable version sera toujours celle qui est justifiée par les citations des Apôtres. Je ne parle ici que du Nouveau Testament, qui certainement a été écrit en grec, à l'exception de l'évangile de saint Matthieu, écrit par cet apôtre en hébreu (3), et publié dans la Judée avant tous

* Voyez *tome* 1, *p.* 1426, *nomb.* 5, *édition des Bénédictins.*

(1) C'était la version latine du Nouveau Testament, ancienne, commune, appelée pour lors l'*italique* et la *vulgate,* qui était entre les mains des fidèles, et à l'usage de l'Eglise.

(2) Non que ce fussent des versions différentes faites par différens auteurs.

PRÆFATIO S. HIERONYMI

IN EVANGELISTAS.

AD PAPAM DAMASUM.

Novum opus facere me cogis ex veteri : ut post exemplaria Scripturarum toto orbe dispersa, quasi quidam arbiter sedeam : et quia inter se variant, quæ sint illa quæ cum Græca consentiant veritate, decernam. Pius labor, sed periculosa præsumptio, judicare de cæteris, ipsum ab omnibus judicandum senis mutare linguam et canescentem jam mundum ad initia retrahere parvulorum. Quis enim doctus pariter vel indoctus, cùm in manus volumen assumpserit, et à saliva quam semel imbibit, viderit discrepare quod lectitat, non statim erumpat in vocem, me falsarium, me clamans esse sacrilegum, qui audeam aliquid in veteribus libris addere, mutare, corrigere? Adversùs quam invidiam duplex causa me consolatur : quòd et tu qui summus sacerdos es, fieri jubes, et verum non esse quod variat, etiam maledicorum testimonio comprobatur. Si enim Latinis exemplaribus fides est adhibenda ; respondeant quibus : tot enim sunt exemplaria pœnè, quot codices. Sin autem veritas est quærenda de pluribus, cur non ad Græcam originem revertentes, ea quæ vel à vitiosis interpretibus malè edita, vel à præsumptoribus imperitis emendata perversiùs, vel à librariis dormitantibus aut addita sunt aut mutata, corrigimus? Neque verò ego de Veteri disputo Testamento, quod à Septuaginta senioribus in Græcam linguam versum, tertio gradu ad nos usque pervenit. Non quæro quid Aquila, quid Symmachus sapiant; quare Theodotion inter novos et veteres medius incedat. Sit illa vera interpretatio quam Apostoli probaverunt. De Novo nunc loquor Testamento : quod Græcum esse, non dubium est, excepto Apostolo Matthæo, qui primus in Judæa Evangelium Christi Hebraïcis litteris edidit. Hoc certè cùm in nostro sermone discordat, et diversos rivulorum tramites ducit, uno de fonte quærendum est. Præ-

mais parce que les copistes y avaient fait des changemens, des additions, des retranchemens, et que, par le grand nombre des copies, il s'y etait introduit une infinité de fautes. *Voyez ce qui est dit ci-après.*

(3) Par langue et écriture *hébraïque*, saint Jérôme entend, ainsi que les rab-

les autres; ainsi c'est à cette première et unique source qu'il faut remonter si l'on trouve dans ma version des différences essentielles. Je ne parle point des versions attribuées à Lucien (1) et à Hésychius (2), qui ne se soutiennent aujourd'hui qu'à la faveur d'un petit nombre de personnes suspectes et malintentionnées; et si ces auteurs n'ont pu venir à bout de faire aucun changement à l'Ancien Testament depuis la version des Septante, ils n'ont pas été plus heureux à l'égard du Nouveau; car les versions qui en avaient été faites avant eux en plusieurs langues n'ont que trop fait voir la fausseté et l'imposture de ce qu'ils avaient ajouté au texte. Je déclare dans cette préface que je ne donnerai que quatre Evangiles, dont voici l'ordre : saint Matthieu, saint Marc, saint Luc, saint Jean. Je les ai corrigés sur les plus anciens manuscrits grecs, et je m'y suis tellement conformé en tout, que je n'y ai changé que ce qui m'a paru en troubler le sens. J'ai extrait les canons qu'Eusèbe de Césarée avait faits au nombre de dix, à l'exemple d'Ammonius d'Alexandrie, et tels qu'ils se trouvent dans le grec (3). Rien n'est plus propre à faire voir tout d'un coup le rapport ou la différence qu'il y a entre les Evangélistes; car on s'est donné depuis long-temps la liberté d'ajouter à l'un ce qu'il avait de moins qu'un autre en quelques endroits, et même un évangéliste ayant rapporté la même chose que les autres, mais dans des termes différens, un lecteur qui en avait vu d'abord un des quatre, s'est imaginé que les autres avaient dû dire les mêmes choses et dans les mêmes termes, et qu'ainsi il était en droit de faire ces additions au texte; d'où il est arrivé que les exemplaires latins sont tombés dans un mélange et un désordre affreux; en sorte que l'on trouve dans un évangéliste ce qui appartient à un autre évangéliste. Quand donc vous aurez jeté les yeux sur ces canons, toute cette confusion disparaîtra, et alors, apercevant l'accord et l'harmonie des évangélistes, vous pourrez aisément remettre chaque chose en sa place. Le premier canon accorde saint Matthieu, saint Marc, saint Luc, saint Jean; le second, saint Matthieu, saint Marc, saint Luc; le troisième, saint Matthieu, saint Luc, saint Jean; le quatrième, saint Matthieu, saint Marc, saint Jean; le cinquième, saint Matthieu, saint Luc; le sixième, saint Matthieu, saint Marc; le septième, saint Matthieu, saint Jean; le huitième, saint Luc, saint Marc; le neuvième, saint Luc, saint Jean, et le dixième, enfin, fait voir ce que chacun des quatre a de propre et de particulier (4) *... Je vous souhaite, ô pape bienheureux, de vous bien porter en Jésus-Christ, et vous prie de vous souvenir de moi.

bins, le *syro-jérusalémite* que parlaient les Juifs de la Judée lors de l'avénement de J.-C. N. S. Voyez ma *dissertation sur l'inscription hébraïque du titre de la Sainte Croix*. (DRACH.)

(1) De toute la Bible faite par Lucien, prêtre d'Antioche, qui souffrit le martyre sous l'empereur Maximin, vers l'an 311, il revit et corrigea les Septante en plusieurs endroits sur l'hébreu. Cette traduction se lisait par les fidèles qui demeuraient dans tout le pays depuis Constantinople jusqu'à Antioche.

(2) Moine d'Alexandrie, qui revit aussi la version des Septante et la cor-

termitto eos codices quos à Luciano et Hesychio nuncupatos, paucorum hominum asserit perversa contentio : quibus utique nec in Veteri instrumento post Septuaginta interpretes emendare quid licuit, nec in Novo profuit emendâsse ; cùm multarum gentium linguis Scriptura antè translata, doceat falsa esse quæ addita sunt. Igitur hæc præsens præfatiuncula pollicetur quatuor tantùm Evangelia, quorum ordo est iste : Matthæus, Marcus, Lucas, Joannes : codicum Græcorum emendatâ collatione, sed veterum, quæ ne multùm à lectionis Latinæ consuetudine discreparent, ita calamo temperavimus, ut, his tantùm quæ sensum videbantur mutare correctis, reliqua manere pateremur ut fuerant. Canones quoque, quos Eusebius Cæsariensis episcopus, Alexandrinum secutus Ammonium, in decem numeros ordinavit, sicut in Græco habentur, expressimus. Quòd si quis de curiosis voluerit nosse quæ in Evangeliis, vel eadem, vel vicina, vel sola sint, eorum distinctione cognoscat. Magnus siquidem hìc in nostris codicibus error inolevit : dum quòd in eadem re alius Evangelista plus dixit, in alio quia minus putaverint, addiderunt; vel dum eumdem sensum alius aliter expressit, ille qui unum è quatuor primùm legerat, ad ejus exemplum cæteros quoque æstimaverit emendandos. Unde accidit ut apud nos mixta sint omnia, et in Marco plura Lucæ atque Matthæi, rursum in Matthæo plura Joannis et Marci, et in cæteris reliquorum quæ aliis propria sunt, inveniantur. Cùm itaque canones legeris qui subjecti sunt, confusionis errore sublato, et similia omnium scies, et singulis sua quæque restitues. In canone primo concordant quatuor : Matthæus, Marcus, Lucas; Joannes; in secundo tres : Matthæus, Marcus, Lucas; in tertio tres : Matthæus, Lucas, Joannes; in quarto tres : Matthæus, Marcus, Joannes; in quinto duo : Matthæus, Lucas ; in sexto duo : Matthæus, Marcus ; in septimo duo : Matthæus, Joannes; in octavo duo : Lucas, Marcus; in nono duo : Lucas, Joannes; in decimo, propria unusquisque quæ non habentur in aliis, ediderunt......Opto ut in Christo valeas, et mei memineris, Papa beatissime.

rigea sur l'hébreu; mais il y fit peu de changemens. Elle était en usage dans l'Egypte.

(3) Ammonius a fait un Evangile composé des quatre Evangélistes en forme d'harmonie ou de concorde, qui contenait leurs textes, et c'est sur cette Concorde qu'Eusèbe ensuite composa ses canons; c'est ce qu'a voulu dire ici saint Jérôme.

(4) On peut voir à ce sujet la Préface de saint Jérôme sur saint Matthieu, *tom.* 4, *p.* 1, de ses œuvres.

* Après ceci suit une description exacte de l'ordre observé dans ces canons; mais comme il n'en est point ici question, nous l'avons supprimée comme inutile.

PRÉFACES DE S. JÉROME

TIRÉES DU CATALOGUE

DES ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES *.

PREMIÈRE *.

Saint Paul, qui auparavant portait le nom de Saul, a été apôtre,
mais non du nombre des douze : il était de la tribu de Benjamin, et
d'un bourg de Judée appelé Giscal. Ce lieu ayant été pris par les
Romains, Paul se retira à Tarse en Cilicie avec sa famille; de là il
fut envoyé par ses parens à Jérusalem pour étudier la loi, ce qu'il
fit sous le savant Gamaliel, dont saint Luc fait mention. Il fut
Act. xxi, 39. et xxii, 3. présent à la mort du martyr saint Etienne, et comme il allait à
Damas avec des lettres qu'il avait obtenues du prince des prêtres,
Ibid. vii, 57. et 59. pour y persécuter les chrétiens, il fut forcé par une révélation di-
Ibid. ix, 2 *et suiv.* vine d'embrasser la foi de Jésus-Christ, ainsi qu'il est rapporté
dans les Actes des apôtres; et de persécuteur il devint un vase
Act. ix, 20. d'élection. Sergius-Paulus, proconsul en Cypre, fut le premier qu'il
Ch. xiii, 12. gagna à la foi; et depuis ce temps-là l'apôtre quitta son nom de
Ibid. ix. Saul pour prendre celui de cet illustre disciple. Saint Paul par-
courut plusieurs villes en se faisant accompagner de saint Bar-
nabé, et étant de retour à Jérusalem, il fut choisi par Pierre, Jac-
Act. xiii, 2 *et suiv.* ques et Jean, pour être l'Apôtre des nations. Et comme les Actes
des apôtres traitent assez au long de sa conversion et de sa vie, je
n'en parlerai point. Je dirai seulement que la vingt-cinquième an-
née depuis la mort de Jésus-Christ, et la seconde du règne de
Néron, après que Festus eut succédé à Felix dans le gouverne-
ment de la Judée, cet apôtre fut envoyé à Rome (1) chargé de
chaînes; et libre au milieu de sa prison où il fut retenu pendant
deux ans, il ne cessa de disputer contre les Juifs sur la venue du
Messie. Comme l'empire de Néron n'était pas suffisamment affermi,
et que ce prince ne s'était pas encore abandonné aux excès hon-
teux dont l'histoire l'a flétri, il fut plus favorable à saint Paul; et
cet apôtre ayant trouvé grâce devant lui, ne se servit de sa liberté
que pour aller annoncer l'Evangile dans l'Occident; il le dit lui-

Voyez *l'édition des Bénédictins, tom.* 4, 2 *part., p.* 103, *nomb.* 5.

(1) L'an 61 de l'ère vulgaire. *Voyez* Act. ch. 28, v. 16.

PRÆFATIONES S. HIERONYMI

E CATALOGO

ECCLESIASTICORUM SCRIPTORUM DEPROMPTÆ.

PRIMA.

Paulus Apostolus, qui antè Saulus, extra numerum duodecim Apostolorum, de triba Benjamin et oppido Judææ Gischalis fuit : quo à Romanis capto, cum parentibus suis Tarsum Ciliciæ commigravit : à quibus ob studia Legis missus Jerosolymam, à Gamaliele, viro doctissimo, cujus Lucas meminit, eruditus est. Cùm autem interfuisset neci martyris Stephani, et acceptis à pontifice templi epistolis, ad persequendos eos qui Christo crediderant, Damascum pergeret, revelatione compulsus ad fidem, quæ in Actibus Apostolorum scribitur, in vas electionis de persecutore translatus est. Cùmque primùm ad prædicationem ejus Sergius Paulus, proconsul Cypri, credidisset, ab eo quòd eum Christi fidei subegerat, sortitus est nomen : et juncto sibi Barnabâ, multis urbibus peragratis, revertensque Jerosolymam, à Petro, Jacobo et Joanne, Gentium Apostolus ordinatur. Et quia in Actibus Apostolorum plenissimè de ejus conversione scriptum est, hoc tantùm dicam, quòd post passionem Domini vicesimo quinto anno, id est secundo Neronis, eo tempore quo Festus, procurator Judææ, successit Felici, Romam vinctus mittitur, et biennium in libera manens custodia, adversùs Judæos de adventu Christi quotidie disputavit. Sciendum autem in prima satisfactione, necdum Neronis imperio roborato, nec in tanta erumpente scelera quanta de eo narrant historiæ, Paulum à Nerone dimissum, ut Evangelium Christi in Occidentis quoque partibus prædicaretur, sicut ipse scribit in secunda epistola ad Timotheum, eo tempore quo et passus est, de vinculis dictans Epistolam : *In prima mea satisfactione nemo mihi affuit, sed omnes me dereliquerunt : non eis imputetur. Dominus au-*

II Tim. IV, 16 et suiv. même dans la seconde épître qu'il écrivit de sa prison à Timothée : *La première fois*, dit cet apôtre, *que j'ai defendu ma cause, je n'ai été assisté de personne, et tous m'ont abandonné : je prie Dieu de ne leur point imputer. Mais le Seigneur m'a assisté et m'a fortifié, afin que j'achevasse de prêcher l'Evangile, et que toute les nations l'entendissent ; en sorte que j'ai été délivré de la gueule du lion* (1). Désignant sans doute par ce terme Néron, à cause de sa cruauté.
II Tim. IV, 18 Et tout de suite : *Le Seigneur qui m'a délivré de tout mal me sauvera, pour me donner son royaume céleste.* Marquant par là qu'il savait que le temps de sa mort n'était pas éloigné : car il avait déjà
Ibid. VI. dit dans la même épître : *Pour moi, je suis sur le point d'être sacrifié, et le temps de mon départ s'approche.* Enfin cet apôtre reçut à Rome la couronne du martyre, le même jour que saint Pierre, et fut enterré sur le chemin d'Ostie : ce qui arriva la quatorzième année de Néron, et la trente-septième depuis la mort de Jésus-Christ (2). Il nous reste de lui neuf épîtres adressées à sept églises : une aux Romains, deux aux Corinthiens, une aux Galates, une aux Ephésiens, une aux Philippiens, une aux Colossiens, deux aux Thessaloniciens, et les autres écrites à ses disciples : deux à Timothée, une à Tite, une à Philémon. Quant à l'épître aux Hébreux, on ne la croit point de cet apôtre, à cause de la différence du style (3); mais de saint Barnabé, selon Tertullien, et de saint Luc, selon d'autres; ou même de saint Clément, qui depuis fut évêque de Rome, et qu'on dit avoir recueilli et mis en ordre les pensées de saint Paul. Il se peut aussi que cet apôtre écrivant à des Juifs qui, quoique convertis, avaient toujours quelque éloignement pour sa personne, il n'eût point voulu mettre son nom à la tête de cette épître. Il avait écrit son épître en hébreu avec beaucoup d'éloquence, comme s'exprimant en sa langue naturelle : elle avait même été traduite en grec avec encore plus d'élégance; et c'était peut-être l'unique raison pour laquelle cette épître paraissait si différente des autres. Quelques-uns lui en attribuent encore une aux Laodiciens, mais elle est universellement rejetée (4).

DEUXIÈME *.

Saint Jacques, appelé le frère du Seigneur et surnommé le Juste, était, selon quelques-uns, fils de Joseph, mais d'une autre femme;

(1) Voyez *nos notes sur ces versets* 16 *et suiv. du ch.* 4 *de la seconde Epître à Timothée.* Tout ceci semble avoir été copié sur ce qu'Eusèbe rapporte *lib.* 2, *Hist. cap.* 21.

(2) Environ la 67ᵉ année de l'ère vulgaire.

(3) Voyez *l'argument que nous avons mis à la tête de cette Epître.*

(4) Voyez *ce que nous avons dit dans l'argument qui est à la tête de cette Epître.*

* Voyez *l'édition des Bénédictins, tom.* 4, *part.* 2, *p.* 101, *nomb.* 2.

tem mihi affuit, et confortavit me; ut per me prædicatio compleretur, et audirent omnes Gentes : et liberatus sum de ore leonis : manifestissimè leonem propter crudelitatem, Neronem significans. Et in sequentibus : *Liberatus sum de ore leonis ;* et statim : *Liberavit me Dominus ab omni opere malo; et salvavit me in regnum suum cœleste ;* quòd scilicet præsens sibi sentiret imminere martyrium. Nam et in eadem Epistola præmiserat : *Ego enim jam immolor, et tempus resolutionis meæ instat.* Hic ergo quartodecimo Neronis anno, eodem die quo Petrus, Romæ pro Christo capite truncatur, sepultusque est in via Ostiensi, anno post passionem Domini tricesimo septimo. Scripsit autem novem ad septem ecclesias Epistolas : ad Romanos unam, ad Corinthios duas, ad Galatas unam, ad Ephesios unam, ad Philippenses unam, ad Colossenses unam, ad Thessalonicenses duas ; præterea ad discipulos suos, Timotheo duas, Tito unam, Philemoni unam. Epistola autem quæ fertur ad Hebræos, non ejus creditur, propter styli sermonisque dissonantiam : sed vel Barnabæ, juxta Tertullianum ; vel Lucæ Evangelistæ, juxta quosdam ; vel Clementis, Romanæ posteà ecclesiæ episcopi, quem aiunt ipsi adjunctum sententias Pauli proprio ordinâsse et ornâsse sermone : vel certè quia Paulus scribebat ad Hebræos, et propter invidiam sui apud eos nominis, titulum in principio salutationis amputaverit. Scripserat ut Hebræus Hebræis, Hebraïcè id est, suo eloquio disertissimè, ut ea quæ eloquenter scripta fuerant in Hebræo, eloquentiùs verterentur in Græcum ; et hanc causam esse quòd à cæteris Pauli epistolis discrepare videatur. Legunt quidam et ad Laodicenses, sed ab omnibus exploditur.

SECUNDA.

Jacobus, qui appellatur frater Domini, cognomento Justus, ut nonnulli existimant, Joseph, ex alia uxore ; ut autem mihi videtur, Mariæ sororis matris Domini, cujus Joannes in libro suo meminit, filius ; post passionem Domini statim ab Apostolis Jerosolymorum episcopus ordinatus, unam tantùm scripsit Epistolam quæ de septem Catholicis est : quæ et ipsa ab alio quodam sub nomine ejus edita asseritur, licèt paulatim tempore procedente obtinuerit auctoritatem.

et selon moi, fils de Marie (1), sœur de la mère du Seigneur, de la-
Joan. XIX, 25. quelle saint Jean fait mention dans son évangile. Aussitôt que Jésus-Christ fut mort, les apôtres l'établirent évêque de Jérusalem; il n'a écrit qu'une seule épître, qui est une des sept catholiques. On assure même qu'elle est d'un autre auteur qui l'a donnée sous le nom de cet apôtre (2); cependant avec le temps elle a acquis l'autorité qu'elle a présentement. Hégésippe, qui était voisin des temps apostoliques, parle de saint Jacques en ces termes au cinquième livre de ses commentaires : *Jacques, frère du Seigneur, surnommé le Juste pour le distinguer de tant d'autres Jacques, gouverna l'église de Jérusalem après les apôtres*; *il fut sanctifié dès le ventre de sa mère, et ne but ni vin, ni aucune autre liqueur qui pût enivrer; il ne mangeait de la chair d'aucun animal, il ne fut jamais rasé, et n'usait ni de parfums, ni du bain. Il avait lui seul la liberté d'entrer dans le Saint des Saints ; car il n'était vêtu que de lin et ne portait point d'habits de laine ; il entrait seul dans le temple, et là, prosterné contre terre, il priait pour le peuple ; en sorte que l'on assure que ses genoux en étaient devenus aussi durs que la peau d'un chameau.* Cet auteur ajoute encore beaucoup d'autres choses qu'il serait trop long de rapporter ici (3). Josèphe, au vingtième livre de ses Antiquités (4), et Clément, au septième de ses Hypotiposes, parlent aussi de cet apôtre en ces termes : *Ananus fils d'Ananus, de la race sacerdotale, étant encore jeune pontife, sans attendre l'arrivée d'Albin, qui venait pour gouverner la Judée après la mort de Festus, assembla le conseil des Juifs, et voulut obliger Jacques de nier publiquement que* Jésus-Christ *fût fils de Dieu; mais ce saint apôtre ayant refusé de le faire, Ananus commanda qu'on le lapidât, et dans le moment il fut précipité du haut du temple; alors, tout brisé qu'il était et n'ayant plus qu'un reste de vie, il éleva ses mains au ciel et dit : Seigneur, pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font; et à peine eut-il achevé ces paroles, qu'un foulon l'assomma d'un coup de son lévier* (5) *qu'il lui déchargea sur la tête.* Josèphe ajoute encore que sa sainteté était en si grande vénération parmi le peuple, que dans la suite on attribua à sa mort la ruine de Jérusalem et tous les malheurs de la nation. C'est de cet apôtre
Galat. I, 19. que parle saint Paul dans son Epître aux Galates, en disant : *Je ne vis aucun des autres apôtres, sinon Jacques frère du Seigneur.* Ce
Act. XII, 17; XV, 13; XXI, 18. qui est encore confirmé par plusieurs endroits des Actes. L'Evangile selon les Hébreux (6), que j'ai depuis peu (7) traduit en grec et en latin, le même que celui dont Origène s'est servi en plusieurs occasions, après avoir rapporté la résurrection du Sauveur, ajoute : *Le Seigneur ayant donné son linceul au serviteur du grand-pré-*

(1) Femme de Cléophas. *V.* Joan., *chap.* 19, *v.* 25, *et la note sur ce verset.*
(2) *Autr.* : quoiqu'on dise qu'elle a été publiée par un autre sous son nom.
(3) Tout ceci semble avoir été copié et extrait d'Eusèbe, *lib.* 2 *Hist.*, *cap.* 22, où cet historien rapporte cet endroit d'Hégésippe et de saint Clément d'Alexandrie.
(4) Autr. : *Lib.* 20 *Antiq. cap.* 8, *p.* 698, *in-fol.*, *grec et latin.*
(5) *Litt.* : le lévier dont se servent les foulons pour exprimer l'eau des habillemens mouillés.

Hegesippus, vicinus Apostolicorum temporum, in quinto Commentariorum libro de Jacobo narrans, ait : *Suscepit Ecclesiam Jerosolymorum, post Apostolos, frater Domini Jacobus, cognomento Justus : multi siquidem Jacobi vocabantur. Hic de utero matris sanctus fuit, vinum et siceram non bibit, carnem nullam comedit, nunquam attonsus est, nec unctus unguento, nec usus balneo. Huic soli licitum erat ingredi Sancta sanctorum : siquidem vestibus laneis non utebatur, sed lineis : solusque ingrediebatur templum ; et flexis genibus, pro populo deprecabatur, in tantum ut camelorum duritiem traxisse ejus genua crederentur.* Dicit et alia multa, quæ enumerare longum est. Sed et Josephus in vicesimo libro Antiquitatum refert, et Clemens in septimo ἀποτυπώσεων, mortuo Festo, qui Judæam regebat, missum esse à Nerone successorem ejus Albinum : qui cùm necdum ad provinciam pervenisset, *Ananus*, inquit, *Pontifex adolescens, Anani filius, de genere sacerdotali, acceptâ occasione* ἀναρχίας, *concilium congregavit ; et compellens publicè Jacobum ut Christum Dei Filium denegaret, contradicentem lapidari jussit : qui cùm præcipitatus de pinna templi, confractis cruribus, adhuc semianimis tollens ad cœlum manus diceret : Domine, ignosce eis ; quod enim faciunt, nesciunt ; fullonis fuste, quo uda vestimenta extorqueri solent, in cerebro percussus interiit.* Tradit item Josephus, tantæ eum sanctitatis fuisse, et celebritatis in populo, ut propter ejus necem creditum sit subversam esse Jerosolymam. Hic est de quo Paulus Apostolus scribit ad Galatas : *Alium autem Apostolorum vidi neminem, nisi Jacobum fratrem Domini.* Et Apostolorum super hoc crebriùs Acta testantur. Evangelium quoque quod appellatur secundùm Hebræos, et à me nuper in Græcum Latinumque sermonem translatum est, quo et Origenes sæpè utitur, post resurrectionem Salvatoris refert : *Dominus autem cùm dedisset sindonem servo Sacerdotis, ivit ad Jacobum, et apparuit ei. Juraverat enim Jacobus se non comesturum panem ab illa hora, quâ biberat calicem Domini, donec videret eum resurgentem à dormientibus.* Rursusque

(6) C'est-à-dire l'Evangile de saint Matthieu, tel qu'il avait été écrit en hébreu syrochaldéo-jerusalémite par cet apôtre, et dont les copies s'étaient conservées entre les mains des Nazaréens, et qui passèrent ensuite dans celles des Ebionites : les premiers y ajoutèrent plusieurs histoires qu'ils soutenaient avoir reçues par tradition, et les derniers y firent plusieurs additions et retranchemens pour favoriser leurs erreurs. Saint Jérôme dit en avoir eu un exemplaire que les Nazaréens de la ville de Berée de Syrie lui avaient donné. *Voyez Catalog. script. Eccles. cap.* 3, *p* 102, *tom.* 4.

(7) Vers l'an 390 ou 391.

tre, vint trouver Jacques et lui apparut : car Jacques, après avoir bu le calice du Seigneur, avait juré qu'il ne prendrait aucune nourriture qu'il ne l'eût vu ressuscité du tombeau. Et un peu après : *Apportez, dit le Seigneur, la table et du pain.* Et aussitôt il ajoute : *Il prit le pain, le bénit, et, l'ayant rompu, il le donna à Jacques le Juste, en disant : Mon frère, mangez votre pain; car le Fils de l'Homme est ressuscité d'entre les morts.* Saint Jacques a gouverné l'église de Jérusalem l'espace de trente ans jusques à la septième année de Néron (1), et il fut enterré près du temple, au même endroit où il avait été précipité. On y voyait encore son monument (2) avant le siége de Jérusalem par Tite, et il subsistait même encore au temps de la dernière destruction par Hadrien; quelques-uns des Latins ont cru qu'il était enterré sur le mont des Oliviers, mais ils se sont trompés.

TROISIÈME *.

Simon Pierre, fils de Jonas (3), du bourg de Bethsaïde dans la province de Galilée, frère de saint André, et prince des apôtres, après avoir gouverné l'Eglise d'Antioche, et prêché l'Evangile aux Juifs dispersés dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie et la Bithynie, vint à Rome la seconde année de l'empereur Claude (4), pour y combattre Simon le Magicien, et y tint son siége épiscopal l'espace de vingt-cinq ans, jusqu'à la quatorzième de Néron, qui fut la dernière de son règne (5). Ce fut sous ce prince qu'il reçut la couronne du martyre, ayant voulu être mis en croix les pieds en haut et la tête en bas, disant qu'il n'était pas digne d'y être attaché de la même manière que son Maître. Il écrivit deux épîtres qu'on appelle catholiques; plusieurs cependant ne conviennent pas que la seconde soit de lui, parce que le style en est différent de celui de la première (6). On lui attribue, d'un autre côté, l'Evangile de saint Marc qui fut son disciple et son interprète. A l'égard des autres livres qui paraissent sous son nom, tels que ses Actes, son Evangile, sa Prédication, son Apocalypse et son Jugement, on doit les regarder comme apocryphes. Cet apôtre est enterré à Rome au Vatican, auprès de la porte Triomphale, et c'est là qu'il est l'objet de la vénération des peuples.

(1) Vers la fin de la 60e année de l'ère vulgaire; selon d'autres, la 9e année de Néron, et la 62e année de l'ère vulgaire.
(2) *Autr.* : son tombeau.
* *Voyez* l'édition des Bénédictins, *tom.* 4, *ch.* 1, *p.* 101.
(3) *Litt.* : de Jean.
(4) L'an 42 de l'ère vulgaire. C'est ainsi que l'on explique ces paroles des Actes, ch. 12, v. 17 : *et s'en alla à un autre lieu.*
(5) Vers l'an 67 de l'ère vulgaire.
(6) Notre saint écrivain dit ailleurs que le style n'en est différent qu'à cause que l'apôtre s'est servi de différens secrétaires.

post paululum : *Afferte*, ait Dominus, *mensam et panem*. Statimque additur : *Tulit panem, et benedixit, ac fregit, et dedit Jacobo justo, et dixit ei : Frater mi, comede panem tuum, quia resurrexit Filius hominis à dormientibus*. Triginta itaque annos Jerosolymorum rexit Ecclesiam, id est usque ad septimum Neronis annum, et juxta templum, ubi et præcipitatus fuerat, sepultus est. Titulum usque ad obsidionem Titi et ultimam Hadriani notissimum habuit. Quidam è nostris in monte Oliveti eum putaverunt conditum : sed falsa eorum opinio est.

TERTIA.

Simon Petrus, filius Joannis, provinciæ Galilææ, vico Bethsaïdâ, frater Andreæ Apostoli, et princeps Apostolorum, post episcopatum Antiochensis ecclesiæ, et prædicationem dispersionis eorum qui de circumcisione crediderant, in Ponto, Galatia, Cappadocia, Asia, et Bithynia, secundo Claudii imperatoris anno, ad expugnandum Simonem Magum Romam pergit, ibique annis viginti quinque cathedram sacerdotalem tenuit, usque ad ultimum annum Neronis, id est decimum quartum. A quo et affixus cruci, martyrio coronatus est, capite ad terram verso, et in sublime pedibus elevatis; afferens se indignum qui sic crucifigeretur ut Dominus suus. Scripsit duas Epistolas, quæ Catholicæ nominantur : quarum secunda à plerisque ejus esse negatur, propter styli cum priore dissonantiam. Sed et Evangelium juxta Marcum, qui auditor ejus et interpres fuit, hujus dicitur. Libri è quibus unus Actorum ejus inscribitur, alius Evangelii, tertius prædicationis, quartus Apocalypseos, quintus judicii, inter apocryphas scripturas repudiantur. Sepultus Romæ in Vaticano, juxta viam Triumphalem, totius orbis * veneratione celebratur.

* Les manuscrits, ainsi que les exemplaires imprimés, diffèrent ici ; les uns lisent *urbis*, les autres *orbis*. Je préfère avec les Bénédictins la dernière leçon, qui est plus vraie comme aussi plus *catholique*. (DRACH.)

QUATRIÈME *.

Jude, frère de Jacques, a laissé une petite épître, qui est une des sept catholiques. Et quoique quelques-uns la rejettent, à cause d'un passage qui y est cité du livre apocryphe d'Enoch, cependant l'antiquité et l'usage l'ont autorisée, et elle est mise au rang des livres de l'Ecriture sainte (1).

* *Voyez* l'édition des Bénédictins, *tom.* 4, *ch.* 4, *p.* 102.

(1) On peut lire le Prologue qui est à la tête des Epîtres canoniques de l'édition de saint Jérôme, *tom.* 1, *p.* 1667, quoiqu'au sentiment de quelques critiques, il ne soit pas de ce Père. *Voyez sur cela les notes du R. P. Martianay*, ibid. *édition des Bénédictins.*

FIN DE L'APPENDICE.

QUARTA.

Judas frater Jacobi parvam, quæ de septem Catholicis est, Epistolam reliquit. Et quia de libro Enoch, qui apocryphus est, in ea assumit testimonium, à plerisque rejicitur : tamen auctoritatem vetustate jam et usu meruit, et inter sanctas Scripturas computatur.

EXPLICIT APPENDIX

